

LE
**GRAND
DÉBAT**

LONGÉVITÉ,
OUVRONS
LES POSSIBLES

RAPPORT FINAL
DÉCEMBRE 2019

LE
GRAND
DÉBAT

LONGÉVITÉ,
OUVRONS
LES POSSIBLES

RAPPORT FINAL
DÉCEMBRE 2019

PRÉAMBULE

Troisième Grand Débat métropolitain, « Longévité, ouvrons les possibles » a duré cinq mois, du 15 janvier au 31 mai 2019. Il a été suivi par 23 000 participants, et 8 000 citoyens-habitants se sont particulièrement impliqués dans ce dispositif renouvelé de participation des citoyens et des acteurs de la métropole nantaise.

Le vieillissement de la population est l'un des défis démographiques majeurs du XXI^{ème} siècle pour les pays occidentaux. Cette dynamique est le fruit de différents facteurs. Si les mondes professionnels et économiques ont joué un rôle important et déterminant dans l'organisation de solutions en réponse aux besoins des plus fragiles, le débat public et citoyens a peu investi ces questions. Afin de permettre à tous d'aborder cet exercice de prospective citoyenne, et répondre à l'ensemble des enjeux qui lui sont liés, quatre grands questionnements ont été soumis au regard des citoyens et des acteurs :

Question 1: En soi:

La longévité comme un projet de vie: quels choix pour chacune et chacun ?

Question 2: Chez soi, près de chez soi:

Comment inventer un « chez-soi » qui avance avec soi ?

Question 3: Avec les autres:

Une longévité inclusive, égalitaire et citoyenne: à quelles conditions ?

Question 4: Autour de l'imaginaire:

Nouvel imaginaire de longévité: ouvrir de nouveaux possibles ?

Ces questionnements sont issus de la réflexion des élus de toutes les communes de l'agglomération qui ont participé à trois ateliers prospectifs, et des acteurs du territoire, en amont de leur approbation en Conseil Métropolitain, le 7 décembre 2018. En effet, la longévité interpelle toutes les parties prenantes du territoire (institutions, entreprises de toutes tailles, associations, collectifs, citoyens). De fait, elles ont toutes été invitées à participer à l'échelle des 24 communes de la métropole.

La partie 1 de ce rapport dresse le bilan de la dynamique participative

Cette partie raconte la construction de ce troisième Grand Débat, dans le prolongement de ce qui était proposé pour le Grand Débat Loire (2015-2016) et le Grand Débat Transition Énergétique (2016-2017) en termes de modalités de participation. En plus de l'information, de la pédagogie, du recueil de contributions et de la confrontation de points de vue, des modalités spécifiques ont été imaginées et proposées pour que le Grand Débat « Longévité, ouvrons les possibles » soit aussi un débat de l'« imaginaire ». C'est-à-dire un débat qui laisse une large place à la réinvention des représentations liées au vieillissement. Grâce à cela, la confirmation du positionnement adopté sous l'angle de la longévité s'est avéré fécond et a permis de sortir cette période de la vie du traitement uniquement médical et négatif dont il est l'objet en intégrant cette transition à l'échelle métropolitaine en proximité, mobilisant des leviers de la vie quotidienne et de nouveaux acteurs.

Après avoir expliqué ce qu'étaient ces modalités de participation et ce qu'elles ont produit, une analyse explicitera les chiffres de la participation au débat.

La partie 2 du rapport fait l'analyse des contributions

Quatre questionnements ont été successivement débattus : « quel choix pour chacun et chacune ? » ; « comment inventer un chez soi qui avance avec soi ? » ; « une longévité inclusive, égalitaire et citoyenne, à quelles conditions ? » ; « ouvrir de nouveaux possibles ? »

À partir des constats et des enjeux propres à chaque thème, les propositions issues de la participation sont présentées.

À quoi répond ce rapport ?

Le 7 décembre 2018, les élus qui siègent au Conseil Métropolitain de Nantes Métropole ont voté à l'unanimité la délibération (Annexe A) qui a validé la mise en œuvre de ce Grand Débat « Longévité, ouvrons les possibles ». Avec ce vote, les finalités et les attendus du dispositif ont été exprimés et partagés. Pour accompagner les mutations démographiques et préparer l'avenir, ils invitent à une réflexion prospective et participative pour soutenir les acteurs et les actions à développer sur le territoire avec ces mots :

« Il s'agit pour Nantes Métropole d'anticiper et de mettre à l'agenda un sujet d'avenir pour tous et toutes, de prévenir des risques de fortes inégalités, de promouvoir localement une éthique de la longévité avec et par les citoyens, de refonder un imaginaire des « âges de la vie », socle d'une capacité d'agir plus en phase avec des modes de vie, aspirations des générations présentes et celles à venir ».

« Le vieillissement en tant qu'expérience n'est pas un sujet si fréquemment discuté par et entre les citoyens. Faire de la transition démographique et de la longévité un enjeu de citoyenneté partagé à l'échelle de la métropole est une réelle opportunité de sortir des tabous et du déni et de recouvrer une capacité d'action et d'innovation sur un sujet majeur, intime, et universel qui concerne tout le monde » (Délibération du 07 décembre 2018.)

Ce débat entend donc identifier les leviers et conditions pour l'émergence d'une société de la longévité portée par le territoire métropolitain à travers l'ensemble de ses acteurs et citoyens. De ce fait, il est aussi « révélateur » des actions et ressources locales en faveur de celle-ci. Le rapport, comme l'ensemble des productions, est mis en ligne sur le site du Grand Débat et largement diffusé, en réponse à l'engagement de transparence et de traçabilité.

Retrouver le rapport sur :

www.dialoguecitoyen.metropole.nantes.fr

P. 05

PRÉAMBULE



SOMMAIRE

#01

P. 08 à 35

PARTIE 01

BILAN DE LA DYNAMIQUE PARTICIPATIVE

Cadre général du Grand Débat.....	11
Des modalités diverses pour connaître, débattre et participer.....	15
Mettre à disposition la connaissance et l'enrichir au fur et à mesure.....	15
Mobiliser la diversité des points de vue.....	17
Dynamique démocratique en chiffres.....	18
Deux innovations démocratiques : débat de "l'imaginaire" et proximité.....	20
Un Festival Citoyen comme point d'orgue du Grand Débat.....	29

#02

P. 36 à 161

PARTIE 02

ANALYSE DES CONTRIBUTIONS
CITOYENNES

QUESTION 1 : EN SOI

La longévité comme un projet de vie : quels choix pour chacune et chacun ?	41
• 30 ans à vivre et à inventer.....	44
• La longévité, « point aveugle » des inégalités de genre.....	50
• Vers une révolution des rites et des pratiques funéraires.....	53

QUESTION 2 : CHEZ SOI ET PRÈS
DE CHEZ SOI

Comment inventer un « chez-soi » qui avance avec soi ?	69
• Pour un domicile « bienveillant ».....	72
• Ré-habiter ensemble : une nouvelle aspiration, des solutions variées.....	77
• Le micro-quartier : le « chez-soi » augmenté.....	85

QUESTION 3 : AVEC LES AUTRES

Une longévité inclusive, égalitaire et citoyenne : à quelles conditions ?	103
• La proximité : nouvelles échelles des coopérations intergénérationnelles.....	106
• Un pouvoir d'agir renouvelé : temps libre, engagement associatif, et citoyenneté.....	110
• Prévenir des facteurs de l'isolement inédits : mode de vie et numériques.....	113
• Prendre soin des aidant.e.s : les proches et les professionnelles.....	115
• Seniors de demain : anticiper l'arrivée de nouvelles formes de précarités financières.....	119

QUESTION 4 : AUTOUR DE L'IMAGINAIRE

Nouvel imaginaire de longévité : ouvrir de nouveaux possibles ?	137
• Une revendication émergente : pour un big bang de l'imaginaire de la vieillesse.....	140
• Une aspiration : la longévité, une dynamique de vie pour toutes et tous.....	144

#03

P. 162 à 204

PARTIE 03
ANNEXES

A – La délibération du Conseil Métropolitain du 7 décembre 2018	165
B – La charte du Grand Débat « Longévité, ouvrons les possibles »	171
C – La programmation du Festival Citoyen	177
D – Les cahiers d'acteurs	183
E – Les contributions individuelles	195
F – Les événements du Grand Débat	199

P. 205

SOMMAIRE DÉTAILLÉ



Et si
ma gr
m'aïd
ma st

LE
GRAND
DÉBAT

LO
O
LE

Je
—
m

Nantes
Métropole

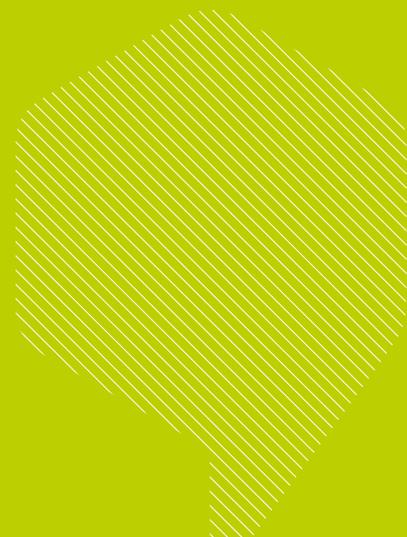
Grand-mère
ait à lancer
art-up ?

ONGÉVITÉ,
UVRONS
ES POSSIBLES

Je donne mes idées sur
metropole.nantes.fr/grand-debat

PARTIE

01



—
**BILAN DE LA
DYNAMIQUE
PARTICIPATIVE**
—

INTRODUCTION

Du 15 janvier au 31 mai 2019 a eu lieu le Grand Débat intitulé « Longévité, ouvrons les possibles ». Pendant ces cinq mois de débat, citoyens, associations, entreprises, institutions, ... ont pu contribuer de différentes manières pour nourrir une meilleure connaissance des problématiques du vieillissement et des projets en émergence sur la métropole. Ce large dispositif de participation proposé par la Métropole a été construit avec les services de Nantes Métropole, les communes de l'agglomération et a été concerté avec les acteurs du territoire.

En effet, les « Grands Débats » organisés par la métropole nantaise, à l'image du premier, tenu en 2015 et intitulé « Nantes, La Loire et nous », sont une nouvelle offre de participation pour coconstruire avec les citoyens l'avenir du territoire. Les grandes décisions d'avenir à forte dimension prospective et stratégique s'appuient désormais sur l'organisation d'une consultation citoyenne à grande échelle pour nourrir la décision des élus. Les « Grands Débats » offrent une opportunité unique de prendre connaissance des multiples expertises et avis portés sur le territoire par les acteurs et les citoyens appelés à s'exprimer « en connaissance de cause ».

Nantes Métropole dispose de leviers importants qui lui permettent d'agir concrètement sur la question du vieillissement comme l'habitat, l'espace public, les déplacements, le bâti, le développement économique et l'innovation sociale mais aussi la politique de la ville et la mission égalité. De plus, suite au récent transfert de compétences, elle est la première métropole française à ambitionner un projet gérontologique métropolitain global plaçant la Métropole comme un acteur à part entière de ce sujet.

La longévité est un sujet d'avenir pour toutes et tous, qu'il est nécessaire d'anticiper, pour prévenir des risques de fortes inégalités, promouvoir localement une éthique de la longévité avec et par les citoyens et refonder un imaginaire des « âges » plus en phase avec des modes de vie, aspirations des générations présentes et celles à venir. Il s'agit de produire, d'expérimenter et de partager ensemble les meilleures solutions face aux grands défis d'avenir.

Forte des enseignements des deux premiers Grands Débats sur la Loire et la Transition Énergétique, cette troisième édition a été pensée et construite pour favoriser une connaissance partagée de la longévité par les citoyens, de soutenir la capacité d'agir des plus éloignés et du plus grand nombre, de fonder les synergies entre acteurs impliqués et nouveaux participants. Pour cela, en plus des modalités de participation existantes pour les deux précédents débats, deux ambitions ont été exprimées : renouveler un dispositif qui soit plus proche des citoyens, car la longévité est un sujet qui nous concerne tous et développer des modalités particulières pour réinventer collectivement les représentations de la vieillesse et faire de ce débat, un débat de « l'imaginaire » et du sensible.

À ce titre, la collectivité en charge de la construction du Grand Débat a choisi d'expérimenter plusieurs modalités d'ingénierie de la participation et de renouveler la relation avec les citoyens au service de ces deux ambitions, issues d'un travail de coconstruction avec les élus des communes et concertées avec les acteurs du territoire.

Voté le 7 décembre 2018 à l'unanimité en Conseil Métropolitain, le pari de cette offre de participation est réussi. Suivi par 23 000 participants, 8 000 citoyens-habitants se sont particulièrement impliqués dans ce nouveau Grand Débat métropolitain, « Longévité, ouvrons les possibles ».

Aussi, pour comprendre l'ensemble de la démarche, la première partie de ce rapport explore son organisation, son déroulement et son animation. Les lecteurs sont invités dans un premier temps à découvrir le cadre général du débat, les outils de la participation ainsi qu'une spécificité de cette nouvelle édition sur la longévité. Puis, dans un second temps, une approche qualitative et quantitative permet de dresser un bilan de ces cinq mois de Grand Débat.

CADRE GÉNÉRAL DU GRAND DÉBAT

Pour faciliter les contributions et les discussions entre citoyens et entre acteurs, le dispositif proposait quatre questionnements qui répondaient à l'ensemble des enjeux liés à la longévité.

UN MANDAT DE PARTICIPATION

EN QUATRE GRANDS QUESTIONNEMENTS

Au printemps 2018, pour mieux contextualiser les enjeux du vieillissement sur la métropole nantaise, une phase de saisine a été lancée auprès de lieux d'expertises locales et citoyennes déjà constituées sur le territoire. Ainsi des instances expertes (Agence d'Urbanisme de la Région Nantaise, Gérontopôle des Pays de la Loire, École de Design de Loire Atlantique) et consultatives (Conseil de Développement Métropolitain, Conseil territorial de santé, Conseil de Développement de Loire Atlantique, Conseil Départemental Métropolitain de la Citoyenneté et de l'Autonomie) ont produit des contributions sur les questions et dans le format de leur choix. Ces éléments ont joué un rôle important pour préciser les enjeux du territoire, produire des données inédites, éclairer des angles morts. Les références et les liens vers ces différentes contributions sont accessibles sur l'espace numérique dédié au Grand Débat.

Entre septembre et décembre 2018, trois ateliers prospectifs ont rassemblé 36 élus des communes de l'agglomération pour s'approprier le sujet de la transition démographique, l'explorer et décider ensuite des directions à prendre pour construire ce nouveau Grand Débat. Au fil des réflexions de ces trois temps, différents acteurs du territoire sont intervenus pour mieux contextualiser ce nouveau débat aux enjeux du territoire.

Cette approche a permis de contextualiser le débat aux singularités de la métropole nantaise en tenant compte du contexte socio-démographique du territoire et des projections. Au terme de ces ateliers et de ces rencontres, les participants au Grand Débat ont été sollicités sur ces quatre questionnements :

Question 1: En soi:

La longévité comme un projet de vie: quels choix pour chacune et chacun ?

Quelles transitions des modes de vie au quotidien (alimentation, santé, pratiques de "l'être", etc.) ? Quels leviers pour une longévité souhaitée (prévention, anticipation, etc.) ? Y a-t-il une limite-éthique à la longévité (transhumanisme, réalité augmentée, intelligence artificielle, régénération cellulaire, etc.) ? Un projet de longévité, ça se prépare à quel âge ; seul ou à plusieurs ? Statut de "non-productif" : quelle valeur de "l'être" pour la société, son entourage ? Quelle société de longévité solidaire et intergénérationnelle veut-on ? Fin de vie en bonne santé ? Le vieillissement : une maladie curable ?

Question 2: Chez soi, près de chez soi:

Comment inventer un « chez-soi » qui avance avec soi ?

Quelles transitions des modes d'habiter ? Quels leviers et opportunités pour inventer collectivement de nouvelles manières d'habiter ? Quels nouveaux types d'habitats intermédiaires ? Vers un urbanisme qui prend soin des personnes et de la nature : comment tenir compte des besoins de chacun ? Maître « Chez soi » : comment garantir la liberté de décision des plus âgés sur leur environnement ? Innovations techniques/technologiques (essor de la domotique, robotique, data, etc.) : pour rassurer qui ? Les conditions du maintien à domicile : quel niveau de service et par qui ? Quelles fonctions de proximité : vers une cohabitation des générations ?

01

P. 08 à 35

Question 3 : Avec les autres :**Une longévité inclusive, égalitaire et citoyenne : à quelles conditions ?**

Quels leviers pour une société inclusive pour les personnes âgées ? Temps libéré et talent disponible : 25 ans de plus... quoi faire, pourquoi faire ? Comment (temps choisi) et avec qui (relation sociale, familiale et affective) ? Les constellations familiales d'aujourd'hui ? Quelles évolutions des transferts monétaires et non monétaires pour une solidarité intergénérationnelle ? Quel statut social de la personne âgée inactive ? Comment lutter contre les formes d'inégalités et de précarité dues à l'âge ?

Question 4 : Autour de l'imaginaire :**Nouvel imaginaire de longévité : ouvrir de nouveaux possibles ?**

Quels espaces démocratiques pour faire entendre la diversité des témoignages, les aspirations et solutions portées par les citoyens ? Conjuré la vision d'un vieillissement en déclin, comment inventer une culture de longévité positive et accessible par le plus grand nombre ? La longévité, une chance pour la société : ça se passe d'abord dans nos représentations ? La "maturité" comme ressource de nouvelles actions et relations entre les générations : transmission, expériences, soutien, sagesse, mémoire, liberté ? À chaque génération, une nouvelle manière de vieillir : comment actualiser notre regard et nos pratiques ? Quelles ressources sensibles, spirituelles et culturelles pour refonder un imaginaire de la longévité ?

Calendrier du Grand Débat 2019



Moyens dédiés au projet

Le coût de ce troisième Grand Débat approche les 600 000 €, (580 000 €) et ne dépasse pas un euro par habitant de la Métropole. Les principales dépenses se sont concentrées sur l'innovation du débat, la création d'un Festival Citoyen pour près de 63 % du budget total. Notons que certains postes de dépenses sont aujourd'hui plus intégrés au fonctionnement de la collectivité, en particulier avec l'animation du volet numérique, (nouvelle plateforme du dialogue citoyen) et avec l'animation interne de certaines communautés ("les veilleurs" avec 8 ateliers).

Le budget global se décompose ainsi :

- 42 % pour la dynamique citoyenne : production de connaissance (document socle), défraiements des 7 intervenants du Festival Citoyen, et l'ingénierie dédiée à l'accompagnement des 7 communautés,
- 19 % pour les actions de communication : faire connaître, faire venir,
- 40 % pour l'ingénierie générale du débat : les volets logistiques, location de lieu et régie du festival.

Le budget a été ventilé depuis les préparatifs du débat (janvier – février 2019), avec la création des premiers outils de mise en débat que sont le document-socle, la mise en place et le recrutement des sept communautés, ainsi que la première campagne de communication pour faire connaître dans l'ensemble des communes le mode d'emploi du débat et les diverses offres de participation (présentielles et numériques).

Tout au long des cent trente-six jours, les dépenses se sont concentrées sur l'animation des sept communautés et l'accompagnement à leur production collective (40 temps participatifs sur les 24 communes). L'innovation du troisième Grand Débat, l'organisation et la programmation d'un Festival Citoyen à l'École nationale supérieure d'architecture de Nantes, d'une part, ont mobilisé des moyens techniques et logistiques et d'autre part une programmation forte avec de nombreux intervenants.

Enfin, une partie du budget a été allouée à la production du rapport final.

S'ajoute à ce budget de fonctionnement une équipe-projet dédiée. Pluridisciplinaire, elle est composée d'agents du Pôle Dialogue citoyen évaluation et prospective, du Département prévention et solidarité, la Mission coordination gérontologique et de la Direction générale information et relation au citoyen.

DES MODALITÉS DIVERSES POUR CONNAÎTRE, DÉBATTRE ET PARTICIPER

01

P. 08 à 35

Dans le cadre d'un Grand Débat, plusieurs outils au service de la participation des citoyens sont mis en place pour soutenir l'appropriation et la montée en connaissance de tous, sur la longévité. Au cours de ces cent trente-six jours de débat, ces outils étaient accessibles pour faciliter les contributions et l'implication de toutes et tous.

METTRE À DISPOSITION LA CONNAISSANCE ET L'ENRICHIR AU FUR ET À MESURE

Le document-socle

Le document-socle est l'une des pièces fondatrices en début de débat. Il a pour objectif d'assurer aux citoyens une connaissance de base, fiable, neutre, contextualisée et pédagogique, qui problématise les termes du débat, donne à voir d'où l'on part et pose le champ des possibles. Il invite aux échanges en fournissant les éléments indispensables pour une bonne participation des habitants de l'agglomération.

Le document-socle a été réalisé par Nantes Métropole à partir de données exploitées et traduites pour être rendues accessibles à tous. Cet exercice de compilation et de rédaction pour tenter d'apporter les informations utiles sur la longévité et le vieillissement est une première à l'échelle de la métropole nantaise. Ce document donnait à voir, les enjeux de la longévité et les leviers de l'action publique, pour inviter les citoyens et acteurs du territoire à participer.

—
Réalisé en
partenariat
avec L'AURAN
et MOSWO

En chiffres

Le document-socle a fait l'objet d'une diffusion large à 1350 exemplaires et d'une mise en ligne. Par ailleurs, son contenu a nourri les rubriques de l'espace numérique dédié au Grand Débat. Ce support textuel a été adapté sous forme de cinq vidéos de présentation, de deux minutes chacune, diffusées sur le site et sur les réseaux sociaux.

Un espace numérique dédié et les réseaux sociaux

Pour faciliter la participation et les contributions du plus grand nombre, un espace numérique dédié au Grand Débat « Longévité, ouvrons les possibles » a été ouvert sur la plateforme de dialogue citoyen en cours d'expérimentation, nécessitant quelques ajustements chemin faisant. À la différence des deux autres débats, il n'y avait pas de site internet dédié. Le choix a été fait de s'intégrer au tout nouvel outil de dialogue citoyen de la collectivité, rassemblant l'ensemble des projets dialogués sur le territoire, en tant que démarche phare. Sur le lien : <http://metropole.nantes.fr/grand-debat>, les citoyens ont pu explorer le document-socle, s'informer sur le récit du Grand Débat au travers des articles publiés, participer aux événements, découvrir les règles du débat et comprendre les différents modes de contribution et de participation au Grand Débat :

- individuellement, en déposant une contribution dans l'espace dédié, soit en exprimant une idée en quelques lignes, soit en partageant une découverte « vue ailleurs ». Ces contributions individuelles ont répondu à l'une des quatre questions du Grand Débat. Il a été rendu possible d'enrichir les contributions d'autres participants, pour continuer à débattre.

Un dispositif de contribution individuelle sous forme papier était également prévu lors du Festival Citoyen : les contributions citoyennes rédigées à l'occasion ont été publiées en temps réel sur le site internet.

- individuellement ou collectivement, en rejoignant l'une des sept communautés de citoyens avec appel à volontariat en ligne ou par téléphone.
- collectivement en rédigeant un cahier d'acteurs pour témoigner et proposer une vision, une expertise, une innovation collective (format unique pour préserver l'équité entre les contributeurs, quatre pages avec possibilité de joindre photos, dessins et graphiques).
- individuellement durant le Festival Citoyen en s'inscrivant et participant aux temps forts.

L'espace numérique a été pensé de ce fait pour être un espace de convergence, de traçabilité et de transparence au fur et à mesure de toutes les contributions produites et sous toutes les formes (vidéo, cahier d'acteurs, mail, photo, etc.). Les contributions individuelles ont toutes été lues par l'équipe projet afin de s'assurer qu'elles s'inscrivaient bien dans le respect de la charte du Grand Débat (en annexe B), aucune n'a eu besoin d'être modérée. Les cahiers d'acteurs ont aussi fait l'objet d'une lecture attentive avant leur mise en ligne.

Un site internet spécifique a été ouvert en amont du Festival Citoyen. Il a permis de mettre l'accent sur la programmation du festival dans un format dédié : calendrier, mise en avant des intervenants, inscription aux temps forts.

En chiffres

L'espace numérique dédié, du Grand Débat et l'espace festival, ont globalement rempli leurs objectifs de pédagogie, de suivi des activités liées au dispositif et de prises de paroles des citoyens et des acteurs via les contributions individuelles et cahiers d'acteurs.

- 14 926 visites,
- 12 799 visiteurs,
- 83 069 pages vues,
- Les 5 pages les plus vues sont : le mode d'emploi du Grand Débat, l'onglet de présentation et dépôt des cahiers d'acteurs, les 4 questions du Grand Débat Longévité, l'espace de participation au Festival Citoyen, les événements du Grand Débat Longévité.

MOBILISER LA DIVERSITÉ DES POINTS DE VUE

01

P. 08 à 35

Les cahiers d'acteurs

Le cahier d'acteurs est le mode de participation spécialement conçu pour les collectifs : entreprises, associations, organismes publics, parapublics ou privés, collectivités territoriales, syndicats professionnels, mais aussi familles, voisins, amis, écoles, conseils de quartiers, conseils des sages, des jeunes ou encore conseil économique et social... Ce moyen d'expression permet un exposé argumenté consistant en des prises de position, des expertises, des retours d'expériences, des préconisations sur une (ou plusieurs) des quatre questions du Grand Débat. Seul un cahier d'acteurs a été refusé car il ne respectait pas les règles (pas de publicité, promotion personnelle, etc.)

Emprunté aux consultations de la CNDP (Commission nationale du débat public), le cahier d'acteurs propose un format unique (4 pages A4 quadrichromie – 10 000 caractères – avec la possibilité d'y adjoindre des photos, des dessins et des graphiques) qui vise à une équité des contributions quels que soient les moyens (humains, financiers, niveaux d'expertise) des contributeurs. L'ensemble des cahiers d'acteurs a été publié sur le site du Grand Débat au fur et à mesure et par ordre d'arrivée, après lecture et visa de l'équipe projet. Elle n'en jugeait pas la pertinence, mais le respect des règles (pas de publicité, de promotion personnelle, etc.) et la conformité au format. Voir la liste des cahiers d'acteurs en Annexe D.

En chiffres**91 cahiers d'acteurs**

Répartition des cahiers d'acteurs par axes : Projet de vie (28) / Chez soi et près de chez soi (31) / Avec les autres (44) / Imaginaire (24). Certains cahiers d'acteurs apparaissent dans plusieurs axes, ce qui explique les chiffres de cette répartition.

Parmi ces collectifs, le débat a touché une grande diversité d'acteurs : 34 % des cahiers d'acteurs ont été rédigés par des associations (dont 27 % d'associations issues de l'ESS), 17 % d'institutions, 16 % par de structures du champ (EHPAD, résidences autonomie ...), 10 % par des communes ou des conseils consultatifs associés, 16 % par d'entreprises, 3 % par le milieu académique, 3 % par des organisations syndicales, partis politiques etc., et enfin 1 % de citoyens organisés en collectifs.

Les contributions numériques individuelles

À la différence des débats « Nantes, la Loire et nous » et la « Transition Énergétique, c'est nous », il n'y avait pas de site Internet spécifique. Par contre, un espace numérique dédié au Grand Débat « Longévité, ouvrons les possibles » a été ouvert sur la plateforme de dialogue citoyen ; un espace de prise de contributions où les citoyens ont pu spontanément établir des discussions entre eux et visibles de tous, notamment grâce à la possibilité « d'enrichir » une contribution individuelle déposée. Les contributions individuelles ont toutes été lues par l'équipe projet afin de s'assurer qu'elles s'inscrivaient dans le respect de la charte du Grand Débat (en annexe B), bien qu'aucune n'ait eu besoin d'être modérée.

En chiffres**180 contributions individuelles et commentaires d'enrichissement**

Répartition des contributions par axe :

Projet de vie (73) / Chez soi et près de chez soi (41) / Avec les autres (67) / Imaginaire (24)

Dynamique démocratique en chiffres

Globalement, les objectifs du Grand Débat « Longévité, ouvrons les possibles » sont atteints (montée en compétences, diversité des participants, renouvellement de points de vue). Pendant ces cent trente-six jours d'activités (cinq mois), ce sont plus de **23 000 personnes** qui ont participé, avec une implication plus particulière pour **8 000** d'entre elles.

En plus des productions diverses des sept communautés de citoyens, ce sont au total plus de **400 contributions** qui ont été déposées sur le site Internet, dont 91 cahiers d'acteurs.

213 organisations différentes ont ainsi participé au débat, selon diverses modalités de participation.

Enfin, la volonté de ce nouveau Grand Débat a été d'irriguer en proximité l'ensemble des communes et des quartiers nantais. Il y a eu une forte participation - 580 participants - pour débattre de la longévité dans les communes de la Métropole ; **76 événements** en lien avec le Grand Débat « Longévité, ouvrons les possibles » organisés et rassemblant près de 1 600 personnes, ou encore le Festival Citoyen comptabilisant 3 500 visites sur 3 jours 1/2.

Méthodologie pour une typologie de l'implication citoyenne

Pour mieux rendre compte des chiffres de la participation, la typologie du débat « La Transition Énergétique, c'est nous » a été reprise et adaptée :

Est considéré comme « participant » :

- participant en présentiel : toute personne ayant été présente physiquement dans l'un des dispositifs proposés dans le cadre du débat.
- participant numérique : toute personne ayant participé par le biais des outils numériques proposés par le débat, que ce soit par une contribution individuelle postée sur le site internet, par une visite (visiteur unique) sur ce même site, par un suivi du Grand Débat sur les réseaux sociaux (Twitter, Facebook, Instagram), ou par le visionnage d'une vidéo du Grand Débat (YouTube).

Est considéré comme « contributeur » :

Toute personne ayant participé de manière particulièrement active en présentant ou rédigeant une contribution en individuel ou en collectif (cahiers d'acteurs) ou en agissant concrètement à son échelle pour parler de la Longévité grâce au Grand Débat (participants aux 7 communautés).

Est considéré comme « impliqué contributeur » :

- tout contributeur,
- tout participant en présentiel.

Est considéré comme « contribution » :

Toute contribution individuelle ou collective postée sur le site du Grand Débat (contributions individuelles et commentaires associés, cahiers d'acteurs).

10 chiffres à retenir

01

P. 08 à 35



DEUX INNOVATIONS DÉMOCRATIQUES :

DÉBAT DE « L'IMAGINAIRE » ET PROXIMITÉ

À l'issue des travaux de co-construction avec les élus et de concertation avec les acteurs du territoire, la vision partagée était de faire de la longévité un sujet pour tous.

Le processus de longévité pose des défis différents selon les échelles de décisions et d'actions. Pour relever les défis de ce territoire et créer un avenir différent, adapté et continuer à mieux faire société, deux intentions étaient à réaliser : engager une nouvelle transition à dimension sociétale et intime afin de renouveler l'imaginaire associé à la longévité en favorisant une réflexion décalée grâce aux médias culturels comme l'art, le cinéma, le théâtre ... Aussi, les moyens ont été donnés à la collectivité pour construire un débat de « l'imaginaire » du sensible avec une ingénierie de la participation spécifique, et pour renouveler la relation aux citoyens et aux acteurs du territoire (débat de proximité) grâce à différents outils et le déploiement d'une offre spécifique à destination des communes.

Un débat avec sept communautés

Pour alimenter le Grand Débat, des communautés citoyennes ont été proposées pour impliquer les citoyens dans le débat avec des méthodes innovantes et créatives. Une attention particulière a été portée au renouvellement des imaginaires de la longévité.

Le choix a été fait de laisser une large part à la prospective et à la réinvention d'un imaginaire collectif de la longévité. Pour ce faire, une ingénierie de la participation dédiée à la mise en action a été créée. Sept communautés de citoyens ont ainsi vu le jour pour réfléchir collectivement à d'autres façons d'envisager la vieillesse et d'innover autour de la longévité : enrichir un référentiel de critères pour définir un quartier adapté aux seniors, co-construire un espace dédié aux aides techniques, inventer un nouvel imaginaire collectif grâce à la culture, ou encore découvrir des solutions méconnues ou décalées aux enjeux du vieillissement comme l'humusation et voir si celles-ci peuvent être inspirantes pour le territoire.

Au total, ce sont 350 citoyens qui se sont investis dans l'une des sept communautés du Grand Débat. Ces participants particulièrement impliqués ont été recrutés, du 15 janvier au 4 mai, par le biais du site Internet du débat en répondant de manière volontaire à un questionnaire. Le recrutement de ces communautés de citoyens a été géré par l'équipe projet et l'animation par six prestataires mandatés par Nantes Métropole au service du Grand Débat, chacun expert d'une forme d'ingénierie de la participation. Les communautés se sont engagées à restituer leur réflexion lors du Festival Citoyen du 16 au 19 mai 2019.

Retrouvez sur le site dialoguecitoyen.metropole.nantes.fr, les livrables de chaque communauté



LES OBSERVATEURS



LES CINÉPHILES



LES ARPENTEURS



LES ÉCRIVAINS



LES HISTORIENS DE L'ART



LES CRÉATEURS



LES VEILLEURS



Les Observateurs/déambulation et évaluation de l'espace public

01

P. 08 à 35

Une métropole de la longévité induit une augmentation du nombre de seniors dans l'espace public. L'aménager pour qu'il reste le plus praticable possible pour les personnes vieillissantes et à fortiori lorsqu'elles expérimentent le grand âge devient une nécessité. Partant de ce constat et au cours d'une déambulation sur des sites choisis par les communes participantes, la communauté des Observateurs a cheminé pour répondre à plusieurs questions : quelles sont les caractéristiques d'un quartier du « bien-vieillir » ? Quels sont les lieux, mobiliers, aménagements urbains que je fréquente et pourquoi ? Quelles pourraient être les solutions pour la sécurité de mes cheminements urbains ?

Ce sont les questions auxquelles ont répondu les Observateurs en mettant à l'épreuve du terrain leur expertise d'usage pour tester et enrichir un référentiel de critères de ce que pourrait être un quartier adapté aux attentes et besoins des seniors. En groupe, ils ont sillonné ce quartier et exprimé leurs niveaux de sécurité ressentis. Que ce soit en terme de mobilier et d'aménagements urbains ou encore de services et commerces de proximité, chaque participant a contribué à constituer une expertise locale sur le sujet et qualifier son quartier, sa commune...

Ainsi, 8 communes ont souhaité soumettre des sites de leur territoire à l'expertise de leurs citoyens afin de connaître les atouts et les manques qui permettraient de sécuriser le cheminement du piéton âgé au sein de la rue, du quartier, de la commune.

—
Réalisé en
partenariat-ingénierie
avec L'AURAN

En chiffres

- Nombre de participants : 90
- Nombre de communes impliquées : 8 (Les Sorinières, La Chapelle-sur-Erdre, Vertou, Nantes, Orvault, Rezé, Saint-Herblain, Couëron)



Les Arpenteurs/balades urbaines et apprenantes

La transition démographique nous engage aujourd'hui à réfléchir la ville que nous habiterons demain. La communauté des arpenteurs a proposé des expéditions urbaines pour répondre à plusieurs questions : comment penser la ville pour tous ? Comment conjuguer le vivre-ensemble et le respect de l'intimité de chacun ? Comment faire des villes, des quartiers plus collaboratifs, inter-générationnels ?

Ainsi, les Arpenteurs ont permis à 100 personnes de décrypter les enjeux des nouveaux dispositifs de projets urbains liés à la question du vieillissement démographique en participant à deux expéditions urbaines sur différents sites de la ville de Nantes. En groupe, ils ont sillonné des projets urbains hybrides pour découvrir et comprendre comment les enjeux de la longévité s'incarnent dans ces nouvelles façons de fabriquer la ville.

Au cours des parcours proposés, des architectes, des urbanistes et autres intervenants autour de ces projets, étaient invités à partager leurs expériences et leurs connaissances avec les citoyens présents.

Réalisé en
partenariat-ingénierie
avec
Association L'ARDEPA

Ainsi, les Arpenteurs se sont donnés rendez-vous à l'école d'architecture de Nantes (ENSA) puis sont allés à la découverte de programmes pensés à travers la diversité des publics et des usages : parmi eux, le site de l'ancienne prison et le site des Marsauderies à Nantes.

En chiffres

- Nombre de participants : 100
- Nombre de jours d'implication : 2 matinées
- Nombre de projets visités : 4



Les Historiens de l'art / analyse de la prise en compte du vieillissement par l'art

Afin de réussir à construire une société de la longévité, une analyse des représentations associées à la vieillesse était essentielle. Les œuvres sont les témoins de l'époque où elles ont été réalisées, et de la culture spécifique qui les a fait naître. Aussi, la communauté des Historiens de l'art a contribué à renouveler l'imaginaire collectif de la longévité en analysant la façon dont l'art s'est saisi des questions du temps qui passe et de ses effets sur l'homme et la nature à travers les âges.

Accompagnée d'une historienne de l'art, une vingtaine de citoyen a appréhendé le thème du cycle de la nature, de son renouvellement, ainsi que les représentations du bain de jouvence fréquentes à la Renaissance. Ces œuvres ont ensuite été mises en relation avec d'autres plus contemporaines sur le rêve d'immortalité dans nos sociétés techno-scientifiques. En se réunissant durant 5 soirées, les participants ont échangé, dialogué, partagé, grâce à un inventaire d'une centaine d'œuvres puisée dans l'histoire de l'art occidental, Musée des arts de Nantes ou encore de l'espace public. Toutes les œuvres ont été longuement commentées, suscitant des associations variées (chanson, émotion, texte, livre ...) et offrant des métaphores pour toute une gamme de sentiments face à la vieillesse.

Ainsi, les Historiens de l'art n'ont pas hésité à transcender les époques en proposant des rapprochements inattendus. Ils ont ensuite mis en scène leur découverte artistique, leurs réflexions, sur le thème de la longévité.

En chiffres

- Nombre de participants : 18
- Nombre de jours d'implication : 5 soirées

01

P. 08 à 35

—
Réalisé en
partenariat-ingénierie
avec
Association Artaban
— Louise Robin,
historienne de l'art



Les Cinéphiles / mise en scène du vieux dans le 7^{ème} art

Les représentations de la vieillesse naissent aussi dans la production d'images, dans la manière dont le cinéma incarne la personne âgée dans les films (les traits, les prises de vues, les discours, les mises en scène, les caractéristiques spécifiques à cette classe d'âge...). La communauté des Cinéphiles propose d'observer la façon dont le 7^{ème} art met en scène la figure du « vieux » en s'interrogeant sur les images, les clichés, les regards que le cinéma pose sur ce troisième temps de la vie.

Ce sont les questions auxquelles ont répondu les cinéphiles, qui ont permis à une vingtaine de personnes de décrypter et de se réapproprier l'imaginaire collectif de la longévité. Au cours de 3 séances collectives, les Cinéphiles ont partagé, échangé et porté un regard inspiré sur la représentation de la vieillesse au cinéma. Grâce à une programmation de 5 films allant de *Louise en Hiver* à *La vieille dame indigne* en passant par *Nebraska* dans les 7 cinémas associatifs de la Métropole, le groupe a eu autant de point de départ pour analyser les images que le cinéma nous renvoie du temps qui passe et des personnes âgées.

Ainsi, au cours du Festival Citoyen la communauté a proposé un échange autour de différentes thématiques : la mémoire, le corps, la solitude, le rapport aux autres, les souvenirs, et la transmission.

—
Réalisé en
partenariat-ingénierie
avec
Le Cinématographe

En chiffres

- Nombre de participants : 16
- Nombre de jours d'implication : 3 temps collectifs
- Nombre de projections : 16, pour 500 spectateurs
- Titres des films : *Louise en Hiver* (2017), *La Vieille dame indigne* (1965), *Mischka* (2002), *Nebraska* (2013), *6 Portraits XL : Jacquotte & Daniel* (2018)
- Nombre de cinémas mobilisés : 7, Saint Herblain (Lutétia), Bouguenais (Le Beaulieu), Nantes (Bonne Garde), Nantes (Cinématographe), Rezé (Saint Paul), Vertou (Ciné-Vaillant), La Montagne (Le montagnard)



Les Écrivains / réinvention collective de l'imaginaire de la vieillesse

La vieillesse est une construction. Elle se construit sur une réalité à la fois biologique, démographique, politique, économique mais elle se construit aussi dans un imaginaire, des représentations. Chaque société possède son imaginaire du vieillissement plus ou moins positif. En France, vieillissement est souvent synonyme d'angoisse, de refus, de déni voire même de déclin. La communauté des écrivains, en partenariat avec le théâtre La Ruche, a mis au goût du jour ces représentations obsolètes.

Au cours d'une soirée théâtrale, les Écrivains ont questionné un faux-auteur sur son supposé ouvrage. Ils ont construit au fil de l'eau le scénario d'un livre imaginaire sur la longévité qui traite des différentes problématiques liées au vieillissement comme l'informatique, les liens intergénérationnels ou encore le regard négatif souvent porté sur les plus âgés. Improvisation, quiproquo et humour ont permis à cette communauté de faire émerger leur manière de se représenter les seniors et leurs modes de vie dans une société qui prône l'activité et le jeunisme.

Ainsi, la communauté des Écrivains, a cherché à renouveler collectivement les représentations de l'avancée en âge qui traversent la littérature. Les échanges se sont concrétisés dans l'écriture de quelques chapitres et de la quatrième de couverture d'un « vrai-faux » livre imaginaire sur la longévité : « SAKADO ». Une seconde soirée a été proposée à ces auteurs d'un soir afin de valider collectivement le contenu de leur livre rendu public au moment du Festival Citoyen.

En chiffres

- Nombre de participants : 28
- Nombre de jours d'implication : 2 soirées

01

P. 08 à 35

—
Réalisé en
partenariat-ingénierie
avec Le théâtre
la Ruche



Les Créateurs / réflexion autour de la création d'un espace dédié aux aides techniques

La question des lieux et espaces de vie des personnes vieillissantes est un des enjeux au cœur de la notion de longévité que peuvent accompagner les villes et les métropoles. Près de 90% des français souhaitent vieillir « chez eux ». Or, selon un sondage Viavoice de 2018, seuls 15% des enquêtés indiquent avoir aménagé leur logement pour l'adapter aux besoins liés à l'âge. Partant de ce constat et de leur vécu, la communauté des Créateurs a construit sa réflexion autour de deux questions centrales : quelles sont les conditions pour vieillir dans notre habitat ? Quel lieu ressource inventé pour être accompagné dans l'adaptation de son habitat à ces besoins ?

Ce sont ces questions qui ont orienté la communauté des Créateurs au cours de leur cinq demi-journées de réflexion. Les participants avaient pour objectif de dessiner les contours d'un showroom dédié aux aides techniques favorisant le maintien à domicile des personnes âgées. Guidés par une ergothérapeute et un designer, les citoyens et professionnels du secteur ont pu croiser leur regards et leurs idées. Dans chaque pièce du domicile, les contraintes du quotidien ont été listées : baisse de la vue, mobilité réduite, etc ... afin que ce lieu s'adresse avant tout aux particuliers à la recherche de solutions.

Ainsi, les Créateurs se sont donné rendez-vous dans les futurs locaux de ce showroom à Nantes, et ont imaginé collectivement un espace qui leur permet de se projeter dans un futur à leur domicile.

—
Réalisé en
partenariat-ingénierie
avec Les Bolders

En chiffres

- Nombre de participants : 14
- Nombre de jours d'implication : 5 demi-journées



Les Veilleurs / mise à débat de solutions décalées ou méconnues

01

P. 08 à 35

La longévité est un défi qui appelle à de nouvelles réponses. Ici et ailleurs, des solutions s'inventent, de nouveaux possibles émergent et méritent qu'on les regarde de plus près afin de voir si elles peuvent être inspirantes pour le territoire.

Les Veilleurs ont alors croisé leur regard face à des réponses méconnues et parfois surprenantes aux enjeux du vieillissement développées ou étudiées à travers le monde. En s'appuyant sur une base documentaire, des groupes de deux à six citoyens ont pu lire, réfléchir et échanger pour mieux saisir les contours d'un des 17 sujets et élaborer un point de vue collectif, qu'ils ont traduit sous la forme d'un poster inspirant.

Ainsi, 8 communes de la Métropole ont accueilli un atelier de la Communauté des Veilleurs

• **En soi, La longévité comme un projet de vie : quel choix pour chacune et chacun ?** (Nantes et Mauves sur Loire)

Les coopératives funéraires

L'humusation

Les rites funéraires laïcs

Les parcs thérapeutiques

Les jeux olympiques seniors

Les aidants sexuels

• **Chez soi, près de chez soi : comment inventer un chez soi qui avance avec soi ?** (Orvault, Vertou, Saint Léger-les-Vignes)

La télé-présence

Les robots de compagnie

Les maisons de retraites communautaires

Les béguinages

Les colocations intergénérationnelles

Les villages seniors

• **Avec les autres, une longévité inclusive, égalitaire et citoyenne : à quelles conditions ?**

(Sautron, Carquefou, Indre)

Les supermarchés seniors

Les systèmes d'échanges

Le mécénat de compétences

Les grands-parents certifiés

Le service civique senior

Retrouvez l'ensemble des posters sur : <https://dialoguecitoyen.metropole.nantes.fr/> > sélectionner le projet « Grand Débat Longévité – ouvrons les possibles » > Le Festival > La restitution des veilleurs.

En chiffres

- Nombre de participants : 120
- Nombre de communes accueillantes : 8 (Nantes, Vertou, Saint-Léger-les-Vignes, Orvault, Sautron, Carquefou, Indre, Mauves-sur-Loire)
- Nombre de jours d'implication : 1 demi-journée par atelier
- Nombre de posters produits : 37

Un débat de proximité

Pour ce troisième Grand Débat, l'accent a été mis sur la répartition de l'offre de participation sur le territoire. Trois offres étaient proposées aux communes : les Veilleurs, les Observateurs et la diffusion de 5 films dans 7 des cinémas associatifs de la métropole. Grâce à cette offre de proximité, toutes les communes ont élargi au débat par la mise en place d'initiatives propres, par l'organisation d'une réunion publique dédiée ou encore en se faisant relai d'informations et de mobilisation.

Les communes au rendez-vous

Tout au long de la démarche, il était possible pour les acteurs locaux de solliciter un soutien de l'équipe-projet du Grand Débat pour leur initiative/événement locaux en lien avec la longévité. Cette sollicitation permettait la mise à l'agenda de l'évènement sur le site du Grand Débat, et si la configuration était adéquate, la présence d'un membre de l'équipe projet pour présenter le débat et l'offre de participation. Les évènements mis à l'agenda revêtaient un caractère de médiation, de transmission de connaissance ou de mise en débat sur des sujets en rapport avec la longévité.

En chiffres

- Nombre d'initiatives à l'agenda : 76
- Nombre de communes ayant réalisé un évènement : 17
- Nombre de citoyens participants : 1 563

Le web au service du « aller-vers »

Les **réseaux sociaux** ont également contribué au bon déroulement de ces cinq mois de discussions et d'actions. À la différence des deux précédents débats, le Grand Débat « Longévité, ouvrons les possibles » ne disposait pas de réseaux sociaux propres. La campagne s'est donc articulée autour de plusieurs temps forts : le lancement du Grand Débat (janvier 2019), la mobilisation citoyenne autour des communautés et des contributions individuelles et collectives (mi-janvier à fin-mai 2019), le Festival Citoyen (en amont, pendant et en aval), et enfin la publication du rapport final.

En effet, l'une des particularités du débat « Longévité, ouvrons les possibles » s'est incarnée dans les choix éditoriaux et le ton utilisé sur les outils numériques. La ligne et la signature éditoriales étaient basées sur un champ lexical positif du vieillissement et de la longévité, renforçant ainsi la proximité avec les habitants, en donnant à voir avec des statuts compréhensibles par tous, en insistant sur la dimension sociétale, sensible et prospective du sujet. Ces outils numériques se sont montrés pertinents pour appuyer cette tonalité et ainsi soutenir une démarche de dialogue citoyen.

Réalisé en
partenariat-ingénierie
avec Intuiti

UN FESTIVAL CITOYEN COMME POINT D'ORGUE DU GRAND DÉBAT

Le Festival Citoyen a été une modalité inédite de participation pour compléter la palette de possibilités à destination des citoyens. Une offre qui a joué la carte de la convivialité d'une approche sociétale, sensible et créative et permis d'ouvrir un espace de dialogue nouveau à l'échelle de la Métropole.

L'objectif était double : à la fois innover avec une offre citoyenne pour augmenter la capacité d'agir sur un sujet difficile en proposant un format qui permettait de s'emparer du débat, d'oser prendre la parole personnelle ou collective et se projeter dans des actions, des solutions. Mais également l'accès à tous grâce à une variété de formats afin de mettre à disposition des citoyens une palette d'expertises, d'expériences, de controverses pour favoriser une montée en compétence de chacun à mieux penser sa longévité sur le territoire, dans une ambiance d'écoute, joyeuse et créative pour faire le contrepoint d'un sujet trop souvent traité sous des angles angoissants.

Le festival a rassemblé **3 500 visiteurs** au cours de ces trois jours et demi dont le noyau dur s'est constitué de **750 citoyens** et jeunes professionnels, plutôt du champ médico-social. Il a réuni 70 intervenants dont 16 acteurs associatifs et économiques locaux qui ont pu présenter leur projet pour le territoire mais également 16 experts et penseurs nationaux de la longévité, des pionniers aux nouvelles générations.

Les différentes approches du festival ont permis de mesurer l'écueil de l'approche médiatique qui enferme la problématique du vieillissement sur la dépendance, le coût et la charge sociale de la vieillesse ; alors que le festival a démontré l'appétence des citoyens et des acteurs à se saisir des enjeux d'une nouvelle manière, à déplacer le sujet : comment organiser une société qui a gagné 30 ans de vie ? Des défis à relever : les enjeux d'égalité entre les hommes et les femmes ; les nouvelles coopérations intergénérationnelles ; une nécessité de connecter les différentes politiques publiques...

En chiffres

- Un temps fort : du 16 au 19 mai 2019
- Rendez-vous : 40
- Intervenants : 70
- Nombre de visites : 3 500

01

P. 08 à 35

—
Programmation et ingénierie du Festival réalisées en partenariat avec Gleech (voir programmation en annexe C)

—
Retrouvez les actes du Festival Citoyen dans la partie 2 (Analyse des contributions) réalisés en partenariat avec l'Oeil à la Page

PARTIE 01

Le fil du débat



1 – 15 janvier 2019 : lancement du Grand Débat « Longévité, ouvrons les possibles ».



2 – Une invitation à contribuer



3 – Qui a mobilisé plus de 23 000 participants et impliqué 7 500 contributeurs.



4 – 76 événements à l'agenda rassemblant plus de 1 600 personnes.

Les communes s'impliquent



1 – Trois réunions publiques ont été organisées à l'initiative des communes. Le 1^{er} février, réunion commune Orvault, la Chapelle-sur-Erdre et Sautron.



2 – Le 6 février, Saint-Aignan-Grandlieu.



3 – Le 8 mars, réunion commune Couëron, Saint-Herblain et Indre.



4 – toutes les communes impliquées pour construire une société de la longévité.

Les 7 Communautés
du Grand Débat
>>



1 – Les Historiens de l'art ont retracé l'imaginaire du vieillissement à partir d'une sélection d'oeuvre.



2 – Les Créateurs ont participé aux réflexions autour d'un nouvel espace métropolitain dédié aux aides techniques.



3 – Les Veilleurs : 120 citoyens se sont réunis dans 8 communes. 17 sujets d'avenir ont été explorés.



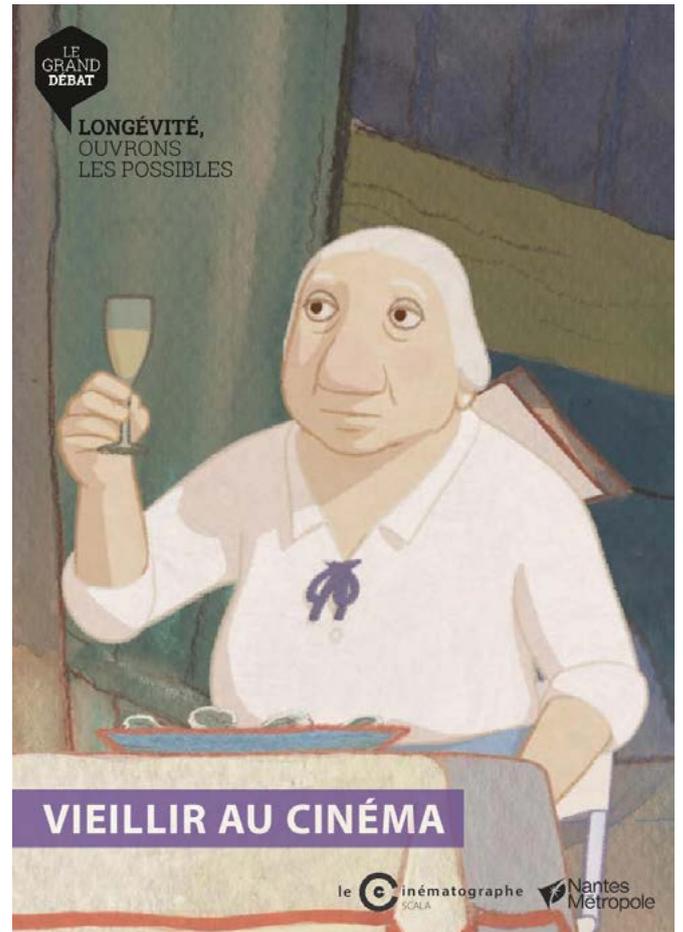
4 – Les Arpenteurs : près de 100 participants ont participé à 2 expéditions urbaines.



5 – Les Observateurs : 90 personnes impliquées dans les 8 communes participantes.



6 – Les Cinéphiles : 550 citoyens ont assisté aux 16 projections proposées sur le thème de la vieillesse dans les cinémas associatifs de la Métropole.



7 – Les Écrivains ont participé à la rédaction d'un livre inédit "Sakado".

Le festival citoyen longévité »



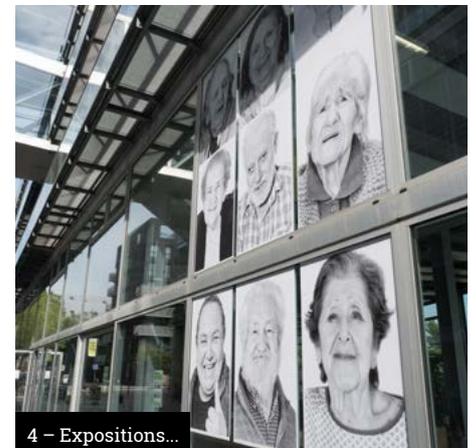
1 – Au programme : 3 jours et demi d'évènements



2 – Plus de 70 intervenants et 40 rendez-vous.



3 – Conférences, causeries...



4 – Expositions...



5 – Pitches inspirants et rencontres avec des acteurs du territoire.



6 – A la découverte des restitutions des communautés du Grand Débat : ici les posters des Veilleurs.



7 – A la découverte des restitutions des communautés du Grand Débat : présentation du showroom d'aides techniques.



8 – La conférence spectacle des Historiens de l'art.



9 – Ou encore la présentation du livre "Sakado" de la communauté des Écrivains.



10 – Et la possibilité de contribuer jusqu'au 31 mai !

Les temps forts

>>



1 – Ouverture du Festival avec le Tribunal des Générations Futures avec Usbek & Rica.



2 – 2 tables rondes au programme : "Vivre vieux demain ?"



3 – Et "Veillir et prendre soin. Oui, mais comment ?" avec une interprétation de Roméo et Juliette revisitée.



4 – Un concert ...



5 – ... et un bal pour clore ces 3 jours festifs !



Nantes
Métropole

LE
GRAND
DÉBAT

LONGÉVITÉ,
OUVRONS
LES POSSIBLES

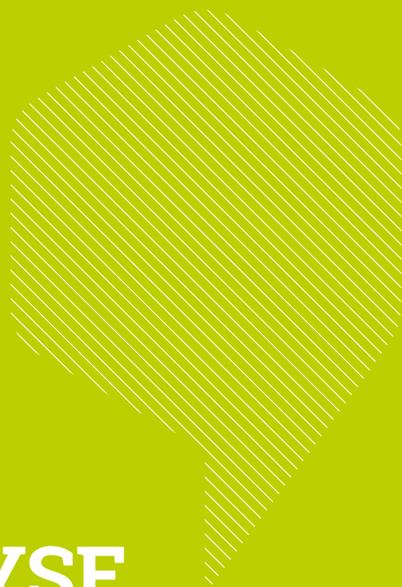
Je donne mes idées
metropole.nantes.fr/

Je donne mes idées
metro

Je donne mes idées
metropole.nan



PARTIE
02



—
**ANALYSE
DES CONTRIBUTIONS
CITOYENNES**
—

INTRODUCTION

Le lancement du Grand Débat « Longévité, ouvrons les possibles » était fondé sur plusieurs constats de la métropole nantaise : un défi démographique majeur, fruit de la combinaison de multiples facteurs, le pouvoir d'agir des villes et des métropoles, une variété de leviers à saisir localement (être acteur de son projet de vie, de la transition des modes d'habiter à la bienveillance de l'environnement proche, une société inclusive, citoyenne et égalitaire, réinventer collectivement l'imaginaire de la vieillesse), un sujet quotidien et un sujet de société au plus près des citoyens. Il s'agissait à travers le débat d'idées de donner vie à une parole collective et à la capacité de choix des personnes trop souvent affaiblies par la captation de ce sujet par les mondes professionnels et économiques.

En amont du Grand Débat, une phase de saisine a été organisée auprès de lieux d'expertises locales et citoyennes déjà constituées sur le territoire, afin de mieux contextualiser les enjeux du vieillissement sur la métropole nantaise. Gilles Berrut, professeur des universités en gérontologie, praticien hospitalier au CHU de Nantes et fondateur du Gérontopole Autonomie Longévité des Pays de la Loire, auteur de « Les papys qui font boom », insiste sur les changements sociétaux nécessaires afin de penser le vieillissement de manières différentes : « Il ne s'agit pas de penser une société sans travail et sans production, mais de concevoir collectivement notre appartenance à la société à travers différents prismes, le travail n'étant que l'un deux (...). Il faut dès à présent penser beaucoup plus large car appartenir à une société pour la simple raison que l'on y vit, et non plus pour nos seules performances au travail, chamboule nombre de nos repères personnels et collectifs »

Après cinq mois d'un débat qui a progressivement constitué une parole collective à travers des témoignages singuliers, ce rapport rend compte de la dynamique citoyenne mobilisée dans le cadre de ce débat, et des propositions qui en découlent.

Une dynamique et des propositions qui tentent aussi de répondre à cette question : la longévité est un processus individuel et citoyen. L'expérience du vieillissement est peu discutée par et entre les citoyens mais elle est mise en mouvement par des expérimentations, des évolutions dans les pratiques de vie qui tendent à s'inscrire dans des dynamiques collectives. Comment l'action publique peut-elle faire évoluer ses missions et ses modes d'intervention afin d'accompagner un tel processus ?

Pourquoi ce débat sur la longévité ?

Le vieillissement de la population est l'un des défis démographiques majeurs du XXI^{ème} siècle pour les pays occidentaux. Le vieillissement de la population comme dynamique de transition démographique, est le fruit de plusieurs facteurs : l'allongement de l'espérance de vie, la baisse de la natalité, les migrations résidentielles, le nombre de personnes âgées par rapport à la population totale, avec pour la France, l'arrivée à l'âge de la retraite de la génération du « baby-boom » (naissance d'après-guerre entre 1946 et 1973). L'année 2015 est considérée comme une année de rupture en France, car les plus de 60 ans sont devenus plus nombreux que les moins de 20 ans.

Ce phénomène de vieillissement de la population est largement documenté depuis de nombreuses années. L'État, les Conseils départementaux, les communes soutiennent des politiques publiques et dispositifs dédiés auxquels participe également le tissu associatif et économique. Pour autant, cette transition démographique au regard de son ampleur et de sa pérennité interpelle plus largement la société dans son rapport à ce nouveau temps de vie « après le travail » - long de 20 à 30 ans – et inédit : « la durée de vie moyenne en France a plus que triplé en deux siècles et demi, passant de 25 ans en 1740 à plus de 80 ans aujourd'hui »⁰¹. Si les mondes professionnels et économiques (médical, social, silver économie, etc.) ont joué un rôle important et utile dans l'organisation de solutions en réponse aux besoins des plus fragiles, le débat public et citoyen a peu investi ces questions, au risque d'affaiblir le partage collectif des enjeux de mutation à l'œuvre, et ce faisant, de réduire les capacités de choix des personnes.

Afin de relever collectivement les défis posés par la transition démographique, Nantes Métropole propose l'organisation d'un troisième Grand Débat métropolitain qui associe les parties-prenantes, les citoyens et les acteurs à l'échelle des 24 communes.

Extrait du document socle du Grand Débat « Longévité, ouvrons les possibles », Janvier 2019

⁰¹ Institut National d'études démographiques (INED), « La durée de vie en France, Les mémos de la démo, Janvier 2018.

Préambule méthodologique

Qu'est-ce que le Grand Débat a exprimé sur la longévité ?

C'est ce à quoi cette deuxième partie ambitionne de répondre. Pour ce faire, une méthodologie rigoureuse a été adoptée par l'équipe projet de Nantes Métropole. Elle a consisté à réaliser une lecture active, croisée et analytique, de l'ensemble des productions émises durant le temps du débat, et publiées sur le site internet, à savoir : les 180 contributions et commentaires individuels, les 91 cahiers d'acteurs, les productions des 7 communautés, la programmation du Festival Citoyen.

Le travail de lecture a été réalisé pour répondre aux quatre axes du Grand Débat tels que formulés dans le mandat de débat du Grand Débat :

Question 1: En soi, la longévité comme un projet de vie : quels choix pour chacune et chacun ?

Question 2: Chez soi et près de chez soi, comment inventer un « chez-soi » qui avance avec soi ?

Question 3: Avec les autres, une longévité inclusive, égalitaire et citoyenne : à quelles conditions ?

Question 4: Autour de l'imaginaire, imaginaire de longévité : ouvrir de nouveaux possibles ?

Les redondances ont été identifiées et des regroupements par thématiques ont été réalisés. Pour autant, un même thème peut parfois être analysé sous plusieurs angles. Le lecteur pourra donc rencontrer un même sujet à plusieurs endroits du rapport, ou être invité à lire des « renvois » à une autre partie.

Pour chaque question, l'analyse croisée et distanciée a permis de faire émerger des problématisations, des représentations et visions, voire des thématiques nouvelles. La quatrième question se structure différemment face à la spécificité de la thématique traitée.

Pour les quatre axes, la synthèse est construite à l'identique selon le plan suivant :

- Une première rubrique qui dégage **les constats et formule les enjeux** issus d'une lecture croisée de l'ensemble des contributions.
- Sur certains sujets, les contributeurs ont émis des avis divergents, c'est pourquoi une rubrique « **ce qui fait débat** » a été créée pour en rendre compte.
- Enfin, de nombreuses contributions ont fait état d'actions concrètes : « vues ailleurs », attendues, proposées ou prospectives. La rubrique « **propositions issues du débat** » vise donc à en faire l'état sous forme d'axes opérationnels, des groupes d'actions convergentes. L'idée est de lister les actions proposées par les citoyens et de rendre compte à la fois des tendances fortes et des signaux faibles en les illustrant par des propositions concrètes formulées dans les contributions.
- Les **propositions de la Communauté des Veilleurs** qui ont émis des points de vue sur des solutions décalées et méconnues aux enjeux du vieillissement.
- Un « **retour sur le Festival Citoyen** » offre la synthèse des différentes conférences, causeries, pitches inspirants... qui ont permis d'ouvrir les possibles autour d'un temps fort citoyen.

L'équipe projet a lu l'ensemble des contributions au fur et à mesure du déroulement du débat, puis une seconde fois, à l'issue selon une grille de lecture commune. L'équipe s'est répartie en binôme, travaillant chacun sur un des axes. Cet exercice à plusieurs se retrouve d'ailleurs dans les styles d'écriture variés et tient compte des matériaux mobilisés. A travers plusieurs relectures individuelles et collectives, l'équipe projet a pu apporter les amendements souhaités. Elle a validé le texte du rapport final en octobre 2019.

QUESTION

01 EN SOI



**LA LONGÉVITÉ
COMME UN
PROJET DE VIE :
QUELS CHOIX
POUR CHACUNE ET
CHACUN ?**



EN SOI

LA LONGÉVITÉ COMME PROJET DE VIE : QUEL CHOIX POUR CHACUNE ET CHACUN ?

Extrait de la délibération du 7 décembre 2018

« Quelles transitions des modes de vie au quotidien (alimentation, santé, pratique de l' « être »...) ? Quels leviers pour une longévité souhaitée (prévention, anticipation ...) ? Y a-t-il une limite-éthique à la longévité (transhumanisme, réalité augmentée, intelligence artificielle, régénération cellulaire...) ? Un projet de longévité ça se prépare à quel âge ; seul-e ou à plusieurs ? Statut de « non productif » : quel valeur de « l'être » pour la société et son entourage ? Quelle société de longévité solidaire et intergénérationnelle veut-on ? Fin de vie en bonne santé ? Le vieillissement : une maladie incurable ? »

Un questionnement du débat qui a suscité beaucoup d'expressions individuelles

Premier axe du Grand Débat sur la longévité, la thématique de la longévité comme un projet de vie propre à chacun.e a suscité de multiples contributions. Citoyen.ne.s (73 contributions), acteurs du territoire (28 cahiers d'acteurs) ou encore Communauté du débat (veilleurs en particulier) ont été présents pendant ces cinq mois pour débattre et proposer des actions sur ce sujet.

Faire l'hypothèse que le vieillissement est porteur d'un « projet de vie » reste une conception inédite et paradoxale, c'est ce que les citoyens ont pu exprimer lors du Grand Débat Longévité. Pour autant cette approche correspond à une réalité nouvelle à l'échelle de l'humanité et de nos sociétés contemporaines. A compter de 2021, la part des plus de 75 ans va fortement augmenter avec l'arrivée dans l'âge des baby-boomers. En 2050, la France comptera 5 millions de personnes de plus de 80 ans. L'allongement de la durée de vie pour le plus grand nombre oblige à penser et faire autrement. La figure du vieillard du 18^{ème} siècle, vue dans le tableau ou racontée dans les contes, était âgé de 45 ans.

Or, cette mémoire collective, ou imago, reste vivace, limitant nos libertés et capacités à agir. Comment faire société avec des vies d'une durée de 85 ans en moyenne et très majoritairement en bonne santé ? « La dépendance est devenue la définition du vieillissement. Or, on vit longtemps et plutôt autonome. Si vous voulez éviter les risques, le mieux c'est de ne pas vivre », interpelle le professeur Gilles Berrut. « La maladie d'Alzheimer, par exemple, touche 5 % des personnes avant 70 ans et 15 % après 90 ans ». L'allongement de la vie est très structurante de la façon dont on va projeter sa vie individuellement et collectivement. Pourtant, cette réalité qui est un résultat des nombreux progrès sociaux, médicaux et démocratiques d'après-guerre, ne génère pas encore toutes les potentialités offertes. La société de longévité reste à inventer, comme l'attestent les contributions au Grand Débat.

Le projet de vie, c'est-à-dire la façon dont les individus vont se réaliser et réaliser leur vie, reste très investi autour des projets de famille, affectifs, matériels et professionnels ; des réalisations préparées dans la jeunesse et déployées jusqu'à la soixantaine environ. Le dernier tiers de la vie, d'une durée de 20 à 30 ans et non plus de 5 à 10 ans dans la période d'après-guerre, reste « sans projet », si ce n'est trop souvent, pour les individus, celui de lutter contre l'angoisse du déclin, de la maladie, de l'isolement ; et pour la société celui de lutter contre l'angoisse d'une charge trop lourde à porter dans les équilibres socio-économiques.

Le philosophe François Jullien éclaire le débat : « La pensée européenne, qui repose sur l'héritage grec, ne sait pas penser la longévité et considère la vieillesse comme un événement brutal, avec une coupure " entre les jeunes et les vieux ". À l'inverse, la pensée chinoise considère la longévité en termes d'énergie, de vecteurs, de souffles et de respiration ». Il propose d'envisager ce temps de la vie comme « Une seconde vie, qui n'est ni une renaissance, ni une nouvelle vie, mais le fruit d'une transformation silencieuse et sans rupture de la première vie. L'idée de seconde vie induit des possibilités, insoupçonnées auparavant. Ces possibles s'appuient sur la vie passée et l'expérience; ils s'ouvrent sur un renouvellement de la vie ». Et il nous propose des pistes de ce que pourrait être un projet de vie de la longévité : « Décider de réformer sa vie, c'est décider du " comment je veux vivre ", trier, dégager, désinvestir et réinvestir, et ainsi ouvrir des possibles. Ainsi, ce n'est pas une répétition, ni un remplacement, mais une reprise ».

"
Nourrir sa vie et veiller à une bonne influence de son environnement participent à cette transformation silencieuse, globale et continue.
 "

François Jullien, philosophe

Que faire de cette trentaine d'années de vie offerte ? Qui être de nouveau ? Les contributions aux débats montrent que la césure posée par le départ à la retraite (pour ceux et celles qui travaillent) mais aussi le départ des enfants du foyer (pour ceux et celles qui en ont) comme marque d'un avant et d'un après. Le terme « retraité » est apparu après la seconde guerre mondiale. Il désignait les personnes de plus de 60 ans, dont l'espérance de vie était d'environ 70 ans. Il induisait aussi un retrait de la vie sociale. Le terme « retraité » n'a plus lieu d'être. Le droit à la retraite représentait un accord entre les individus « productifs » et la société, et constituait une sorte de récompense, une jouissance accordée et investie en repos et liberté comme une sorte de contrepartie au contrat social rempli : travailler et fonder une famille.

Aujourd'hui, les choses ne se posent plus ainsi. Anne-Marie Guillemard, docteure en sociologie et professeure des Universités Paris Descartes Sorbonne, propose une nouvelle façon de penser autour du processus « du grandir / vieillir » et de jouer sur les nouvelles temporalités. Elle souligne que le travail a changé : avoir un projet de vie sur 80 à 100 ans induit des parcours de vie flexibles, des transitions et une mixité des temps sociaux. Il faut viser davantage un accompagnement du développement durable de la personne, et non plus seulement de l'entrée et de la sortie de la vie. Elle invite à construire une société pour mieux protéger, soigner et former les capacités tout au long de la vie.

En France, ce troisième tiers de vie a été structuré dans un dialogue avec la société et non dans un dialogue avec l'individu. Il s'est fondé sur une politique des âges : les vieux ; et pas sur une politique d'accompagnement : la longévité. La massification du phénomène de vieillissement, par le nombre des années et le nombre de personnes est une invitation à changer de paradigme. Envisager une société de la longévité, c'est une occasion de reprendre le cours de la vie depuis une approche humaniste, centrée sur l'être, de ses propres aspirations et vulnérabilités. En ce sens, l'allongement de la vie, en vieux et vieilles en devenir, ouvre une réflexion individuelle et collective sur l'usage de ces trente années de vie à construire, expérimenter et partager. La singularité de cette période de vie est que les protagonistes sont à la fois libres ou libérés de la dette sociale, mais se font jour de nouvelles sensibilités et vulnérabilités. Ils se posent de fait en contre-culture d'une société performative. Ils obligent aussi à sortir de la pensée ressource-charge et à cesser de leur demander de toujours se justifier du « privilège de ce si long temps de vie » hors contrat. Le sociologue Serge Guérin dit que « lorsque l'on parle des personnes âgées, on emploie souvent les termes « charge », « poids », « dépendance ». Notre société, qui repose sur une forte idéologie du renouvellement et de la jeunesse, porte un discours d'une violence incroyable sur le vieillissement ». Par ailleurs, lorsque l'on parle des aînés, on parle systématiquement d'argent (« les vieux coûtent cher »), et surtout de santé. Or, vieillir n'est pas une maladie, c'est vivre d'abord. Ainsi, l'allongement de la vie doit nous inciter à changer de regard, à modifier nos représentations et notre raisonnement au profit d'une longévité qui invite à de nouvelles opportunités, pour permettre à chacun de vieillir comme il l'entend. Ce choix est plus important que la norme.

 02
 P. 36 à 161

FOCUS

30 ANS À VIVRE ET À INVENTER

CONSTATS ET ENJEUX

”
Le vieillissement de la population est un phénomène inédit à l'échelle de l'humanité. Plutôt que de le considérer comme un risque et un déclin, mieux vaut le voir comme une opportunité ouvrant sur une réinvention et une innovation des modèles sociétaux.
 ”

Virginie Raison,
géopolitologue
et prospectiviste

L'allongement de la durée de vie constitue un épisode socio-politique majeur dans l'histoire humaine, car il témoigne avec force de la modernité et de son partage au plus grand nombre. Le développement de l'État providence a été un terreau favorable à la propagation de ces évolutions. La vieillesse a progressivement fait l'objet d'un discours donnant lieu à la création de nombreuses institutions spécialisées à destination des personnes a-productives, dans un premier temps pour les cacher. Puis, la création des pensions de retraites montre qu'être vieux c'est ne plus être en capacité de répondre aux objectifs de rentabilité d'une société productiviste, performative et que, face aux coûts, leur exclusion de ce système est préférable, voire bénéfique. Sous le poids de la société salariale, de l'économie marchande et de la subdivision du travail, les modes de vie traditionnels ont donc éclaté, métamorphosant la vieillesse en une catégorie improductive et économiquement dépendante. La politique vieillesse s'est alors construite sur les âges où le retraité est invisible jusqu'à ce qu'il soit perçu comme une charge pour la société. Les personnes âgées deviennent alors les étrangers « déclinants » dans un environnement de progrès et de rapidité, ne faisant l'objet que d'un traitement social et médical.

Biologiquement, le vieillissement du corps humain apporte une série de transformations, d'affaiblissement, de ralentissement des fonctions vitales ainsi que des modifications d'ordre physique, psychique et psychologique, que chacun doit apprendre à accepter et que la société doit accompagner. Vieillir, c'est changer. Mais on ne vieillit pas tous de la même façon. Selon l'INSEE, plus nous sommes aisés et plus l'espérance de vie est élevée : « parmi les 5% les plus aisés, l'espérance de vie à la naissance des hommes est de 84,4 ans, contre 71,7 ans parmi les 5% les plus pauvres, soit 13 ans d'écart » ; un écart qui tend à varier en fonction du sexe puisque celui-ci descend à 8 ans pour les femmes. Ces écarts peuvent avoir de multiples sources d'explication comme l'emploi, les conditions de travail, le poste occupé – et par extension le niveau de vie qu'il offre – car il favorise l'accès à la prévention et aux soins pouvant être la cause directe de la bonne santé mais influence aussi l'état du corps et son vieillissement. L'environnement urbain dans lequel on vit peut également influencer l'état de santé. L'emploi, les conditions de travail sont considérablement différentes et influencent l'état du corps et son vieillissement. Les difficultés financières peuvent aussi limiter l'accès aux soins. D'après l'enquête Santé et Protection sociale de 2014, 11% des adultes parmi les 20% les plus modestes disent avoir renoncé pour des raisons financières à consulter un médecin au cours des 12 derniers mois, contre 1% des adultes parmi les 20% les plus aisés. L'ensemble de ces facteurs influence le processus de vieillissement biologique du corps. Par ailleurs, dans ses différentes interventions, l'AURAN montre que le vieillissement engendre des difficultés cognitives, sensorielles, physiques ou encore sociales. Aussi, le corps vieillissant peut subir les différentes altérités comme le ralentissement de la vitesse de marche. En effet, un piéton normal a une vitesse de marche d'environ 5km/h ; cette vitesse chute à 3 km/h avec l'avancée en âge et les limitations fonctionnelles résultant du vieillissement du corps. Ces modifications de soi progressives doivent faire l'objet d'une attention et d'une prévention pour accompagner l'individu dans la globalité de son projet de vie.

Le Grand Débat Longévité renvoie au rapport de la société vis-à-vis des vulnérabilités. Vieillir, au même titre que les autres vulnérabilités, n'empêche pas de faire ses propres choix.

La dépendance n'est pas synonyme de perte d'autonomie

Dans les représentations actuelles, le terme dépendance est souvent synonyme de vieillissement. D'ailleurs, selon une étude CREDOC (2016), pour un tiers des français « être âgé » signifie la perte de tout ou partie de ses capacités, soit la dépendance. Pour autant, la dépendance n'est pas l'antonyme d'autonomie. L'autonomie se définit par la capacité à décider par soi-même et pour soi-même. On peut affirmer que l'on vit plus longtemps et moins dépendant. Les contributeurs expriment une confusion courante entre autonomie et dépendance, la première relevant de la capacité à faire savoir ses besoins et non à les assouvir ; d'autant que nous sommes tous plus ou moins dépendants en fonction des phases de la vie (enfance, concubinage, lieux de vie, etc.)

Aussi, à travers autonomie est entendu le fait de pouvoir faire des choix alors que la dépendance est l'incapacité – progressive – à les réaliser. Dès lors, l'entrée en institutions médicalisées, lorsque les limitations fonctionnelles se font sentir, ressort comme une perte d'autonomie : à la fois parce que ce changement de domicile est souvent sollicité par les enfants dans le but de protéger leurs parents, mais aussi parce que l'EHPAD, en qualité d'établissements de vie collective, fixe des règles et organise la vie en son sein, privant, de fait, l'individu de certains choix. Chaque personne doit avoir le choix. Celui-ci est respectable : s'y opposer peut relever de la malveillance, voire de la maltraitance (qui n'est pas le propre des établissements : il faut rappeler qu'il y a deux fois plus de maltraitements au domicile). Les personnes doivent pouvoir user de leur libre arbitre. Pour le directeur adjoint de l'association des Petits Frères des Pauvres – François-Xavier Turbet-Delof – le chez-soi est avant tout l'expression d'un profond attachement à sa liberté malgré les limites que peut poser le corps. Les EHPAD sont perçus comme des lieux de relégation, d'enfermement qui catégorisent et dépossèdent les individus de leur vie et leur capacité d'agir. « Les résidents n'ont pas le droit de choisir ce qu'ils mangent, boivent, etc. Ils attendent beaucoup ». Les normes imposées reflètent l'exigence de qualité mais elles empêchent parfois de prendre soin. Elles donnent des bases mais la personne âgée doit rester au cœur des préoccupations comme le préconise la loi Kouchner. Les actes et traitements médicaux qui lui sont proposés doivent être soumis à son consentement libre et éclairé. Les contributions du Grand Débat souhaitent que les lignes bougent et que chacun soit pleinement acteur de sa longévité quel que soit son domicile et son projet de vie. Les institutions doivent être intégrées dans la vie et dans la ville. La sémantique administrative renforce également la confusion entre autonomie et dépendance comme par exemple l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA), qui s'adresse non pas aux personnes en perte d'autonomie mais qui connaissent des dépendances progressivement plus importantes.

Les contributions du Grand Débat ont également fortement questionné l'injonction sociale et sociétale selon laquelle les personnes doivent bien-vieillir et réussir leur vieillissement tant du point de vue de la santé individuelle que des relations sociales, en valorisant l'organisation et la mise en œuvre d'actions de prévention adaptées. Le « bien-vieillir » suggère une modification des habitudes de vie et promeut des comportements favorables comme l'activité physique et une alimentation équilibrée. Cette injonction s'incarne dans une société de projet et de productivité. Les personnes altérées renvoient à notre fragilité et notre finitude. L'éthique est une réponse pour contenir la maltraitance. L'idée de vieillir et d'être relégué semble être une atrocité. Comme l'évoque Christine Jordis, « À 20 ans, je me sentais très vieille, j'avais la responsabilité de ma vie. Vieux, on peut se sentir jeune ». N'appartient-il qu'à nous de vivre dans la joie ? Dans la vie, on est victime de l'usure. Nous ne savons pas percevoir l'émerveillement : « on peut être très vieux et vivant ou très jeune et complètement mort ». Les contributeurs soulignent la possibilité de refuser l'injonction de ce jeunisme ambiant grâce à une société de la longévité. Elle permet le développement de talents que les contraintes professionnelles et responsabilités familiales ont entravé. Vieillir c'est aussi pouvoir poursuivre des apprentissages tout au long de sa vie. Vu essentiellement comme une perte, le grand âge est surtout une période formidable pour développer sa compréhension du monde, sa culture et sa vie intérieure.

Pour une culture de la prévention

De fait, cette injonction au bien-vieillir contribue à faire germer l'idée d'une culture de la prévention du vieillissement alors même que la France a mis le primat sur le curatif pendant des décennies. La consommation de soins augmente fortement avec l'avancée en âge. La préservation de la santé devient un enjeu social dans un contexte de transition démographique; elle accompagne une modification des comportements en préconisant des bonnes pratiques et fait advenir la santé comme un capital à préserver, soigner et faire fructifier. De plus, elle permet de stabiliser voire de diminuer les dépenses engendrées par la transition démographique. Aussi, de nombreux programmes visent à promouvoir l'autonomie, la longévité et la qualité de vie des personnes. Au-delà de la croissance de l'espérance de vie, l'autonomie et l'intégration sociale peuvent être préservées grâce à cette qualité de vie : éviter l'isolement, promouvoir une alimentation saine, favoriser l'activité physique... Selon l'OMS, l'inactivité physique est la première cause de morbidité et de mortalité évitable. Aussi, la pratique d'une activité physique même modérée joue un rôle préventif dans l'apparition de maladies chroniques. De plus, l'activité physique quotidienne, comme la marche à pied, permet de maintenir un lien avec l'extérieur et par conséquent, des relations sociales à condition que les espaces publics aient été pensés pour la faciliter; une nouvelle responsabilité que les villes pourraient promouvoir (cf. question 2). La mise en œuvre d'actions de prévention, d'information, voire de dépistage, ressort du Grand Débat comme un moyen d'éviter l'entrée en institution subie des personnes âgées.

Mort civique, mort sociale

Selon Mélissa Petit, docteure en sociologie et fondatrice de Mixing Générations, les retraités ont pris leur place et sont très actifs. Tous ces rôles font société, mais sont peu reconnus. De nombreuses initiatives locales (tiers-lieux, habitats participatifs et intergénérationnels, etc.) facilitent l'inclusion des personnes plus âgées. Or, les solutions doivent être pensées avec les aînés pour qu'elles répondent réellement à leurs envies. Co-construites, ces initiatives redonnent du pouvoir d'agir aux personnes et les valorisent. Aussi, la loi du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale encourage ces évolutions. Elle a ainsi fixé de nouvelles règles relatives aux droits des personnes, en réaffirmant la place centrale de l'usager dans l'exercice de leur citoyenneté, dans la promotion de l'autonomie et la protection des personnes. Mais les personnes très âgées, en perte d'autonomie importante, voire ayant des troubles cognitifs, n'ont plus voix au chapitre. Elles sont invisibles et ignorées de la société. Selon une étude des Petits Frères des Pauvres, 900 000 personnes souffrent d'isolement et parmi elles 1/3 sont en état de mort sociale, c'est-à-dire qu'elles n'ont plus aucune relation avec autrui. Les dispositifs d'inclusion et de solidarité des personnes en situation d'isolement et de pauvreté sont cruellement déficitaires. Lors du Festival Citoyen, les fondateurs de Photographie et Partage – Pascale Moine-Frémy et Herbert Ejzenberg – ont montré que leur projet « Regarde-Moi » permettait de « rendre visible les invisibles » et de travailler conjointement l'estime de soi de ceux socialement oubliés.

Les nouvelles générations, nouvelles aspirations

Comme le rappelle le document socle, la génération des baby-boomers incarne le renouveau, la libération sexuelle et l'émancipation des femmes. A l'inverse des générations précédentes, elle s'affiche, elle s'affirme, veut être entendue et être dans le contrôle.

Les évolutions sociales et sociétales qui traversent cette génération présagent d'une vieillesse plus affirmée, individuelle, avec des attentes et des volontés définies. Cette génération veut être actrice de sa longévité.

CE QUI FAIT DÉBAT

• **Le match: « bien-vieillir » ou « longévité »**

Mais vivre plus longtemps est-ce un objectif en soi ? L'augmentation de l'espérance de vie a été facilitée par les progrès médicaux comme la lutte contre les maladies infectieuses ou l'alimentation. Aussi, vivre plus longtemps est un fait social. Or, en fonction des parcours de vie, on ne vieillit pas tous de la même manière, dans les mêmes conditions matérielles, économiques etc. Même si le bien-vieillir est une injonction communément admise aujourd'hui, réussir son vieillissement n'est pas toujours facile en fonction des prédispositions de chaque individu et d'un contexte de vie. Aussi, pour certains contributeurs, le terme longévité permet un changement de paradigme où l'enjeu n'est pas tant de réussir à bien-vieillir mais d'être accompagné dans ses choix et son mode de vieillir, pour construire une société pour tous les âges, pour mieux protéger, soigner et former ses capacités tout au long de la vie.

Ces deux termes ont été mis sous tension au cours du débat. En fonction des contributions et des contributeurs, on retrouve ces deux conceptions de la vieillesse.

• **Services dédiés aux « seniors » ou mixité des approches**

Ce débat sur la longévité est aussi venu interroger la conception des politiques publiques à destination des personnes vieillissantes. Face à la structuration d'une politique des âges, plusieurs contributions s'accordent pour dire que l'âge n'est pas un indicateur fondamental et qu'il faut lui préférer l'état de santé global de la personne puisque vieillir est propre à chaque individu. C'est un fait individuel qu'il s'agit d'accompagner en fonction des besoins et attentes de chacun. Pour d'autres, la mixité des approches peut être source d'inégalités et le modèle ancien des services dédiés aux seniors est plébiscité, même si des inégalités existent entre les territoires.

02

P. 36 à 161

ACTIONS/PROPOSITIONS ISSUES DU DÉBAT

> **La longévité comme un projet de vie à anticiper et accompagner**

- **Développer un accompagnement personnalisé et global à la prévention** : pratiques alimentaires, mobilité active, prescription d'activités physiques et sportives, hygiène de vie, pollution, prévention des risques suicidaires, territoire zéro pesticide, nature en ville, EHPAD 100 % bio...
- A la manière d'un bilan de compétences professionnel, **accompagner à l'insertion dans une nouvelle « carrière »** (emploi seniors, bénévolat, mécénat de compétences, service civique seniors, reprise d'études, universités du temps libre, école de la 3^{ème} chance etc.).
- **Développer des programmes pédagogiques**, des bonnes pratiques favorisant la prise en considération des choix des aînés notamment en proscrivant les attitudes infantilisantes.
- Former les professionnels au **droit à la sexualité des seniors**.
- Améliorer l'**articulation entre l'offre de soins et les politiques publiques** des collectivités.

> **Être acteur de sa longévité**

- **Multiplier les lieux de croisement entre les générations** (restaurant intergénérationnel, ouverture au public des EHPAD, ateliers intergénérationnels, logements, lieux hybrides etc.)
- **Proposer une offre d'EHPAD plus en adéquation avec les nouvelles attentes des seniors**, notamment en prévoyant des logements assez spacieux pour s'y sentir chez soi. Mais aussi en renouvelant la gamme d'animations, d'ateliers, de prestations et en rendant les résidents acteurs du projet d'établissement.
- **Développer une offre culturelle métropolitaine** à destination des seniors.
- **Coordonner les offices seniors**.
- **Faciliter l'accès au bénévolat**.
- **Proposer des tickets alimentaires** pour des paniers de micro-marché afin d'engager un changement de comportements et encourager le recours aux circuits courts et au local.
- **Soutenir les acteurs de l'économie sociale et solidaire** et encourager le développement d'initiatives locales.



PROPOSITIONS DE LA COMMUNAUTÉ DES VEILLEURS

Les parcs thérapeutiques

Les parcs thérapeutiques sont des jardins ou des espaces verts spécifiquement aménagés pour favoriser la bonne santé physique et mentale de tous.

- **Les opportunités**

Santé. Les parcs thérapeutiques permettent de vieillir en meilleure santé physique, psychique, cognitive ... Ils sont aussi un moyen de lutter contre l'isolement, de faire se rencontrer les personnes et découvrir de nouvelles activités.

- **Les risques**

Santé. Les parcs thérapeutiques, s'ils disposent d'agès sportifs, peuvent être générateurs de blessures ou de chutes.

Animation. Le lieu doit être animé pour que les personnes âgées viennent et utilisent les équipements. De plus, il faut veiller à ce que ce lieu ne soit pas uniquement fréquenté par des personnes âgées.

Entretien. Ce lieu doit être entretenu pour limiter les dégradations.

- **Et pour la Métropole ?**

Les parcs thérapeutiques ont largement fait consensus. Il faut adopter ce dispositif sur notre territoire pour améliorer la qualité de vie des personnes vieillissantes et retarder les risques de dépendances mais aussi pour recréer un lien avec la nature. Ces lieux sont propices à la rencontre et à l'intergénérationnel.

Les aidants sexuels

Les aidants sexuels sont des professionnels pouvant assurer l'accompagnement des personnes âgées dans la satisfaction de leurs besoins affectifs et sexuels. Ce dispositif est illégal en France, il est expérimenté sous certaines conditions dans quelques pays.

- **Les opportunités**

Être respectueux de l'intimité de la personne âgée et lui accorder le droit d'avoir son espace de vie et son intimité qui peut se traduire par les chambres pour les couples au sein des EHPAD. Peut-être prévoir une discussion avec la famille, les enfants.

Socialement, la création du métier d'aidants sexuels réinterroge les jugements moraux relatifs à la sexualité des personnes âgées et permet de lever les tabous.

Légalement, il est important de définir les compétences des professionnels soignants.

- **Les risques**

3 grands questionnements sans réponse :

- Quel est le rôle du politique, quelle est sa légitimité à investir le champ de l'intime ?
- Qui rémunère l'aidant sexuel ? Est-ce que cela entraîne un remboursement ou une aide sociale ?
- Faut-il toujours accompagner, soutenir, tutorer les citoyens ?

- **Et pour la Métropole ?**

Les aidants sexuels interrogent. Les contributeurs sont plutôt favorables à la mise en place de ce dispositif sur la métropole mais à certaines conditions car, même si ce sujet est tabou, il existe. Cependant, il faut définir à qui il revient de le prendre en compte pour respecter la liberté des individus.

Les jeux olympiques seniors

Les jeux olympiques seniors sont des compétitions sportives biennales pour les hommes et femmes de 50 ans et plus.

- **Les opportunités**

Socialement, les jeux olympiques seniors changent l'image de nos aînés notamment en mobilisant des bénévoles organisateurs et en ouvrant à un large panel de spectateurs, donnant à voir les compétences des seniors. Ces lieux sont propices à la rencontre et à l'estime de soi (pouvoir se dépasser et être fier de ses actions).

- **Les risques**

Socialement, ce type d'évènement peut entraîner de la moquerie, du jugement, de l'échec qui ne sont pas toujours faciles à vivre pour les athlètes.

- **Et pour la Métropole ?**

Les jeux olympiques seniors doivent être adoptés largement sur la métropole car c'est un événement fédérateur, inclusif, préventif et convivial. Ils sont porteurs de valeurs favorisant le vivre ensemble et la longévité.

02
P. 36 à 161

FOCUS**LA LONGÉVITÉ,****« POINT AVEUGLE »****DES INÉGALITÉS DE GENRE****CONSTAT ET ENJEUX**

L'équipe projet du Grand Débat fait le constat que les inégalités de genre reste une thématique peu abordée au sein des contributions individuelles et des cahiers d'acteurs. On peut donc dire que c'est aujourd'hui un point aveugle de ce débat ce qui explique le peu de propositions citoyennes qui en émanent. Mais cette thématique a largement été ouverte par les intervenants du Festival Citoyen. La question des inégalités se rapporte à la relation aux autres largement développée dans la partie 3.

Statistiques sur la situation des femmes

Avec une espérance de vie de 85 ans contre 79 ans pour les hommes, la part des femmes augmente avec l'âge. Pour autant, si les femmes vivent plus longtemps, leurs conditions de vie sont moins favorables. En effet, 2 femmes âgées sur 3 connaissent une situation de dépendance. En outre, elles sont plus sujettes à la solitude et l'isolement dans la mesure où 9 % des femmes de 90 ans vivent en couple contre 49 % des hommes. Enfin, les écarts de ressources entre les deux sexes sont conséquents. Les femmes perçoivent en moyenne 25 % de salaire en moins et sont deux fois plus nombreuses parmi les personnes qui touchent le SMIC. De plus elles connaissent souvent des carrières incomplètes en prenant en charge 80 % du temps domestique et familial et 90 % des congés parentaux. Aussi, les contributions au Grand Débat ont montré que la vieillesse n'était pas tant un déclencheur qu'un accélérateur d'inégalités cumulées tout au long de la vie.

L'invisibilité des femmes

Cette question de l'invisibilité des femmes s'avère transversale à l'ensemble des quatre thèmes du Grand Débat. Comme le montre la journaliste Mona Chollet, les femmes subissent plus durement les effets physiques du temps qui passe que leurs homologues masculins. Que ce soit professionnellement, familialement ou socialement, elles se voient imposer un idéal de beauté et de jeunesse éternelle.

• Un nouveau rapport à soi et à l'intime

En outre, la sexualité des personnes âgées est un tabou; pour autant « l'envie d'aimer et de recevoir de l'amour ne vieillit pas, il n'y a donc pas de raison que la question du désir disparaisse avec l'âge » réaffirme la psychanalyste Marie de Hennezel lors du Festival Citoyen. La relation charnelle des sexagénaires est toujours possible mais nécessite d'accepter le changement d'un corps vieillissant et, de fait, plus vulnérable. Progressivement, la sexualité ne tend plus à répondre aux valeurs de performance d'une société jeuniste. La relation prend alors une contre-valeur: la lenteur, la bienveillance, et la tendresse. Cet espace intime réinventé nécessite de la confiance, très importante quand on considère la hausse des divorces. Beaucoup de seniors sont des jeunes couples. À cet égard, les contributions témoignent que les femmes seraient plus touchées par la solitude car elles seraient souvent délaissées pour d'autres plus jeunes.

La psychanalyste Marie de Hennezel montre que l'homme vieillissant connaît des dysfonctionnements sexuels liés à l'âge remettant en cause son caractère performatif qui répond aux attentes sociales. Chez les femmes, cette sexualité est un impensé. Privées de l'enfantement par la ménopause, les représentations les excluent de la possibilité d'avoir une sexualité. Certaines contributions du Grand Débat sont donc venues interroger la naissance d'un nouveau rapport à soi et à son intimité, déconnecté de la performance imposée par la société.

• **Visibilité des femmes sur l'espace public**

Mais le rapport à soi n'est pas la seule expression des inégalités de genre dans la société. La place des femmes sur l'espace public doit aussi être ré-envisagée dans un contexte de transition démographique. En France, il n'y a pas de culture de l'espace public comme en Grèce où les femmes occupent l'entrée des portes de maisons ou encore les trottoirs. Alors que de nombreux lieux sont majoritairement occupés par les hommes dans la ville comme par exemple les terrasses de cafés, les femmes peinent à le faire. Cependant ce partage genré impacte l'isolement et la solitude et par extension pousse à la relégation. Or, les contributions du Grand Débat font la preuve que les femmes vivent plus longtemps et sont donc davantage touchées par ce phénomène. De plus, lors du Festival Citoyen, la sociologue Annie Dusset a affirmé que ces mêmes femmes connaissaient plus fréquemment des incapacités fonctionnelles liées à l'âge. La ville doit accompagner ces modifications biologiques pour favoriser la sortie des femmes vers l'extérieur.

• **Les impacts des inégalités de genre**

Par ailleurs, si les femmes apparaissent comme les « gagnantes » de la longévité, ce constat ne suffit pas à occulter les inégalités de genre. Aussi, ces années en plus sont régulièrement synonymes d'incapacités ou de précarité liée à leurs carrières souvent incomplètes. Pour Corinne Hirsch, la possibilité de ces femmes de vieillir en bonne santé et dans de bonnes conditions matérielles est compromise par le niveau de leurs retraites inférieur à celles des hommes. Ces différences s'expliquent notamment par les interruptions liées à l'éducation des enfants mais aussi au soutien de leurs parents âgés. Historiquement, la famille – les femmes en particulier (62%) – s'occupait des personnes âgées. Les aidants familiaux sont depuis toujours la première source d'aide. Elle repose sur une logique de don et de la normalité de l'entraide au sein de la sphère familiale. Ainsi les aidants proches et professionnels sont deux catégories – sans voix – qui doivent être considérées. En France, on compte 8,5 millions d'aidants proches, dont la moitié sont à la retraite et font tenir le système. Ils souffrent et se fatiguent. Les professionnels sont aussi majoritairement des femmes : 80 %, dont 20 % de femmes seules qui élèvent des enfants et 30 % ont plus de 50 ans. Ce sont les personnes fragiles qui accompagnent des personnes fragiles. Les femmes se retrouvent dans une situation de pivot qui perturbe leurs aspirations professionnelles et familiales. La professionnalisation de l'aide à domicile est venue répondre à des besoins émergeant de l'évolution des mœurs et de la tertiarisation de la société ; il est désormais important de reconnaître et de valoriser les compétences acquises et mises à disposition de ces nouvelles structurations sociales.

• **Une société empreinte de représentations**

Enfin, l'invisibilité touche les femmes, et encore plus celles d'un certain âge. Cette vérité apparaît lorsqu'on les compare à leur homologue masculin : 63 % des femmes teignent leur cheveux contre 2 % des hommes. Alors que les cheveux grisonnants de ces derniers sont couramment associés à la sagesse, chez les femmes, ils sont assimilés à la laideur. La société peine à accepter de voir la femme comme un être accompli et indépendant. Elle tend à renvoyer aux femmes un sentiment d'obsolescence programmée. D'ailleurs, de nombreuses contributions renvoient que le vieillissement de soi naît dans le regard de l'autre : « une mamie ce n'est pas très jeune ». Pour une femme, prendre de l'âge, c'est – selon les critères dominants – perdre sa fécondité, sa séduction et son rôle auprès des enfants.

Aussi, la société structure l'image des femmes et l'injonction d'une jeunesse éternelle, d'un caractère productif – dans l'enfantement – qui semble – d'après les différents experts du Grand Débat – être un moyen de contrôle voire de domination.

ACTIONS, PROPOSITIONS ISSUES DU DÉBAT

- **Sortir de la politique des âges**; les différents intervenants ont fait la proposition d'engager une réflexion afin de sortir de la politique des âges qui ne correspond plus à la structuration actuelle de la société. Ils interpellent afin que soit prise en considération cette question du genre dans les politiques publiques; pour la sociologue Annie Dussuet, c'est même une condition structurante d'une politique de l'égalité.
- **Intégrer une approche genrée à tous les âges**, dans les statistiques et les observatoires locaux.

FOCUS**VERS UNE RÉVOLUTION
DES RITES ET DES PRATIQUES
FUNÉRAIRES****CONSTAT ET ENJEUX**

Les rituels funéraires ont évolué en même temps que la société. Aujourd'hui, les personnes ne meurent plus chez elles, les veillées mortuaires se limitent au cercle familial au funérarium et les obsèques civiles se font parfois sans un geste ou témoignage ; alors même que les funérailles représentent le dernier moment avant le chemin solitaire vers le deuil. Ces rituels réinventent la relation à l'autre disparu et aident les vivants à passer ces moments difficiles. Par ailleurs, le Grand Débat Longévité a souligné l'importance du souvenir : enregistrement audio, transformations du corps en diamant... Les initiatives se développent pour permettre aux vivants de garder un peu du défunt avec eux.

Mon corps après la mort : humus ou diamant

D'une manière générale, les contributeurs du Grand Débat se sont accordés pour affirmer que la fin de vie doit être un choix c'est-à-dire que chacun doit pouvoir exprimer ses volontés concernant sa mort, voire sa mort prématurée. « Parler de la mort ne fait pas mourir » assure Rodolphe Moquet, directeur d'une association d'accompagnement des professionnels de santé autour des soins palliatifs et de la fin de vie. En parler permet de se rassurer socialement, matériellement, psychologiquement, spirituellement et financièrement, face à l'imprévisibilité de la fin de vie qui met chaque personne en situation de vulnérabilité et d'humilité. Alors qu'autrefois des signes extérieurs et des attitudes sociales incarnaient cette fin de vie, elle se masque de plus en plus et devient un événement médical. « La technique devient un refuge pour rendre la mort taboue. Dans la science fiction le fantasme récurrent est celui d'une société sans souffrance et sans mort ».

Avec l'arrivée progressive des générations du baby-boom à la retraite, le nombre de décès augmentera dans les années à venir. Sur le territoire de la métropole, si les décès sont restés stables entre 1968 et 2009 (4 000), ils devraient doubler d'ici 2050. Lors du Festival Citoyen, la présidente de la Maison des Adieux a montré le manque d'infrastructures mortuaires sur le territoire car aujourd'hui 30 % des obsèques sont des crémations qui pourraient atteindre 50 % en 2030 alors même que le territoire ne compte que deux crématoriums métropolitains (Saint-Jean-de-Boiseau et Nantes). Outre le fait de la crémation, la capacité d'accueil des cimetières a également été questionnée au cours de ce débat. La communauté citoyenne des veilleurs a réfléchi à de nouveaux rites plus écologiques et économiques comme l'humusation (Communauté des Veilleurs), actuellement interdite en France, mais légale dans d'autres pays. Plusieurs cahiers d'acteurs et contributions individuelles interrogent, quant à eux, la possibilité de choisir sa fin de vie grâce au suicide assisté ou à l'euthanasie (pratiques actuellement interdite en France). En effet, certains contributeurs pensent que l'arrivée progressive des limitations fonctionnelles ou cognitives les transformant en un poids pour leurs proches. Aussi, décider de mourir pour ne pas être une « charge » pour les autres semble être une solution envisagée et envisageable. Mettre fin à ses jours leur apparaît comme une façon d'être acteurs de leur longévité : « l'angoisse des souffrances s'oppose à la sérénité que pourrait offrir la possibilité d'un choix délibéré de la fin de vie ». Le législateur encadre déjà la fin de vie dans le cadre d'une maladie grâce aux directives anticipées, à la loi Kouchner en 2002 (le patient devient central) ou encore la loi Claeys-Leonetti en 2016 (sédation profonde lorsque le pronostic vital est engagé).

02

P. 36 à 161

Adapter les lieux de recueillement

Parler de la fin de vie, c'est aussi parler des lieux de recueillement. Ces espaces de recueillement sont avant tout destinés aux proches qui peuvent y venir. Mais pour les personnes athées, les propositions manquent. Un projet de loi pour des funérailles républicaines a été rejeté par le Sénat, pour autant, des associations locales militent pour la mise à disposition – ou la création – de lieux dédiés aux commémorations laïques. L'idée sous-jacente est de proposer des lieux moins onéreux que les entreprises de pompes funèbres classiques. D'ailleurs, Marinette Goureaux, vice-présidente de la maison des adieux a mis en avant l'implication de l'association dans la création de la première coopérative funéraire sur Nantes Métropole afin d'accompagner éthiquement les familles dans le deuil et l'organisation des obsèques, notamment dans la compréhension d'un devis funéraire.

Anticiper les différents rapports culturels à la mort

Le Festival Citoyen a mis en évidence que 10 % des plus de 55 ans sont immigrés et parmi eux 80 % souhaitent passer leur retraite en France. Leur vieillesse n'a pas été pensée : les immigrés français sont confrontés à une vulnérabilité économique et des conditions de santé plus dégradées. D'ailleurs, les contributeurs soulignent que nombreux sont ceux qui n'ont pas de pension de retraite et continuent à travailler jusqu'à ne plus pouvoir. Les personnes immigrées sont également peu présentes dans les structures d'accueil pour personnes âgées. Dans le prolongement de leur vieillissement, la prise en compte de la mort est un impensé. Aussi, en 2013, 10 000 décisions administratives de rapatriement d'un corps ont été accordées en France dont 6 000 à destination des pays du Maghreb. Les familles sont alors face à un ensemble de procédures administratives afin de respecter les volontés du défunt. Le retour du corps dans le pays d'origine est un moyen de contourner l'exhumation dans la mesure où les concessions françaises ne sont pas à perpétuité. Anne Bossé, enseignante-chercheuse en urbanisme, évoque les stratégies mises en place par les proches pour respecter les croyances de la personne et de son entourage. Le Grand Débat met en avant la nécessité d'inventer de nouvelles modalités adaptées aux diversités culturelles qui composent le territoire de Nantes Métropole. Dans notre société, la création de carrés musulmans fait débat car, dans la culture française, le cimetière est pensé comme un espace laïc au sein duquel on ne peut généralement pas choisir son emplacement, ni son orientation. Pour autant, certains cultes y accordent de l'attention.

ACTIONS, PROPOSITIONS ISSUES DU DÉBAT

Être acteur de sa fin de vie

- **Ouvrir le débat sur le suicide assisté et l'euthanasie** afin de donner à chacun la possibilité d'être acteur de sa fin de vie.
- **Prévoir des cimetières respectant les cultes propres à chaque religion.** En France, ces espaces sont laïcs et ne permettent pas le choix de l'emplacement, de l'orientation, ni même la concession perpétuelle.
- **Développer des lieux de recueillement moins conventionnels** avec par exemple des plaques gravées d'anecdotes sur le défunt.
- **Créer ou mettre à disposition des salles métropolitaines** appropriées aux funérailles.
- **Rendre plus agréables les espaces de recueillement.**
- **Développer les maisons des adieux** sur le territoire de la métropole.
- **Organiser des sorties collectives aux cimetières** ou dans les lieux de recueillement pour permettre à chacun de vivre son culte, ses croyances, ou son lien au défunt même lorsque la mobilité défaille.
- **Organiser des lieux de paroles dédiés à la thématique mortuaire.**
- **Promouvoir une contre-culture de la mort** moins austère comme en El Dia de los muertos en Espagne qui est un moment festif de déguisement et de musique.



PROPOSITIONS DE LA COMMUNAUTÉ DES VEILLEURS

L'humusation

L'humusation est un nouveau rite funéraire naturel et non polluant qui repose sur la transformation des corps en compost. Cette pratique, interdite en France, vient d'être autorisée aux États-Unis dans l'État de Washington. Les corps reposent dans des jardins et des parcs ouverts et sans délimitation d'espace.

• Les opportunités

Écologiquement, l'humusation permet la transformation du corps en engrais. Ce rite funéraire est moins polluant et ne nécessite pas de bétonner les sols ce qui est meilleur pour l'environnement et occupe moins de place.

Financièrement, comme il n'y a pas d'ornement, cette pratique semble plus accessible à tous

Citoyenneté et liberté de culte. Ce rite respecte les souhaits et les idées de chacun.

• Les risques

Écologiquement, l'humusation risque de polluer la terre car le corps humain est composé de matières chimiques dues aux substances ingérées tout au long de la vie et aucune étude ne permet d'évaluer l'impact réel.

Citoyenneté et liberté de culte. L'humusation ne doit pas remplacer les autres rites mais venir en complément. Cette pratique ne risque-t-elle pas de banaliser le respect du corps et de faire disparaître les lieux de cultes, de mémoire ou encore de faire disparaître les cérémonies d'adieux ?

• Et pour la Métropole ?

L'humusation n'a pas fait consensus. Cette solution mérite d'être étudiée mais son déploiement ne pourrait se faire que sous certaines conditions et un cadre réglementaire doit être établi pour éviter un développement anarchique dans n'importe quel lieu. Un changement de cette ampleur nécessite un temps d'adaptation pour se faire à l'idée comme ce fût le cas de l'incinération.

Les rites funéraires laïcs

Les rites funéraires laïcs sont des cérémonies funéraires civiles à caractère non confessionnel.

- **Les opportunités**

Les rites funéraires laïcs offrent une solution alternative pour les personnes qui n'adhèrent plus aux traditions et rites religieux en permettant un recueillement partagé avec une dimension symbolique.

- **Les risques**

La formation des intervenants apparaît comme essentielle et leur éthique doit être irréprochable.

Respect des volontés. Ce choix doit être réfléchi et discuté avant le décès.

- **Et pour la Métropole ?**

Les rites funéraires laïcs doivent être adoptés largement sur notre territoire pour trois principales raisons :

- c'est un sujet de société aujourd'hui tabou ;
- il est possible de célébrer des baptêmes et des mariages laïcs, alors pourquoi pas des cérémonies mortuaires ?
- ce rite est accessible pour les personnes démunies et socialement isolées.

Les coopératives funéraires

Les coopératives funéraires sont une alternative aux pompes funèbres qui associent les bénéficiaires à la gestion des cérémonies religieuses.

- **Les opportunités**

Économiquement, les coopératives funéraires sont des alternatives aux « gros » groupes funéraires et permettent de sortir d'une logique uniquement commerciale. Le choix de prestations est plus large et le coût modéré.

Pour la citoyenneté, les coopératives funéraires permettent aux citoyens d'être acteur de leur mort. Cette solution est un projet préparé par le défunt et ses proches en amont. Elle casse les tabous liés à la mort.

Écologiquement, les coopératives funéraires tendent à proposer des alternatives écologiques.

- **Les risques**

Entrée en concurrence avec les marchés privés et les mouvements religieux.

Les coopératives funéraires demandent leur intégration. Il faut devenir sociétaires et impliquer la famille ce qui peut être contraignant.

Est-ce vraiment moins cher ?

- **Et pour la Métropole ?**

Les coopératives funéraires n'ont pas fait débat. Cette solution doit être davantage développée sur la métropole car elles offrent des alternatives à la prise en charge de la mort dans le respect du défunt et de ses proches. De plus, les coopératives ont un statut participatif et des valeurs humaines et écologiques.

QUESTION

01 EN SOI



**ACTES
DU FESTIVAL
CITOYEN**

UNE SECONDE VIE

Causerie

Public : 200 personnes

Intervenant

François Jullien, philosophe, helléniste et sinologue français

Dans l'ouvrage *Une seconde vie*, François Jullien exprime l'idée qu'une seconde vie n'est ni une renaissance, ni une nouvelle vie, mais bien le fruit d'une transformation silencieuse et sans rupture.

Nourrir sa vie

Les travaux de François Jullien sont au carrefour de la sinologie et de la philosophie. Fondés sur une étude de la pensée de la Chine antique, du néoconfucianisme et des conceptions littéraires et esthétiques de la Chine classique, ils questionnent l'histoire et la pensée européenne en instaurant un vis-à-vis entre

les cultures. La pensée européenne, qui repose sur l'héritage grec, ne sait pas penser la longévité et considère la vieillesse comme un événement brutal, avec une coupure « entre les jeunes et les vieux ». À l'inverse, la pensée chinoise considère la longévité en termes d'énergie, de vecteurs, de souffles et de respiration. Nourrir sa vie et veiller à une bonne influence de son environnement participent à cette transformation silencieuse, globale et continue. Le capital vital s'entretient et doit avoir un rendement pour maintenir un équilibre et un mouvement continu.

Ne pas confondre une « seconde » vie avec une « deuxième » vie

Le « second » n'est pas un nombre, mais réfère à ce qui suit. L'idée de seconde vie induit des possibili-

tés, insoupçonnées auparavant, qui surviennent à certains moments. Ces possibles s'appuient sur la vie passée et l'expérience ; ils s'ouvrent sur un renouvellement de la vie. Ainsi, ce n'est pas une répétition, ni un remplacement, mais une reprise.

La lucidité vient de ce que j'ai vécu et que j'assume...

La notion de lucidité ne réfère pas à la connaissance, à l'intelligence ou à la perspicacité. Elle provient de « la lumière qui vient du dedans de la vie ». C'est une lucidité qui vient progressivement, du vécu, du négatif que l'on a traversé et qui est assumé. Décider de reformer sa vie, c'est décider du « comment je veux vivre », trier, dégager, désinvestir et réinvestir, et ainsi ouvrir des possibles.

« REGARDE-MOI ! »

Causerie

Public : 15 personnes

Intervenants

Gwenaëlle Cavalié, coordinatrice du projet pour Les Petits Frères des Pauvres

Sophie Dimey, salariée de l'association Les Petits Frères des Pauvres

Pascale Moine-Frémy et Herbert Eizenberg, cofondateurs de Photographie et partage

« Regarde-moi » est une série de portraits de personnes âgées et isolées, exposés sur les murs de la Ville de Nantes (Lieu Unique, ENSA, CHU) « pour rendre visibles les invisibles ». Elle a été réalisée en partenariat avec l'artiste JR et la ville de Nantes.

Illustrer la « mort sociale »

Ce projet était un moyen de marquer le 60^e anniversaire des Petits Frères des Pauvres. Il est né d'une étude menée par l'association et le CSA, qui relève que :

- 900 000 personnes France souffrent d'isolement ;
- 300 000 sont en état de « mort sociale ».

De leur côté, les fondateurs de « Photographie et partage » se sont lancés parce que « faire des photos de gens beaux » ne leur suffisait plus. Herbert Eizenberg a participé à une première édition de « Regarde-moi » il y a deux ans, en Seine-Saint-Denis : une « aventure extraordinaire ».

1 001 FAÇONS DE VIEILLIR À TRAVERS LE MONDE

Causerie

Public : 40-50 personnes

Intervenant

Clément Boxebeld, co-fondateur de l'association Oldyssey

Le vieillissement est un sujet largement traité dans les médias, sous l'angle d'une cohorte démographique ou alors d'un poids économique. Clément Boxebeld et Julia Nourri, les fondateurs de l'association Oldyssey, ont pris le contrepied du discours ambiant pour donner la parole à ceux qui vivent la vieillesse à travers une série de portraits filmés.

Un tour du monde de la vieillesse

Au Sénégal, les grands-mères sont très respectées. Quelques-unes combattent l'excision en usant de leur influence. Cette mission leur redonne le statut social qu'elles exerçaient autrefois en pratiquant l'excision des jeunes filles.

Au Portugal, une marque de mode fait travailler les grands-mères. Elles choisissent les modèles à mettre au catalogue et les tricotent dans une ambiance joyeuse. Au-delà de l'activité, ces femmes ont trouvé un lieu où elles tissent des liens. Le film montre des femmes joyeuses qui assument pleinement leur féminité et leur âge.

En Allemagne, le 500 Mutter Centrum, un centre d'accueil pour mères célibataires, mixe les générations pour le bonheur de toutes et tous.

Au Japon, les professionnels de la santé sont formés à l'humanité, une démarche de

bienveillance fondée sur le pouvoir de la tendresse pour le bien-être et la guérison. Cette philosophie du soin, adoptée par de nombreux établissements socio-médicaux, a fait ses preuves en particulier des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer.

ÉCHANGES

Le public a beaucoup apprécié les initiatives et le ton positif de la projection ; les échanges dans la salle ont été nourris. Le film sur les femmes au Portugal interroge le regard que l'on a sur soi. Le public a réagi sur le corps en vieillissement : tout comme les jeunes, les seniors subissent la pression de la publicité et de la société. « *Nous aussi, on nous demande d'être lookées!* » « *Je me trouve moche.* » En réponse, de nombreuses femmes ont parlé de leur « *bonheur de vieillir* ». « *Plus le temps passe, et plus je m'en fiche du regard des autres. Je vis comme je veux.* » « *Si on ne s'aime pas à 20 ans, il faut apprendre, pour s'aimer à 70 ans comme on est.* »

Cultiver ses talents et ses envies est important pour garder la joie de vivre. Certaines femmes disent ne plus savoir coudre et tricoter. Un débat s'engage : « *On peut trouver d'autres compétences, l'écriture, la lecture, on n'est pas obligées de faire du tricot.* »

Le déroulement du projet

Première étape, la prise de vue, « *moment unique avec des personnes âgées qui deviennent star d'un jour* », résume Pascale Moine-Frémy. C'est aussi un travail sur l'estime de soi de personnes oubliées socialement, le tout sur quatre mois, dans les lieux d'accueil des Petits Frères des Pauvres, au restaurant social Pierre Landais, mais aussi sur des aires de gens du voyage ou à domicile pour des personnes incapables de se déplacer.

« *Pendant les prises de vue, il y a vraiment eu des transformations dans les corps, les visages* », rapporte Gwenaëlle Cavalié. Les participants avaient « *tous le sourire alors qu'ils ont un quotidien extrêmement lourd* ». Une personne alitée depuis des années lui a demandé, à l'issue d'une séance photo : « *est-ce que je peux vous serrer dans mes bras, ça fait des années que ça ne m'est pas arrivé?* ».

La seconde étape, c'est la photo elle-même, qui « *reste pour la vie* ».

Dans la salle

À l'appui du récit, un film résume l'ensemble de l'opération : séances maquillage, photo, etc. L'émotion est palpable dans la salle, en réponse à celle des personnes âgées qui apparaissent à l'écran, et se termine sur des applaudissements nourris. « *Félicitations pour le film, ça m'a beaucoup touchée.* » « *Ce qui transparait, c'est l'humanité que vous transportez.* »

02
P. 36 à 161

LE VIEILLISSEMENT : UNE AFFAIRE DE FEMME ?

Causerie

Public: 20 personnes

Intervenante

Annie Dussuet, sociologue et maître de conférences à l'université de Nantes

En nombre de personnes vieillissantes, et en implication auprès des personnes âgées, le vieillissement est bien une affaire de femmes, mais les inégalités pèsent.

Un cumul de désavantages en défaveur des femmes

Avec une espérance de vie de 85 ans contre 79 ans pour les hommes, la part des femmes augmente avec l'âge. Si les femmes vivent plus longtemps, elles ont des conditions de vie moins favorables. Trois quarts des personnes en situation de dépendance et d'incapacité sont des femmes. 9 % des femmes de 90 ans vivent en couple contre 49 % des hommes. Dans les âges élevés, les écarts de ressources sont importants : en moyenne 967 euros bruts par mois pour les femmes contre 1617 euros par mois pour les hommes.

L'aide à la personne, un secteur d'emploi dégradé

Ce sont à 98 % des professionnelles femmes qui prennent soin des personnes âgées en perte d'autonomie. Le secteur d'emploi de l'aide à la personne est particulièrement dégradé. Les rémunérations sont souvent inférieures au SMIC. Les compétences, acquises de manière informelle, ne sont pas reconnues. Les conditions de travail sont pénibles et le taux d'accidents du travail et des maladies professionnelles rejoint celui du bâtiment. Enfin, ces professionnelles

sont elles-mêmes plutôt âgées et ont connu des interruptions de carrière, reculant ainsi l'âge du départ à la retraite.

L'aide aux proches repose aussi sur les femmes

Les aidants proches restent la première source d'aide, sur les plans chronologique et quantitatif. Elle est plus équilibrée avec 62 % de femmes. L'aide aux proches repose sur une logique du don et sur la norme sociale d'aider les membres de l'unité familiale. C'est une charge importante qui perturbe la vie professionnelle et familiale des aidants, particulièrement les femmes qui se retrouvent en situation de pivot.

DÉBAT

Quelles connexions entre ces constats et l'actualité autour des Ehpad ?

L'actualité autour des Ehpad amène à un rejet du modèle. Le maintien à domicile reste l'objectif affiché des politiques sociales. Mais depuis le rapport Laroque de 1962 et les enquêtes CARE (Capacités, Aides et REssources des seniors), il n'y a pas eu de politique sociale structurante. Il s'agit davantage d'emplois familiaux et d'aide à la personne.

Quels sont les leviers pour une égalité homme / femme dans ce secteur ?

La quasi-exclusion des hommes dans ce domaine empêche la comparaison et la réflexion sur l'égalité salariale. Revaloriser ces métiers, par des conditions de travail et des rémunérations correctes, permettrait de dépasser les résistances. C'est un enjeu de confort pour les plus âgés, mais aussi un enjeu social pour les plus jeunes en termes d'emploi et d'égalité professionnelle.

LE PATRIMOINE COMME OUTIL DE TRANSMISSION

Causerie

Public: 10 personnes

Intervenantes

Irène Gillardot, chargée de médiation du patrimoine à la ville de Nantes.

Gaëlle Caudal, responsable du patrimoine industriel, maritime et fluvial à Nantes Métropole.

La ville de Nantes a lancé début mai 2019 un site internet nommé Nantes Patrimonia (patrimonia.nantes.fr). Issu de quatre années de travail, cet outil répond à deux

besoins : recueillir la connaissance qu'ont les Nantais de leur ville et capitaliser les informations produites lors d'événements, balades ou ateliers.

Partage de connaissances sur le patrimoine

Conçu avec la participation de futurs usagers via des groupes de travail, le site se composera à terme de deux parties. La première fait découvrir le patrimoine via des articles (170 à ce jour) issus d'ateliers de quartier, de productions des archives ou du Dictionnaire de Nantes, enrichis de photographies, bibliographies et témoignages d'habitants. Une

cartographie permet de naviguer par lieux (250 déjà répertoriés) ou par parcours, parfois sous forme de récit.

Possibilité de contribuer à la mémoire collective

La deuxième partie offrira la possibilité de contribuer. Si tout le monde ne proposera pas d'article, chacun a un vécu à exprimer. Les témoignages et anecdotes dessinent des émotions collectives (incendie de la cathédrale, festival des Allumées, Royal de Luxe...) de façon complémentaire au travail distancié des historiens. La direction du patri-

moine vérifiera les informations recueillies puis les publiera sur le site.

Un membre de groupe de travail a été surpris par la facilité d'utilisation du site. Le public insiste sur l'importance du petit patrimoine du quotidien, souvent dans l'ombre du patrimoine monumental, ainsi que sur le patrimoine végétal et écologique : tenues maraîchères, population déplacée par le w venu de Donges... Un travail est prévu avec le service des espaces verts de la ville.

QUEL VIEILLISSEMENT POUR LES SENIORS VENUS D'AILLEURS ?

Conférence à deux voix

Public : 20 personnes

Intervenants

Aurélien Martineau, doctorant en géographie sociale à l'Université d'Angers
Anne Bausset, enseignante-chercheuse en urbanisme à l'école d'architecture de Paris

Les migrants âgés font partie des « invisibles », et leur situation est peu ou pas prise en compte dans les politiques publiques.

Le troisième âge des migrants

Aurélien Martineau a mené un travail autour du vieillissement des personnes immigrées. Des extraits du documentaire « C'est comme ça » sont projetés. En France, une personne sur dix de 55 ans ou plus est immigrée (principalement d'Algérie, Portugal et Maroc pour la Loire-Atlantique). Le mythe du retour étant très prégnant, le vieillissement des populations venues travailler en France n'a pas été pensé. Si beaucoup réalisent un séjour par an dans leur pays d'origine, 80 % des personnes veulent vivre leur retraite en France. Les migrants de plus de 55 ans sont confrontés à la vulnérabilité économique et à un état de santé moins favorable. L'accueil est de penser que la famille prendrait en charge les aînés. C'est de moins en vrai, comme dans le reste de la population française.

Le retour du défunt au pays

Tout comme la vieillesse, la mort des personnes immigrées n'a pas été pensée. Or les morts voyagent. En 2013, 10 000 décisions administratives de rapatriement d'un

corps ont été données en France, dont 6 000 pour le Maghreb. Anne Bausset a réalisé des entretiens de « convoyeurs de morts » de culture musulmane. Ils ont donné lieu à une pièce de théâtre, *Suivre les morts*. Les convoyeurs – bien souvent le ou la conjointe, les enfants – sont confrontés à des épreuves : procédures administratives, respect des consignes laissées par la personne décédée, rites mortuaires à cheval sur les deux pays... Les principales motivations au retour sont d'être proche des ascendants, de rejoindre la terre des croyants et d'éviter l'exhumation des corps à la fin de la concession. « Des bricolages de rituels » ont été constatés : prière coupée en deux pour faire une partie dans chaque pays, hublot sur le cercueil pour s'assurer de l'identité de la personne...

ÉCHANGES

Les interventions suscitent de nombreuses réactions dans le public, plutôt de l'ordre du témoignage. Nombre de seniors immigrés ne bénéficient pas de retraite et continuent d'exercer un métier. Ils sont également nombreux à vivre en foyers de travailleurs. Les personnes immigrées sont peu présentes dans les structures d'accueil des personnes âgées. Avec une tendance au retour à la langue natale et aux coutumes du pays, leur prise en charge questionne. La création de carrés musulmans dans les cimetières fait débat dans la société. Espace laïque, le cimetière en France ne permet pas le choix de l'emplacement et de l'orientation, ni la concession perpétuelle.

02

P. 36 à 161

ÊTRE ACTEUR DE SA LONGÉVITÉ AUJOURD'HUI ET DEMAIN

Conférence à deux voix

Public : 70 personnes

Intervenants

Vincent Ould Aoudia, président du

Gérontopôle Pays-de-la-Loire

Georges Hervouët, président de

l'association Old'Up Nantes

La place des personnes âgées a évolué au fil des siècles. Le « jeunisme » persistant de la société et le risque de la dépendance ne doivent pas faire perdre de vue toutes les potentialités de l'avancée en âge.

Survол historique et ethnographique de la vieillesse

Pour Vincent Ould Aoudia, s'interroger sur la place des personnes âgées dans notre société sous-entend que la place de chacun n'est pas acquise. En Grèce antique, on trouve des héros aux vies très longues, comme Matusalem. Les anciens prennent les décisions. À Rome, les personnes âgées sont de plus en plus nombreuses et leur place dans la société devient problématique. Au Moyen-Âge, on ne connaît pas l'âge des gens, la vieillesse commence quand manquent les forces. Au 15^e siècle, les personnes âgées ont mieux survécu à la peste noire et des jeunes femmes se voient contraintes d'épouser des hommes âgés. Le vieillard est représenté péjorativement à cause de ce monopole. À la Renaissance, ceux qui ne peuvent plus vivre de leur travail sont souvent abandonnés et recueillis par les hospices. Pendant la Révolution sont créées une Fête de la vieillesse et des pensions pour les personnes âgées, mais le pouvoir appartient aux jeunes. Le 19^e siècle est celui de la charité privée. La

médecine française invente la gériatrie. Aujourd'hui, en France, l'espérance de vie et l'espérance de vie sans incapacité ne cessent d'augmenter : 80 % des plus de 85 ans sont autonomes. Par autonomie, on entend le fait de pouvoir faire des choix, pas l'autonomie fonctionnelle. La dépendance est le fait de perdre cette dernière : on peut donc être à la fois dépendant et autonome.

Quelles solutions pour retarder la dépendance ?

Georges Hervouët invite à refuser l'injonction du jeunisme ambiant. La longévité permet le développement de talents que les contraintes professionnelles et responsabilités familiales ont entravé. Vu essentiellement comme une perte, le grand âge est surtout une période formidable pour développer sa compréhension du monde, sa culture et sa vie intérieure. « Nous devons faire respecter notre choix de lieu de vie : si je suis prêt à prendre le risque de tomber seul chez moi et de ne pas pouvoir me relever, je dois pouvoir en décider, malgré le désir de protection de mes proches. » À une personne du public qui pointe le sentiment de culpabilité de l'entourage, Georges Hervouët répond que le choix de chaque personne âgée est respectable : s'y opposer peut relever de la malveillance, voire de la maltraitance.

Une autre personne pointe l'optimisme de l'intervention, notamment à l'égard des maladies neurodégénératives qui se répandent. Vincent Ould Aoudia répond que la maladie d'Alzheimer ne progresse pas autant qu'on le craignait : en effet, plus les gens ont acquis de capacités intellectuelles, moins la maladie se développe.

L'ÂGE, LE DÉSIR ET L'AMOUR

Les Causeries

Animation : Christelle Capo Chichi

Public : 100 personnes

Intervenante

Marie de Hennezel, psychologue et autrice du livre *L'âge, le désir et l'amour*

« *L'envie d'aimer et de recevoir de l'amour ne vieillit pas, il n'y a donc pas de raison que la question du désir disparaît avec l'âge* » pose Marie de Hennezel en préambule. C'est à la sexualité des couples les plus âgés que la psychologue a consacré son livre, *L'âge, le désir et l'amour*. Un sujet qui reste encore tabou.

> À contre-courant de la performance

La relation charnelle des sexagénaires et plus est toujours possible, mais elle nécessite d'accepter le changement d'un corps plus vulnérable. « *Leur sexualité ne répond pas aux valeurs de performance et d'apparence de notre société jeune, analyse Marie de Hennezel. Ils doivent donc explorer les contre-valeurs de l'époque : la lenteur, la bienveillance et la tendresse.* » Cet espace intime nécessite abandon et confiance pour exprimer ses émotions et apprendre à se regarder. Une confiance d'autant plus importante que, du fait de la hausse des divorces, beaucoup de seniors sont de jeunes couples. À cet égard, elle note une solitude plus fréquente chez les femmes, parfois délaissées au profit de partenaires plus jeunes. Certaines se tournent vers des sites de rencontre, mais avec beaucoup de déception. « *Le prince charmant n'existe pas* » rappelle-t-elle sous les rires du public.

> Rester ouvert au nouveau

La psychologue a également abordé la sexualité tantrique qui permet à certains de rechercher la communion d'être ensemble sans objectif précis. D'une manière générale, l'une des clés du bien-vieillir est de rester ouvert au nouveau. « *Si on a la sagesse liée à l'expérience de vie et la jeunesse du cœur, il est toujours possible de vivre de belles surprises.* » Ces jeunes mariés de 90 et 89 ans rencontrés à l'occasion d'une autre conférence en sont un exemple. « *J'ai toujours été sensuelle dans ma vie et je le suis encore!* » confie cette dame. Et cet autre aveu du compositeur Michel Legrand, partagé lors d'un entretien : « *ce qui est aujourd'hui érotique, c'est que je ne sais pas ce qui va se passer.* »

> La tendresse au cœur de la vie

L'importance de l'intimité chez les jeunes générations, souvent confrontées à une entrée brutale dans la sexualité, a aussi été notée. En outre, l'auteur a rappelé que la sexualité des hommes, relevant davantage de la pulsion, est souvent plus touchée par des dysfonctionnements liés à l'âge. Moins vulnérables, les femmes peuvent donc les aider à évoluer vers plus de lenteur. En conclusion, la conférencière a insisté sur la nécessité de respecter la sexualité des couples, qu'ils soient hétérosexuels, homosexuels ou en situation de handicap dans les Ehpad. « *Ils ont eux aussi besoin d'une émotion d'amour car la tendresse est au cœur de l'humain de la naissance à la mort.* »

02

P. 36 à 161

L'ACCOMPAGNEMENT DE LA FIN DE VIE

Causerie

Public: 20 personnes

Intervenant

Rodolphe Moquet, directeur du COMPAS, association d'accompagnement des professionnels de santé autour des soins palliatifs et de la fin de vie

Aborder la question de la fin de vie sans tabou, avec les malades, leurs proches et les soignants, permet de préserver le libre choix des personnes et leurs droits jusqu'au bout de la vie.

Quelle place pour les soins palliatifs en fin de vie ?

« Parler de la mort ne fait pas mourir », assure Rodolphe Moquet, mais présente au contraire un aspect positif : se rassurer socialement, matériellement, psychologiquement, spirituellement, financièrement, face à l'imprévisibilité de la fin de vie qui met chaque personne en situation de vulnérabilité et d'humilité. On peut recevoir des soins palliatifs sans être en fin de vie. Pour le profes-

sionnel de santé, il s'agit surtout de prendre soin, c'est-à-dire de s'occuper du bien-être de la personne avec prévenance, au-delà d'une prise en charge médicale. La démarche palliative a pris sens face à l'innovation médicale qui rend possible la prolongation de la vie. Toutefois, utiliser une technologie doit se faire au bénéfice de la personne et non uniquement parce que cette technologie est disponible.

Accompagner les malades et leurs proches dans le respect de leurs choix

La démarche palliative concerne aussi les proches et professionnels autour de la personne malade. Faut-il organiser à tout prix le maintien dans le lieu de vie, alors

LE RENOUVEAU DES RITES FUNÉRAIRES

Causerie

Public: 40-50 personnes

Intervenantes

Marinette Goureaux, co-fondatrice et vice-présidente de l'association La Maison des Adieux
Michèle Bouchereau, présidente de l'association La Maison des Adieux

Les rites funéraires aident les vivants à entamer le travail de deuil. Funérailles républicaines, multiplication des lieux de cérémonies laïques... de nouvelles modalités sont à inventer.

Les funérailles, le dernier temps collectif avant le deuil intime

L'attention portée au corps des défunts est un signe de respect et d'humanité. Autrefois, les défunts étaient veillés à domicile par leurs proches et toute la communauté, et l'église organisait les funérailles. Aujourd'hui, les gens ne meurent plus chez eux, les veillées mortuaires se limitent au cercle familial au funérarium et les obsèques civiles se font parfois sans un geste ou témoignage. Or, les funérailles sont le dernier moment collectif avant le chemin solitaire vers le deuil. Elles aident les vivants dans ces moments difficiles. La célébration des funérailles réinvente la relation à l'autre, alors même que l'autre a disparu.

Créer plus de lieux appropriés et accessibles

La Maison des Adieux, association sans appartenance politique ni confessionnelle, mène une action pour que les 24 communes de Nantes Métropole mettent à disposition des salles appropriées aux funérailles. Le territoire compte deux cimetières métropolitains à Thouaré-sur-Loire et

que 52 % des aidants familiaux travaillent et que 34 % aident plusieurs personnes en 2018 ? Faut-il les professionnaliser ? On voit apparaître chez ces aidants des symptômes de burn out. Tous les aidants ne peuvent pas supporter toutes les situations. Ce maintien à domicile nécessite aussi un professionnel de santé accessible, alors que le médecin de famille qui se déplace à domicile n'est plus la norme. Les médecins généralistes ne rencontrent qu'une à deux situations de soins palliatifs chaque année. L'enjeu est de ne pas les laisser seuls. Le COMPAS peut intervenir si le médecin, le patient et les proches sont d'accord. La CNAM finance les soins palliatifs à domicile.

ÉCHANGES

« La fin de vie se masque de plus en plus et devient un événement médical, juge une personne dans le public. Il y avait autrefois de signes extérieurs de deuil et des attitudes sociales adaptées. » « La technique est un refuge pour rendre la mort taboue, confirme Rodolphe Moquet. Dans la science-fiction revient le fantasme récurrent d'une société sans souffrance et sans mort. » Une personne estime que la possibilité de donner des directives anticipées reste trop peu connue et utilisée. Cela place les familles et soignants dans des situations difficiles. Rodolphe Moquet souligne que la place du patient est devenue centrale depuis la loi Kouchner

de 2002. Pour les personnes atteintes d'une maladie grave évolutive, il est important pour elles et leurs proches de parler avec le médecin traitant des scénarios possibles et des choix qu'elles pourraient être amenées à faire. La loi Leonetti a amené un nouveau droit, celui d'une sédation profonde et continue lorsque le pronostic vital est engagé à très court terme. « C'est positif de savoir qu'on a des droits en fin de vie, que l'emprise médicale est limitée et que les soignants peuvent être accompagnés » conclut une participante.

02
P. 36 à 161

aux Sorinières, ainsi qu'un crématorium métropolitain au cimetière-parc de Nantes. Cependant les besoins sont croissants, notamment en matière de crémations déjà pratiquées dans 30 % des obsèques (avec une projection à 50 % en 2030). Le nouveau pôle funéraire à Saint-Jean-de-Boiseau doit être complété par des lieux plus centraux.

Vers une loi instituant des funérailles républicaines ?

Pour La Maison des Adieux, la communauté a le devoir moral de rendre un hommage à chaque citoyen. Depuis 2016, l'association défend un projet de loi pour des funérailles républicaines, à l'instar du baptême républicain ou du mariage civil. En novembre 2016, la proposition de loi a été adoptée en première lecture par l'Assemblée nationale, mais le Sénat ne l'a pas suivie. L'association espère un nouvel examen prochainement.

ÉCHANGES

Des églises pour faire des cérémonies laïques ? Pour la Maison des Adieux, il faut être en mesure de proposer des lieux neutres et accueillants, même s'ils ne sont pas dédiés aux funérailles. À Nantes, il est possible de réserver des salles festives à un coût très faible, mais leur disponibilité pose problème. Les entreprises de pompes funèbres développent de plus en plus de services, mais ils sont onéreux et les prestations optionnelles ne sont pas toujours présentées comme telles. L'association propose un atelier pour comprendre un devis de pompes funèbres. Une participante demande la mise à disposition de ces informations sur le site internet. La Maison des Adieux a aussi contribué à la création de la coopérative funéraire à Nantes en 2016. Elle accompagne les familles de façon éthique dans le deuil et l'organisation des obsèques. Le public salue le travail réalisé par l'association.

VIVRE VIEUX DEMAIN ?

Table ronde

Animation : Pierre Olivier Lefebvre, délégué du réseau Francophone Ville Amie des Aînés

Public : 200 personnes

Intervenants

Serge Guérin,
sociologue, spécialiste des questions liées au vieillissement, professeur à l'INSEEC Paris

Anne-Marie Guillemard,
docteure en sociologie, professeure émérite des Universités Paris Descartes Sorbonne

Mélissa Petit,
docteure en sociologie et fondatrice de Mixing Générations

Virginie Raisson,
géopolitologue et prospectiviste, présidente de l'EPAC

Alain Villez,
président de l'association *Les Petits Frères des Pauvres*

En 2050, la métropole nantaise comptera 180 000 habitants de plus de 65 ans. La part des 65-75 ans va aussi doubler. Ces nouvelles répartitions interrogent les solidarités, les enjeux et les imaginaires pour faire société demain.

> Nouveaux équilibres, nouveaux arbitrages

Le vieillissement de la population est un phénomène inédit à l'échelle de l'humanité. Dans les pays développés et émergents, la transition démographique est en voie d'achèvement, avec un seuil naturel négatif. À l'échelle mondiale, la progression des personnes de plus de 65 ans est dix fois plus rapide que la progression des moins de 20 ans. Cet équilibre va encore durer entre 30 ou 40 ans.

En Europe, ce phénomène bouscule le contrat social et politique. Plutôt que de le considérer

comme un risque et un déclin, mieux vaut le voir comme une opportunité ouvrant sur une réinvention et une innovation des modèles sociétaux. Selon la géopolitologue et prospectiviste Virginie Raisson, ce nouvel équilibre pose au moins trois questions qui appellent des arbitrages dans les politiques publiques. La première question concerne la santé et l'accompagnement des pathologies liées à l'âge qui augmentent en valeur absolue et relative et qui ont un coût économique et humain. La seconde question porte sur la cohabitation entre les générations et nécessite une réorganisation des territoires pour éviter des phénomènes de cloisonnements et/ou de concentrations. La troisième question porte sur l'âge moyen de l'électorat, qui est estimé à 56 - 58 ans en 2050, avec une représentation affaiblie des plus jeunes dans les votes et les choix.

> La vieillesse, un sujet encore tabou

La vieillesse est une réalité, mais elle est peu traitée par les politiques publiques, voire occultée, remarque le sociologue Serge Guérin : « *Lorsque l'on parle des personnes âgées, on emploie souvent les termes « charge », « poids », « dépendance ».* Notre société, qui repose sur une forte idéologie du renouvellement et de la jeunesse, porte un discours d'une violence incroyable sur le vieillissement. » Par ailleurs, lorsque l'on parle des aînés, on parle systématiquement d'argent : « *les vieux coûtent cher* » et surtout de santé. Or, vieillir n'est pas une maladie, c'est vivre d'abord. Ainsi, l'allongement de la vie doit nous inciter à changer de regard, à modifier nos représentations et notre raisonnement au pro-

fit d'une longévité qui invite à de nouvelles opportunités, pour permettre à chacun de vieillir en bonne santé et actif.

> La longévité induit de mieux gérer les temporalités

Tout le processus du grandir / vieillir est transformé et les politiques publiques doivent sortir du discours stigmatisant sur les « vieux » pour jouer sur les nouvelles temporalités, explique Anne-Marie Guillemard, docteure en sociologie et professeure des Universités Paris Descartes Sorbonne. Tout d'abord, le travail a changé : avoir un projet de vie sur 80 à 100 ans induit des parcours de vie flexibles, des transitions et une mixité des temps sociaux. Il faut viser davantage un accompagnement du développement durable de la personne, et non plus seulement de l'entrée et de la sortie de la vie. Deuxièmement, il faut construire une société pour tous les âges, pour mieux protéger, soigner et former les capacités tout au long de la vie. Enfin, avec l'évolution démographique, quatre générations coexistent (les jeunes, les actifs, les seniors et les personnes de grand âge). Le pacte de solidarité, qui concernait trois générations, était mutuellement profitable. Aujourd'hui, il ne fonctionne plus, avec des jeunes qui ne s'y retrouvent pas et qui développent aussi une défiance par rapport au système des retraites. À l'autre bout, on constate une exclusion et un isolement social croissant des personnes très âgées. Il faut donc construire un new deal générationnel avec des contributions de chacune des générations.

> Exclusion et paupérisation des aînés, une réalité

Alain Villez, président de l'association Les Petits Frères des Pauvres, rapporte les conclu-

sions d'une enquête réalisée en 2017 par son association et le CSA. L'isolement devient un risque social avéré pour 300 000 personnes. Parmi ces invisibles, 6 % ont plus de 60 ans. Pour les personnes âgées, la « *mort sociale* » est en partie due à la sortie du monde du travail, au veuvage et à l'éloignement des enfants. Elle se traduit par une perte de relations avec les quatre cercles de sociabilité : la famille, les voisins, les amis et les associations. L'exclusion numérique vient aggraver cet isolement (pour 27 % des plus de 65 ans et 53 % des plus de 80 ans) et crée de nouvelles dépendances. Tous ces facteurs sont souvent intriqués et bien entendu amplifiés par le manque d'autonomie et la mauvaise santé. Enfin, un million de personnes de plus de 60 ans vivent sous le seuil de pauvreté. Redonner du pouvoir d'agir aux aînés

Le terme « *retraité* » est apparu après la seconde guerre mondiale. Il désignait les personnes de plus de 65 ans, dont l'espérance de vie était d'environ 70 ans. Il induisait aussi un retrait de la vie sociale. Le terme « *retraité* » n'a plus lieu d'être. Aujourd'hui, être retraité, c'est être acteur dans la société, en tant que bénévoles, grands-parents, aidants, etc. Selon Mélissa Petit, docteure en sociologie et fondatrice de Mixing Générations, les retraités ont pris leur place et sont très actifs. Tous ces rôles font société, mais sont peu reconnus. De nombreuses initiatives locales (tiers lieux, habitats participatifs et intergénérationnels, etc.) facilitent l'inclusion des personnes plus âgées. Or, les solutions doivent être pensées avec les aînés pour qu'elles répondent réellement à leurs besoins. Co-construites, ces initiatives redonnent du pouvoir d'agir aux personnes et les valorisent.

DÉBAT

Faire avec les personnes âgées

Comment mieux accompagner les personnes âgées dans l'usage du numérique et produire des innovations qui leur correspondent ? Il est remarqué que les modalités d'inscription au festival Longévité impliquaient une maîtrise d'internet. Il aurait fallu prévoir d'autres moyens d'inscription, car l'exclusion numérique met dans une situation de dépendance les personnes âgées, avec un impact évident sur l'estime de soi. Par ailleurs, il est effectivement constaté que de nombreuses innovations sont portées par la silver économie. Or, elles sont souvent déconnectées des besoins des personnes âgées et parfois peu pérennes. Les start-up conçoivent des produits, qui ne correspondent pas forcément aux besoins des aînés de demain. Il est donc indispensable de mieux les associer pour identifier des solutions pérennes. L'association Old Up suggère de constituer un club des usagers pour travailler en amont sur la conception de produits.

Comment renouveler les cadres de pensée pour faire société ?

Le cœur du problème reste la nécessité de renouveler les cadres de pensée et les catégories pour ouvrir des possibles et construire une société pour tous les âges. Les vieux sont considérés comme des « *inutiles à charge* » et en même temps sont soumis à des injonctions du type « *le bien-vieillir, le vieillissement actif* ». Or, dans ce contexte, le « *bien-vieillir* » commence très jeune. Une réponse collective doit être apportée dans les différents domaines pour permettre à chacun d'avancer en âge, en étant accompagné et pour maintenir ses capacités et compétences. L'allongement

de la vie révèle aussi une crise du vivre ensemble plus globale. Un nouveau pacte de confiance et de fraternité est nécessaire pour repenser et recréer des liens de proximité entre les âges.

Redonner la parole aux invisibles, un constat insistant et partagé

par les intervenants et la salle

Les personnes très âgées, en perte d'autonomie importante, voire ayant des troubles cognitifs, n'ont plus voix au chapitre. Elles sont invisibles et ignorées de la société. Les dispositifs d'inclusion et de solidarité des personnes en situation d'isolement et de pauvreté sont cruellement déficitaires. Par ailleurs, à compter de 2021, la part des plus de 75 ans va fortement augmenter avec l'arrivée dans l'âge des baby-boomers. En 2050, la France comptera 5 millions de personnes de plus de 80 ans. Deux autres catégories de sans voix doivent aussi être considérées : les aidants proches et professionnels. 8,5 millions de Français sont des aidants proches, dont la moitié sont à la retraite et font tenir le système, souffrent et se fatiguent. Les professionnels sont aussi majoritairement des femmes : 80 %, dont 20 % de femmes seules qui élèvent des enfants et 30 % ont plus de 50 ans. Ce sont les personnes fragiles qui accompagnent des personnes fragiles. Ces enjeux rencontrent aussi de réelles difficultés pour être entendues au niveau des politiques publiques. Revaloriser le métier des aidants professionnels est indispensable.

02

P. 36 à 161

PARTIE 02

QUESTION

02

CHEZ SOI,
PRÈS DE CHEZ SOI



—
**COMMENT
INVENTER
UN « CHEZ-SOI »
QUI AVANCE
AVEC SOI ?**
—



COMMENT INVENTER UN « CHEZ-SOI » QUI AVANCE AVEC SOI ?

Extrait de la délibération du 7 décembre 2018

« Quelles transitions des modes d'habiter ? Quels leviers et opportunités pour inventer collectivement de nouvelles manières d'habiter (abandon, poursuite ou évolution des activités / les nouveaux types d'habitats intermédiaires) ? Vers un urbanisme de la sollicitude : ou comment tenir compte des évolutions cognitives des individus ? Maître « chez-soi » : comment garantir la liberté de décision des plus âgés sur leur environnement ? Innovations techniques / technologiques (essor de la domotique, robotique, data ...) : pour rassurer qui ? Les conditions du maintien à domicile : quel niveau de services et par qui ? Quelles fonctions de proximité : vers une cohabitation des générations ? »

Un questionnement du débat qui a placé le « chez-soi » comme un incontournable pour être acteur de sa longévité

41 contributions citoyen.ne.s, 31 cahiers d'acteurs ou encore des communautés du débat (arpenteurs, observateurs, veilleurs, créateurs) ont investi et suggéré des actions, voire des innovations sur ce sujet.

La longévité : anticipation et prévention pour un « chez-soi » bienveillant

Les contributions du débat ont mis en évidence la nécessité d'anticiper et de prévenir le vieillissement le plus tôt possible. Ces deux axes ressortent comme des incontournables pour assurer le maintien à domicile et limiter les situations d'urgence. En effet, l'adaptation du logement a un coût parfois conséquent. Or, l'établissement d'un diagnostic de l'habitat au début de la retraite permettrait de constituer un échéancier des travaux à réaliser. Dans cette optique, certains acteurs du territoire (collectivités locales, caisses de retraite, organismes de santé...) sont attendus comme les facilitateurs de changement afin de proposer des aides, qui pousseraient les individus à faire évoluer leur logement pour qu'il soit le plus adapté possible. La longévité serait synonyme de choix. Néanmoins, plusieurs contributeurs soulignent que ces conditions ne peuvent être réunies sans une troisième : l'acceptation de vieillir.

Cette notion d'habitat bienveillant passe par la volonté pour chacun.e de choisir le lieu dans lequel il souhaite vieillir sans que l'EHPAD apparaisse comme la seule solution. De nombreuses contributions placent le collectif, sous ces multiples formes, comme soutien pour vivre sa longévité. La notion de parcours d'habitat est aussi prégnante dans de nombreuses contributions. Elle recouvre un ensemble de logements intermédiaires qui évoluent avec l'âge, sur un même territoire de proximité.

Un quartier accueillant pour pouvoir rester « chez-soi »

Le « chez-soi » ne s'arrête pas aux portes du domicile. Les contributions insistent sur le fait que le maintien à domicile est possible que si l'environnement n'est pas source d'exclusion. Un espace public facilitant les sorties, permet de lutter contre l'isolement. Dès lors, les contributions regorgent d'idées, de solutions, de préconisations à moyen et long terme pour permettre à tous de rester sur des quartiers bienveillants : éclairage, hauteur des trottoirs, entretiens des espaces publics, bancs, toilettes, espaces verts ... Mais également des commerces et services de proximité offrant les premières nécessités pour rester autonome dans son quotidien en lien avec l'extérieur.

En outre, de nombreux contributeurs ont montré à quel point, en vieillissant, le voisinage était source de sécurité et d'entraide. Sans attendre des relations quotidiennes avec ses voisins, vivre dans un microcosme où l'interconnaissance est conséquente, permet à la personne âgée et son entourage d'être rassurés. D'ailleurs, certains bailleurs sociaux tendent à développer des services de coordination de proximité pour veiller sur ce public plus fragile. Le quartier doit être un espace sécurisant, bienveillant, adapté. Plusieurs contributions mettent d'ailleurs en avant, la perte de repères qu'engendre un déménagement pour une personne vieillissante et les effets que cela peut avoir sur la cognition.

02
P. 36 à 161

FOCUS

POUR UN DOMICILE BIENVEILLANT

CONSTAT

Le focus sur le maintien à domicile revient de manière récurrente dans les contributions citoyennes. Comme le mentionne le document socle, près de 90 % des français déclarent souhaiter vieillir « chez-eux ». De plus, seuls 17 % des plus de 85 ans sont dépendants, c'est-à-dire que 83 % d'entre eux se maintiennent dans leur domicile. Certains participants de la communauté des veilleurs et de celle des créateurs ont travaillé sur cette thématique en l'ancrant dans le présent et dans une vision prospectiviste.

On constate cependant que le domicile peut se révéler contraignant. Dès lors, le maintien à domicile n'est envisagé que s'il est adapté aux limitations fonctionnelles qui arrivent progressivement avec l'âge. Aujourd'hui, le marché est doté d'une véritable offre en matière d'aides au maintien dans l'habitat. Le secteur de l'innovation et des nouvelles technologies n'est pas en reste pour développer un ensemble de dispositifs afin de pallier les difficultés humaines face aux manques de personnel au sein des services d'accompagnement à domicile. Ainsi, selon un sondage OCIRP (2016), 75 % des interrogés pensent que les objets connectés seront demain des outils pertinents pour le maintien à domicile.

Par ailleurs, rester chez-soi ne doit pas être synonyme d'enfermement ou d'insécurité qui pourraient, lors d'un événement de la vie, engendrer un changement de vie, ou un placement en établissement subi dont la décision pourrait émaner d'un tiers.

Le constat majeur de ces contributions insiste sur l'impératif de rester décisionnaire aussi longtemps que possible. Les familles ne devraient pas choisir pour leurs parents qui savent ce qu'ils veulent : être citoyen et rester un membre de la famille capable de faire par lui-même et de rester « maître chez-lui ».

ENJEUX

Globalement, les contributions vont dans le sens d'une volonté de vieillir à son domicile et d'y rester le plus longtemps possible à condition qu'il soit sécurisé et sécurisant pour ses habitants. Les contributions témoignent d'une nécessité d'adapter son logement au fil des années dès l'apparition des premières limitations fonctionnelles liées à l'âge.

Une bascule semble tout de même s'opérer : le collectif comme solution pour se maintenir à domicile. C'est une aspiration pour la longue vieillesse des nouveaux retraités. Beaucoup envisagent un mode d'habiter différent, partagé soit avec des étudiants ou des jeunes travailleurs soit avec des personnes du même âge ; au sein de leur logement devenu trop grand ou dans un nouveau projet. Partager un habitat apparaît comme l'alternative à l'EHPAD, qui est envisagé comme la dernière étape dans le parcours résidentiel des personnes âgées. Ces nouvelles manières d'habiter, les contributeurs les imaginent selon une notion de parcours c'est-à-dire avoir l'opportunité, au cours de son vieillissement, de changer de logement, en fonction de ses besoins et de ses attentes.

Un domicile bienveillant

Selon le Gérontopôle, en 2017, 1 444 logements en Pays de la Loire, occupés par des retraités, ont été aidés dans le cadre de l'amélioration de l'habitat car vouloir vieillir chez-soi c'est s'assurer que l'environnement domestique dans lequel on évolue le permet. De nombreuses contributions mettent en évidence le manque d'un diagnostic en amont des limitations pour adapter la vie au sein du logement grâce à des aides techniques.

Pour les contributeurs, cette offre de diagnostic à l'entrée à la retraite permettrait d'adapter son habitat par étape. 44 % des retraités pensent qu'en vieillissant, ils seront confrontés à des difficultés dans leur logement actuel. Ils préfèrent alors l'adapter plutôt que de déménager.

Sous la forme d'un échancier, le diagnostic prioriserait les actions à réaliser sur l'habitat et étalerait les paiements pour les amoindrir. Dans un contexte global de précarisation croissante des aînés, cette idée de diagnostic permettrait à une plus large frange de la population de rester actrice de son vieillissement. Pour les individus dont l'aménagement du logement ne serait pas possible soit parce qu'ils sont locataires, soit parce que leur logement ou leur finances n'offrent pas la possibilité de faire les modifications nécessaires, des propositions émergent : mise en place d'un parcours résidentiel en adéquation avec le vieillissement grâce à un habitat adapté en terme d'équipement, de taille du logement, de commerces et services de proximité, de lieux de rencontre...

Des soutiens qui facilitent le maintien à domicile

De nombreuses contributions évoquent la mise en place d'aides pour permettre le maintien à domicile lorsque des limitations fonctionnelles se font ressentir et que le domicile tend à devenir source d'insécurité. Ces aides semblent être de trois ordres : les aides humaines, les aides techniques et l'innovation, la robotique.

L'intervention de services d'aides humaines au sein du logement comme les auxiliaires de vie ou les infirmiers permet d'établir un lien de confiance avec la personne. Cette solution reste à ce jour le souhait premier des personnes vieillissantes car elle promeut la relation humaine. Pour autant, l'intervention des professionnels de santé n'est pas toujours bien vécue par les usagers. Le domicile représente l'intimité ; l'intrusion d'un tiers peut-être mal vécue. Plusieurs cahiers d'acteurs réalisés par des services d'aides à domicile mettent en avant les compétences humaines recherchées par les bénéficiaires : être discret, ne pas juger et être soutenant. Ces passages réguliers sont propices à la confiance. Néanmoins, cette profession peu valorisée connaît un turn-over important qui tend à affaiblir les atouts d'un tel service de proximité.

On sent pointer l'attente d'interventions à domicile « **à la carte** ». Les aides humaines seraient choisies et adaptées en fonction du projet de vie de chacun.e.

Selon la définition, les **aides techniques** sont des produits, des instruments (un ensemble de techniques) qui visent à prévenir, compenser, soulager ou neutraliser une difficulté ou une limitation fonctionnelle. Elles facilitent les usages et représentent un levier pour l'autonomie et l'indépendance, en sécurisant le quotidien. Par exemple, une pince de préhension permet d'attraper des objets en hauteur plutôt que de monter sur une chaise et de risquer de chuter. Le domicile devient bienveillant. Ces solutions techniques peuvent faire l'objet d'une prise en charge en fonction de la nature de l'aménagement, mais le taux de personnes âgées disposant de cette information est faible. Les contributions font alors ressortir le caractère essentiel de la prévention et de l'information et de manière égale pour toutes les personnes de plus de 60 ans afin de faire ses choix en pleine connaissance des dispositifs et solutions existants (afin que la longévité soit un choix et non une contrainte).

Le développement de **la robotique** est une solution pour le maintien à domicile car elle peut effectuer les tâches quotidiennes et tenir compagnie aux personnes notamment celles qui souffrent de solitude. Les robots peuvent accompagner les activités physiques pour maintenir en bonne santé physique et psychologique, soutenir la vie au domicile et sécuriser le quotidien en aidant à la prise de médicaments... Mais c'est également une alternative à la désertification médicale notamment dans les territoires périurbains en permettant le

développement de la télémédecine et la transmission de données au corps médical. En cas d'éloignement familial, la robotique peut permettre un lien avec ses proches grâce aux appels vidéo. Il offre l'opportunité de rester en contact avec les siens et crée un autre lien avec les jeunes générations. Afin de limiter les coûts, les contributions vont dans le sens d'une anticipation de la robotique dans les nouveaux projets de logement afin d'équiper l'habitat plutôt que chaque personne individuellement.

Un cahier d'acteur vient questionner la problématique du vieillissement des gens du voyage et les aides pour l'aménagement. Ce public est touché par ce phénomène de vieillissement plus précocément. Cependant, l'habitat mobile n'est pas pris en considération dans les dispositifs de droit commun et les situations financières sont parfois précaires. De plus, les conceptions de la famille divergent des normes sociales partagées : les enfants tiennent à s'occuper de leurs parents vieillissants et ne pas les « placer » en institution. Quelques aires d'accueil de l'agglomération proposent des emplacements réservés aux personnes âgées leur permettant de s'y installer à l'année ce qui facilite l'ancrage sur un territoire. Pour autant, leurs habitats coïncident rarement avec les besoins d'un public vieillissant.

Se sentir chez-soi, « y être maître »

Le terme « chez-soi » ne signifie pas avoir seulement une adresse physique mais un lieu où chacun peut être « soi » et rester « maître chez-soi » c'est-à-dire avoir un pouvoir de décision. Les contributeurs se sont accordés pour dire que la retraite n'est pas synonyme de retrait de la vie de la cité. La citoyenneté des âges ressort comme un aspect primordial. Chacun veut pouvoir rester un adulte, capable de prendre des décisions, d'agir par soi-même autant que faire se peut, d'être libre.

De plus, au-delà de la capacité d'agir et de décider, les contributions laissent entrevoir une volonté de garder sa place au sein de sa famille et d'être un pilier des générations. Cette volonté s'incarne souvent dans l'attachement à une pièce pour recevoir sa famille, ses enfants : rester parents, grands-parents, quelqu'un sur qui il est possible de compter et qui accueillera. Aussi, le domicile, quel qu'il soit, doit offrir la possibilité d'une chambre ou d'un espace supplémentaire et intime dans lequel les personnes peuvent recevoir leurs proches.

Enfin être maître chez soi c'est aussi et avant tout se sentir bien et chez-soi dans un univers qui nous ressemble. Le « chez-soi » est souvent la compilation de souvenirs, le lieu où l'on se sent bien, où l'on est soi. Cela doit être un endroit agréable, adapté, confortable, l'expression de l'intimité.

CE QUI FAIT DÉBAT

- **Le développement de la robotique dans l'accompagnement à domicile** fait débat. Cette innovation semble à la fois ravir et inquiéter. Elle apparaît comme une solution pour limiter l'intrusion de professionnels dans le domicile et le sécuriser mais elle pourrait à terme remplacer les aides humaines et faire disparaître un corps de métier (service d'aides à domicile). En outre, ces technologies risquent d'être piratées et nécessitent un accès à internet. Ensuite, les contributeurs interrogent fortement la dimension économique et les inégalités que pourraient engendrer ce type de dispositif.

De plus, sur un pan écologique, sa production inquiète. Certes ces innovations peuvent être source d'emploi mais leurs impacts environnementaux ne sont pas encore quantifiés quant au recyclage des métaux et des composants qui le constituent ou encore la pollution émise lors de sa production.

Enfin, les robots peuvent être perçus à la fois comme source d'accompagnement quotidien ou comme assistant infantilisant qui peut isoler davantage. Les contributeurs s'accordent pour dire que la surveillance accrue par les robots est un écueil à éviter et qu'il faut l'encadrer.

ACTIONS/PROPOSITIONS ISSUES DU DÉBAT

> Développer et accompagner la prévention des risques liés à l'âge

- **Prévoir des campagnes de sensibilisation autour du maintien à domicile** pour anticiper les changements liés au vieillissement ainsi que différentes formes d'habitat pour découvrir de nouvelles pratiques.
- **Développer la prévention à partir de la retraite**, en proposant des diagnostics du logement afin qu'il devienne le plus bienveillant possible lors de l'avancée en âge mais aussi en proposant des formations aux individus afin de leur apprendre les bons réflexes de postures notamment comment se relever seul après une chute, sans paniquer.
- **Améliorer la connaissance des aides techniques**, en communiquant sur CréAT, un lieu ressource développé par Nantes Métropole (10 boulevard Léon de Bruxelles) afin de faire connaître les aides techniques disponibles pour faciliter le maintien à domicile.
- **Améliorer l'accès à l'information**, sur les services possibles, sur l'accès aux droits à la fois sur les aides financières mais aussi sur les aides techniques qui peuvent être des solutions simples et rapides qui rendent le logement bienveillant.

> L'anticipation et l'adaptation du logement

- **Fluidifier les processus pour rendre l'adaptation du logement plus facile** notamment en développant des lieux ressources pour accéder à l'information et connaître ses droits.
- **Anticiper les besoins et favoriser le maintien à domicile** grâce à une offre de service de qualité et diversifiée comme les dispositifs santé-social, le soutien à domicile, le soutien à la vie collective et sociale, la prévention des fragilités... mais aussi en favorisant un décloisonnement des acteurs.
- **Proposer des devis chiffrés** pour estimer le coût de l'adaptation du domicile.
- **Veiller au bon fonctionnement des équipements** (ascenseurs, volets électriques, entretien des parties communes, lumières ...) dans le parc social et privé pour permettre aux personnes vieillissantes de rester chez elles sans que le domicile ne devienne enfermant.
- **Développer un accompagnement personnalisé** progressif.
- **Mutualiser et réduire les frais liés à l'intervention des services** à domicile en habitant à plusieurs dans un même logement.
- **Anticiper et accompagner le développement de la robotique** et des nouvelles technologies utiles au maintien à domicile en proposant des soutiens financiers comme l'anticipation à une aide à la dotation en robot.

> Accompagner le changement de regard

- **Sensibiliser et former les professionnels au vieillissement**, afin de changer de regard sur la vieillesse. Des formations pourraient être organisées pour les professionnels qui pourraient côtoyer de près ou de loin ce public comme les chauffeurs de bus ou encore les services de maintenance pouvant intervenir ponctuellement dans le domicile (plombier, électricien ...) pour les sensibiliser aux risques de chutes ...
- **Former des professionnels** en nombre suffisant, reconnaître leur compétence et leur engagement (notamment financièrement) et faciliter leur évolution professionnelle.
- **Développer le label « humanitude »** pour les personnes vivant en institution afin de garantir la bienveillance du personnel qui les accompagnent au quotidien.

02
P. 36 à 161



PROPOSITIONS DE LA COMMUNAUTÉ DES VEILLEURS

La télé-présence

La télé-présence est un dispositif technologique ayant pour but de maintenir le lien social en facilitant des interactions à distance.

• Les opportunités

Sécurité. Ce dispositif permet de sécuriser la personne âgée vivant seule à son domicile, ainsi que son entourage. Cela permet aussi de rester plus longtemps chez-soi.

La télé-présence doit être **anticipée dans les nouveaux projets** de logements dédiés aux seniors. Ce dispositif permet aux personnes âgées de rester à domicile.

• Les risques

Le **piratage informatique** constitue un risque majeur de ces dispositifs technologiques. Il est important de veiller à la sécurité des données et prévenir des risques d'abus de faiblesse.

Humainement, la télé-présence risque d'affaiblir les relations humaines et générer un sentiment de dépendance.

Économiquement, leurs tarifs doivent la rendre accessible à tous.

• Et pour la Métropole ?

Télé-présence ou télé-assistance : tel a été le premier débat qui s'est engagé au sein des groupes de veilleurs. La barrière étant mince. Dans les deux cas, le dispositif doit être généralisé sur le territoire afin de garantir le maintien et la sécurité à domicile pour les personnes vieillissantes. Mais, une vigilance doit être portée sur son accessibilité au plus grand nombre.

Les robots de compagnie

Les robots de compagnie sont conçus pour effectuer des tâches quotidiennes et tenir compagnie notamment aux personnes souffrant de solitude et d'isolement.

• Les opportunités

Quotidiennement, les robots de compagnie assistent aux tâches quotidiennes et répétitives. Ils veillent à la prise régulière des médicaments et aux risques de chutes. Ces outils technologiques encouragent l'accès à la culture, aux loisirs et stimulent les fonctions cognitives de la personne âgée en entrant régulièrement en contact avec elle.

Financièrement, la robotique peut réduire les coûts liés à la dépendance et l'autonomie.

Socialement, les robots de compagnie favorisent les liens avec l'extérieur, la famille, les amis grâce à la communication numérique, ce qui rassure l'entourage. Ils combattent l'isolement et recréent de la relation. Leur fabrication va générer de nouveaux métiers et faire muter les emplois de services à la personne.

• Les risques

Humainement, les robots ne remplacent pas la relation et le contact humain ; ils pourraient aussi engendrer la destruction d'emploi. De plus, ils peuvent accentuer l'isolement social. Ces dispositifs apparaissent comme infantilisant et accentuent la dépendance (à l'objet).

Financièrement, le coût d'achat de telles technologies est onéreux et excluant. Tous les publics ne peuvent pas y avoir accès.

Confiance. Les veilleurs questionnent la fiabilité de ces robots sur le long terme et leurs capacités à s'adapter aux besoins des personnes âgées. Qui gère les pannes ? Les robots pourraient être piratés et exposer les utilisateurs à des violations de la vie privée.

• Et pour la Métropole ?

Les robots de compagnie n'ont pas fait consensus au sein des veilleurs. Pour certains, ces dispositifs sont des atouts au maintien à domicile et un moyen de lutter contre l'isolement : des facilitateurs de vie. Pour d'autres, ce modèle n'est pas adapté à la culture française et ne doit pas être développé.

FOCUS**RE-HABITER ENSEMBLE :
UNE NOUVELLE ASPIRATION,
DES SOLUTIONS VARIÉES****CONSTATS**

Les évolutions du monde du travail ont impacté le modèle familial. Dans les générations précédentes, les enfants hébergeaient leurs parents vieillissants et dépendants sous leur toit. On retrouve cette structuration familiale dans les pays émergents où les anciens tendent à occuper une place importante dans la société. Aujourd'hui, dans les pays occidentaux, les enfants quittent les parents pour mener leur propre vie ce qui modifie la prise en compte de la vieillesse et l'évolution des modes d'habiter ou de co-habiter. Il y a une demande sociale pour une offre de logement correspondant davantage aux modes de vie.

La notion de logement est une notion administrative et politique qui fait référence aux normes ou aux catégories et permet d'apprécier statistiquement et spatialement les conditions d'habitation des personnes vieillissantes. L'habitat constitue quant à lui une approche plus subjective, plus incarnée du logement qui le relie à l'environnement de proximité. Ces approches invitent à considérer différentes manières d'habiter et d'adapter son logement. Le développement d'une offre intermédiaire entre le domicile familial et l'EHPAD apparaît alors comme primordial.

Selon les données de Nantes Métropole Habitat, 31 % de leurs logements sont occupés par au moins une personne de plus de 60 ans et deux tiers de ces ménages sont composés d'une personne seule. Dans ce contexte, le développement d'une offre de logement adaptée et diversifiée répond à un besoin. De plus, un cadre législatif vient consacrer de nouvelles formes d'habitat comme la loi ELAN (24 novembre 2018) qui instaure un dispositif de cohabitation intergénérationnelle. Les EHPAD, quant à eux, ne disposent pas de suffisamment de places et les conditions d'accueil y sont souvent critiquées.

ENJEUX

On constate que les seniors réinterrogent souvent leur mode d'habiter à des moments clés du parcours de vie comme le décès d'un proche, suite à une maladie ou à un accident. Or, ces changements d'habitat sont souvent subis et effectués dans la précipitation. L'offre actuelle de logements adaptés au vieillissement semble insuffisante. Ainsi, de nombreuses contributions développent l'idée de la mise en place d'un parcours résidentiel sur un même territoire pour les personnes vieillissantes avec une offre évolutive en fonction des limitations fonctionnelles ou problématiques de chacun.e. Une proposition qui permettrait de rester sur le même quartier, conserver ses habitudes et pouvoir accéder à un logement adapté et qui corresponde à ses aspirations de vie à ce moment-là.

De nombreuses contributions engagent une réflexion sur les espaces au sein de l'habitat et leur fonctionnalité. A l'aune d'un « chez-soi » collectif, le domicile doit être pensé avec des espaces de partages mais aussi des espaces privatifs afin de garantir une autonomie et une vie privée à chacun des habitants. De plus, on sait que 25 % des plus de 80 ans vivent actuellement seuls à leur domicile, engendrant de fait, un sous-peuplement de l'habitation. Et qui plus est, 1,5 millions de personnes âgées souffrent de solitude.

02

P. 36 à 161

Aspiration à vieillir dans un « chez-soi » collectif

Dans les différentes contributions citoyennes, le collectif apparaît comme une solution au maintien à domicile; il sécurise et rompt l'isolement. Il permet notamment de rester alerte, en bonne santé psychique et cognitive et aussi de lutter contre la précarité économique en mutualisant les frais liés à la santé (service d'aides), ou à l'entretien du logement.

D'un point de vue écologique, des études montrent que les chambres vacantes d'un habitat sont énergivores : partager son logement permet alors d'optimiser la consommation en énergie.

Dans une approche sociale, certaines formes d'habitat collectif peuvent redonner aux personnes vieillissantes une forme d'utilité sociale. Par exemple, les colocations intergénérationnelles sont des logements partagés entre une personne âgée et souvent un étudiant. Or, on sait que 7 jeunes sur 10 ont des difficultés pour trouver une solution d'hébergement. Dès lors, la mise à disposition de son logement dans le cadre d'une colocation offre aux jeunes une opportunité pour se loger de manière peu onéreuse en échange d'un peu de temps ou de quelques services.

Pour autant, cette organisation de vie collective ne peut être réalisée sans cadre, c'est pourquoi les contributeurs soulignent l'importance d'établir des chartes du vivre ensemble et d'inscrire les limites au-dessus desquelles la colocation ou la cohabitation n'est plus possible voire devient dangereuse. D'ailleurs, dans le cas de la colocation entre personnes d'âges différents, les dispositifs doivent veiller à ce que les uns ne deviennent pas les aidants des autres.

On peut distinguer les nouvelles formes d'habiter en 4 catégories :

1. Le modèle « classique »

Ce modèle recouvre les formes d'habiter classique lorsque les limitations fonctionnelles liées à l'âge se font sentir. Elles proposent un « chez-soi » adapté et bienveillant.

Parmi elles, on retrouve l'**offre médico-sociale courante** comme les résidences autonomie, les foyers logements, les résidences services ou encore les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes. Aujourd'hui, les places sont peu nombreuses voire inexistantes sur certaines zones du territoire. A titre d'exemple, pour répondre aux besoins, un cahier d'acteur propose la création 1 125 places en EHPAD d'ici 2025. En outre, ces modes d'habiter offrent des tarifs très onéreux, rendant impossible leur accès par tous. Selon une étude de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA), en 2016, le tarif médian est de 1 949€ par mois, variant en fonction de la localisation géographique, de l'ancienneté du bâti, et du statut juridique de l'établissement. Aussi, 10% de ces établissements disposent d'un coût d'hébergement mensuel supérieur à 2 798€. Relatif aux résidences autonomies, sur le territoire de Nantes Métropole, le prix pour un T2 peut varier du simple au double. Par exemple, la résidence Bel-Air à Bouaye propose un tarif de 1 053€ par mois alors que la résidence Sylvain Roye à Nantes propose un tarif de 532,14€ avec des aides personnalisées au logement possible. Ces variations sont en partie définies par les prestations de service. Dès lors, ce type d'offre n'est pas accessible à tous les seniors.

Une offre de « **logement bleu** », spécificité nantaise, existe sur le territoire de la métropole. La spécificité de ces logements bleus est d'associer travaux d'adaptation et veille sociale afin de permettre aux personnes âgées de vieillir à domicile. Leurs implantations sur le territoire résultent de la prise en considération de l'environnement urbain : aménagements extérieurs adaptés, accès facilité aux services de proximité (commerces, services publics), aux moyens de transport public, etc. Ces logements visent à offrir une réponse adaptée grâce à des équipements standardisés. Mais le service proposé dépasse la seule considération de l'habitat. Tout nouvel occupant se voit proposer une visite à domicile en vue de réaliser une évaluation globale de sa situation et d'être conseillé en matière de services et d'aides financières possibles. Cette veille est une prestation gratuite pour les locataires permettant de prévenir autant que possible les situations d'urgence, et/ou d'isolement. Le territoire est doté désormais d'environ 1 000 logements bleus et Nantes Métropole Habitat dispose d'un fond pour adapter 90 logements par an (T2 et T3) en fonction de la situation du locataire âgé. L'un des cahiers d'acteurs porte précisément sur cette possibilité d'hébergement et les témoignages des personnes y habitant.

2. Vivre sous le même toit

La cohabitation est une façon de vivre son habitat, d'anticiper le vieillissement et d'accompagner la perte d'autonomie. Les maisons communautaires ou les colocations intergénérationnelles sont envisagées pour vivre son vieillissement en partageant le même toit.

Les maisons communautaires sont des logements collectifs d'initiative privée où les résidents font le choix de se réunir grâce à des convictions (religion, origine ethnique, valeurs, nationalité...). Au-delà du partage de valeurs et de convictions, ce mode de vie permet de créer du lien social et de construire un projet de vie collective autour de ce qui fait commun, sens.

Les colocations intergénérationnelles, quant à elles, sont des logements partagés entre une ou des personnes âgées et un.e ou des jeunes souvent étudiants. Ce format permet de développer la mixité intergénérationnelle et de rassurer par une présence à domicile. De nombreuses associations ont pour mission de faire vivre ces dispositifs avec toutes les limites qu'il comporte notamment dans les rythmes et les visions de la vie. Ce mode permet de limiter la sous-occupation des logements des aînés et d'offrir des solutions à la densification de la population et la pénurie immobilière. Dans les pays nordiques, ce type de cohabitation se développe de plus en plus entre personnes du même âge, ce qui limite les incompatibilités de rythmes de vie et favorise le partage des tâches ou des services. Socialement, la colocation permet de faire advenir, le plus tard possible, le changement de lieu de vie pour la personne âgée et limite le sentiment de rupture.

3. Les petits ensembles

Les petits ensembles sont des logements groupés, sous différentes formes, qui permettent de conserver son indépendance et de garder une souplesse sur son mode de vie. Deux formes principales ont été interrogées au cours de ce Grand Débat : les béguinages et les villages seniors. Ces deux modèles existent aujourd'hui dans d'autres pays et tendent à se développer et à attirer la population française.

Le béguinage est une solution d'hébergement développée au moyen-âge pour abriter des femmes pieuses. Aujourd'hui, ce modèle a quitté ses origines religieuses. Très présents en Belgique et dans le nord de la France, les béguinages constituent une offre de logements à loyer modéré (de 450 à 750€) adaptés au vieillissement et intégrés à la vie de la cité (à proximité des commerces et services). Ils sont reliés entre eux et disposent d'espaces communs au sein desquels des animations sont proposées.

Le concept des **villages seniors** a été développé aux États-Unis et s'est inspiré des clubs de vacances. Ils proposent des logements individuels rassemblés dans un même lieu et accompagnés d'une offre de services et de loisirs à l'attention des seniors. Ce modèle tend à émerger en France sous des formes plus modestes et s'intègre en centre-ville.

Les contributeurs pensent que ce mode d'habiter pourrait être développé en zone rurale afin de les redynamiser.

4. Habitat : être acteur de ses choix et citoyen

Que l'on parle d'habitat participatif, d'habitat inclusif ou partagé, ces nouvelles modalités permettent aux citoyens d'être acteur de leur parcours résidentiel. Les habitants sont responsables du projet d'habitat collectif et exercent pleinement leur citoyenneté.

L'habitat participatif, par exemple, permet de ne pas perdre son autonomie. Une forme d'entre soi ouvert, qui remplace la bienveillance au cœur du rapport à soi-même et au monde. C'est l'affirmation du partage et de la coopération comme rempart à l'isolement et à l'exclusion. Il permet de mobiliser les leviers qui font que la personne âgée devient actrice de sa santé, de son parcours, de ses choix mais aussi de son environnement.

L'habitat inclusif, quant à lui, permet aux habitants de se mobiliser pour co-concevoir ensemble un projet de vie qui leur convient dans un environnement et un projet architectural répondant à leurs besoins. Cette offre permet une autonomie de décision et une solidarité de proximité avec un habitat ouvert sur le quartier.

Autant de possibilités qui émergent afin d'éviter les ruptures dans les parcours de vie et rendre les personnes actrices de leur projet de vie.

L'ensemble de ces propositions d'habiter ouvre le champ des possibles pour être acteur de sa longévité et choisir un « chez-soi » qui avance avec soi et qui corresponde aux aspirations individuelles. Sa variété fait la promesse d'une gamme diversifiée au sein de laquelle les tarifs sont variables, du bailleur social au parc privé, de la vie au sein d'un même logement au partage de moments de vie ... Autant de possibilité pour répondre aux attentes et aux besoins des personnes âgées vieillissantes qui peuvent alors concevoir leur vieillesse comme un parcours de vie à étapes auxquelles correspondent un nouveau mode de vivre sereinement. L'accessibilité financière est un point important souligné dans de multiples contributions et qui prend tout son sens lorsque l'on sait que 21 % des individus âgés de plus de 69 ans vivent sous le seuil de pauvreté.

Enfin, ces modes d'habiter mettent en exergue une évolution des schémas de pensée où la mobilité résidentielle est envisagée notamment quand le domicile ne sécurise plus suffisamment. Selon une étude du Gérontopôle, 80 % des ménages seniors sont dans des maisons. Or, les contributions citoyennes laissent entrevoir une volonté et une capacité de changement.

En outre, ils sont aussi révélateurs d'une volonté forte des personnes de pouvoir vieillir en couple même si l'un d'entre eux connaît des difficultés. Ces logements amènent à se projeter dans un vieillissement en limitant les ruptures dans le parcours de vie comme la séparation conjugale contrainte.

Un « chez-soi » qui se réinvente : les nouvelles fonctions de l'habitat

Au-delà de l'offre, les fonctionnalités du logement doivent être prises en compte autant que son positionnement au sein de l'environnement urbain. L'ouverture sur la ville et le quartier est source de rencontre, de partage, de solidarité. De plus en plus de projets sont pensés en lien avec l'extérieur comme par exemple les résidences seniors couplées avec des micro-crèches. Ces deux lieux aux fonctions et publics différents co-habitent et se rencontrent sur des temps organisés. Ce type de projet intergénérationnel fait écho à des valeurs de vivre-ensemble, de lutte contre l'isolement et la volonté d'une meilleure qualité de vie.

De plus, en son sein, l'habitat s'adapte en même temps que son occupant repense les espaces. Des espaces communs doivent être pensés comme des lieux de rencontre comme un salon, une bibliothèque partagée ou encore un jardin. L'organisation de ces espaces partagés permet de proposer des lieux privatifs plus petits, suppléés par des espaces de vie plus spacieux ce qui contre-balance le sentiment d'absence d'espace.

Enfin, malgré une volonté prégnante de vivre en collectif, les contributeurs souhaitent pour que leur choix et leur intimité soient respectés, pouvoir disposer d'espace de repli. Les programmes de logement vont devoir s'accommoder des nouvelles attentes des seniors. Les contributions vont dans le sens de logements plus petits intégrés à des ensembles à taille humaine (de 30 à 60 logements maximum en fonction de la nature de l'hébergement).

L'imagination de ces nouvelles fonctionnalités au sein et autour du logement permet de recréer et de promouvoir le vivre-ensemble.

EHPAD : un mode à réinventer

Les contributeurs s'accordent pour dire que l'EHPAD, tel qu'il est médiatiquement décrit, ne correspond plus à leurs aspirations à la retraite et dans la grande vieillesse. Plusieurs contributions portent sur l'imposition des rythmes de vie et la contrainte ressentie par les résidents, qui une fois l'entrée en institution réalisée, doivent se plier à des règles, à une vie collective parfois perçue comme obligatoire, s'ajoutant à cela, le manque d'intimité. Les résidents éprouvent la difficulté à faire de leur chambre son « chez-soi », l'expression de leur intimité et ce d'autant plus que la décoration des lieux est parfois datée. Ensuite, la taille des structures est problématique. L'idée d'une « maison de la gériatrie » qui disposerait de 15 places au sein d'une unité de vie type maison adaptée au vieillissement avec du personnel qualifié semble plus en adéquation avec les projets de vie.

L'ouverture sur l'extérieur de ces établissements semble une nécessité. Les contributeurs soulignent le manque de connexion avec la réalité sociale. Nombre de propositions vont dans le sens d'une mise à disposition de commerces et des services (type locaux commerciaux) au rez-de-chaussée de l'EHPAD afin que les résidents puissent en jouir sans avoir à solliciter une tierce personne pour se rendre sur l'espace public. La citoyenneté est aussi un point d'orgue de ces contributions. Les contributeurs insistent sur le droit de rester citoyen même lors de l'entrée en institution et que celle-ci doit offrir l'opportunité de participer aux événements municipaux.

CE QUI FAIT DÉBAT

- **Cohabitation ou colocation**, l'intergénérationnel ne va pas de soi et interroge. D'une manière générale, les contributeurs s'entendent pour dire que la problématique du logement est réelle et celle de l'isolement des aînés aussi. Pour autant, vivre avec autrui, quel que soit son âge peut se révéler parfois contraignant car les modes et les rythmes de vie ne sont pas toujours compatibles. De plus, habiter chez l'autre c'est pénétrer son intimité et ne pas se sentir « chez-soi ». Dans un même temps, vivre avec d'autres rassure l'accueillant et sa famille. Mais, peut-on s'assurer que l'un ne deviendra pas l'aidant de l'autre ? La personne vieillissante ne va-t-elle pas changer avec l'âge ? Autant de questions qui restent en suspens...

- **Les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD)** font débat sur plusieurs points. Le premier porte sur la capacité à faire de la chambre son « chez-soi », un lieu à soi où l'on se sent pleinement décisionnaire. Même si plusieurs contributions de résidents d'EHPAD défendent l'idée qu'il y fait bon vivre ; d'autres témoignages interrogent cette forme d'habiter contrainte par des horaires, des temps de vie commune. Mais aussi, le manque de temps des soignants qui empêche de nouer des liens de confiance avec eux. De plus, le manque d'intimité est souvent difficile, et provoque le sentiment de ne pas être pleinement « chez-soi », tout comme l'impossibilité, parfois, d'amener ses meubles, ou certains des objets de sa vie passée. Enfin, aujourd'hui le « chez-soi » n'avance pas toujours avec les personnes. Ces lieux ne sont pas toujours « au goût du jour » dans la décoration et le mobilier et manque d'ouverture sur l'extérieur.

Au sein des contributions, l'EHPAD fait diverger les avis entre ceux qui peuvent y imaginer un bout de leur vie et d'autres qui le considèrent comme l'étape ultime et contrainte. Un mode d'habiter à développer, à réinventer ou à bannir, ce n'est pas tranché.

02

P. 36 à 161

ACTIONS/PROPOSITIONS ISSUES DU DÉBAT

> Les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes : des évolutions à accompagner

- **Ouvrir les EHPAD sur l'extérieur**, en pensant ces lieux de vie comme des lieux de passage pour chacun grâce à une offre de proximité en son sein : coiffeur, supérette ...
- **Agir sur le nombre de places en EHPAD** grâce à la planification de création avec maximum 60 places et des tarifs abordables.
- **Repenser la citoyenneté** dans ces espaces d'institutionnalisation de la vie et permettre aux usagers de prendre pleinement part à la vie de la cité.

> Adapter les contours de la politique du logement à la longévité

- **Favoriser un parcours résidentiel adapté** à chaque senior au regard de ses souhaits, de sa santé et de ses capacités financières.
- **Rénover le parc social** en respectant le PLH qui promet 100 % de logements en accessibilité universelle et 10 % de logements adaptés au vieillissement et/ou handicap ; voir

même à augmenter les ambitions de ce PLH.

- **Développer l'habitat intermédiaire** en soutenant le développement d'une offre alternative, en accompagnement et soutenant les acteurs de l'ESS engagés dans cette démarche, en étant sensible à l'accessibilité financière de toutes ces solutions en imaginant une aide coup de pouce afin de garantir des tarifs/loyers raisonnables.
- **Soutenir les expérimentations du territoire** et s'en inspirer pour les développer plus largement.
- **Accompagner les seniors dans une réflexion sur leur projet de vie.**
- **Favoriser une approche territoriale** en imaginant le développement de plate-formes territoriales d'établissements et de services.
- **Penser les lieux d'implantation** de ces nouveaux habitats : plus proches des commerces et des services du centre-ville, à proximité d'une offre de loisirs communale ou du centre communal d'action social (CCAS), au cœur des centres névralgiques des communes pour faciliter la vie sur le quartier.
- **Promouvoir les logements participatifs**, qui impliquent des liens sociaux, le partage des travaux et la participation à des projets environnementaux.

> Accompagner le vivre ensemble

- **Développer des réseaux d'entraides entre les résidents** d'un même ensemble grâce à la mise à disposition d'un espace de convivialité.
- **Faire connaître « La maison de l'habitant »** qui est un guichet unique d'informations sur l'habitat.
- **Valoriser l'expression de chacun** dans la constitution de son projet de vie, de ses besoins, de ses usages
- **Créer des espaces de dialogue** incluant les différentes parties-prenantes qui participent au quotidien des habitants.
- **Favoriser l'innovation** dans les pratiques et les services en partant des usages et des attentes.
- **Associer les habitants aux décisions prises** par les communes et les promoteurs immobiliers sur les projets d'habitat.



PROPOSITIONS DE LA COMMUNAUTÉ DES VEILLEURS

Les maisons de retraite communautaires

Les maisons de retraite communautaires sont des logements collectifs d'initiative privée dont les résidents sont réunis par des convictions (valeurs, religions, mode de vie, origines ethniques, nationalité...).

• Les opportunités

Organisation. Les maisons de retraite communautaires proposent une organisation à taille humaine qui garantit à chacun une liberté dans ses choix et ses croyances. Il est plus facile d'y trouver sa place et de se sentir en sécurité. Elles permettent de lutter contre l'isolement et favorisent les rencontres autour de valeurs communes et partagées.

Financièrement, ce mode d'organisation rend possible une mutualisation des aides et services ainsi qu'un partage des dépenses globales liées à la vie courante (l'eau, l'électricité, les courses ...)

• Les risques

Les **dérives communautaires** sont le principal risque de ce mode de vie. La vie en **collectif** peut être contraignante et le respect de l'intimité difficile.

• Et pour la Métropole ?

Les maisons de retraite communautaires n'ont pas fait débat. Il faut adopter largement ce dispositif car il permet une organisation à taille humaine au sein de laquelle la mutualisation des aides et services est envisageable. Chacun peut y trouver sa place. Elles sont une

possibilité dans l'évolution des modes d'habiter, répondent à des besoins et des attentes nouvelles et permet d'éviter les ruptures dans le parcours.

Les béguinages

Les béguinages sont des solutions d'hébergement développées au moyen-âge pour abriter des communautés de femmes pieuses, constituées de plusieurs logements indépendants, reliées entre elles et partageant des espaces communs.

• Les opportunités

Facilitateur de vie, les béguinages, par leur configuration spatiale, organisent la vie sociale et remettent l'interconnaissance au cœur des relations de voisinage. Ils sont idéalement situés à proximité des commerces et des services et offrent la possibilité de recourir à des services à domicile. Pour autant, chaque habitant conserve son intimité.

Adaptabilité du logement à la perte d'autonomie physique et à l'histoire de vie chacun. Les logements peuvent être aménagés selon la convenance. L'endroit permet d'être acteur de son projet de vie.

Économiquement, les béguinages sont conditionnés par l'application de loyer modéré. Ces lieux ont avant tout une vocation sociale.

• Les risques

Socialement, ce type d'habitat enferme. Il n'y a pas de mixité intergénérationnelle et ce sont uniquement des logements à caractères sociaux, ce qui exclut une frange de la population. On peut y craindre une dérive sectaire. De plus, même s'ils organisent une part de la vie sociale, les béguinages ne possèdent pas d'encadrement médical et ne prennent pas en compte les troubles cognitifs qui peuvent arriver avec l'âge.

Le **collectif** peut devenir contraignant.

• Et pour la Métropole ?

Les béguinages font consensus : il faut adopter ce dispositif sur le territoire car ils représentent une offre de logement alternative qui répond à une demande croissante. Ces logements sont un compromis entre la sécurité et la prévention et ont un rapport qualité/prix intéressant.

Les colocations intergénérationnelles

Les colocations intergénérationnelles sont des logements partagés entre une ou des personnes âgées et un ou des jeunes, souvent étudiants.

• Les opportunités

Transmission et partage. La colocation intergénérationnelle permet une entraide mutuelle entre l'hébergeur et l'hébergé et fait se rencontrer les générations.

Santé. Partager son domicile avec quelqu'un permet, pour la personne âgée, de retarder son entrée en EHPAD tout en sécurisant son maintien à domicile grâce à la présence d'un tiers ce qui rassure la famille.

Socialement, la colocation avec une personne âgée permet de faire évoluer les représentations sociales de la vieillesse mais également de la jeunesse. Elle permet aussi de lutter contre l'isolement.

Économiquement, ce partage permet de réduire les coûts d'hébergement des jeunes. Mais cela réduit également les coûts d'entretien du logement en évitant la perte d'énergie des chambres vacantes.

• Les risques

Relationnellement, il ne faut pas que l'hébergé se sente exploité par la personne vieillissante et ses besoins, ce n'est pas un professionnel de santé. De plus, jeunes et âgés n'ont pas les mêmes rythmes de vie et il faut faire coïncider les deux. La situation peut être insécurisante pour l'hébergé en cas de dégradation de l'état de santé de l'hébergeur.

Familialement, la colocation intergénérationnelle réorganise les temps et il est plus compliqué de recevoir ses proches. De plus, il faut que ce projet soit accepté par la famille de la personne âgée.

• Et pour la Métropole ?

Les colocations intergénérationnelles n'ont pas fait débat : il faut adopter largement ce dispositif sur le territoire en ayant à l'esprit l'importance de l'adaptation de l'environnement du logement pour que cette offre soit attractive (transports en communs, loisirs, commerces ...). Ce mode d'habiter répond aux problématiques de logement, d'isolement, de précarité économique ou encore de fracture numérique. C'est un moyen de rétablir la solidarité et de favoriser le maintien à domicile mais il faut qu'il y ait une contractualisation et des règles dès le début.

FOCUS

LE MICRO-QUARTIER :

LE « CHEZ-SOI » AUGMENTÉ

CONSTATS

Rester chez-soi, ou vivre chez-soi, ne peut se limiter à la seule dimension du logement. L'environnement urbain est la continuité du domicile. Son ouverture sur l'extérieur permet de rester connecté au monde. Mais, la cité n'est pas forcément adaptée aux besoins et attentes des aînés et particulièrement dans les territoires périurbains qui cumulent des populations vieillissantes et problématiques d'accessibilité. Il y a de fortes spécificités locales et des communes aux situations contrastées.

L'espace public revêt différentes fonctions. Ce n'est pas uniquement un moyen de se déplacer, c'est aussi un lieu de rencontre, de lien social. Les parcs peuvent alors être un moteur pour se rendre sur l'extérieur. Le maintien sur le quartier nécessite aussi des commerces et des services de proximité, et une offre d'accès aux soins. Ces éléments sont des atouts à l'enracinement dans un espace de vie. Or, accéder à cet extérieur, c'est disposer de cheminements pensés pour favoriser la sortie du domicile.

Le quartier de vie est donc un stabilisateur, un repère, un endroit rassurant surtout avec l'avancée en âge, et le quitter peut engendrer des troubles cognitifs. Cependant, pour y rester les habitants doivent s'y sentir en sécurité et la ville doit garantir ce sentiment de sécurité.

ENJEUX

La vie de quartier permet de lutter contre l'isolement des personnes âgées et maintenir une veille constante. Elle renforce également la solidarité et permet aux personnes de rester autonomes plus longtemps. Le quartier renforce le sentiment de communauté, et redonne de la capacité à agir. La cité doit être redimensionnée pour développer et garantir le lien social à cette échelle.

Si l'agglomération nantaise contient un grand nombre de quartiers de proximité, leurs adaptations à l'enjeu de la longévité reposent en premier lieu sur une offre de services essentielle à la vie quotidienne dans un espace assez restreint pour être parcouru à pied : avoir accès aux transports en commun, avoir un espace d'alimentation comme une supérette, et disposer d'un médecin généraliste. Il faut noter que la centralité métropolitaine est bien irriguée car toutes les communes du territoire, à l'exception de Saint-Léger-les-Vignes, offrent des secteurs de proximité. Dépassée la première couronne, une seule polarité est observée autour des bourgs de ces communes.

Une bascule semble s'opérer autour du redimensionnement de la ville et du lien social à l'échelle d'un **micro-quartier**. Face au vieillissement de la population, les contributeurs envisagent l'organisation sociale à la façon d'espaces communautaires qui disposeraient de l'ensemble des commerces et services de première nécessité et au sein desquels l'interconnaissance entre les habitants serait plus grande permettant ainsi la mise en place d'un réseau de veille informelle et de lutte contre l'isolement. De plus, ces échelles plus réduites apparaissent comme les conditions pour une capacitation citoyenne accrue avec par exemple les bureaux des projets et la création de budgets participatifs pour que les citoyens reprennent la main sur leur lieu de vie.

02

P. 36 à 161

Un quartier adapté au vieillissement

Un quartier adapté au vieillissement serait un quartier où la zone de chalandise se situerait à moins de 10 minutes à pied du domicile. Dans ces quartiers, l'offre en commerces et services de proximité est essentielle. Facteur important dans le maintien à domicile, cette offre de proximité se doit d'accueillir une petite surface commerciale ainsi qu'un commerce traditionnel de type boulangerie mais également à minima un médecin généraliste voire spécialiste, davantage fréquenté avec l'avancée en âge. Ces commerces et services doivent veiller à rester accessible à tous, même à l'intérieur, avec des produits à hauteur et des aménagements intérieurs pensés pour déambuler avec un déambulateur, une canne ou un fauteuil. Cela nécessite d'anticiper la hauteur des rayonnages, les revêtements du sol ou encore la largeur des allées.

Mais ces éléments de première nécessité sont parfois menacés, notamment en zone rurale. Pour garantir leur pérennité, les contributeurs s'accordent à dire que les commerces et services de proximité doivent être regroupés en centralité et que les cheminements pour y conduire doivent être entretenus et sécurisants pour le piéton âgé. De plus, la dynamique d'implantation est à surveiller et à accompagner pour éviter la désertification et le départ contraint des seniors.

Un quartier adapté au vieillissement doit aussi garantir la sécurité de ses habitants comme une condition du maintien à domicile notamment sur les quartiers qui connaissent une recrudescence de la délinquance. Plusieurs contributions évoquent la difficulté des seniors à sortir de chez eux car ils craignent la mauvaise rencontre soit sur l'espace public soit au sein même de leur résidence. Des propositions suggèrent la mise en place de forces de l'ordre pour garantir la sécurité des habitants. D'autres craignent d'être contraint de quitter leur quartier et leurs repères pour un espace bienveillant où ils se sentiraient en sécurité.

Ainsi, un quartier adapté au vieillissement est avant tout un quartier inclusif où les espaces sont pensés pour rendre la vie des usagers plus facile.

Des espaces publics favorables

Une métropole de la longévité induit une augmentation des seniors dans l'espace public. Aménager ces espaces pour qu'ils soient le plus praticables possibles pour les personnes vieillissantes devient une nécessité.

L'aménagement de l'espace public, bien que technique, doit soutenir la qualité de l'ambiance urbaine, le sentiment de sécurité et de confort d'usage. Lors des traversées, l'enjeu principal est la sécurité or beaucoup sont dangereuses et peu visibles.

Comme le montrent les contributions de la communauté des Observateurs, cette sécurité n'est pas optimale sur la métropole. En effet, la lisibilité des zones de traversées piétonnes n'est pas facile car elles font l'objet d'un traitement différencié qui rend difficile le repérage visuel. De plus, peu d'entre elles disposent d'îlots de refuge central, or plus on vieillit et plus la pratique de la traversée en deux temps est courante et rassurante. Les contributeurs notent aussi la vitesse excessive des automobilistes entravant parfois le partage bienveillant de la voirie.

Face à l'ensemble de ces contraintes, les contributions tendent à aller dans le sens d'une généralisation des ambiances sécurisantes et apaisées grâce à la mise en place de zones alternatives de cheminements piétons, en dehors du trafic routier. Le développement des principes de la ville apaisée apparaît souvent comme une possibilité pour améliorer les ambiances urbaines par le développement de quartiers en zone 30, de zones de rencontre limitées à 20km/h ou de voies vertes mixtes piétons-vélos. Pour autant, ces espaces piétons ne peuvent se faire sans la mise en place d'aménagements complémentaires à destination des automobilistes afin de ralentir la vitesse de circulation.

Mais au-delà des contraintes techniques de voiries sécurisant la sortie sur l'extérieur, un espace public adapté doit disposer d'équipements ayant diverses fonctionnalités : le repos, le loisir, l'aide à la déambulation ...

- Les bancs occupent deux usages dans la ville : une aide à la déambulation et un usage récréatif ou de loisir dans les parcs et les squares. Dans les deux cas, leur installation est

une priorité. L'un permet de faire des haltes régulières grâce à sa qualité de mobilier de repos ; l'autre joue un rôle majeur dans la lutte contre l'isolement des personnes âgées en se positionnant comme un facilitateur de rencontres et de lien social dans les lieux publics comme les jardins par exemple. Les contributeurs insistent sur le manque de bancs dans la ville et notamment de bancs adaptés disposant d'accoudoirs et de dossiers pour faciliter le relevage.

- Les espaces verts sont des incontournables pour bien vivre sur son quartier. Lieu de rencontres et de vie, ces espaces de verdure offrent des îlots de fraîcheur lors des fortes chaleurs. Ce sont également des endroits calmes dans le tumulte de la ville. Mais ces espaces de proximité manquent et lorsqu'ils existent, mériteraient d'être mieux aménagés. Les habitants proposent que soient installés des équipements de sports, type parcs thérapeutiques, pour faciliter l'exercice physique des seniors mais aussi des zones de loisirs comme des tables de jeux pour lutter contre l'isolement.

Certaines contributions alertent sur les abords des parcs qui ne sont pas toujours praticables pour le piéton âgé : dégradation des trottoirs et de la chaussée, manque de places de stationnement, disparition progressive des bancs et autres équipements de repos et de loisirs. Pour que ces îlots de fraîcheur et de lien social attirent, il est nécessaire de veiller à ce qu'ils soient équipés et entretenus à la fois en leur sein et dans leur proximité pour faciliter leur accès.

- Les sanitaires restent le parent pauvre des équipements sur l'espace public. Quand ils existent, les participants les trouvent mal entretenus et peu repérables. Lors de leur absence, les utilisateurs savent trouver des solutions, mais évoquent une forme de discrimination lors de l'absence de tel dispositif, les usagers sont contraints de consommer dans un café pour utiliser les toilettes. Leur présence est rassurante pour la sortie sur l'extérieur surtout pour les femmes.

Pour maintenir la citoyenneté et développer la capacité d'agir des citoyens, de nombreuses contributions posent comme conditions à ces aménagements, la participation du citoyen-usager afin que l'équipement soit disposé de manière réfléchi et conforme aux attentes et usages.

La mobilité, une garantie d'autonomie

La mobilité garantit de pouvoir sortir de son quartier et de conserver une certaine indépendance pour se rendre à des activités ou des rendez-vous. Même si la voiture garde une place privilégiée dans les déplacements des seniors, des changements de comportements, subis ou choisis, tendent à émerger avec l'âge à l'image des modes de déplacements doux.

Les contributeurs ont une bonne appréciation des arrêts de bus même si certaines améliorations pourraient être apportées ponctuellement comme par exemple l'entretien des bandes podotactiles, la lisibilité des informations ou encore la hauteur d'assises.

Mais dans leur utilisation quotidienne, les transports en commun, comme le tram et le bus, apparaissent comme peu adaptés aux personnes vieillissantes. La surpopulation aux heures de pointe rend leur accès difficile, voire impossible avec un déambulateur ou une canne. Les contributeurs mettent également en avant la conduite perçue comme dangereuse lorsque les appuis faiblissent et le manque de temps pour s'asseoir. Ces situations engendrent une crainte de la chute, les usagers des transports collectifs préfèrent limiter leur utilisation. Cependant, l'offre de transports alternatifs ressort comme un manque au sein des différentes contributions, surtout en milieu urbain. Alors que le milieu rural ou péri-urbain parvient à organiser des réseaux de bénévoles autour de transports solidaires, les villes plus importantes peinent à avoir une offre qui satisfasse : par exemple, PROXITAN est pratique et nécessaire mais actuellement saturé de demandes et accessible uniquement aux habitants ayant une carte d'invalidité de 80 %, et les taxis et services de transports privés restent onéreux et exclus certains usagers. Les contributeurs ont émis le souhait de disposer d'une offre de transport de porte à porte car les arrêts de bus sont parfois éloignés du domicile ce qui rend difficile leur fréquentation.

Dans ce contexte, les nouveaux modes de déplacement innovent en développant des modes doux et sécurisés comme les pedibus, ou les triporteurs à destination des seniors. Mais l'apparition sur l'espace public des gyropodes ou des trottinettes électriques dont la

vitesse et le silence peuvent surprendre le piéton âgé. Le partage de l'espace public doit être accompagné pédagogiquement afin d'améliorer son utilisation par les différentes parties-prenantes qui en ont des attentes multiples et variées.

La mobilité c'est aussi les cheminements piétons et ceux-ci ne sont possibles qu'avec des aménagements et des revêtements entretenus. L'aménagement des quartiers n'est pas homogène, et subissent eux aussi les effets du vieillissement. Les citoyens pointent le manque d'entretien de certains espaces engendrant une usure précoce comme les zones pavées mais aussi l'impensé de certains revêtements qui s'avèrent relativement accidentogènes lorsqu'il pleut par exemple le bois.

Dans son parcours, le piéton ne doit pas connaître de rupture, mais la ville n'appartient pas uniquement au domaine public. Les contributions insistent sur l'importance de trouver des leviers pour harmoniser la jonction entre les espaces privés et les espaces publics. Il faudrait que, dans un premier temps, le privé applique les normes d'accessibilité universelle.

CE QUI FAIT DÉBAT

- **La gratuité des transports pour les personnes âgées** ne fait pas consensus. Pour inciter la prise des transports collectifs par les seniors, certains contributeurs souhaitent qu'ils soient rendus gratuits. Ils soulignent le caractère onéreux d'un abonnement et le manque de douceur des chauffeurs qui justifieraient une gratuité. Pour d'autre, ce n'est pas tant l'usager vieillissant qui doit être exonéré mais son accompagnateur. Mais là encore, cette proposition suscite du débat pour définir la qualité de l'accompagnateur. Enfin, d'autres contributeurs s'accordent pour dire qu'il n'est pas tant question de gratuité que d'adaptation des transports aux personnes vieillissantes. Ils sont de ceux qui préconisent des horaires « slow life » c'est à dire des plages horaires où le temps de trajet est allongé pour laisser le temps aux personnes âgées de s'asseoir et de descendre sans précipitation et en dehors des heures de pointe et des mouvements de flux rapides.

- **Des places réservées pour les seniors** dans les transports en commun ou encore les bancs publics, cette idée ne fait pas consensus. Désignation et stigmatisation d'un public, respect et civisme, sont autant de qualificatifs exprimés au sein des contributions. Doit-on réserver des places aux personnes vieillissantes au risque de les stigmatiser ou faut-il espérer que le civisme suffira ? Des questions qui restent sans réponse.

- **Le rôle et la place des collectivités** dans ces actions font fortement débat. Alors que certaines améliorations du quotidien comme l'entretien des espaces publics et de voiries relèvent des compétences de la commune ou de la Métropole, les contributeurs ouvrent le débat sur le rôle que pourraient jouer les citoyens dans les améliorations de proximité. Quelle capacité d'agir ? Faut-il tout attendre des acteurs publics ?

ACTIONS/PROPOSITIONS ISSUES DU DÉBAT

> Mobilité et transports

- **Renforcer le dispositif PROXITAN et développer son offre** à toute personne entrant en EHPAD et dont l'invalidité est inférieure à 80 % afin de sécuriser leur sortie.
- **Développer et soutenir une offre de transport alternatif** aux transports en commun jugés trop brusques et rapides comme par exemple les triporteurs, le vélo-cargot adapté, le transport associatif à la demande ou le covoiturage.
- **Développer le transport solidaire** dans les milieux urbains à la façon de ceux qui existent dans le rural.
- **Proposer des arrêts à la demande** dans les transports de la TAN.

- **Proposer des horaires « slowlife » dans les transports en commun** en dehors des heures de pointe, proposer des horaires où le temps de parcours est allongé afin de permettre aux personnes âgées de prendre le temps de s'asseoir et dont l'utilisation est freinée par crainte de la chute
- **Rendre accessible financièrement les transports en commun** en développant la tarification solidaire
- **Créer des dispositifs inter-arrêts de bus à la demande** grâce à un smartphone comme cela se fait déjà dans certaines villes d'Europe du Nord.

> Aménager un espace public bienveillant

- **Équiper la ville pour sécuriser les sorties** en installant des bancs avec dossiers et accoudoirs dans les lieux fréquentés, des éclairages pour faciliter les déplacements. Les contributeurs proposent que des réflexions soient engagées dans les communes pour que les types de bancs et leur emplacement fassent l'objet d'un dialogue avec les principaux utilisateurs. Les toilettes sont repérées comme le parent pauvre de l'espace public et générateur d'inégalité entre les hommes et femmes. La connaissance de haltes sur le parcours sécurise la sortie. Pour la ville centre, il pourrait être intéressant de travailler avec les bars sur **la mise à disposition de leur WC**, notamment pour les femmes.
- **Assurer le maillage du territoire en sanitaires** en s'appuyant sur les équipements privés pouvant être mis à disposition (bar, restaurant...) comme le modèle allemand « Die Netten Toiletten ».
- **Entretenir, aménager ou améliorer les espaces publics** existants.
- **Renforcer la signalisation** notamment à proximité de certaines traversées et proposer des signalétiques couplées visuelles et sonores.
- Généraliser le dispositif « la rue aux enfants » et plus globalement **développer les zones apaisées** et des **voies piétonnes** pour diminuer la place de la voiture.
- **Développer le maillage des cheminements** alternatifs indépendants des voiries.
- **Identifier les leviers** afin de limiter les ruptures entre les espaces privés ouverts et les espaces publics.
- **Développer des actions pédagogiques** pour pratiquer les nouveaux espaces partagés (zone 30, zone de rencontre, voie verte mixte piétons-vélos) comme par exemple des documents à destination de l'ensemble des habitants de la Métropole ainsi que des campagnes de sensibilisation aux nouveaux usages.
- **Améliorer et développer l'éclairage urbain** pour créer une ambiance urbaine plus sécurisante.

> Penser la ville comme un lieu de rencontre et de loisirs

- **Développer des îlots de fraîcheur** pour permettre à tous de profiter de la ville quelles que soient les températures en plantant massivement des arbres.
- **Développer l'offre d'espaces verts de proximité** et les activités, animations associées.
- **Faire coïncider le parc avec son environnement proche** en étant vigilant à la proximité de places de stationnement et aux continuités piétons qui favorisent son accès
- **Penser des espaces de rencontre**, par exemple au sein des parcs, avec des dispositifs et des aménagements propices comme des espaces de jeu, des boîtes à livres, de la presse en libre service, des agrès sportifs ... Mais aussi les jardins et les potagers collectifs, les squares et les jeux pour enfants, les marchés ...

> L'aménagement du quartier pour bien- vieillir

- **Créer des conciergeries ou des antennes de proximité** dans chaque quartier par des seniors bénévoles pour faciliter les relations de voisinage, l'accueil de nouveaux arrivants ou organiser la vie de quartier.
- **Animer et sécuriser la vie des quartiers** pour permettre une offre culturelle de proximité en soirée.
- **Accompagner les commerces de proximité dans une démarche d'accessibilité** en les sensibilisant.
- **Développer l'offre de commerce de proximité** à la fois en alimentation mais aussi en étant vigilant à l'implantation de coiffeur, de bureaux de poste ou de bureaux de presse.

- **Planter massivement des arbres** pour rendre le quartier vert et agréable lorsqu'il fait chaud.
- **Aménager des lieux de tranquillité** de lecture, de dialogue, de rencontre.
- **Garantir la sécurité** des habitants sur le quartier en développant une police de proximité.



PROPOSITIONS DE LA COMMUNAUTÉ DES VEILLEURS

Les villages senior

Le village senior est un concept développé aux États-Unis et inspiré des clubs de vacances, qui propose des logements individuels rassemblés au sein d'un même lieu et accompagné d'une offre de services et de loisirs à l'attention des seniors.

- **Les opportunités**

Économiquement, les villages senior peuvent redynamiser un territoire en attirant de nouveaux professionnels dans les domaines de la santé, du sport, des loisirs ...

Socialement, ce format d'habitat rompt l'isolement et favorise le lien social grâce à une offre de loisirs et un partage de centres d'intérêt. Chacun peut garder un espace privé et partager des temps collectifs au sein du village. De plus, idéalement situé dans les centres-villes, ils garantissent la citoyenneté des habitants.

- **Les risques**

Entre soi. Les villages seniors ciblent un public en particulier : les personnes âgées et disposant d'un capital économique important. Ce projet exclut des publics et crée un entre-soi et un enfermement au sein du quartier. « Si on est qu'entre vieux, on vieillit plus vite ».

- **Et pour la Métropole ?**

Les villages seniors ont fait consensus : ce dispositif est intéressant mais ne doit pas faire l'objet d'un déploiement similaire à celui pensé par les États-Unis. Il faut développer des villages seniors mixtes, pour rester indépendant et éviter la maison de retraite ; vivre chez soi et dans un quartier avec des relations de voisinage. Ce mode d'habiter pourrait trouver son public en milieu rural. Enfin, ce modèle correspond davantage à une génération habituée à la mobilité et fervente du modèle « à la carte ».

QUESTION

02 CHEZ SOI, PRÈS DE CHEZ SOI



**ACTES
DU FESTIVAL
CITOYEN**

L'ÉVOLUTION DU CHEZ SOI : REPENSER L'INTIME ?

Causerie

Public : 15-20 personnes

Intervenante

Mélissa Petit, sociologue indépendante et fondatrice de Mixing Generations.

Organiser son temps

Mélissa Petit classe les seniors en quatre catégories, correspondant à leur manière d'organiser le temps :

- équilibré : gestion du temps équilibrée entre activité et famille
- surbooké : profil ayant beaucoup d'activités par peur du temps vide
- loisirs : développe une retraite active rythmée par les loisirs
- social /identité : responsable bénévole pour retrouver une posture sociale au moment de la retraite

Mon habitat s'adapte en même temps que moi

La retraite est le bon moment pour ouvrir une nouvelle page. L'habitat s'adapte en même temps que son occupant. « La première étape de la retraite est la déco. Cette transformation symbolise la nouvelle identité qui est en train de se construire. Certaines pièces font plus sens que d'autres. C'est le cas de la chambre des enfants, devenus grands et qui ont quitté la maison familiale ». Bien souvent, la chambre des enfants devient un espace à soi pour les femmes, tandis que les hommes disposaient déjà d'une pièce au cours de leur vie active : un bureau, un atelier...

Le tri, de la chaleur à la froideur

Le tri est important pour se réapproprier l'espace. Comment trier des affaires qui ne nous appartiennent pas ? Le tri se fait par tâtonnement, en plusieurs étapes. « Si lorsque que l'on prend l'objet, il dégage une chaleur, une émotion, il

faut le garder. Si l'objet est froid, le moment est venu de s'en séparer ». Bien souvent, les parents préfèrent que l'objet soit réutilisé plutôt que jeté. On garde ce qui fait sens et marque le souvenir de l'autre. Autrefois, certains meubles revenaient aux petits-enfants, en cours d'installation. Les jeunes retraités commencent à gérer leurs affaires en pensant aux enfants qui auront à les gérer après eux.

Conserver l'intime

Comment conserver les affaires intimes ? Que faire des lettres d'amour que nous avons envie de relire mais dont nous n'aimons pas qu'elles soient lues par d'autres ? Quelle trace de soi gardée pour les autres ? Au moment du basculement dans le grand âge, les personnes prennent conscience que le moment est arrivé de se séparer de choses. « Il faut être à l'écoute de soi. Si j'ai envie de garder des souvenirs, alors je le fais. »

2 700 SENIORS CHAQUE ANNÉE SUR LA MÉTROPOLÉ NANTAISE

Causerie

Public : 20 personnes

Intervenant

Hervé Patureau, directeur du pôle planification, habitat et démographie de l'Agence d'urbanisme de la région nantaise (AURAN)

Nantes métropole ou comment vieillir en restant jeune : principaux enseignements de l'étude sur les dynamiques socio-démographiques locales, disponible sur le site de l'AURAN.

Facteurs et état du vieillissement

Le vieillissement d'une population se définit soit comme l'augmentation de la proportion des personnes âgées, soit comme leur augmentation en nombre. En France, la pyramide des âges se resserre à la base et les familles de quatre à cinq générations se généralisent. Les facteurs du vieillissement sont l'allongement de l'espérance de vie, la baisse des naissances, le papy boom et, à l'échelon local, les migrations résidentielles. Ainsi, le solde migratoire des seniors de la métropole nantaise est négatif, en direction du littoral. L'espérance de vie à 65 ans a progressé de huit ans depuis 1945, mais elle reste plus faible pour les personnes à bas revenus.

La situation de la métropole nantaise est contrastée

La métropole nantaise compte plus 100 000 personnes âgées de 65 ans et plus, dont 44 % habitent Nantes. Le vieillissement de chaque commune renvoie à son développement. Ainsi Sautron, Orvault, Saint-Sébastien/Loire et Vertou ont une part de personnes de 65 ans et plus supérieure à 20 %. Basse-Goulaine, La Chapelle-sur-Erdre, Carquefou et Thouaré-sur-Loire sont confrontées à un vieillissement accéléré. Les enjeux diffèrent donc selon les territoires et les situations individuelles sont très diversifiées. On peut s'attendre à une augmentation du nombre de seniors pauvres. À Nantes, comme toutes les tranches d'âge progressent, l'ambiance de la ville ne changera pas radicalement. Avec

80 000 seniors de plus en 2050, la métropole nantaise restera l'intercommunalité la plus jeune de Loire-Atlantique, à l'opposé de Cap Atlantique (autour de Guérande) où les seniors représenteront 43 % de la population. L'enjeu est de répondre à des volumes plus importants, y compris sur le funéraire puisque le nombre de décès augmentera également. En conclusion, le vieillissement n'en est qu'à ses débuts. Habitat, déplacement, aménagement du territoire : toutes les politiques publiques des vingt prochaines années doivent le prendre en compte. Le vieillissement de la population sur la métropole nantaise se traduisant par une augmentation du nombre de seniors mais pas de leur part, les enjeux sont prioritairement de solidarité intergénérationnelle et d'inclusion sociale.

DÉBAT

Le besoin de mixité générationnelle et le risque d'isolement social sont les premières questions posées par le public. « Tout le monde n'a pas envie de vieillir dans un quartier de vieux ! » C'est un point de vigilance, selon Hervé Patureau : « Je pense qu'il faut créer les conditions d'une métropole ouverte au lien social. » La réponse doit être adaptée à la réalité du terrain. Une participante observe que seulement 20 % des seniors se déplacent en tram à Nantes. Ne faut-il pas envisager la gratuité pour les aînés ? Si le besoin de mobilité se maintient avec l'avancée en âge, l'AURAN a observé que la façon de le satisfaire change. Lire un plan de transports en commun est un frein à l'usage, de même que l'accessibilité, le confort, la sécurité. Il y a encore des progrès à faire pour que les transports en commun soient plus inclusifs, mais cela ne passe pas forcément par la gratuité.

02
P. 36 à 161

TÉLÉPRÉSENCE À DOMICILE DEMAIN – QUELLE ÉTHIQUE ?

Conférence à deux voix

Public : 30 personnes

Intervenants

Max Mollon, designer et enseignant chercheur, Design fiction club - La Gaîté lyrique

Miguel Jean, direction de l'Espace de réflexion éthique des Pays-de-la-Loire

Deux sœurs partageant leur cuisine malgré leur éloignement géographique, grâce à un mur recouvert d'un écran géant. Ce scénario a suscité le débat sur l'intérêt et l'acceptabilité d'un tel dispositif.

La colocation à distance

« *Et si nous pouvions vivre ensemble à distance ?* » lance Max Mollon en préambule. Pour preuve que cette colocation d'un nouveau genre est possible, le chercheur a projeté un film dans lequel le public a pu observer deux sœurs partager leur cuisine malgré leur éloignement géographique. Le principe est simple : recouvert d'un papier géant numérique, le mur permet d'afficher l'intérieur de chacune, une sorte de miroir qui ne s'éteint jamais et qui se limite à cet espace défini. Cette présentation a suscité beaucoup de réactions parmi l'assemblée entre enthousiasme et réticence. Les uns ont salué une manière intéressante de sortir de l'isolement dès lors qu'il y avait un consentement des deux parties. D'autres n'y ont pas vu autre chose que ce qui était déjà possible avec Skype. La question de la diffusion de ces images a aussi été soulevée : qui les diffuse, qui les archive ?

L'illusion de la proximité

Enfin, c'est l'illusion de la présence qui a été pointée du doigt. Miguel Jean a abondé dans ce sens en rappelant que ce dispositif mettait uniquement l'accent sur l'ouïe et la vue. « *Se priver du toucher et de l'odorat appauvrit la relation interpersonnelle.* » Qui plus est, cette illusion de proximité peut être génératrice d'impuissance, voire de culpabilité : « on voit la personne chère mais on ne peut rien faire en cas de situation difficile » résume une participante. « *Cette illusion ne nourrit-elle pas encore davantage le manque ?* » s'interroge finalement une autre. Enfin, le public a également soulevé que ce type de dispositif ne pouvait s'adresser qu'à des gens bien portants. Qu'en est-il pour les autres, notamment ceux victimes de troubles cognitifs ?

Sur-veiller ou veiller sur

Autre sujet de débat : les frontières poreuses entre téléprésence, téléprotection et télésurveillance avec, en filigrane, la question de l'équilibre entre la protection de l'intimité et la recherche du risque zéro. Sur ce point, Max Mollon a rappelé que, malgré tous les outils techniques disponibles aujourd'hui, le risque zéro n'existait pas ; et d'insister sur le fait que l'utilisation de dispositifs de protection doit s'accompagner du consentement des personnes qui n'est pas nécessairement identique à celui des familles.

Au-delà de la technique, des choix éthiques

Imaginée et filmée en 2011, la colocation à distance n'est techniquement pas viable aujourd'hui. « *L'intérêt du design fiction est de soulever des questions importantes à partir des scénarios possibles de demain, explique le spécialiste, mais il n'y a pas de déterminisme technologique.* » Miguel Jean abonde : « ce n'est pas l'objet qui décidera de l'éthique de la société. Ne faisons pas reposer l'accompagnement des personnes sur la seule technique. »

L'EHPAD DE DEMAIN

Causerie

Public : 40 personnes

Intervenant

Antoine Fraysse, directeur du Centre régional d'études, d'actions et d'informations (CREAI)

Selon l'étude menée par le CREAI, l'EHPAD de demain pourrait prendre la forme d'un pôle gérontologique local, avec de nouveaux services incluant le maintien à domicile de personnes âgées en perte d'autonomie.

Quels équipements pour répondre aux besoins de demain ?

En 2030, la région Pays de la Loire comptera 33 000 personnes âgées dépendantes en plus. La vie en communauté y est plus importante (19 %) que sur le reste du territoire national (14 %), tandis que les services infirmiers à domicile y sont beaucoup moins développés. Les papy-boomers sont confrontés à la perte d'autonomie de leurs parents, ce qui n'était pas le cas des générations précédentes. Ils seraient aussi « beaucoup exigeants, individualistes et consuméristes » et moins partants pour des dispositifs de vie collective. Dans la salle, une personne de 72 ans réagit : « Nous ne sommes pas individualistes, on veut juste un chez-soi. »

Quel contexte budgétaire ?

Les Ehpads concentrent de gros investissements : 600 millions d'euros de 2018 à 2021. En moyenne, le coût est de 1 970 euros par mois pour une retraite de 1 322 euros. Malgré ces chiffres, l'entrée en Ehpads se fait souvent quand elle coûte moins cher que le maintien à domicile. L'intervenant rappelle que le conseil départemental peut prendre en charge tout ou partie du financement. Dans le public, des personnes relèvent que ça ne met pas les Ehpads à la portée de toutes les bourses et que le reste à charge est supporté par les enfants.

Comment aider les personnes âgées à se maintenir à domicile ?

L'étude propose des « pôles gérontologiques locaux, dispositifs innovants de maintien à domicile pour personnes âgées en perte d'autonomie ». Dans ce cadre, les Ehpads pourraient proposer des dispositifs à domicile. Le renouveau de solutions intermédiaires, comme les résidences service senior, constitue également une option intéressante. On constate aussi un fort développement de l'aide à domicile et de l'offre ambulatoire, alors que la démographie médicale est en baisse. Le recours accru à la télémédecine dans les Ehpads pourrait-il s'étendre aux personnes âgées à domicile ?

ÉCHANGES

Beaucoup de personnes âgées sont présentes dans la salle. Leurs réactions montrent que l'étude est en décalage avec leur vécu. Elles pointent des problèmes peu ou pas traités dans l'étude, comme les transports. Certains affirment avoir signalé ce problème à la Ville mais ne jamais avoir reçu de réponse. Un agent de la métropole précise que leur courrier a été versé aux contributions du Grand débat. L'intervenant du CREAI évoque les voitures autonomes, suscitant des protestations. Il y a aussi des réactions au coût de l'aide à domicile et sur l'absence d'écoute des bénéficiaires. Les échanges rebondissent sur la pénurie d'aides-soignants. Le public aborde la nécessaire revalorisation du métier, dans lequel « les arrêts de travail sont plus importants que dans le BTP ». Les échanges sont tendus : « vous vous moquez de nous ».

02
P. 36 à 161

L'ISOLEMENT DES SENIORS LGBT : QUELLE VIEILLESSE POUR TOI

Causerie

Animation : Michel Lorant, délégué à la cohésion sociale mairie de Nantes

Public : 10 personnes

Intervenants

Stéphane Sauvé, fondateur de Rainbold Society

Didier Méric, responsable de la communication de Rainbold Society

Rainbold Society présente la Maison de la diversité, un projet d'habitat participatif inclusif et inter-générationnel pour lutter contre l'isolement social des seniors LGBT.

Un isolement social renforcé

Selon le dernier rapport publié par SOS Homophobie, 55 % des personnes LGBT (Lesbiennes, gays, bisexuels et transgenres) ont été victimes d'une agression verbale ou physique dans l'année en cours. Ce chiffre, en hausse de 15 %, vient nourrir la stratégie d'invisibilité mise en place par 7 personnes LGBT sur 10. « C'est d'autant plus le cas chez les seniors LGBT qui

sont vulnérables du fait de leur âge et qui n'ont donc pas envie de s'exposer » analyse Stéphane Sauvé, fondateur de la start-up Rainbold Society. Pour ce million de personnes, l'isolement social est une réalité quotidienne. « 65 % d'entre eux vivent seuls, 90 % n'ont pas d'enfants, donc pas d'aidants naturels et leur taux de suicide est deux à sept fois supérieur à celui des hétérosexuels » énumère Didier Méric. Marqués par les discriminations subies tout au long de leur vie, ces seniors sont souvent rétifs à l'idée de rejoindre des établissements hétéronormés.

HABITATS PARTICIPATIFS ET SOLIDAIRES

Pitches inspirants

Animation : Pascal Massiot

Public : 45-50 personnes

Association Le temps pour toiT

Depuis 2004, l'association Le temps pour toiT encadre et accompagne la mise en place de cohabitations intergénérationnelles à Nantes et Angers.

Les cohabitations ne semblent pas toutes correspondre au modèle classique de l'étudiant étudiant hébergé chez une personne âgée. En effet, les hébergeurs ont entre 40 et 99 ans, ce qui génère une grande diversité de cohabitations. L'association veut ainsi montrer que l'intergénérationnel n'a pas d'âge.

La mise à disposition d'un logement est-elle parfois imposée par la famille ? Lorsqu'une famille formule une demande de cohabitation pour son parent vieillissant, l'association vérifie toujours le souhait réel de la personne accueillante.

Toutes les demandes sont-elles satisfaites ? Cela dépend de la période : les demandes d'hébergement augmentent à la rentrée de septembre alors que les recherches de « locataire » connaissent un pic à la sortie de l'hiver, vécu parfois difficilement par les personnes âgées.

La Maison Tissatoit

Résidence senior couplée à une micro-crèche ouverte sur le quartier, la Maison Tissatoit est un projet social innovant porté par l'association Habitat et Humanisme Loire-Atlantique.

La vie de la maison est-elle animée par des bénévoles ou par des salariés ? Certaines problématiques sont trop lourdes – dépressions, difficultés financières – pour être prises en charge par des bénévoles. Une animatrice de vie sociale professionnelle accompagne les habitants et facilite les liens intergénérationnels.

Peut-on visiter la résidence ? Des créneaux d'ouverture au public ont été mis en place pour que la maison Tissatoit soit un modèle d'inspiration. L'augmentation du prix du foncier ne met-elle pas en péril les projets Habitat et Humanisme ? Pas pour le moment, car l'association s'appuie sur un solide réseau de partenaires et de « propriétaires solidaires ».

Association Hal'âge

L'association Hal'âge soutient les démarches d'habitats participatifs et solidaires pour les seniors en proposant des ressources, des voyages d'étude ainsi qu'une mise en réseau.

Peut-on établir un habitat participatif et solidaire dans un bâti existant ? Un propriétaire peut tout à fait former une colocation senior dans sa propre maison. Les travaux d'adaptation relèvent alors de sa responsabilité.

À qui s'adresse l'association ? En théorie, à toute personne réfléchissant à comment habiter dans la vieillesse. Dans les faits, les porteurs de projets sont principalement des femmes seules disposant de faibles revenus. Ce type d'habitat est l'une des solutions pour vivre avec d'autres personnes à des conditions financières acceptables.

DUS ?

Une maison de la diversité pour créer du lien

C'est pour favoriser leur inclusion sociale et répondre à leur besoin de sécurité que Stéphane Sauvé, ancien directeur d'EHPAD, a imaginé une maison de la diversité qui ne serait « ni un ghetto, ni une cage aux folles ». Destinée à des seniors autonomes, cette maison se veut un lieu de vie et un lieu de ressources ouvert aux associations du quartier. Avec une trentaine de logements dont trois chambres réservées aux étudiants, la maison de la diversité promeut la mixité générationnelle, ainsi

que la discrimination positive puisque le lieu est ouvert aux seniors hétérosexuels vivant à proximité. « *L'objectif est de favoriser les rencontres pour déconstruire les clichés et faire changer les mentalités* » résume celui qui espère concrétiser ce projet d'ici 2022. Le modèle existe déjà dans plusieurs pays étrangers. Le projet est financé par les Petits Frères des Pauvres et soutenu par l'association Les audacieuses et les audacieux.

ÉCHANGES

Une question est posée sur le sort actuel des seniors LGBT au sein des EHPAD et de leurs attentes. « *Elles sont les mêmes que les autres seniors car ce sont des gens normaux! sourit Stéphane Sauvé. On a tendance à stigmatiser les soignants, mais le problème vient plus des familles et des autres seniors dont l'attitude reflète souvent les discriminations qui traversent la société. D'où la nécessité de faire de la pédagogie.* »

02

P. 36 à 161

Quels freins à l'essaimage de ces solutions avez-vous repérés ? Le frein principal est la difficulté à trouver du foncier. D'où l'importance de s'appuyer sur une association à l'expertise reconnue, capable de convaincre les bailleurs sociaux et d'amener les collectivités à prendre en compte ces besoins.

Association Hacoopa

Hacoopa vient compléter l'offre de logements intermédiaires en ouvrant, à partir de 2020, des maisons partagées et habitats groupés à taille humaine, intégrés dans leur quartier.

Quelle forme prendront les maisons Hacoopa ?

Chaque unité de vie comprendra un maximum de quatre chambres, toutes connectées à une partie commune pour favoriser les interactions sociales.

Combien coûtera un tel logement ? Le loyer dépendra du prix du foncier et du capital rassemblé au sein de la Scic (Société coopérative d'intérêt collectif) en cours de création. Les services de ménage et d'animation s'élèveront à environ 1 000 euros par mois.

Quelle place pour ce nouveau mode d'habitat dans le parcours de vie des occupants ? Il nous semble nécessaire de développer les passerelles d'un mode d'habitat à l'autre. Hacoopa est un nouveau chez-soi susceptible d'évoluer au gré des envies et des besoins.

Association Loki Ora

Loki Ora propose des logements adaptés à la fois à la colocation et au vieillissement ainsi qu'un accompagnement sur mesure à l'organisation d'une vie commune.

La notion de dépendance est-elle prise en compte dans le projet ? Nous demandons simplement l'autonomie des personnes à leur entrée dans la colocation. Une personne handicapée capable de s'occuper d'elle-même et de participer à la vie collective peut tout à fait intégrer un habitat partagé Loki Ora, adapté aux normes PMR.

Combien de temps dure la mise en relation préalable des futurs colocataires ? Contrairement à une colocation étudiante, une colocation entre seniors est un projet de vie commune à long terme. C'est pourquoi l'association n'organise pas moins de trois sessions d'une demi-journée autour d'activités ludiques.

Quel est le coût d'une chambre en colocation ? Le loyer dépend de l'origine du logement : parc privé ou social. Le premier projet s'orientera vers un coût mensuel d'environ 750 euros par personne (loyer, charges, ménage et cotisation versée à l'association inclus).

LA COMMUNAUTÉ DES CRÉATEURS

Restitution

Public: 12-15 personnes

Intervenants

Mélanie Larboulette, ergothérapeute à Nantes Métropole
Gaël Guillou, association Les Bolders

Ouvert au grand public et aux professionnels, un showroom dédié aux solutions techniques favorisant le maintien à domicile ouvre à Nantes en septembre 2019. La communauté des Créateurs a contribué à en dessiner les contours.

Le travail de la communauté

La communauté des Créateurs a rassemblé des professionnels et des citoyens de 58 à 84 ans pour réfléchir aux attendus et aux valeurs du lieu. Elle a travaillé avec l'aide d'une ergothérapeute (spécialiste du rapport entre l'activité et la santé). L'ergothérapeute de Nantes Métropole intervient auprès des plus de 60 ans pour évaluer les capacités physiques et lever les obstacles à la réalisation des activités. Situé 10 rue de Bruxelles à Nantes, le showroom ne sera pas un lieu de vente mais de réflexion autour de l'aménagement du logement. Gaël Guillou souligne que les membres de la communauté ont envie de continuer à suivre la mise en œuvre du projet.

Un lieu pour découvrir et tester des solutions techniques

Le showroom reconstitue toutes les pièces d'une maison et présente des solutions techniques pour faciliter les usages.

La visite comportera un escape game. Dans l'entrée, ce sont des aides pour l'ouverture de la porte, le franchissement du seuil, l'allumage des lumières. Dans la cuisine, une proposition de sol antidérapant, de balayettes à long manche, des solutions pour déambuler en transportant des objets. Dans la chambre se pose par exemple la question d'aller aux toilettes la nuit. La salle de bains comporte une baignoire, car beaucoup de domiciles en sont équipés. « *Les professionnels du soin à domicile pourront tester du matériel pour les transferts ou la toilette* » explique l'ergothérapeute.

DÉBAT

Une personne du public demande si les visiteurs du lieu pourront être orientés vers des professionnels et des magasins. Mélanie Larboulette explique que la collectivité ne peut pas s'engager en recommandant des professionnels, mais seulement fournir une liste et une fourchette de prix par type de produits et services. Dans le cas du matériel médicalisé de seconde main, la liste se réduit à une seule structure en Loire-Atlantique. L'entreprise d'insertion spécialiste du réemploi d'objets électroménagers, Envie 44, est la seule à développer cette activité.

Un cadre sera mis en place pour permettre aux professionnels de tester du matériel. Une entreprise souhaitant démontrer l'intérêt d'un produit ou d'une technologie pourra le faire. Cependant, l'objectif premier du lieu est de montrer un ensemble de dispositifs rapides et faciles à mettre en œuvre, nécessitant peu de technologie.

LA COMMUNAUTÉ DES OBSERVATEURS

Restitution

Public: 40-45 personnes

Intervenant

Arnaud Robert, chargé de mission à l'Agence d'urbanisme de la région nantaise (AURAN)

Entre mars et avril 2019, la communauté des Observateurs a déambulé dans huit quartiers de la métropole nantaise considérés comme senior friendly. Objectif de ces expéditions : confronter l'analyse à l'expertise d'usage en interrogeant la praticabilité effective de ces espaces.

LA COMMUNAUTÉ DES ARPENTEURS

Expédition et restitution

Animation : Pierrick Beillevaire et Jean-Christophe Rousseau, architectes et vice-présidents de l'ardepa
Public : 60 personnes

Intervenants lors de l'expédition

David Racape, directeur de la résidence autonomie du Bois Bouchaud
Philip Castelain, agence Realis, architecte de l'opération
Christoph Von Fischer, gérant de la Sca la Boîte Noire
Jean-Marie Duluard, responsable de projet, Nantes Métropole Aménagement

Intervenants lors de la restitution

Sébastien Magrez, architecte, agence MIMA
Boris Nauleau, architecte, agence Claas
Clémence Marchand, membre de l'ardepa (ex-chargée de projets à Nantes Métropole Habitat)

Retours sur les deux expéditions urbaines dédiées aux nouveaux modèles de projets urbains et aux nouveaux modèles d'habitats participatifs. Les projets visités/exposés : l'ancienne maison d'arrêt de Nantes, les Marsaudries, puis le village du Bois Bouchaud (résidence Ginkgo Biloba, crèche et centre maternel) et la Boîte noire.

L'habitat participatif accessible à tous

La métropole nantaise a identifié plusieurs fonciers comme zones d'espaces d'habitat participatif. La Maison de l'Habitant de Nantes Métropole est un guichet unique autour de l'habitat. Le réseau de l'habitat participatif y organise chaque mois une rencontre pour s'informer sur ce type de projet.

En 2016, Nantes Métropole Habitat a lancé sa première opération d'habitat participatif en locatif social. Le projet a été coécrit avec les habitants. « *Un projet d'habitat collectif est une grande nébuleuse, qui s'ajuste avec les habitants qui le portent* » explique Clémence Marchand.

Des opérateurs pour faciliter les projets d'habitat participatif

Deux tiers des démarches habitantes n'aboutissent pas en raison de difficultés d'accès au foncier.

Boris Nauleau, architecte de la Boîte noire confirme que « *sans la réservation du foncier par l'aménageur, le projet n'aurait jamais pu aboutir.* » Le volet « Innovation » de la loi ALUR vise à faciliter l'émergence de modèles d'habitat participatif innovant, durable et économe. L'habitat participatif permet aux habitants de prendre des responsabilités dans leur habitat. Le rôle des opérateurs est de faciliter le portage des projets. « *L'habitat participatif est un projet de longue haleine qui demande de la flexibilité sur le cahier des charges, explique l'architecte du projet en étude sur la ZAC Erdre Porterie (VL8), Sébastien Magrez. La commande doit se décaler pour laisser la place aux habitants.* »

La mixité générationnelle se crée dans l'urbanisme

Comment créer une mixité sociale et intergénérationnelle ? Dans le **village du Bois Bouchaud** composé d'une résidence senior et d'une crèche, les lieux de carrefour, de croisement deviennent des lieux de rencontre. Dans ce projet intergénérationnel, le croisement enfants et personnes âgées fonctionne bien. Les personnes âgées souhaitaient les emplacements au-dessus des espaces de la crèche pour « *entendre le bruit des enfants* ». Les espaces vont au-delà de leur simple fonctionnement. « *La ville est plus riche quand il y a de la mixité, explique Pierrick Beillevaire. La mixité, il faut la créer dans l'urbanisme.* »

02
P. 36 à 161

ÉCHANGES

Dans la salle, plusieurs personnes ayant participé à ces déambulations témoignent de l'intérêt de la démarche. Les quartiers sont en constante mutation. Elles estiment important de consulter les personnes âgées au sujet des nouveaux aménagements.

Par ailleurs, les rencontres sur l'habitat participatif sont assez peu connues. Une participante évoque sa surprise à la découverte de l'une d'entre elles dans son quartier. Elle en ignorait l'existence et déplore le manque de communication sur le concept.

Le temps long de ce type de projet est également à prendre en compte pour un projet de seniors.

SILVER ÉCONOMIE

QUEL MARCHÉ DE LA VIEILLESSE ?

Conférence à deux voix

Animateur : Damien Labrousse, Ecosolies

Public : 30 personnes

Intervenant.es

Valérie Audegond, conseillère innovation industrie et service des filières santé, handicap et silver économie

Guillaume Leroux, chargé d'accompagnement de projets d'innovation sociale, Les Ecosolies

En 2060, les plus de 60 ans représenteront 32 % de la population, soit un marché dont le taux de croissance annuel est estimé à 4 %. Trois secteurs sont en forte croissance : l'habitat, les services autour du lien social et du loisir, le transport.

L'ÉCOSYSTÈME LOCAL DE LA SILVER ÉCONOMIE

Un écosystème de la silver économie s'est créé autour de la CCI, de la chambre de métiers, de la chambre régionale de l'économie sociale et solidaire et du gérontopole. La CCI l'anime au travers de deux dispositifs : un comité d'accueil des porteurs de projet (CAP silver eco) une fois par mois et le club business silver eco, un réseau d'une quarantaine d'entreprises. Le gérontopole accompagne des porteurs de projet en test. À une question sur la faiblesse des revenus de la cible, Valérie Audegond convient que « la personne âgée est utilisatrice mais pas toujours décideuse ni financeuse du service. Les porteurs de projets doivent apprendre à connaître l'écosystème de la silver économie. Tout le monde ne pourra pas faire financer ses services par une mutuelle ou la sécurité sociale ! »

L'association Les Ecosolies détecte des projets d'innova-

tion sociale et accompagne leur structuration. Quatre secteurs sont priorités : service aux personnes, réemploi, habitat, alimentation. Historiquement portés par les mutuelles, les projets viennent aujourd'hui de porteurs individuels ou petits collectifs organisés en association, coopératives ou micro-entreprises. « Les porteurs de projet assument de plus en plus la dimension économique de leur vocation d'utilité sociale » souligne Guillaume Leroux.

L'ÉCONOMIE FAITE PAR LES SENIORS

Dans ces exemples, les seniors ne sont pas seulement les clients ou usagers du service, mais portent le projet ou y sont associés. Ecti et Egee sont deux associations de seniors, le plus souvent anciens cadres, assurant conseil et coaching auprès des actifs en entreprise ou dans les collectivités. Acia est une association en milieu rural pour les seniors qui souhaitent s'emparer du numérique. Les Petites grandes vacances est un système de garde d'enfants par des personnes retraitées. La coopérative funéraire de Nantes est la seule entreprise du funéraire permettant d'être associé au projet.

Enjeux : la capacité d'engagement des seniors bénévoles. On

n'agit pas de la même manière avec une équipe salariée ou bénévole. Il faut à la fois des valeurs et des règles de fonctionnement.

SERVICE À LA PERSONNE

Les associations d'aide à domicile comme ADT, l'ADAR, l'ADHAP, correspondent au modèle du service à la personne créé à partir du milieu du XXe siècle, pour suppléer le travail des femmes à la maison. Parmi les modèles plus récents : Titi Floris, société de transport de personnes sous forme scop ; l'Atelier 48, association qui vise à accompagner les structures de service à la personne dans la gestion des ressources humaines. Elle déploie notamment la méthode buurtzorg (« soins de quartier ») venue des Pays-Bas qui consiste à créer des équipes locales autogérées. Enjeux : l'attractivité du métier, qui passe par de nouvelles formes de management, et le déploiement du numérique pour coordonner ressources et besoins.

HABITAT INTERGÉNÉRATIONNEL OU COLLECTIF, LIEN SOCIAL

Les initiatives foisonnent pour partager un habitat existant entre générations (Le Temps pour toit et Nantes Renoue), créer un habitat partagé entre seniors (Loki Ora, Hacoopa), ou animer des habitats collectifs (Reciprocité, soutien aux bailleurs sociaux). Accompagner les personnes âgées dans leur changement de lieu de vie (Démén'âge), mettre des loisirs en commun (Les amis d'Hubert), collecter la mémoire (Globe conteurs), partager son jardin (Jardin'âge), avoir du répit pour retrouver du lien social quand on est aidant (Votre second souffle) : autant de structures basées sur l'idée d'amplifier des initiatives spontanées.

Enjeux : le temps d'appariement en habitat partagé est long. Il faut bien écouter le besoin pour adapter l'offre et animer les dispositifs sur la durée.

NUMÉRIQUE, MATÉRIELS ET PRODUITS

Grands groupes, associations et start up se côtoient dans la recherche de solutions adaptées aux restrictions de capacité des personnes âgées : vêtements faciles à enfiler (lingerie fine Braxiere, approchée par de grandes marques de lingerie), commandes vocales pour la maison (AIDS 85), tablette (Ardoiz de La Poste), incitation à l'activité physique et cognitive (application Kiplin, vélo Cottos medical, programme Rob'zheimer de l'association Robots, formation au numérique par Mediagraph). D'autres permettent une veille à distance : Yooliv détecte les mouvements dans une maison, e-vone du groupe Eram est une chaussure connectée signalant la chute et l'inactivité. Kerostin développe des roues crantées pour fauteuils. L'entreprise d'insertion Envie 44 développe une activité autour du matériel médicalisé de seconde main. Le matériel médicalisé a une durée d'utilisation courte par rapport à son coût environnemental, mais seul le matériel neuf est pris en charge par la sécurité sociale.

02

P. 36 à 161

LE CHEZ-SOI, C'EST QUOI ?

Conférence à deux voix et projection

« J'y suis, j'y reste » associées dans la même séance

Public: 30 personnes

Intervenants

Bernard Ennuyer, docteur en sociologie
François Xavier Turbet-Delof, directeur adjoint des Petits Frères des Pauvres, association de gestion des établissements

Marie Delsalle, psychanalyste et co-réalisatrice du documentaire « J'y suis, j'y reste »

Espace psychique autant que bâti, le chez-soi est avant tout l'expression d'un profond attachement à sa liberté malgré les limites posées par le corps vieillissant.

Un espace psychique

La question du « chez-soi » résonne bien au-delà de la simple dimension du bâti. « C'est avant tout un espace psychique qui reflète le choix de la personne » expose Bernard Ennuyer. Le documentaire « J'y suis, j'y reste » réalisé par Marie Delsalle et Pierre Rapey est le fruit d'une recherche psychosociale menée entre 2012 et 2017 autour des motivations des personnes âgées à rester chez elles. Les habitudes, l'entourage et les souvenirs définissent cet espace propre à chacun. Plantés par son père des décennies plus tôt, les rosiers d'une vieille dame symbolisent la dimension affective du chez-soi. Le film a beaucoup touché le public; une participante s'est dite bouleversée par la résistance physique et morale de ces personnes vieillissantes.

Aménager l'espace pour mieux y vivre

Quand le corps vieillit, il a besoin d'espace. Bien vieillir chez soi nécessite pour beaucoup un aménagement de la maison, comme remplacer la baignoire par un bac

à douche ou s'installer au rez-de-chaussée. « Améliorer le chez-soi contribue à améliorer la santé psychique des personnes » constate Marie Delsalle. Cependant, les adaptations du logement ne doivent pas s'accompagner d'une modification totale des repères de l'espace. Attention à ne pas perturber les personnes par la suppression d'un tapis jugé trop glissant ou d'un meuble encombrant.

Chez soi et libre

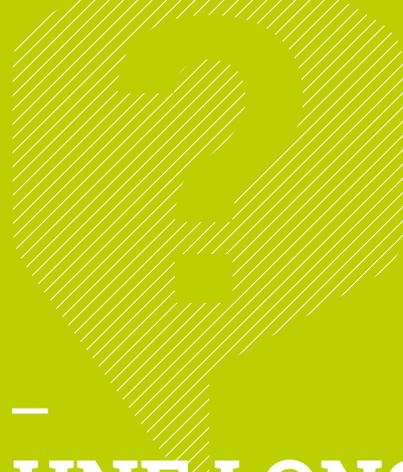
Le chez-soi, c'est avant tout l'expression d'un profond attachement à sa liberté en dépit des limites posées par le corps. Pour François Xavier Turbet-Delof, il s'agit de conserver le libre-choix de ce que la personne veut vivre, même au prix de certains risques. Assumer ce choix passe par un travail auprès de l'entourage qu'il faut convaincre et rassurer. Bernard Ennuyer insiste sur l'importance de l'écoute et du respect de la personne: la famille comme les professionnels se croient parfois autorisés à parler « à la place de ».

Un habitat collectif pour les malades d'Alzheimer

Pour répondre à l'isolement des personnes âgées atteintes de la maladie d'Alzheimer, l'association Les Petits Frères des Pauvres a initié le projet « vivre ensemble », une alternative aux établissements spécialisés. Sur le principe d'une colocation à responsabilité partagée, une maison familiale s'est ouverte en 2016 à Beauvais pour sept personnes. Bénévoles, aidants familiaux et professionnels du maintien à domicile se relaient chaque jour pour les accompagner. Avec un coût identique à celui des Ehpad (autour de 2 800 euros par mois) ce modèle offre une réponse humaine à des situations de détresse.

QUESTION

03 AVEC LES AUTRES



—
**UNE LONGÉVITÉ
INCLUSIVE
ÉGALITAIRE ET
CITOYENNE,
À QUELLE(S)
CONDITION(S) ?**

—



AVEC LES AUTRES

UNE LONGÉVITE INCLUSIVE, ÉGALITAIRE ET CITOYENNE, À QUELLES CONDITIONS ?

Extrait de la délibération du 7 décembre 2018

« Quels leviers pour une société inclusive pour les personnes âgées ? Temps libéré et talent disponible : 25 ans de plus ... quoi faire, pourquoi faire ? Quels impacts sur les relations sociales, affectives, familiales ? Les constellations familiales d'aujourd'hui ? Quelles évolutions des transferts monétaires et non monétaires pour une solidarité intergénérationnelle ? Quel statut social de la personne âgée inactive ? Comment lutter contre les formes d'inégalités dues à l'âge ? Par ailleurs, les femmes apparaissent comme les « gagnantes » de la longévité, ce simple constat suffit-il à gommer les formes d'inégalités de genre ? »

Un questionnement du débat qui invite à refonder le pacte social entre les générations

Troisième axe du Grand Débat sur la longévité, c'est celui qui a été le plus investi par les contributions citoyennes. La participation sociale et citoyenne est réaffirmée au sein des contributions. Être retraité n'est pas le synonyme de retrait de la vie de la cité. Citoyen.ne.s (67 contributions), acteurs du territoire (44 cahiers d'acteurs) ou encore Communauté du débat (veilleurs) ont été présents pendant ces cinq mois pour débattre et mettre en lumière des enjeux et des attentes principalement sous 3 angles : l'importance des coopérations entre les générations, l'engagement et/ou la participation à la vie de la cité, la lutte contre l'isolement. Moins investies par la participation citoyenne, les questions de la précarité et des aidants (familiaux et professionnels) ont été largement débattues à l'occasion du Festival Citoyen.

En synthèse de ces contributions, plusieurs enseignements se dégagent. Elles pointent de nouvelles attentes et de nouvelles pratiques susceptibles de tracer des inflexions importantes dans la manière d'envisager les solidarités territoriales.

- L'angle de la longévité bouscule le contrat social entre les générations et met en évidence **le rôle et les atouts des territoires de proximité, pour envisager un nouveau « pacte » entre les générations**. C'est à cette échelle que peuvent s'organiser des **systèmes d'entraides spontanées ou facilités** par des tiers (associations, communes, clubs,...) fondés sur une diversité de liens (familiaux mais aussi affinitaires, voisinages, amicaux, associatifs...) voire de **nouvelles pratiques collaboratives** (co-voiturage, colocation,...). Des aides informelles et formelles qui semblent précieuses pour préserver l'autonomie et lutter contre l'isolement.
- Dans ce cadre ou à la faveur de nouvelles activités, on observe une aspiration à vouloir **renouer avec l'importance de la transmission**. Les savoirs faire des plus anciens sont souvent mis en avant sur les pratiques écologiques au quotidien. Au delà de la ressource qu'offre la longévité en matière de temps libre et de bénévolat, **une aspiration/revendication émerge autour d'un pouvoir d'agir sur le monde de demain** en s'appuyant sur l'expertise d'usage et l'exercice de la citoyenneté. Une perspective qui pourrait être mise à mal avec le risque d'un isolement croissant, l'émergence de nouvelles formes de discrimination ou de précarité ou encore avec la **fracture numérique**.

- Enfin, avec la dépendance, les **aidants familiaux et professionnels**, majoritairement des femmes, restent **un maillon essentiel... et encore fragile, invisible et souvent malmené**. Outre la reconnaissance de métiers difficiles, peu reconnus, mal payés, les pratiques du « care » semblent devoir promouvoir **une nouvelle éthique plus humaniste et respectueuse des choix de personnes**.

02
P. 36 à 161

FOCUS**LA PROXIMITÉ : NOUVELLES
ÉCHELLES DES COOPÉRATIONS
INTÉGRATIONNELLES****CONSTATS ET ENJEUX****À la recherche d'un nouveau pacte entre les générations**

Le progrès de la longévité humaine s'accompagne de la cohabitation de plusieurs générations, désormais 4 voire 5 générations au lieu de 3. Par ailleurs, le cycle de vie structuré autour de 3 temps - l'éducation, le travail et la retraite - et qui a construit notre système de protection sociale autour de la solidarité entre les générations devient obsolète. Cette évolution réinterroge les flux d'échanges et de solidarités entre les générations et oblige à refonder « un nouveau pacte entre les générations » de sorte qu'il soit profitable et bénéfique pour tous. Trop souvent envisagé sous l'angle de la soutenabilité financière ou l'urgence, les débats/projets autour des réformes de retraite n'ont pas permis de réexaminer **les politiques publiques à l'aune de la longévité et de nouvelles coopérations à inventer**. Si le débat des retraites mis à l'agenda politique national (le projet de loi devrait être présenté en Conseil des ministres et déposé au Parlement dans les mois qui viennent) devra résoudre la question sous l'angle des revenus, le Grand Débat sur la longévité témoigne que les territoires de proximité auront un rôle à jouer et qu'ils ont des atouts sous l'angle du vivre ensemble entre les générations.

Dans les faits de nombreuses études et témoignages montrent l'importance des solidarités familiales et notamment **le rôle de la génération pivot des baby-boomers** qui se trouve à soutenir parents âgés et petits-enfants. On évoque souvent le rôle des grands-parents dans la garde régulière ou occasionnelle des jeunes enfants et du rôle déterminant des aidants familiaux (conjoint ou enfants) auprès d'un parent vieillissant. Avec dans certains cas, le souhait de voir soutenues ou soulagées des pratiques par des relais informels ou professionnels. Par ailleurs, quand ces solidarités font défaut - nouveaux modes de vie, éloignement, ruptures familiales, isolement, ... - se posent la question des alternatives. Plusieurs initiatives du territoire, dans la cadre de l'ESS notamment, proposent des initiatives de médiations pour soutenir « une grande parentalité » de proximité ou d'affinité. La maison des aidants ou des expérimentations qui soutiennent l'accompagnement par les aidants (mise en réseau, aide au répis,...) sont aussi mis en avant (Cf Focus/ prendre soin des aidants).

Un risque: la spécialisation générationnelle des territoires

Cette question de la cohabitation des générations n'a pas la même traduction selon les territoires. Le document socle au lancement du débat mettait en évidence, une démographie de la métropole favorable à un équilibre entre les générations (p.25). Si la part des plus de 65 ans augmentera, une natalité encore dynamique et l'attractivité du territoire maintiendront une population jeune et active sur le territoire. Il montrait également que les communes de l'agglomération voire du littoral n'avaient pas toutes la même situation **au risque d'un clivage ou d'une spécialisation générationnelle selon les territoires**. Les coopérations entre générations se joueront donc aussi dans les coopérations territoriales et la mise en relations/réseaux d'initiatives à cette échelle. Des initiatives intercommunales, le réseau Ville Amis des aînés, le réseau « bien-vieillir » portent des dynamiques dans ce sens, à l'exemple d'un partenariat Théâtre/centre loisirs/EHPAD

Les pratiques ou les **actions intergénérationnelles sont souvent convoquées pour soutenir l'inclusion sociale voire la lutte contre isolement**. Face au risque de repli, de relégation associé au passage à la retraite ou au vieillissement, le souhait de rester connecté aux générations plus jeunes restent très fort, avec parfois des contradictions liées aux différences de rythmes ou de goûts (cf notamment débat de la colocation et habitat participatif). Au delà des attentes citoyennes, beaucoup d'actions communales, associatives, de clubs ou de structures – centres sociaux de quartier, médiathèques,...- témoignent de l'importance de susciter ces échanges à l'occasion des activités proposées. Des **activités « nouvelles »** et peu compliquées dans leur mise en œuvre en proximité (quartier, voisinage,...) semblent particulièrement propices à ces échanges, le volontariat est facile à mobiliser : le covoiturage pour se rendre à une activité, faire des courses, aller chez le médecin; des ateliers numériques, des moments festifs, des cafés citoyens, des activités à faire ensemble (cuisine, jardinage,...)...

On parle alors d'entraides en « lâchant prise sur la réciprocité pure et parfaite ». Une entraide qui ne peut pas reposer uniquement sur la famille, elle semble parfois plus facile avec des voisins, des personnes rencontrées dans des activités. Les réseaux sociaux peuvent venir à l'appui de réseaux d'entraides, **souvent perçus comme un appui à l'autonomie**.

D'autres activités plus emblématiques ou expérimentales mettent en avant les médiations nécessaires (via des associations, des communes, des services civiques) pour soutenir ces nouvelles manières d'envisager les rencontres ou les projets intergénérationnels : ren-contre crèches/EHPAD, théâtre intergénérationnel, restaurant intergénérationnel, colocation, activité de parrainage auprès de familles monoparentales, ...

La **médiation** s'avère utile ou promue pour faciliter la mise en relation de personnes qu'elles soient « isolées » ou pas, pour rassurer sur les engagements réciproques, pour accompagner voire former les bénévoles et ne pas artificialiser ces rencontres.

Réinventer la transmission

Enfin, ces démarches réhabilitent ou s'appuient sur le **rôle de transmission des plus âgés**. Un intervenant au festival le rappelle « *S'il n'y a pas d'intergénération, il n'y a pas de transmission, et s'il n'y a pas de transmission, il n'y a plus de société. On ne peut faire une société à partir d'une page blanche.* », « *La transmission c'est la capacité et l'envie d'être un passeur d'une expérience, d'un savoir, d'une tradition, d'une histoire, mais aussi d'une attitude, d'un regard... C'est, l'âge venant, passer le relais à quelqu'un qui lui-même, 50 ans plus tard, le transmettra* ». La transmission est fondée sur le dialogue fait d'écoute attentive et de désir de répondre. Elle s'accompagne d'une réciprocité, les jeunes ayant beaucoup à partager en retour avec leurs aînés : leurs compétences en informatique, de nouvelles manières de vivre et de travailler, leurs séjours à l'étranger...Le rôle tenu par les « aînés » dans d'autres cultures est souvent inspirant. Les témoignages d'enfants dans un cahier d'acteurs soulignent ce qui se joue dans la relation avec leur grand-parents : « On fait des promenades tous les jours et des dessins aussi ! Mon grand-père, il connaît tous les noms des oiseaux ».

Sur ce volet au-delà des actions proposées plus haut, les acteurs de la métropole témoignent d'actions et de propositions originales pour **soutenir ce rôle de « passeur »**.

- passeurs de patrimoine : avec la collecte d'objets pour des expositions (Château des Ducs de Bretagne, exposition locale,...) ou à l'occasion de plateformes contributives dédiées au petit patrimoine ou au patrimoine immatériel (exemple : Nantes Patrimonia). Certains musées proposent aux grands-parents de préparer en amont leur visite avec les petits enfants.
- passeurs de souvenirs : des associations, des initiatives itinérantes soutiennent aujourd'hui la collecte de souvenirs.
- passeurs d'écologie de « bons sens » : plusieurs contributeurs mettent en avant, les savoirs-faire des grands-parents : compostage, réparation, réemploi, circuit-court évoquant une écologie du « bon sens » à mobiliser par des interventions en milieu scolaire ou sous forme d'échanges de savoirs sur un quartier, par exemple.

Les nouveaux médias numériques comme internet, les chaînes YouTube, les plateformes

collaboratives, sont évoqués comme de nouvelles opportunités pour relier les générations (garder le contact, valoriser les activités de loisirs via des films ou album photos) faire ensemble et soutenir la transmission avec une dimension ludique voire décalée (les vieux tubeurs). Enfin, la Gazette du Festival Longévité proposée par le Magazine « Roméo et Huguette », revue hybride et intergénérationnelle, témoigne de ces nouvelles modalités de transmission.

CE QUI FAIT DÉBAT

- la **cohabitation entre générations** ne va pas de soi (différence de rythme de vie et de besoins), cela ne peut pas être une injonction ou une modalité artificielle, certaines personnes âgées ne sont pas à l'aise avec les jeunes et réciproquement.
- les **formules strictement dédiées aux seniors**: village seniors, supermarché de seniors,...
- l'**entraide ne peut se limiter au cercle familial**: certains ne le souhaitent pas, d'autres n'ont pas de familles ou celles-ci sont éclatées, éloignées ...

ACTIONS/PROPOSITIONS ISSUES DU DÉBAT

- **Diversifier/multiplier les opportunités de rencontres entre générations autour**:
 - . de sorties, d'activités culturelles (lecture, ciné-débat,...),
 - . d'ateliers numériques,
 - . d'activités où on fait ensemble (jardin, cuisine,...),
 - . de lieux ou d'aménagements propices à l'échange (composteurs de quartiers, square et jeux pour enfants,...)
- **Promouvoir des ateliers pour les grands-parents dans les structures culturelles et préparer avec eux leur visite en autonomie avec les petits-enfants.**
- **Développer le modèle les grands-parents certifiés** (Communauté des Veilleurs, Question 3).
- **Développer la participation des seniors aux temps scolaires, périscolaires ou de loisirs** s'appuyant sur des jardins, des activités culturelles, des sujets d'écologie, transmissions de savoirs-faire, de l'histoire de la commune.
- **Promouvoir et développer l'intervention d'enfants ou de jeunes dans les établissements accueillant des personnes âgées**: crèches, scolaires, activités de loisirs, services civiques...
- **Penser la construction des infrastructures recevant du jeunes publics** (crèche, école...) à proximité des maisons de retraites, des EHPAD, des résidences autonomes ...
- **Accompagner et promouvoir la colocation intergénérationnelle** entre seniors et jeunes travailleurs, étudiants, chômeurs,
- **Soutenir les échanges non monétaires de services intergénérationnels**: hébergement contre petits services, covoiturage, pedibus, parrainage ou soutien aux jeunes parents,
- **Développer le mécénat de compétences** dans le milieu professionnel (Communauté des Veilleurs, Question 3),
- **Soutenir des initiatives, associations et acteurs de l'ESS ou relais** (clubs de retraités, conciergerie de quartier, centres sociaux, clubs sportifs,...) dans l'accompagnement et la facilitation de la mise en relation et leur mise en réseau,
- **Promouvoir le parrainage** entre deux seniors (entraide pour la mobilité par exemple)
- **Développer des conciergeries de quartier** composées de seniors bénévoles pour faciliter les relations de voisinages, l'entraide, la création d'ateliers,...
- **Reconnaître un statut pour les proches aidants,**
- **Encourager et soutenir les actions de transmission** (collecte d'objets, de souvenirs,...),
- **Encourager les actions de transmission via les seniors** autour des « bonnes pratiques » écologiques.



PROPOSITIONS DE LA COMMUNAUTÉ DES VEILLEURS

Les grands-parents certifiés

Les grands-parents certifiés, ce sont des personnes âgées qui gardent ou développent des liens avec des enfants avec lesquels ils n'ont pas de liens familiaux, de façon rémunérée ou non.

• Les opportunités

Socialement, le dispositif des grands-parents certifiés permet de remettre les aînés au cœur de la société et valoriser leur richesse. Un tremplin pour changer le regard de la société sur les personnes vieillissantes. Il réinvente les liens entre les générations et renforce la transmission dans les deux sens.

Familialement, les grands-parents se positionnent comme un pilier des générations à qui l'on reconnaît une utilité sociale. Ayant parfois plus de temps, ils s'adaptent aux rythmes de leurs petits-enfants.

• Les risques

Place du grand-parent. Le dispositif peut enfermer dans le rôle unique du grand-parent et tend à affaiblir les autres modes de garde comme les assistantes maternelles ou les accueils périscolaires. De plus, la "grand-parentalité" doit être distincte de la parentalité, et l'éducation de l'enfant doit être laissée aux parents. Il risque d'y avoir une confusion des rôles auprès de l'enfant gardé. Enfin, si cette pratique est rémunérée, elle peut déséquilibrer les relations familiales.

• Et pour la Métropole ?

Les grands parents certifiés ont fait consensus. Il faut adopter largement le dispositif sur notre territoire car il contribue au vivre-ensemble et soutient la construction d'une société de la longévité. Ce dispositif promeut les liens entre les générations.

Les supermarchés seniors

Les supermarchés seniors sont des supermarchés conçus pour répondre aux besoins spécifiques des personnes âgées : offre de produits et services, aménagements physiques (hauteur de rayonnages, largeur des allées ...)

• Les opportunités

Qualité de vie. Le développement de supermarchés avec des aménagements physiques adaptés au vieillissement améliorerait considérablement la qualité de vie des seniors. Les espaces dédiés peuvent être imaginés à l'intérieur du magasin, avec un rayon spécifique par exemple. Dans l'idéal, il faut penser ces surfaces en proximité.

• Les risques

Stigmatisation d'un public. Les seniors ne veulent pas de produits dédiés mais une attention à leurs besoins et attentes spécifiques liés à l'âge. Créer des dispositifs spécialement pour les seniors augmenteraient les facteurs d'isolement et de ségrégation. De plus, la limitation des produits peut être perçue comme trop restrictive.

Conjoncturellement, les petites surfaces ont plus le vent en poupe que les grands centres commerciaux, ce n'est donc peut-être pas la cible prioritaire.

• Et pour la Métropole ?

Les supermarchés seniors ont suscité beaucoup de débat. Pour certains veilleurs, ce dispositif est un facilitateur de vie et d'échange (en créant des espaces dédiés); pour autant, il ne faut pas construire des magasins spécifiques mais adapter les magasins existants sans désigner un public afin de garantir le vivre ensemble et l'accessibilité universelle avec une vigilance toutefois à ce que ce ne soit pas que de l'alimentaire..

FOCUS**UN POUVOIR D'AGIR****RENOUVELÉ : TEMPS LIBRE,****ENGAGEMENT ASSOCIATIF,****CITOYENNETÉ****CONSTATS ET ENJEUX**

Le philosophe François Jullien, dans sa conférence à l'occasion du Festival Citoyen nous propose de ne pas penser la vieillesse comme une rupture, une coupure entre « jeunes et vieux ». La longévité nous invite à penser dans un mouvement continu. La vieillesse devient alors une richesse inédite, **un moment où l'on peut explorer une « seconde » vie** qui induit/ouvre des possibilités qui s'appuient sur la vie passée, l'expérience. On peut alors engager un certain nombre de choix pour soi (voir question 1) et choisir de réaliser des projets ou des engagements nouveaux.

Explorer un temps libre inédit

Les témoignages à l'occasion du débat rappellent que **ce temps libre inédit** associé à la rupture avec la vie active et la retraite constitue pour les uns une inquiétude « que vais-je faire ? » voire un risque « isolement/relegation », pour les autres une opportunité pour de nouvelles expériences, de nouveaux apprentissages, « se consacrer à une passion mise de côté », « les personnes découvrent d'autres facettes d'elles-mêmes et d'autres façons de s'épanouir ». Les femmes sembleraient mieux anticiper ce moment que les hommes. Aussi, l'anticipation et la préparation – via les entreprises notamment – sont souvent évoquées.

Dès lors, on observe plusieurs manières d'investir le temps libre avec boulimie ou modération, l'important étant finalement **la liberté de choix et l'accessibilité** à ces activités et ne pas être empêché, d'où l'importance de l'information, d'un éventail de choix possibles et son accessibilité. En matière d'accessibilité, sont évoquées la proximité, pouvoir se déplacer et l'accessibilité financière (souvent promue par des dispositifs tarifaires ou de gratuité via les communes). Plusieurs pistes sont évoquées également pour **adapter les lieux culturels ou événements aux besoins des personnes âgées** : des zones de repos, la mise à disposition de sièges ou de fauteuils roulants, des toilettes, voire labelliser **à la manière des « éco-événements »** les événements accueillants (fête de quartier, festival, vide grenier, ...) pour les aînés.

Le **bénévolat** constitue une voie importante d'engagements, plus d'un tiers des plus de 65 ans sont bénévoles dans des associations (cf document socle p 63). Ce qui constitue une ressource importante pour la vie sociale/citoyenne des personnes et aussi la vie de la cité : « les retraités ont pris leur place et sont très actifs. Tous ces rôles font société mais sont peu reconnus ». L'allongement de la vie invite à mieux soutenir et valoriser ce bénévolat : éviter les risques d'épuisement, faciliter la rotation des bénévoles mais aussi mieux accompagner, former les bénévoles, soutenir les projets... Au delà de la vie associative, on voit s'inventer des formes de travail ou d'engagements différents du travail rémunéré et reconnu (Cf rapport H. Théry de 1993 au CES sur « les activités d'utilité sociale des retraités et des personnes âgées » citées dans une contribution).

Une nouvelle citoyenneté active

Comme « ils ont du temps et qu'ils sont/seront nombreux », plusieurs contributions mettent en évidence **leur pouvoir d'agir sur le monde de demain** et notamment sur la transition écologique (actions de sensibilisation, animation d'ateliers, ...).

Une revendication émerge également autour de **l'expertise d'usage des seniors** – insuffisamment et rarement convoquée – pour les aménagements urbains, pour l'habitat, pour les produits de la silver-économie, pour la conception d'événements, clubs d'usagers, conseils des sages, conseils d'établissements qui pourraient être mieux mobilisés dans ce sens. Ils ne s'expriment pas sur les vulnérabilités liées à la vieillesse.

Plus à la marge, reste évoquée pour certains, **la difficulté d'exercer leur droit de vote** liée à l'isolement, à des difficultés de mobilité y compris dans des EHPAD.

CE QUI FAIT DEBAT

• **Le statut du bénévolat/entraide: faut-il l'institutionnaliser ?** D'après la dernière étude de France Bénévolat (2018), l'engagement associatif des seniors français tend à diminuer. Ce phénomène résulte d'abord d'un effet de génération. Mais ce n'est pas le seul élément sur lequel cette enquête fait la lumière. Elle met en évidence la précarité grandissante à la retraite et la nécessité – de plus en plus prégnante – de la reprise d'emploi après la cessation d'activité. Aussi, les conditions de départ en retraite se durcissent. Enfin, ces retraités, génération pivot au sein de leur famille, se trouvent pris dans une tension entre le soutien familial et la solidarité externe.

• **le « pouvoir gris »: menace ou opportunité ?** Comme le rappelle le document socle, le vieillissement en France n'a pas suscité une action militante citoyenne structurante pouvant interpeller les acteurs publics. Les retraités ne constituent pas une force politique. Par exemple, sur la métropole, près de dix conseils des sages existent mais ne traitent pas de la question du vieillissement. La longévité peut ouvrir un nouvel angle de citoyenneté: du temps libre et l'opportunité d'une citoyenneté active qui constitue une ressource pour la cité. Cette appropriation d'un pouvoir d'agir par les seniors divise: elle peut être perçue comme l'opportunité pour chacune et chacun d'être pleinement acteurs et inclus à la vie de la cité. Mais elle est crainte, aussi, sous-tendant un risque de gérontocratie.

ACTIONS/PROPOSITIONS ISSUES DU DÉBAT

- **Accompagner le départ à la retraite** grâce à des temps de préparation.
- **Coordonner/ mutualiser / mettre en réseau à l'échelle métropolitaine l'offre culturelle et de loisirs.**
- **Soutenir les associations culturelles et sportives**, quartiers et acteurs spécialisés dans le développement d'une offre « adaptée ».
- **Développer une programmation de spectacles** ou d'activités dans l'après-midi.
- **Promouvoir un bouquet de services carte blanche** sur le modèle de celui proposé à Nantes.
- **Créer un passeport culture et sport** pour les seniors.
- **Promouvoir des éco-événements de demain à dimension solidaire** pour les plus âgés: des événements vraiment accueillant, mobilisant le bénévolat des seniors et leurs expertises dans l'organisation d'événements.
- **Développer une boîte à outils pour rendre les événements accueillants aux aînés** et former les équipes.
- **Valoriser le bénévolat.**
- **Créer et promouvoir des services civiques seniors** (Communauté des Veilleurs, Question 3).
- **Renforcer le soutien aux structures** qui accompagnent le bénévolat.
- **Mobiliser le bureau des projets** et la création d'un budget participatif.
- **Favoriser des conciergeries de quartier composées de seniors bénévoles.**
- **Promouvoir des conseils citoyens intergénérationnels** rendant des avis sur les politiques publiques.
- **Récompenser un engagement aux services** grâce à un trophée « senior citoyen »



PROPOSITIONS DE LA COMMUNAUTÉ DES VEILLEURS

Le mécénat de compétences

Le mécénat de compétences est un dispositif de mise à disposition d'un savoir-faire pour réaliser des actions d'intérêt général.

- **Les opportunités**

Transmission et liens intergénérationnels. Ce dispositif permet l'échange de savoirs faire et de savoirs être entre les générations. On peut imaginer une professionnalisation progressive des associations avec ce mouvement.

Santé. Le mécénat de compétences valorise les aînés et leurs savoirs-faire. Cette utilité sociale a des impacts positifs sur la santé et engendre une baisse des coûts de prestations médicales. Il permet de rester connecté avec le monde. La retraite est dynamique. Il améliore l'image de l'entreprise et offre des dispositifs de formation interne gratuits.

- **Les risques**

Poudre aux yeux. Il y a des risques que ce dispositif ne soit qu'une image marketing pour les entreprises et qu'il masque des pratiques de placardisation des salariés les plus anciens. Il ne faut pas non plus que ce soit une concurrence entre les « jeunes » et les « vieux ».

Régression. Il ne faut pas que ce dispositif soit un frein à l'émergence d'idées novatrices par les plus jeunes.

- **Et pour la Métropole ?**

Le mécénat de compétences est un dispositif intéressant mais, après réflexion, il peut être déployé sous certaines conditions. Il permet de faire vivre les savoirs afin d'éviter qu'ils ne disparaissent et accompagner les jeunes dans leur début. Mais, il ne faut pas que celui-ci soit une porte de sortie lorsque l'entreprise estime que le salarié est « trop âgé ».

Le service civique senior

Le service civique senior serait une forme possible d'engagement volontaire des seniors au service de l'intérêt général.

- **Les opportunités**

Valorisation de la personne. Les missions professionnelles valorisent les personnes et permettent de garder un contact avec le monde actuel. De plus, ce dispositif serait générateur de liens sociaux et de transmission entre les générations.

Emploi. Le service civique seniors permettraient aux aînés de venir en soutien des secteurs d'activité qui peinent à recruter ou à développer certaines actions par manque de temps. Il offre aussi un complément de revenus. Comme tout dispositif, il est important d'établir un cadre réglementaire pour encadrer la pratique et éviter les dérives.

- **Les risques**

Concurrence. Les services civiques ne doivent pas remplacer les professionnels en emploi, ni concurrencer les jeunes en recherche d'opportunité. Il faut veiller à ce que ce soit bien un engagement citoyen et pas uniquement un revenu complémentaire.

Libre choix. Ce dispositif ne doit en aucun cas être une obligation. Chaque senior est libre de choisir s'il souhaite y prendre part. De plus, le dispositif en lui-même ne doit pas être trop contraignant et permettre une certaine souplesse à l'image du bénévolat.

- **Et pour la Métropole ?**

Les services civiques seniors sont des dispositifs à créer et à développer sur notre territoire car la reconnaissance qu'ils génèrent est plus grande que le bénévolat, c'est une mission, un engagement. De plus, cela peut constituer un complément de retraite pour les personnes qui en bénéficient. Mais il serait intéressant de réaliser un diagnostic des besoins de la commune et du territoire pour anticiper les missions que pourraient avoir les aînés.

FOCUS

DES FACTEURS

D'ISOLEMENT INÉDITS :

MODES DE VIE ET NUMÉRIQUE

CONSTATS ET ENJEUX

Le phénomène de l'isolement, qui touche toutes les générations s'accroît avec l'âge : 38 % des personnes âgées de plus de 75 ans résident seules : 21 % des hommes sont dans ce cas contre 48 % des femmes (cf Document Socle – Insee 2017). Avec la vieillesse, cet isolement parfois qualifié de « mort sociale » est souvent associé au sentiment de solitude aggravé par la sortie du monde du travail, le sentiment d'inutilité, la perte d'un conjoint, d'un ami, l'éloignement de la famille, les difficultés de mobilité, ... Pendant le Festival, le président de l'association Les Petits Frères des Pauvres, rapporte les conclusions d'une enquête réalisée en 2017 par son association et le CSA. L'isolement devient un risque social avéré pour 300 000 personnes. Elle se traduit par une perte de relations avec les quatre cercles de sociabilité : la famille, les voisins, les amis et les associations. L'exclusion numérique vient aggraver cet isolement (pour 27 % des plus de 65 ans et 53 % des plus de 80 ans) et crée de nouvelles dépendances. Tous ces facteurs sont souvent intriqués et bien entendu amplifiés par le manque d'autonomie et la mauvaise santé. « Les personnes très âgées, en perte d'autonomie importante, voire ayant des troubles cognitifs, n'ont plus voix au chapitre. Elles sont invisibles et ignorées de la société. »

Porter la voix des invisibles

C'est le premier enjeu qui a donc été pointé. A l'image de « Regarde-moi », une série de portraits de personnes âgées et isolées, exposés sur les murs de la Ville de Nantes (Lieu Unique, ENSA, CHU) « pour rendre visibles les invisibles ». Elle a été réalisée en partenariat avec l'artiste JR. C'est aussi un travail sur l'estime de soi de personnes oubliées socialement, le tout sur quatre mois, dans les lieux d'accueil des Petits Frères des Pauvres, au restaurant social Pierre Landais, mais aussi sur des aires de gens du voyage ou à domicile pour des personnes incapables de se déplacer. « Pendant les prises de vue, il y a vraiment eu des transformations dans les corps, les visages ».

Nombreux cahiers d'acteurs d'associations, de communes ou de professionnels se sont mobilisés pour porter cette voix. Beaucoup se sont appuyés ou ont suscité des témoignages de personnes âgées elles-mêmes, pour essayer d'envisager la réponse avec celles-ci. **Préserver des relations entre les générations, soutenir les réseaux d'entraides de proximité** sont souvent mis en avant et renvoient aux actions proposées au focus 1 – vers de nouvelles coopérations entre les générations. **La mobilité**, y compris en très grande proximité « les 150 m qui vont permettre d'aller chez le boulanger », est pointée comme un facteur important de l'inclusion sociale. Envisager de **nouvelles manières d'habiter**, de partager un logement (colocation, habitat participatif, colocation, maison de la diversité, ...) est souvent mis en avant comme une manière d'anticiper voire un rempart contre la solitude. Les bailleurs sociaux avancent également des solutions qui mélangent logements accessibles et services. Pour les personnes très isolées, la question du « repérage » de ces personnes est souvent posée, avec l'intérêt et l'importance de mobiliser les réseaux de professionnels qui interviennent à domicile. Ces situations peuvent poser des questions d'éthique quant à la liberté de choix de la personne.

02
P. 36 à 161

Des discriminations qui s'aggravent

L'isolement peut être accentué par des formes de **discriminations** qui perdurent voire s'aggravent. La situation des personnes LGBT (Lesbiennes, gays, bisexuels et transgenres) : 65 % vivent seules, 90 % n'ont pas d'enfants donc pas d'aidants ; leur intégration dans les EHPAD reste difficile. Les migrants âgés font partie des « invisibles » et leur situation est peu prise en compte. En France, une personne sur dix de 55 ans ou plus est immigrée (principalement d'Algérie, Portugal et Maroc pour la Loire-Atlantique). Le mythe du retour étant très prégnant, le vieillissement des populations venues travailler en France n'a pas été pensé. Alors que 80 % des personnes veulent vivre leur retraite en France. Les migrants de plus de 55 ans sont confrontés à la vulnérabilité économique et à un état de santé moins favorable.

La fracture numérique

L'exclusion numérique est pointée comme une nouvelle source de fracture sociale. « Pourquoi ce que nous avons toujours fait et su faire, tels payer nos impôts, acheter un billet de train, poster une lettre recommandée devient tout à coup inaccessible... sans même que nous ayons changé...? ». La généralisation des services en ligne (services administratifs, inscription à une activité, pour participer au Grand Débat, pour les rendez-vous chez le médecin,...) est une vraie source d'inquiétude voire de difficultés. « Pour que le numérique n'oublie personne » des ateliers, des médiations sont proposées et des associations sont actives sur la métropole. Pour autant, les administrations à travers la généralisation des « e-services » sont largement interpellées...

CE QUI FAIT DÉBAT

- **La fracture numérique** : est-ce un effet générationnel ; les générations suivantes sauront mieux faire ? Ou lié aux dispositifs eux-même : « les « geeks » ne sont pas mieux armés pour les e-démarches ... » (un intervenant au festival).
- **La liberté de choix des personnes** quand elles sont très isolées et ne souhaitent rien changer : respecter son choix ou protéger ?
- **Les solutions technologiques** (téléprésence, télé-médecine...) sont rarement évoquées comme un progrès dans la lutte contre l'isolement ou le sentiment de solitude et posent des questions éthiques « sur-veiller » ou « veiller sur », équilibre entre respect de l'intimité et prise de risque ;

ACTIONS/PROPOSITIONS ISSUES DU DÉBAT

> Beaucoup de solutions vues par les citoyens ont été envisagées sous un angle préventif

- **Maintenir le lien social en favorisant les relations intergénérationnelles**, l'entraide de proximité, l'accès aux activités sociales et de loisirs, la mobilité ...
- **Développer un espace urbain accueillant** et envisager **l'habitat sous des formes plus collectives et partagées**.
- Développer des **ateliers numériques dans des lieux de proximité**.
- **Accompagner l'accès aux nouvelles technologies** comme les robots de compagnies (Communauté des Veilleurs, Question 2).
- **Accompagner le développement de projets d'habitat inclusif et intergénérationnel** pour lutter contre l'isolement social des seniors LGBT telle que la Maison de la diversité.

> Vue par les professionnels, il s'agit de renforcer un certain nombre d'actions existantes

- Mettre en réseau les professionnels du domicile,
- Former les aidants professionnels et familiaux.

FOCUS

« PRENDRE SOIN »

DES AIDANT.E.S : LES PROCHES

ET LES PROFESSIONNEL.LE.S

CONSTAT ET ENJEUX

L'aspiration à rester chez soi, avoir besoin de coups de main pour la vie quotidienne, continuer à se soigner, avoir de la visite sont autant de raisons qui peuvent nécessiter « aide ou entraide ». Ainsi, on parle d' « aidants ». On distingue :

- les aidants familiaux et naturels, il peut s'agir d'un membre de la famille, d'un ami, d'un voisin...

- les aidants professionnels, avec notamment les services à la personne.

Alors qu'ils représentent une part essentielle dans l'accompagnement des personnes, au sens du **care/prendre soins**, beaucoup de voix – contributions citoyennes, témoignages, débats lors du festival – se sont élevées pour dénoncer le manque de reconnaissance voire de soutien à ces personnes, principalement des femmes, « *Entre la part du temps consacré par les femmes en tant que proche aidant et la part des femmes dans la population travaillant dans les soins et l'accompagnement social dans le système social, médico-social et sanitaire, cette activité du « care » est aujourd'hui occupée majoritairement par les femmes* ». « Des acteurs invisibles » pour qui la longévité pourrait bien être une « arnaque » comme le soulignait une intervenante à l'occasion du Tribunal des Générations Futures en ouverture du Festival Citoyen.

Les aidants proches, une solidarité indispensable et fragile

S'agissant des **aidants proches**, on compte en France, 2,8 millions de personnes qui apportent un soutien à la vie quotidienne auprès d'une personne âgée vivant à domicile. Il s'agit principalement du conjoint ou d'un enfant. **62 % des aidants familiaux sont des femmes**⁰¹. L'âge moyen des aidants est de 52 ans (CNSA, juin 2015) ; ce qui sous-entend qu'une partie exerce encore une activité professionnelle (47 % des aidants). Un double rôle qui peut être difficile à concilier et générateur de stress, de pression psychologique et physique.

« Cette solidarité est fragile : **un tiers des aidants est en état d'épuisement** et 40 % des conjoints meurent avant l'aidé ». Les aidants sont confrontés à des difficultés (manque de temps pour eux, isolement, besoin de connaissances techniques) qui, si elles ne sont pas reconnues, peuvent mener à des situations d'épuisement, voire de maltraitance. L'épuisement est en effet une des principales causes de maltraitance au sein de la famille des personnes âgées ou handicapées. Un cahier d'acteurs tire la sonnette d'alarme sur la maltraitance, « un fléau silencieux et mal connu »⁰². 2/3 des maltraitements surviennent à domicile et 1/3 dans les structures de soins et d'hébergement.

⁰¹ Ministère des solidarités et de la santé, "Loi relative à l'adaptation de la société au vieillissement", Personnes âgées: les chiffres clé, 2018.

⁰² « En France, la maltraitance touche 5 % des personnes de plus de 65 ans et 15 % des plus de 75 ans soit 600 000 personnes selon les estimations de l'association Alma (Allô Maltraitance des personnes âgées et des personnes handicapées) France. Rapporté à la population de la métropole plus 7500 personnes de plus de 75 ans pourrait être concernés.

Le soutien et l'accompagnement des aidants constituent donc une des composantes essentielles de la prise en charge des personnes âgées et notamment des plus dépendantes.

Il peut s'agir de soutien individuel ou collectif, de formations... Des solutions soutenues par des collectivités, des mutuelles, caisses de retraites, fondations, types « maisons des aidants », mise en réseaux, communautés qui partagent des conseils, plateformes d'accompagnement, « bistrot mémoire », droit au répit ont déjà permis des avancées. Aujourd'hui, un service de répit à domicile est expérimenté sur une commune pour permettre aux aidants familiaux, qui s'occupent au quotidien d'un proche âgé, malade ou en situation de handicap, d'être remplacés plusieurs jours par un seul professionnel en toute confiance et sécurité. Autre initiative, des aidants et bénévoles motivés de Beauvais ont été soutenus pour créer un lieu de vie, une alternative novatrice au domicile et à l'établissement : un projet de colocation à responsabilité partagée pour malades d'Alzheimer, un cadre de vie familial et sécurisant pour sept personnes malades d'Alzheimer ou de troubles apparentés. La présence régulière d'aidants familiaux et de bénévoles des Petits Frères des Pauvres, celle de professionnels de l'aide à domicile permettent de cultiver qualité du lien social et répit/sécurité pour les aidants.

Les aidants professionnels, enjeu d'une nouvelle éthique ?

Le service à la personne englobe l'ensemble des activités réalisées au domicile de l'utilisateur par une aide professionnelle. En 2013, la Loire-Atlantique comptait 58 800 salariés dans ce secteur : une quarantaine d'associations et d'entreprises sont spécialisées dans le service à la personne. Selon une étude de la DARES⁰³, le domaine du service à la personne reste majoritairement féminin (87,3 %), et intervient souvent dans la seconde partie de leur carrière professionnelle avec une moyenne d'âge de 46 ans. Le statut du travail reste précaire. Ce sont souvent des familles monoparentales. Au cours de ses projections, l'Insee affirme que le **métier d'aide à domicile serait celui qui créerait le plus d'emploi à l'horizon 2022**.

Malgré cette promesse d'emploi, **ces métiers difficiles, peu reconnus et mal payés peinent à recruter**. Des témoignages, des documentaires ont montré l'importance de porter un regard sur ces professionnels, un changement de regard qui va de pair avec le changement de regard sur les personnes âgées « traverser les apparences pour rendre compte de la difficulté de la maladie quand on la frôle ».

Au delà de questions vues comme urgentes : former du personnel en nombre suffisant, améliorer le statut et les rémunérations, les questions d'éthique autour du soin ont pris une part importante dans le débat. **Soigner, est-ce la même chose que prendre soin ?** Cela renvoie à la distinction anglaise entre cure et care, entre une approche « médicale » dont l'enjeu est de guérir le corps et une approche « humaniste » dont le but est de soigner l'âme. Le cadre professionnel, ses injonctions et ses normes seraient de nature aujourd'hui à entraver une approche du « care » plus attentive aux besoins des personnes. « La norme reflète l'exigence, la réduction des risques mais est liberticide. Les soignants sont formés à réduire le risque. Il est important de former les élèves « à oser prendre des risques ».

Enfin, de **nouveaux modes de management** sont évoqués pour favoriser l'attractivité du métier, notamment des méthodes venues d'ailleurs comme la méthode buurtzorg « soins de quartier » venue des Pays-bas qui consiste à créer des équipes locales autogérées.

CE QUI FAIT DÉBAT

- **Les normes professionnelles**: protectrices ou liberticides ?

⁰³ Dares Analyse, « Les salariés des services à la personne : comment évoluent leurs conditions de travail et d'emploi ? », Dares, n° 038, Août 2018.

ACTIONS/PROPOSITIONS ISSUES DU DÉBAT

> Aidants proches

- **Promouvoir les systèmes d'échanges entre aidants** (Communauté des Veilleurs, Question 3).
- **Accompagner financièrement l'accès aux aides existantes** en fonction des ressources.
- **Généraliser à la métropole les dispositifs Halt'répit et Répit à domicile.**
- **Créer d'une plateforme Web d'entraide dédiée à partir de maison des aidants.**
- **Mutualiser les lieux ressources** au niveau de la métropole entre aidants et professionnels.
- **Reconnaître le statut des aidants.**

> Aidants professionnels

- **Revoir les dispositifs de formation.**
- **Initier de nouveaux modes de management**, « auto-gestion de proximité », sur le modèle du buurtzorg.
- **Rendre les métiers attractifs pour les hommes.**
- **Développer une politique sociale structurante** pour faire advenir l'aide à la personne comme un métier à part entière.
- **Valoriser les aidants naturels** et prévoir des lieux/des temps de répits.
- **Revaloriser les métiers de services à la personnes conditions de travail et des rémunérations correctes afin de rendre le métier plus attrayants.**

02
P. 36 à 161



PROPOSITIONS DE LA COMMUNAUTÉ DES VEILLEURS

Les systèmes d'échanges entre aidants

Les systèmes d'échange entre aidants sont des réseaux de soutien mutuel destinés à offrir de l'aide aux personnes âgées en échange d'une monnaie complémentaire (exemple du fureai kippu au Japon).

• Les opportunités

Les systèmes d'échange entre aidants permettent à la personne aidée d'être **maintenue à domicile** et de garder une certaine autonomie au sein de son logement et à l'extérieur. C'est aussi **un vecteur de transmission** entre les générations, une transmission de compétences qui permet de tisser des liens et de lutter contre l'isolement.

Financièrement, les systèmes d'échange offrent une réponse à la précarité économique des personnes vieillissantes et rendent plus égalitaire l'accès à certains services. De plus, une épargne est possible en prévision de ses vieux jours.

Citoyenneté. Ce dispositif amorce une capacitation citoyenne dans la prise en compte de la vieillesse.

• Les risques

Tiers garant. Pour limiter les abus, ce dispositif doit garantir la sincérité des « adhérents » afin d'être dans une situation de dons/contre-dons et réguler si certaines personnes ne sont pas en capacité de rendre les services demandés. Il faut une structure qui porte le dispositif et développe de l'information auprès des personnes âgées.

Familialement, les systèmes d'échange entre aidants risquent d'affaiblir les relations familiales.

Socialement, ce dispositif remet en débat l'entraide spontanée du voisinage. La personne aidante peut profiter de la faiblesse de la personne aidée. Enfin, pour les aidants, ce dispositif peut être contraignant car il demande de la souplesse et de la disponibilité.

• Et pour la Métropole ?

Les systèmes d'échanges entre aidants ont suscité du débat. Les veilleurs sont arrivés à la conclusion qu'il fallait les adopter sur notre territoire sous certaines conditions car ils ne doivent pas se substituer aux relations spontanées et doivent se fonder sur des valeurs. Néanmoins, les systèmes d'échanges répondent à un réel besoin et sont vecteurs d'intégration, d'insertion, de cohésion et de mixité sociale et d'intergénérationnalité.

FOCUS**SENIORS DE DEMAIN :
ANTICIPER L'ARRIVÉE
DE NOUVELLES FORMES
DE PRÉCARITÉ FINANCIÈRE****CONSTAT ET ENJEU**

« **Non, tous les seniors ne roulent pas sur l'or** » rappelle une étude de l'Auran⁰⁴ parue pendant le débat. « Jusqu'à peu, les seniors apparaissaient souvent comme des personnes plutôt riches, bénéficiant d'un patrimoine élevé et d'un revenu mensuel garanti. Si ce n'est pas totalement faux, il est nécessaire de rappeler que de grands écarts de revenus existent aussi entre les seniors. Même si les inégalités apparaissent ici moins marquées qu'ailleurs, **la pauvreté est une réalité qui touche plus de 9000 ménages âgés dans la métropole nantaise**. Cette situation n'est pas non plus homogène sur la métropole et se traduit par une intensité plus ou moins forte selon les quartiers et les spécificités de chaque commune ». **50 % des ménages âgés les plus pauvres de la métropole nantaise sont logés dans le parc social**, 33 % sont propriétaires et 17 % locataires.

Des vulnérabilités qui exposent les femmes

Cette situation pourrait augmenter sous l'effet de la croissance démographique mais aussi des parcours de vie (rupture familiale, discontinuité de l'activité professionnelle,...). **Les femmes sont particulièrement vulnérables**; au niveau national, il existe un écart de 800 euros de retraites entre les femmes (1100 euros) et les hommes (1900 euros) nous rappelle Corinne Hirsch. La difficulté à avoir une carrière complète les conduit aussi à retarder le départ à la retraite. Une situation « Femmes seniors dans l'emploi » sur laquelle le Conseil supérieur de l'Égalité professionnelle entre les femmes et les hommes (CSEP), a remis un rapport en juin dernier.

Inquiétudes et vulnérabilités financières

Audencia Business School et le groupe Malakoff Médéric Humanis, ont mené une enquête nationale sur la retraite et la vulnérabilité financière des seniors, parue en juin 2019: **56% des retraités font face aux besoins de la vie quotidienne avec des difficultés dont 17% avec « beaucoup de difficultés »**. La vulnérabilité économique résulte de nombreuses causes: perte de revenus, coût de la vie, dépenses de santé trop élevées, problèmes familiaux, mauvaise gestion du budget, ... Ce qui semble également définir la situation des seniors, c'est l'accumulation de changements, voire de ruptures vécues à ce tournant de la vie. Difficulté à évaluer le montant de sa retraite, problèmes de santé, dépendance, utilité sociale... Les sujets de préoccupations sont nombreux, mais la question financière est la première source d'inquiétude pour 88 % des seniors actifs interrogés. Le déficit d'information semble un élément central dans cette appréhension. Les accompagnements proposés par les entreprises ou les organismes de retraites sont insuffisamment connus et mobilisés.

Une détérioration des conditions de vie des seniors qui a été remise sur le devant de la scène nationale (mouvement des gilets jaunes): évolution du taux de CSG, indexation des retraites sur l'inflation... À cela, s'ajoutent les discussions liées aux évolutions envisagées du système des retraites: allongement de la durée de cotisations, mécanismes de décote et de surcote, passage à une retraite par points etc.

⁰⁴ Synthèse de l'AURAN, n°45, mai 2019

CE QUI FAIT DÉBAT

- **La gratuité/réduction des tarifs** liés au statut ou en fonction des ressources.

ACTIONS/PROPOSITIONS ISSUES DU DÉBAT

Même si la question de la solvabilité des seniors et des inégalités salariales relèvent d'autres acteurs et de la réforme des retraites en cours de débat, des propositions portent sur plusieurs enjeux :

Informer/Anticiper

- **Préparation de la retraite dans les entreprises/ soutien à l'anticipation**

Soutenir l'accès financier

- **Gratuité des activités,**
- **Gratuité des transports**
- **Élargissement à la métropole du dispositif carte blanche, uniquement déployé sur Nantes actuellement.**

Accéder au logement

- **Logement abordable**
- **Accès aux logements sociaux**
- **Colocation** (Communauté des Veilleurs, Question 2)

QUESTION

03 AVEC LES AUTRES



**ACTES
DU FESTIVAL
CITOYEN**

LA SOLIDARITÉ ÇA EXISTE, ET EN PLUS ÇA RAPPORTE !

Causerie

Public : 25 personnes

Intervenant

Serge Guérin, sociologue
spécialiste des questions
liées au vieillissement

Depuis 2015, pour la première fois dans l'histoire de France, la part des personnes âgées de plus de 60 ans dépasse la part des personnes de moins de 20 ans. Il faut donc réinventer la société avec cette réalité du vieillissement de la population, autour du renforcement du lien social et en s'appuyant sur les logiques de coopération et de mutualisation.

« Les vieux, c'est toujours les autres. La longévité, on peut s'inclure dedans. »

La prise de conscience du vieillissement est un levier pour inventer une société plus adaptée aux besoins

des personnes, y compris les plus fragiles. Employer les termes « longévité » plutôt que « vieillesse », « perte d'autonomie » plutôt que « dépendance » ou encore « prendre soin » plutôt que « prendre en charge » sont des changements de vocabulaire essentiels pour porter un regard différent et modifier les représentations sur le vieillissement.

Une interdépendance positive

Parler de dépendance liée à l'âge est aussi inapproprié. À tout moment de la vie, on est dépendant des autres, c'est ce qui fait une société. Ainsi, plutôt qu'évoquer la dépendance, il est préférable de parler d'interdépendance. Cette interdépendance n'est pas négative, mais positive et s'ouvre sur des solutions, des approches et des manières d'accompagne-

ment, pour organiser et inventer une société solidaire.

Des logiques intergénérationnelles

Aujourd'hui, on s'aperçoit que les solidarités s'inscrivent souvent dans des logiques intergénérationnelles. Les solidarités mécaniques (retraite, chômage, sécurité sociale, etc.) sont des outils qui créent des solidarités entre les personnes et permettent de mieux tenir la société. Par exemple, grâce au système de retraite, les besoins des retraités sont mieux assurés : ils sont plus optimistes pour s'impliquer dans le tissu associatif. Vivre plus longtemps induit davantage de passerelles et de séquences de vie différentes qui permettent de construire plus de commun.

QUEL RENOUVEAU POUR L'AIDE À DOMICILE ?

Conférence à deux voix

Public : 30 personnes

Intervenant

Anne Delahousse, de l'association Votre Second Souffle, lauréate du prix Demain(s) mode d'emploi.
Geoffroy Verdier, directeur général de l'association Aide à domicile pour tous (ADT 44)

11 millions de Français aident un proche, et ce nombre doublera d'ici trente ans. La moitié sont actifs professionnellement. Cette solidarité est fragile : un tiers des aidants est en état d'épuisement, et 40 % des conjoints aidants meurent avant l'aidé.

L'aide à domicile aide aussi les aidants

ADT 44 regroupe 450 professionnels en Loire-Atlantique et en Vendée, qui dispensent de l'aide pour les personnes âgées ou en situation de handicap, et l'ensemble de la famille. Elle propose des ateliers visant à rompre l'isolement des personnes aidées. À Rezé, Votre Second Souffle offre un relais aux aidants : remplacement de l'aidant de trois heures à deux jours, plateforme de répit, hébergement temporaire. L'association vise un déploiement départemental en 2020.

De grands besoins de personnel formé

Pour Anne Delahousse, le rapport de confiance est essentiel avec l'aidant, pour qu'il s'autorise à lâcher prise, à s'extraire de l'agressivité que l'aidé peut avoir à son encounter. Une personne aidée pendant vingt ans n'a pas les mêmes besoins au début qu'à la fin. Consistant surtout en une présence au départ, l'aide à domicile devient de plus en plus technique. Elle requiert une formation solide et continue. Le temps à domicile est la partie visible, mais il faut aussi compter les temps d'évaluation des besoins, de lien avec les acteurs. Geoffroy Verdier estime que l'on se dirige

vers des « EHPAD hors les murs », où convergeront les métiers de l'aide à domicile et du médical (kinés, ergothérapeutes...), avec des allers-retours entre l'EHPAD et le domicile.

ÉCHANGES AVEC LE PUBLIC

Qui sont les employés du secteur ?

L'aide à domicile est quasi exclusivement exercée par des femmes à temps partiel. Même si les formations manquent de candidats, Votre Second Souffle n'a pas de difficulté à recruter. Elle emploie un tiers de jeunes retraités, un tiers de personnes souhaitant assouplir leur fin de carrière, et un tiers de travailleurs issus du secteur médico-social. L'attractivité du métier doit être travaillée, car le travail est difficile et peu rémunéré. Cependant l'association paye tous les temps annexes (trajets, réunions, formations). Une plateforme Bienvenue dans le service à domicile est lancée en juin 2019. Elle est conçue par des structures de l'aide à domicile pour présenter leurs métiers et proposer des offres de formation.

Comment sont financées les interventions ?

Essentiellement par l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) et les caisses de retraite et complémentaires.

Des participants évoquent différentes initiatives : habitat inclusif, regroupement de travailleurs handicapés à la retraite, bégui-nages, « bistrot mémoire »...

02
P. 36 à 161

PRENDRE SOIN

Projection 80 min

Public : 40-50 personnes

Intervenant

Bertrand Hagenmüller,
réalisateur de documentaires
et sociologue

Le film documentaire *Prendre soin*, réalisé en 2018, aborde le métier de soignants en unités Alzheimer de maisons de retraite. Il a été coréalisé par Bertrand Hagenmüller, sociologue et réalisateur, et Bernard Benattar, philosophe. Bertrand Hagenmüller et Bernard Benattar ont passé un mois dans un EHPAD, avec le parti pris de suivre quatre soignants dans leur quotidien et de réfléchir avec eux sur le sens de leur métier, des liens créés avec les résidents et sur la question philosophique de la liberté. En établissement, la question de la liberté se pose avec plus de violence et d'acuité. Les chercheurs ont été touchés par les difficultés

mais aussi la beauté et l'humanité des liens. La dimension philosophique entre résidents et soignants est questionnée. La bienveillance ne se définit pas seulement par « ne pas maltraiter » mais c'est aussi accompagner le bonheur des résidents. Aucune technique ne le prévoit. Le film a souhaité aller au cœur des émotions et des gestes. « Le film est un moyen de rentrer dans les silences et dans le temps long de l'accompagnement. Il montre des personnes sur leur nuage, des nuages parfois chargés. Pour créer la rencontre, les soignants vont sur le nuage des résidents. »

TEMPS LIBRE ET LOISIRS, QUELLE OFFRE DEMAIN ?

Conférence à deux voix

Public : 40-50 personnes

Intervenants

Christine Bouillé, chargée
de projets ACCOORD
Gwenaëlle Le Dreff, directrice
de l'Université Permanente

Le temps libre est un temps libéré des contraintes, notamment du travail. Temps pour soi, pour s'enrichir, rencontrer d'autres personnes, agir en étant acteur de la société.

Temps libre, temps libéré

« *Certains jeunes seniors, fraîchement retraités, ont beaucoup d'activités, une façon de remplacer l'activité professionnelle* » ajoute Gwenaëlle Le Dreff. Quand les personnes n'ont pas eu l'habitude d'aller vers les autres au cours de leur vie (plus généralement des hommes), elles se retrouvent souvent isolées au moment de la retraite, parfois jusqu'à la dépression. Dans certaines entreprises, des préparations à la retraite aident à développer une autre approche de son temps.

Savoir faire ensemble

Prendre du temps pour soi n'est pas évident lorsque l'on a

pensé aux autres toute sa vie. La retraite est le bon moment d'apprendre à le faire. À l'ACCOORD, les personnes ne sont pas dans une logique de consommation de loisirs mais s'impliquent dans les activités. « Savoir s'investir pour les autres, cela aide à mieux vieillir » affirme Christine Bouillé. Transmettre son savoir, participer à la vie dans un collectif : les personnes découvrent d'autres facettes d'elles-mêmes et d'autres façons de s'épanouir. L'interaction générationnelle est un enjeu important. Les personnes âgées apprécient d'être au contact des jeunes et de changer leur regard. Certaines sont moins à l'aise au milieu de jeunes et

RÉACTIONS DU PUBLIC

« Je suis aide-soignante à domicile auprès de deux patientes atteintes d'Alzheimer. La poésie est très présente dans le film. Je suis touchée par les belles choses et aussi les moments difficiles. »
 « L'EHPAD filmé est un établissement haut de gamme où les soignants ont le temps, ce qui n'est pas le cas dans de nombreux établissements. Beaucoup de patients sont en EHPAD contre leur gré. Les personnes sont sur leur nuage, c'est bien d'aller vers elles, d'aller sur leur nuage. »
 « J'habite dans une maison de retraite avec ma mère et ma tante. J'ai été très ému de voir les résidents faire de la gymnastique ou danser. Cela fait

du bien de voir leur bonheur sur leur visage, c'était émouvant. Malheureusement, ces moments de bonheur sont peu nombreux dans un EHPAD. »

« Certains résidents n'ont pas de famille ou ne voient pas de famille. Je salue le travail des soignants. Cela fait du bien d'avoir une autre image des EHPAD. »

« Les EHPAD sont des mouroirs. Les gens ne s'y sentent pas bien. »

« Le personnel soignant est jeune et très attentionné. On a l'impression qu'ils s'occupent d'un de leur parent ou grand-parent. »

« Le film est très beau, avec une grande intensité filmique. Il s'en dégage beaucoup de

chaleur, d'humanité et beaucoup d'empathie du personnel soignant. Je n'ai pas vu beaucoup d'EHPAD comme celui-ci, cela ne reflète pas totalement la réalité. »

Le réalisateur explique que le film n'est pas sur l'institution mais sur la relation entre résidents et soignants. Il n'a pas vocation à tout dire. Ce qui est montré est une réalité, même si cela n'est pas assez souvent ça. « On s'intéresse à la part des gens qui est belle. Dans le film, la violence entre les résidents est visible ainsi que celle envers le personnel soignant. Comment bien traiter des gens qui nous maltraitent ? L'espoir et la beauté nous donnent une direction. »

apprécient les espaces régulés avec un encadrement, comme les centres sociaux.

ÉCHANGES AVEC LE PUBLIC

« Beaucoup de personnes âgées sont isolées en ville. Comment mieux les repérer ? »

Pour Christine Bouillé, cela demande un maillage avec les acteurs locaux, des animations sur l'espace public. Avec le bouche-à-oreille, la solidarité dans les quartiers fonctionne bien.

« Quand on arrive sur un territoire au moment de la retraite, c'est difficile de reconstruire. J'ai fait le tour des activités, rien ne m'intéresse. Je trouve vraiment difficile de rencontrer les gens. »

L'ACCOORD propose des actions de convivialité simples comme les « blabla café », sans thème, simplement pour discuter avec d'autres gens. Il s'agit d'une porte d'entrée vers d'autres projets. Les loisirs se construisent. La rencontre avec d'autres crée les liens pour faire émerger des envies.
 « J'étais attirée par l'offre culturelle du territoire. Mais c'est difficile de se déplacer de là où j'habite. À cela s'ajoute la question du pouvoir d'achat. À un certain âge, la rencontre est difficile. Cela sera jamais comme avant. »

« Nous sommes toujours nous-mêmes mais pas totalement comme avant » souligne Gwenaëlle Le Dreff. À l'ACCOORD,

de nombreuses activités sont gratuites. Dans la salle, la présidente de l'Orpan explique que l'association des seniors nantais propose des conférences ou de s'investir pour les autres afin de donner du sens à son action. Par exemple, un parrainage entre deux seniors permet à une personne plus âgée de venir. Le guide Bien vieillir de la Ville de Nantes, disponible sur internet, recense toutes les informations utiles pour les seniors nantais.

COMMENT LUTTER CONTRE L'EXCLUSION NUMÉRIQUE DES PERSONNES ÂGÉES ?

Conférence à deux voix

Public : 35-40 personnes

Intervenants

Gervais Sachot, délégué Loire-Atlantique les Petits Frères des Pauvres

Samira Legsir, directrice adjointe de la Mutualité sociale agricole Loire-Atlantique Vendée

En 15 ans, le numérique est devenu incontournable pour réaliser des démarches administratives (CAF, déclaration fiscale, plaques d'immatriculation, etc.) avec un objectif gouvernemental de passer au tout numérique en 2022. Ce bouleversement est profitable globalement (efficacité, gain de temps, services supplémentaires, informations à jour), mais il creuse aussi les inégalités d'accès et d'usage.

Des inégalités d'accès et d'usage multifactorielles

Plusieurs facteurs participent aux inégalités d'accès : le facteur générationnel (pas de compétences informatiques acquises dans le cadre professionnel), le facteur social (coût du matériel et de l'abonnement élevés) et la persistance de zones blanches. Le facteur culturel et le manque d'intérêt (pour 68 %) sont un frein majeur à l'usage pour les plus de 60 ans, qui souvent se reposent sur les solidarités familiales (amis, enfants et petits-enfants).

Répondre aux besoins et susciter l'intérêt

Le plaidoyer de l'association Les Petits Frères des Pauvres auprès des pouvoirs publics vise plusieurs objectifs : faire des efforts sur la couverture des territoires et impliquer tous les acteurs (administrations, équipements publics, associations, etc.), afin de systéma-

tiser une présence humaine pour l'accès aux droits. L'aide à l'acquisition de matériel (en fonction des besoins et des moyens) est aussi indispensable. Pour autant, l'utilisation d'internet ne doit pas se restreindre à l'accès aux droits. En effet, il est nécessaire d'identifier avec les personnes leurs motivations et d'y associer du plaisir pour inciter à un usage quotidien.

Des ateliers pour se familiariser à l'usage d'internet

Depuis 2017, face aux évolutions des usages et de la dématérialisation, la MSA Loire-Atlantique - Vendée organise des cycles d'ateliers auprès de groupes de 8 personnes, âgées de plus de 60 ans, afin qu'ils se familiarisent à l'utilisation de la tablette numérique : 10 séances de 2 heures animées par un formateur permettent d'apprendre à créer une adresse mail, envoyer un mail et à créer des comptes privés en fonction de leurs besoins. Après les 10 séances, l'objectif est de créer une communauté d'utilisateurs, qui se connaissent et peuvent s'entraider et aider d'autres personnes sur le territoire.

DE LA SALLE

Comment s'assurer que personne ne reste sur le bord de la route ?

L'inclusion numérique ne relève pas uniquement des pouvoirs publics et est l'affaire de tous. Chacun doit prendre ses responsabilités, dans une démarche de solidarité auprès de son entourage (voisinage proche, grands-parents, jeunes, etc.). Néanmoins, le 100 % numérique n'est pas possible et un maillage des services publics doit être assuré pour tenir compte de « ceux qui ne voudront pas et n'y arriveront pas ».

UNE VILLE AMIE DES AÎNÉS, C'EST QUOI ?

Conférences à deux voix

Animation : Pierre Olivier Lefebvre, délégué du réseau Francophone Ville Amie des Aînés

Public : 30 personnes

Intervenant

Catherine Piau, adjointe à la Ville de Nantes

Véronique Charbonnier, adjointe à la Ville de Rezé

Michèle Bonnet, adjointe à la Ville de Saint-Sébastien-sur-Loire

Farida Rebouh, adjointe à la Ville de Saint-Herblain

Le Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés promeut une démarche transversale en faveur de la citoyenneté des personnes âgées et par la lutte contre les formes de discrimination, de ségrégation, de mépris fondées sur l'âge.

Des partenariats d'innovation sociale

Plutôt que chercher à compenser les incapacités des personnes âgées, les 136 villes adhérentes s'appliquent à développer des potentiels au service d'une retraite réussie. L'objectif est de sortir de la question sanitaire et médico-sociale pour que chacun pense que « cette ville est pour moi et est bienveillante ». Le site internet présente de nombreux retours d'expérience qui facilitent l'essaimage d'initiatives d'innovation sociale. Reconnue par les élus et les services, la méthodologie du réseau favorise la transversalité des politiques publiques en faveur des aînés, et de tout un chacun.

Saint-Sébastien-sur-Loire compte deux EHPAD et deux domiciles service. Pour fluidifier les parcours résidentiels, la ville est engagée dans la création de logements seniors, en partenariat avec Mutualité Retraite et un bailleur social. Ces logements,

ouverts sur le quartier, sont destinés à des personnes autonomes qu'une gouvernante vient régulièrement visiter. Sur un autre quartier, il est prévu 6 logements seniors couplés à des logements de jeunes, qui pourront proposer une aide aux personnes âgées en contrepartie d'un loyer modéré.

Rezé, adhérente depuis 2018, a réalisé un plan d'action seniors à partir d'un diagnostic de territoire. Il comporte 45 actions, dont 36 prioritaires. Dans ce cadre, l'association « votre second souffle » a contacté la ville pour apporter un soutien aux habitants qui sont des aidants proches. Alors qu'une personne sur cinq est un proche aidant et qu'une sur trois est en situation d'épuisement, l'association propose de prendre le relais de la personne aidante, de manière à ce qu'elle s'accorde du temps et reprenne soin d'elle-même.

À Nantes, le bureau des projets est un dispositif de financement de projets portés par des habitants, réunis en collectif ou en association, sur trois thèmes. Grâce à ce soutien, la revue gratuite Roméo & Huguette, conçue par et pour des plus de 60 ans, a été créée en octobre 2018. Le premier numéro a été tiré à 1 000 exemplaires. On y trouve des informations, des reportages, des portraits, des témoignages, parfois trash et irrévérencieux.

À Saint-Herblain, le théâtre Onyx a engagé une démarche auprès de personnes en perte d'autonomie importante. Chaque année, il monte un projet artistique qui se déplace dans les chambres de personnes en quasi immobilité. L'idée est de partager un temps artistique en dialogue avec la personne âgée. À chaque saison, le projet est porté par un nouvel artiste pour assurer une diversité des propositions, donner envie et surtout du plaisir.

COLLECTIF LA FABRIQUE DU BIEN VIEILLIR 44

Causerie

Public: 10-15 personnes

Intervenants

Élise Durand, cofondatrice de Chauffe Citron
Sophie Chartreau, fondatrice de Manou Partages

Habitat et Humanisme

Anne-Laure Tougeron, cofondatrice de Loki Ora

Anne Delahousse, fondatrice de l'association Votre Second Souffle

La Fabrique du Bien Vieillir 44 (www.lafabriquedubienvieillir44.fr) est un collectif de 7 structures en Loire-Atlantique, mises en lien grâce au Gérontopôle des Pays de la Loire.

Un collectif pour le bien-vieillir

Le collectif se présente comme un agitateur d'idées pour accompagner les différentes formes de longévité. Avec audace, engagement et bienveillance, les structures réfléchissent collectivement aux besoins des seniors, mutualisant leurs compétences et leurs moyens.

Vie sociale : **Bénévolt** est une plateforme web de mise en relation de retraités actifs avec des associations locales pour des missions de bénévolat. **Chauffe Citron** propose des rendez-vous culturels pour faire fonctionner les méninges et entraîner la mémoire. **Manou Partages** facilite le lien social entre les générations en mettant en lien des enfants et des grands-parents de cœur.

Habitat : **Habitat et Humanisme** promeut l'habitat intergénérationnel. **Le temps pour toiT** propose de la colocation intergénérationnelle et met en relation des hébergés (étudiants, salariés...) avec des hébergeurs (seniors, familles). **Loki Ora** accompagne les seniors qui choisissent

de partager un logement en colocation tout en conservant leur indépendance. Cette colocation se réalise dans un logement neuf et adapté géré par l'association. Aide aux aidants : **Votre second souffle** est une association de répit qui prend le relais des proches aidants de 3h à 48h au domicile par un professionnel unique.

ÉCHANGES AVEC LE PUBLIC

Notre structure propose des capsules son et vidéo avec des souvenirs de grands-parents. Est-ce possible de vous rejoindre ?

Des rencontres sont organisées, venez vous présenter !

Vivez-vous de votre activité ?

Quelques structures ont déjà trouvé leur modèle économique, mais la majorité est en phase de lancement et recherche des financeurs pour aider les projets à prendre leur essor.

Comment se passe la colocation

Loki Ora ?

Loki Ora s'adresse aux personnes qui ont envie de partager des moments de convivialité tout en gardant leur indépendance. Les maisons sont conçues pour accueillir 4 à 6 personnes. Un projet est en cours à la Chapelle-sur-Erdre. Loki Ora aide les personnes à définir des règles de vie collective (par exemple, un repas commun un jour par semaine) et des instances pour dialoguer, comme un conseil de maison.

Peut-on devenir bénévole pour Votre Second Souffle ?

Les relais de l'association sont des professionnels expérimentés. Il existe d'autres structures pour relayer les aidants à titre bénévole.

PROJETS INTERGÉNÉRATIONNELS ET CULTURELS

Pitches inspirants

Animation : Pascal Massiot

Public : 20 personnes

Intervenants

Les Souvenirs Partagés

<http://lessouvenirspartages.fr/>

Association Chauffe Citron

<http://chauffecitron.com/>

Association Manou Partages

<https://www.manou-partages.org/>

Les Petites Grandes

Vacances www.silverstart.fr

Association Globe conteur

<https://globeconteur.org/>

LES SOUVENIRS PARTAGÉS

enregistre (son ou vidéo) les témoignages des grands-parents et les dépose dans une boîte à souvenirs avec des objets et des photos.

Comment est perçue la box par les personnes âgées et leur famille ?

La valorisation de l'existence conforte l'estime de soi des personnes âgées. Celles-ci dépendent souvent de leurs descendants pour les décisions ; il faut donc également séduire la génération intermédiaire ! La trame d'entretien (souvenirs d'enfance, scolarité, mariage, vie de famille, anecdotes inédites) assure le caractère privé des témoignages, la neutralité, la bienveillance et la confiance.

CHAUFFE CITRON.

Autour d'un mystère à découvrir, de récits lus par les participants et de quizz, Chauffe Citron propose des séances de découverte culturelle dans les résidences de personnes âgées.

Dans quels autres contextes peuvent être proposées ces séances découverte ?

Ces rencontres sont aussi des occasions de partage entre les professionnels et les résidents. Elles peuvent être proposées dans des CCAS, des logements collectifs, pour répondre aux problématiques d'isolement et retisser le lien social.

MANOU PARTAGES

met en relation des enfants, qui n'ont plus leurs grands-parents (ou qui en sont éloignés) avec des grands-parents de cœur.

Quel est le rôle de l'association dans la rencontre ?

L'association met en relation puis anime une dynamique collective avec des événements. Qu'ils vivent à domicile ou en résidence, les grands-parents de cœur tissent des relations privilégiées avec les enfants sans remplacer la famille biologique ou un mode de garde.

GLOBE CONTEUR collecte des histoires de vie (en format audio, vidéo et écrit) en s'appuyant sur un réseau de collecteurs et les diffuse via une cartographie en ligne.

Comment sont formés les collecteurs ?

Les globe-collecteurs sont des bénévoles formés pour recueillir et inscrire des histoires sur la plateforme. Ces formations s'articulent autour de l'analyse de pratiques, de compétences audiovisuelles et de posture d'écoute.

LES PETITES GRANDES

VACANCES propose un système de garde d'enfants par de « supers retraités ».

Des retraités au travail ?

La retraite peut se traduire par une perte de repères, de lien social et parfois de pouvoir d'achat. Le service permet aux retraités de reprendre une activité assurant un complément de retraite.

02
P. 36 à 161

NOUVELLES SOLIDARITÉS

Pitchs inspirants

Animation : Pascal Massiot

Public : 35 personnes

RÉSEAU JARDIN'ÂGE ET PROJET BOUTUR'ÂGES

Le réseau Jardin'âge du Centre socioculturel de l'Allée Verte à Saint-Sébastien-sur-Loire et le projet Boutur'âges de l'association ECOS mettent en relation propriétaires de jardin et jardiniers.

Quelles sont les règles de fonctionnement ?

Dans le cadre du réseau Jardin'âge, un jardinier peut entretenir plusieurs parcelles, tout comme un jardin peut être partagé. Boutur'âges privilégie la création de binômes uniques, qui s'engagent par ailleurs à jardiner de manière écologique.

Comment se passe la relation entre les jardiniers ?

Le jardinage est en réalité un prétexte. Il permet de mettre en relation, autour d'un centre d'intérêt commun, des personnes de générations et d'origines sociales différentes, de transcender les clivages et de développer les réseaux de solidarité.

ASSOCIATION DEMEN'ÂGE

Les personnes âgées habitent souvent des logements inadaptés à leurs besoins. Pour lever les freins au déménagement, Demen'âge propose un accompagnement complet.

L'association cible-t-elle uniquement les personnes âgées ?

Combien coûte un accompagnement ?

Toute personne handicapée ou fragilisée par la maladie peut faire appel à ses services. Il est difficile de donner une estimation tant le prix dépend des prestations choisies.

Demen'âge a-t-elle les ressources pour répondre à la demande ?

Jusqu'ici, l'association a été en mesure de répondre à toutes les demandes, mais teste des solutions pour augmenter ses capacités. En France, ce type d'initiative reste anecdotique.

Dans la salle, une représentante d'une résidence seniors témoigne de la valeur ajoutée de cet accompagnement.

DISPOSITIF VOISIN-AGE

Créé par l'association Les Petits Frères des Pauvres, le réseau social Voisin-Age met en relation les personnes âgées avec leurs voisins.

Combien coûte**l'adhésion au réseau ?****Comment le dispositif****progresses-t-il localement ?**

La gratuité est le fondement du dispositif. Une charte spécifique qu'aucune transaction d'argent ne doit avoir lieu entre « voisins » et « voisines ». Mise en place en 2013 à Nantes, la plateforme compte environ 150 inscrits. Une nouvelle application début 2020 devrait accélérer la progression.

Faut-il s'engager dans la durée ?

L'inscription n'implique aucun engagement, ni de régularité, ni dans la durée. Seule obligation : le respect mutuel. Une personne âgée peut recevoir la visite de plusieurs voisins, car il n'est pas toujours facile de combiner les affinités et les disponibilités. De la même manière, un habitant peut visiter plusieurs aînés.

ASSOCIATION À VÉLO**SANS ÂGE**

À Vélo sans Âge accompagne des communautés locales (petites villes ou maisons de retraite) dans la création d'un service de ballades à vélo triporteur pour les personnes âgées.

Qui finance les triporteurs ?

Chaque communauté finance son matériel. En raison du lourd investissement financier, une antenne voit le jour au bout de six mois à un an seulement. Mais l'expérience a montré que cette difficulté garantissait le succès et la pérennité du service.

Quel regard le personnel soignant porte-t-il sur ce service ?

Les retours sont très positifs. L'association a d'ailleurs été invitée à rejoindre l'activité du Gérontopôle, une reconnaissance qui officialise l'intérêt de la démarche. Une promenade en vélo permet aux personnes âgées de renouer avec des sensations de liberté, de repousser les limites de leurs sorties et de raconter leur histoire.

START-UP BENEVOLE

La plateforme Benevolt met en relation les jeunes retraités souhaitant transmettre et valoriser leurs compétences et les associations ayant du mal à recruter des bénévoles.

Quel est le modèle économique de la startup ?

Les associations règlent une adhésion annuelle pour rémunérer l'appui de Benevolt au cadrage des missions.

Ce modèle « tout numérique » n'exclut-il pas de fait une partie de la cible ?

Une plateforme numérique est aujourd'hui l'outil de mise en relation le plus simple et le plus facile à déployer sur un territoire. Benevolt propose aussi une assistance téléphonique.

Benevolt et l'association France Bénévolat sont-elles partenaires ou concurrentes ?

Les deux structures travaillent en partenariat, car elles ont un même objectif et des méthodes complémentaires. Benevolt se positionne sur le test du bénévolat avant de s'engager. Son outil « Mécénat de compétences » accompagne même la transition vers la retraite grâce à un détachement de un ou deux jours par semaine dédié à l'engagement bénévole.

02

P. 36 à 161

THÉÂTRE INTERGÉNÉRATIONNEL AVEC LE THÉÂTRE DU CYCLOPE

Causerie

Public: 15 personnes

Intervenantes

Alissa Denissova, chargée de coordination du projet, membre des associations Théâtre du Cyclope et Écosystème Production (co-productrice de l'atelier artistique)

Denise, Chantale et Marie-Christine, participantes seniors à l'atelier théâtre

En septembre 2018, le Théâtre du Cyclope a mis en place un atelier intergénérationnel amateur en partenariat avec l'association Môm'Nantes et la résidence seniors Les Jardins d'Arcadie. Deux cycles se sont succédés au cours de l'année.

> Le théâtre comme prétexte à la rencontre des générations

Au-delà du projet de création artistique, l'action visait à susciter la rencontre entre deux générations : les enfants de six à onze ans et les personnes âgées de plus de 60 ans. Rapprochés par l'exercice théâtral, inversant parfois les rôles dans le cadre du scénario, les participants ont changé de regard les uns sur les autres. « *Les personnes âgées peuvent être drôles.* » « *Les enfants peuvent ressentir du stress.* » Les organisateurs ont constaté l'enrichissement mutuel des deux générations. Grâce à la présence des aînés, les enfants ont acquis une meilleure concentration et leur énergie a dynamisé le groupe.

> Le théâtre comme vecteur de mieux-être pour les seniors

L'enthousiasme des participantes est communicatif lorsqu'elles partagent leur vécu avec la salle. Pour certaines, il s'agissait d'une première expérience de théâtre. Après la timidité des débuts, elles avouent s'être « *prises au jeu* ». Au point de ne plus vouloir quitter la scène à la fin de la représentation finale, selon les animateurs qui ont observé leur transformation au fil des séances. Sortir de leur zone de confort tout en étant portées par la bienveillance du groupe a permis aux participantes de prendre confiance en elles. L'exercice de théâtre aide aussi à renforcer sa mémoire, ajoute une personne.

Les participantes saluent enfin l'encadrement de l'équipe du théâtre et souhaitent sans hésitation s'engager dans un nouveau cycle.

ÉCHANGES

L'initiative suscite un vif intérêt de la part du public, qui s'informe sur les modalités d'inscription et l'existence d'autres ateliers de ce type dans la métropole. Quelle suite pour l'année scolaire à venir ? Les organisateurs tirent un bilan très positif de l'expérience et comptent poursuivre les ateliers dans le quartier Saint-Clément, tout en essayant l'initiative. Un projet est à l'étude pour voir le jour dans le quartier du Breil ou de Malakoff.

VIEILLIR ET PRENDRE SOIN. OUI ! MAIS COMMENT ?

Table ronde

Animation : Pascal Massiot

Public : une centaine

Intervenants

Bernard Ennuyer, docteur en sociologie

Bernard Benattar, psychosociologue, médiateur et philosophe du travail

Anne-Marie Frances, directrice pédagogique de l'Institut Formation santé de l'Ouest

Agnès Macaluso, consultante Régions & Cities du cabinet Ecorys (Pays-Bas)

Hervé Maigret, fondateur, directeur artistique et chorégraphe de la C^{ie} ngc25

Ouverture de la conférence par deux danseurs, Christine Labadie (65 ans) et Pascal Allio (55 ans). Et si Roméo & Juliette n'étaient pas des adolescents mais un couple vieillissant ? Hervé Maigret et sa compagnie ngc25 revisitent le mythe. Ils réinterrogent les codes de l'amour et le regard de l'autre qui conduit tout. L'amour n'a pas d'âge.

Experts et chercheurs échangent sur la notion de care, qui signifie « prendre soin » en anglais.

> Cesser la phobie démographique

La France compte 14 millions de personnes âgées de plus de 65 ans. Seuls 10% d'entre elles connaîtront des problèmes de dépendance. L'âge n'est pas une catégorie sociale et cache des inégalités sociales, territoriales et financières. « *Il faut appréhender les personnes âgées comme une classe et non comme un groupe homogène, souligne Bernard Ennuyer. Il faut modifier les représentations sociales et cesser la phobie démographique. Les médias présentent les vieux comme une véritable bombe à retardement. Il n'existe pas de pandémie de la dépendance. La capacité d'autonomie augmente. Arrêtons la terreur.* »

> De bonnes pratiques d'aide à Nantes

La ville est souvent désignée comme un lieu dynamique et jeune. Agnès Macaluso a mené une étude pratique sur le thème : Quelle est la réalité de la vie à Nantes ? Des focus ont été réalisés sur des personnes âgées à Nantes et dans des villes européennes. « *Les villes sont confrontées à des défis communs en termes de participation culturelle et sociale, mobilité, logement pour les personnes âgées...* » Le logement s'est révélé être le premier grand problème tant sur l'accès, l'aménagement que la solitude. Les pays

nordiques développent de nombreuses bonnes pratiques autour des déplacements. « *L'étude a mis en évidence de bonnes pratiques d'aide et d'aidants à Nantes, peu répandues ailleurs.* »

> Soigner et prendre soin, est-ce la même chose ?

Avec le sociologue et réalisateur Bertrand Hagenmüller, Bernard Benattar a abordé au travers du film Prendre soin le travail d'équipes soignantes en EHPAD. Il s'est interrogé sur le sens du travail et la philosophie de la vie bien traitante. « *À force d'entendre des critiques sur les EHPAD, nous sommes allés voir pour donner de la visibilité. Nous avons fait le choix d'aller voir à l'intérieur, de dépasser ce qui nous rebute et de traverser les apparences pour rendre compte de la difficulté de la maladie quand on la frôle.* »

Soigner signifiant déjà « *s'occuper avec attention* », est-ce la même chose que prendre soin ? Non, cela renvoie à la distinction anglaise entre cure et care, entre une approche « *médicale* » dont l'enjeu est de guérir le corps et une approche « *humaniste* » dont le but est de soigner l'âme. Des injonctions sont faites aux soignants par l'institution pour se prémunir de ceux qui voudraient

02

P. 36 à 161

prendre soin de la douleur ou encore répondre aux attentes des patients. L'éthique du Care se bat contre cette éthique de l'institution, dont le mot d'ordre est de ne pas s'attacher, ne pas aimer. N'est-ce pas pourtant essentiel pour bien exercer le métier de soignants ? En EHPAD, il est possible de chercher au-delà de la réponse aux besoins, d'aller chercher de l'amour, du soin...

> Oser sortir des référentiels dans le monde du soin à la personne

La norme reflète l'exigence mais est liberticide. Comment oser avec les référentiels dans le monde du soin à la personne ? Il est important de former les élèves « à oser prendre des risques ». Les soignants sont formatés à réduire le risque. Lors d'une visite, une élève couche la patiente et lui met une barrière. Des larmes coulent sur les joues de la patiente. Anne-Marie Frances questionne : « Pourquoi lui remettez-vous la barrière alors que la personne manifeste un trouble ? » L'élève répond : « Je suis les procédures indiquées dans le référentiel. Sa fille a fait cette demande »

« *Qui accompagnez-vous, la fille ou la mère ?* »

L'élève ne voulait pas remettre en cause le référentiel. Prendre soin ne signifie pas respecter les normes. Comment être avec les autres au quotidien en respectant ce que la personne souhaite, non pas seulement dans ses besoins mais aussi dans ses désirs ? La loi du 4 mars 2002 (loi Kouchner) consacre deux principes étroitement liés : le consentement libre et éclairé du patient aux actes et traitements qui lui sont proposés, et son corollaire, le droit du patient d'être informé sur son état de santé. Les professionnels doivent prendre en compte l'expression du patient. « Les normes donnent les bases du soin. Avec de l'expérience et de la maturité, les soignants s'affranchissent de ces normes. » La vie, la mort et la souffrance devraient être davantage abordés lors des cursus de formation des soignants. Un autre principe de base est le vouvoiement imposé aux professionnels du soin, même lorsque les patients sont en demande d'une proximité.

> En EHPAD, un spectacle pour 80 à 100 danseurs amateurs de 6 à 92 ans

Les 4 saisons #générations est un spectacle participatif pensé pour 80 à 100 danseurs amateurs de 6 à 92 ans sur l'œuvre de Vivaldi. Cette création d'Hervé Maigret est la réunion, sur scène, d'enfants, adolescents, adultes et seniors qui vont concevoir sous forme de tableaux le cheminement des quatre saisons. Six danseurs professionnels accompagnent les groupes en EHPAD. Hervé Maigret a voulu « aller voir le sensible. C'était une expérience riche pour les personnes âgées et pour les danseurs. Nous arrivons avec de l'appréhension, et nous ressentons avec le sentiment d'avoir donné du bonheur. Nous cassons les codes et nous faisons tout ce qu'il ne faut pas faire : nous jouons avec les fauteuils roulants, nous ouvrons les possibles, nous posons la question du corps aimant. »

DÉBAT

Dans le public : La bienveillance passe aussi par la bienveillance des soignants. Les structures manquent de personnels et les normes alourdissent

leur travail. Le protocole pour entrer dans la chambre d'un patient est aberrant : il faut frapper trois fois...

Anne-Marie Frances : Il faut donner les moyens mais aussi s'interroger sur les pratiques. Les pratiques peuvent évoluer, par exemple le chariot de soin peut passer à 14h au lieu de 11h.

Agnès Macaluso : Avant, nous assistions les aînés. Puis, l'idée s'est transformée, les patients sont devenus des acteurs.

Dans le public : Les inégalités entre les retraités sont réelles. Certaines personnes sont en pleine forme à 60 ans alors que d'autres qui ont exercé un travail physique ou ont été exposées aux produits chimiques pendant leur vie professionnelle rencontrent des problèmes de santé.

Bernard Ennuyer : Les classes supérieures vivent mieux leur retraite. La barrière des 60 ans est un cap. À tous les âges de la vie, les gens doivent avoir le plus de chance possible. Il est important de traiter toutes les inégalités, peu importe l'âge. La solidarité de notre système passe par ce constat.

Dans le public : En vous

entendant, cela montre qu'il y a un espoir. Comment peut-on faire évoluer les pratiques des soignants et des structures ? Je tiens à rendre hommage au travail des soignants.

Dans le public : Qu'en est-il de l'habitat participatif, inclusif et de la prévention ? Il est difficile de faire changer les mentalités et d'influer sur les politiques publiques.

Agnès Macaluso : L'habitat participatif est un enjeu fort : se sentir en sécurité, ne pas être seul tout en gardant son intimité. C'est important de travailler sur la prévention et de réfléchir avant l'arrivée de problèmes. Créer des résidences LGBT ou pas ? La catégorisation des personnes est problématique. Certains projets de résidence senior ont vu le jour mais étaient boudés par les personnes âgées qui voulaient plus de mixité. Il faut aussi prendre conscience des personnes immigrées de première ou deuxième génération. Il faut porter plus d'attention aux familles et moins aux attentes vis-à-vis de l'institution.

Bernard Ennuyer : Oui, une politique intelligente de prévention serait la bienvenue. Il n'y a pas de piste

pour revoir les contingents des personnes dépendantes. La France dépense 24 milliards d'euros dans le vieillissement. Elle peut faire plus. Ce sont des choix politiques. Doit-on flécher du budget sur la formation du personnel ou devons-nous faire des économies sur la santé ?

Anne-Marie Frances : Quand les soignants sont autonomes, tout le monde est plus heureux. Certains établissements font des choses extra, chacun fait un petit bout. Les choses changeront quand la société bougera.

02

P. 36 à 161

PARTIE 02

QUESTION

04 AUTOUR DE L'IMAGINAIRE



—
**IMAGINAIRE
DE LONGÉVITÉ,
OUVRIR DE
NOUVEAUX
POSSIBLES ?**
—



AUTOUR DE L'IMAGINAIRE UN NOUVEL IMAGINAIRE DE LONGÉVITÉ : OUVRIR DE NOUVEAUX POSSIBLES ?

Extrait de la délibération du 7 décembre 2018

« Quels espaces démocratiques pour faire entendre la diversité des témoignages, les aspirations et solutions portées par les citoyens ? Conjurant la vision du vieillissement en déclin, comment inventer une culture de la longévité positive et accessible par le plus grand nombre ? La longévité, une chance pour la société : ça se passe d'abord dans nos représentations ? La « maturité » comme ressource de nouvelles actions et relations entre les générations : transmission, expériences, soutien, sagesse, mémoire, liberté ? A chaque génération, une nouvelle manière de vieillir : comment actualiser notre regard et nos pratiques ? Quelles ressources sensibles, spirituelles et culturelles pour refonder un imaginaire de la longévité ? »

Un questionnement du débat qui soutient un changement de regard sur cette période de la vie

Dernier axe de ce Grand Débat, la question des imaginaires a confirmé la nécessité de faire évoluer les représentations sociales associées au vieillissement afin d'offrir à chacune et chacun la possibilité d'être pleinement citoyen et acteur de sa longévité. Citoyen.nes (24 contributions individuelles), acteurs du territoire (24 cahiers d'acteurs) et membres des communautés du débat (cinéphiles, historiens de l'art, écrivains, veilleurs...) ont été au rendez-vous pendant ces cinq mois pour débattre de cette question complexe à aborder de front, et commencer à semer les graines d'un nouvel imaginaire de la longévité.

Premier constat partagé : l'imaginaire de la longévité n'existe pas, il reste à inventer

C'est celui de la vieillesse qui existe aujourd'hui et qui imprègne la société française. Il reste majoritairement structuré autour d'une vision négative où l'avancée en âge est perçue comme un déclin : « c'est l'avenir qui se rétrécit ». C'est aussi le cas lorsque l'on regarde les représentations qui traversent le monde de l'art, du roman au cinéma en passant par la peinture. Ainsi, le vieillissement génère au mieux du déni – comme l'exprime cette contribution « je supportais assez mal d'entendre toujours parler de vieillesse même si je sais bien que nous vieillissons » –, au pire du rejet. Même si pour certains l'image actuellement renvoyée est binaire, avec d'un côté les « jeunes vieux » dynamiques, représentés comme l'idéal à atteindre, ce qui n'est pas sans poser des questions comme l'ont relevé les participants au débat, dénonçant les travers du marketing et une vision excluante donnant la prime à la jeunesse. De l'autre, on retrouve les « vieux vieux » associés à la maladie, la dépendance, ceux qui font un peu peur. Bref, il serait temps de « dénoncer la tyrannie du bien- vieillir et ses injonctions oppressantes, mais aussi l'« essentialisation » ou cette tendance à généraliser, à mettre tous les « vieux » et les « vieilles dans une même case sans aucune diversité ».

Ce constat confirme le besoin d'opérer un big bang des représentations, pour sortir des stéréotypes où l'on prend des cas spécifiques, souvent minoritaires à l'échelle de la société (dépendance, maladie...) pour en faire des généralités qui structurent les représentations. Il s'agit de passer d'un imaginaire de la vieillesse à un imaginaire de la longévité, qui donne à voir l'avancée en âge de la société sous toutes ses formes sans en occulter ni en survvaloriser. Ce changement des représentations s'impose pour faire advenir le nouveau modèle de la longévité comme un projet de vie (cf. question 1). En effet, tant que l'on raisonne dans le même imaginaire, les changements que l'on souhaiterait opérer auront du mal à voir le jour. Les représentations sont des vecteurs de changement, qu'il ne faut pas sous-estimer. « Cette notion de longévité (...) nous permettra de penser positif, en surtout de faire penser les autres de cette façon! ».

Le Grand Débat a permis d'initier un changement de perspective et de mettre sur le devant de la scène des acteurs qui commencent à se saisir de ce défi, comme notamment l'association Old'up qui promeut une vision optimiste de la vieillesse, et propose de la regarder avec humour et tendresse, mais aussi comme un moment de vie qui permet de découvrir de nouveaux plaisirs et développer de nouveaux talents, et surtout de s'accorder collectivement sur la nécessité d'opérer ce changement rapidement. Reste à l'organiser et à définir les angles d'attaque les plus pertinents.

02
P. 36 à 161

FOCUS**UNE REVENDICATION****ÉMERGENTE : POUR****UN BIG-BANG DE L'IMAGINAIRE****DE LA VIEILLESSE**

Comment se voit-on vieillir et comment imagine-t-on l'autre en tant que personne âgée ? Quelle(s) représentation(s) de l'avancée en âge structurent l'imaginaire collectif des habitants de la métropole ? En quoi la longévité représente-t-elle un changement de projection collective ? S'il est difficile de caractériser le vieillissement car on ne le voit pas se produire sur soi, la notion de longévité semble tout de même combiner deux registres différents : la longévité comme l'avancée en âge, les années à venir et à vivre ; et la longévité en tant que cohabitation de plusieurs générations, avec pour chacune d'elle une manière de vieillir qui serait différente, voire nouvelle. Ces deux aspects nécessitent une actualisation permanente à la fois du regard posé sur soi et sur l'autre en train de vieillir mais également sur les pratiques liées à la gérontologie.

CONSTATS

Le regard collectif porté sur les seniors est structuré à la fois par le rejet du vieillissement et par la crainte de la perte qui y est associée, ce qui entraînent des peurs existentielles, que les médias et la société s'attachent à combattre à travers des injonctions souvent paradoxales. L'art peut également se faire le témoin de l'expression d'une vieillesse coupable, laissant apparaître dans de nombreuses représentations des indices de la mort qui approche : on s'enlaidit, on se fane voire on flétrit, on se retrouve en marge de la société. La Communauté des Historiens de l'Art voient dans le pendule installé à Trentemoult une représentation de la course inéluctable des êtres et des choses vers leur disparition, assimilant le temps qui passe inexorablement à la déchéance. Mais parfois ce qui préoccupe les citoyens, c'est la peur de ne même pas arriver jusque-là : « on n'est pas préparé à vieillir » rappellent-ils. Aussi, l'imaginaire collectif de la vieillesse est enclavé dans un ensemble de représentations héritées au fil des siècles. Témoins de ce temps qui passe, l'histoire de l'art, la littérature ou encore le cinéma leurs permettent de prendre vie et corps. Le Grand Débat a été l'occasion de venir interroger ces élaborations artistiques afin de réaliser le pas de côté.

Un rejet du vieillissement par la société

De nombreuses contributions le soulignent, c'est d'abord dans le regard des autres que l'on se voit vieillir. Que ce soit à travers le regard des autres générations, comme les enfants par exemple : « Je vois bien que mes grands-parents, ils ont une routine triste : ils font toujours la même chose. Une mamie ce n'est pas jeune, elle ne court pas très vite ». Ou à travers celui des professionnels ou institutionnels : « Un vieux, une vieille, c'est à priori quelqu'un qui n'est pas autonome, qui vit seul, en établissement le plus souvent, et qui a des troubles cognitifs importants », le regard porté sur nos aînés n'est pas valorisant. Aussi, « les vieux ne représentent pas la sagesse, ils sont devenus gênants et ne vont pas assez vite ».

Ce rejet du vieillissement est d'autant plus prégnant qu'il est utilisé par le cinéma pour incarner la vieillesse. La Communauté des Cinéphiles souligne que le vieillissement est souvent dramatisé dans le cinéma et qui dépeint le vieillard de manière binaire : soit par la déchéance, soit par l'hyperactivité. Ce regard négatif voire ce rejet est très vite intériorisé : « c'est aussi le regard négatif de la société sur les vieux qui fait peur ». C'est ce même regard qui pousse parfois à se replier sur soi et à ne pas s'autoriser à suivre ses envies. Et

ce ne sont pas seulement les seniors qui pâtissent de ce regard, mais l'ensemble des générations. En effet, à tout âge, la manière dont on traite aujourd'hui les personnes âgées peut agir comme un repoussoir : « moi, je n'ai pas envie de vieillir quand on voit le traitement des personnes âgées en EHPAD » rappelle un habitant de la métropole. Dès lors, l'image négative véhiculée de l'EHPAD joue un rôle fort dans la construction identitaire des personnes qui vieillissent. Il incarne ce qu'elles ne veulent pas : la peur de ne plus être soi, au sens de ne plus avoir la vie que l'on s'est choisie.

Une notion de perte qui effraie

L'avancée en âge est souvent associée à un sentiment de perte. Il suffit de regarder la sémantique mobilisée : dépendance, perte d'autonomie, aide, assistance, retraite etc. La dégradation des corps et de l'esprit qui peuvent arriver avec l'entrée dans le grand âge sont souvent difficiles, voir douloureuses à vivre, car cela renvoie à notre propre perte. L'acceptation du corps vieillissant est un enjeu dans le changement de regard de la société. Il est essentiel que chaque individu évalue son rapport à soi et aux impacts du temps qui passe sur lui. Il n'est alors pas tant question d'âge que d'attitudes, de comportements vis-à-vis de soi et de l'autre. Les contributions du Grand Débat montrent d'ailleurs que dans les campagnes publicitaires, l'exposition d'un corps vieillissant est rarement privilégiée. Mais on a aussi et surtout peur de perdre sa place dans la société. La retraite notamment, est trop souvent assimilée à se mettre en retrait, à la fin de quelque chose. Or « nous ne sommes pas tous de futurs « vieux » » comme le rappellent certains contributeurs, entendant ainsi s'extraire de cette vision plombante imposée par la société. De plus, d'après l'une des contributions, si plusieurs choses font peur, aucune d'elles n'est liée à un âge biologique particulier. Ce sont plutôt des peurs sociales : peur de perdre son identité, peur de perdre les liens qui nous unissent aux autres, etc. La solitude est une forme de perte, celle des relations sociales. D'ailleurs, le fait de vieillir seul est rarement représenté dans le cinéma ; lorsqu'il l'est, les cinéastes abordent le sujet en isolant le personnage dans le cadre. L'évolution des schémas de pensée et des représentations nécessite des espaces démocratiques et lieux d'expression pour pouvoir en parler. Les contributeurs s'accordent pour dire que le quartier, ou l'hyper-proximité sont des échelles à considérer comme pertinentes car elles permettent aux personnes de se sentir concernées, de se reconnaître dans cette invitation à partager, à débattre. Ces attentions permettraient de développer la capacitation et la citoyenneté.

Des injonctions permanentes qui agacent

La quête de la jeunesse éternelle et le culte de l'apparence sont des données omniprésentes dans nos sociétés contemporaines. Il faut à tout prix « rester jeune » et « bien-vieillir ». Mais si vieillir en bonne santé peut être un grand bonheur, les citoyens ont pu constater voire prendre conscience, notamment au cours du Festival Citoyen, que nombre des « conseils » qu'ils pouvaient recevoir en tant que personnes âgées n'étaient pas tant des propositions ou des suggestions que des injonctions, qu'il faut nécessairement suivre sous peine de se voir rejeter de la société telle que les auteurs de ces « conseils » la conçoivent.

Des idées reçues à combattre

Parmi de nombreuses idées reçues associées aux seniors, une contribution a pointé celle d'une richesse matérielle et financière supposée des plus anciens, et avec elle l'espoir de l'héritage, une généralisation largement erronée et qui véhicule des caricatures enfermantes (cf. question 3).

ENJEUX

Il s'agit de conduire la réflexion vers une projection collective différente afin de conjurer la vision du vieillissement synonyme de déclin pour proposer à la place une culture de la longévité positive et accessible au plus grand nombre. Changer de regard et renouveler les représentations pour générer une prise de conscience collective : la vieillesse et le temps de la retraite peuvent également être vus comme le temps de la réalisation personnelle,

un temps à soi et pour soi mais que l'on peut partager, celui de la transmission. Et si la période de vieillesse était vue comme le temps de libération des carcans, des statuts et rôles sociaux figés par soi-même et par les autres ? Comme l'a finement exprimé la Communauté des écrivains, l'allègement et le tri du sac à dos pour pouvoir décider de son projet de vie jusqu'au bout de sa vie, aller, accompagner jusqu'au bout de ses rêves. Tout cela représente une chance à vivre pleinement, dans un monde où tout va très vite : « Ce n'était pas mieux avant, c'était différent. Ce ne sera pas mieux demain, ce sera ce que nous en ferons, même si ça fait peur, à nous d'en faire ce que nous en voudrons ».

Un autre temps

Ce troisième tiers de vie est une nouvelle chance de construire ce que bien souvent les contraintes de la carrière et du monde professionnel ne nous ont pas permis. Ainsi, la retraite gagnerait à être vue comme un nouveau départ plutôt que la fin de quelque chose, redonnant enfin une place et une utilité sociale à nos aînés. Cela vaudrait alors le coup de vivre et donc de vieillir et la longévité ne serait donc pas une " arnaque ", contrairement à ce que certains ont pu laisser croire lors du Tribunal pour les Générations Futures organisé en ouverture du Festival Citoyen.

Le temps de la réalisation personnelle

Vieillir, c'est avoir le temps de perdre son temps, du temps à soi, pour soi, ceci est particulièrement vrai dans le cas des femmes, comme l'ont souligné les contributions numériques ou encore les auditrices de l'écoute collective " Vieilles et Alors ? " lors du Festival Citoyen. Les femmes précisent notamment que c'est aussi un moment où l'on peut enfin récupérer du temps pour soi, ne plus être prise par le travail et les tâches quotidiennes... et même pour certaines générations un moment de libération sexuelle avec l'arrivée de la ménopause et la fin de la crainte d'une grossesse non désirée. La Communauté des Cinéphiles a tout de même fait apparaître que ce temps de la réalisation personnelle n'était pas représenté de la même manière selon les genres : si le cinéma incarne la vieillesse des femmes par l'épanouissement de soi, voire la naissance d'une seconde jeunesse, il fait porter sur les hommes le poids de la déchéance et de la perte.

Un temps qui se partage

De nombreuses contributions soulignent que le temps passé avec les grands-parents, quand ils existent, est souvent un temps privilégié. Les grands-parents sont décrits par les enfants comme ayant envie de faire plaisir et de faire que les moments passés ensemble soient les plus sympathiques possibles. La communauté des veilleurs a également montré que la grand-parentalité se distingue de la parentalité par l'absence de la « contrainte » éducative invoquant un particularisme à ce temps partagé.

Le senior comme passeur. Les seniors représentent un pont entre notre patrimoine actuel et notre futur. Ils sont la mémoire vivante de notre territoire, entendu au sens large, un marqueur de nos identités. Les seniors sont un maillon d'une société dans laquelle ils ont entre autres, un rôle de passeurs et de ressources. Besoin de transmission pour éviter que les savoirs faire disparaissent car un savoir-faire non transmis est une perte inestimable. L'imaginaire de la longévité s'est beaucoup développé autour du « vieux sage » et de la transmission : la personne âgée est avant tout une ressource culturelle pour la société. Les échanges intergénérationnels sont bénéfiques pour l'économie, important pour le vivre ensemble. La Communauté des Historiens de l'art convoque également la puissance de la transmission en nous rappelant que nous sommes tous dans le même bateau à travers des œuvres comme la barque de SARKIS au Musée d'Arts de Nantes. Aussi, les arts plastiques en occident, et notamment la peinture, la sculpture depuis l'antiquité véhiculent une représentation du corps au fil des siècles. Mais elle constitue aussi un terrain propice au partage d'une mémoire collective, d'une transmission patrimoniale qu'elle soit matérielle ou immatérielle.

CONDITIONS DE RÉUSSITE

Passer de la vieillesse à la longévité pourrait-il conduire à la « maturité », c'est à dire un état d'esprit parvenu à la plénitude de son développement avec une sûreté dans le domaine du jugement et de la réflexion ? Ou encore à une sagesse qui serait conforme à une éthique, qui allie la conscience de soi et des autres, la tempérance, la prudence, la sincérité, le discernement et la justice en s'appuyant sur un savoir raisonné ? Sans idéalisation...en tout cas c'est en faisant connaître et en valorisant les atouts et les nouveaux possibles associés au vieillissement que le changement de regard pourra s'opérer. Dans le nécessaire besoin de changer le regard sur la vieillesse, la communication autour du senior, de son potentiel existant reste un enjeu important. La sémantique est également essentielle : il faut réinvestir positivement le vocabulaire de l'âge. Le terme de longévité nous permet ainsi de penser positif et de laisser une plus grande place aux possibles, aux désirs, et aux choix de la personne, qui la définissent et la caractérisent mieux que son âge, son statut d'après les membres de la communauté des écrivains.

ACTIONS, PROPOSITIONS ISSUES DU DÉBAT

- **Développer et faire connaître l'offre de loisirs créatifs et imaginatifs** acteurs dans le maintien des pleines capacités physiques, cognitives, motrices, sociales ...
- **Valoriser l'utilité sociale des seniors.**
- **Valoriser un développement des espaces de partages**, de rencontres, de coopération entre les générations pour une société de la longévité inclusive.
- **Imaginer et promouvoir des lieux de débats**, des cycles de conférences au sein des quartiers, des communes de la Métropole.
- **Accompagner le changement de regard sur le vieillissement grâce à des actions artistiques**, communicationnelles, etc. visant à exposer des corps vieillissants, les rendre visibles.

02
P. 36 à 161

FOCUS

UNE ASPIRATION :

LA LONGÉVITÉ,

UNE DYNAMIQUE DE VIE POUR

TOUTES ET TOUS

Faire de la longévité une chance pour la société implique d'abord un travail sur les représentations pour conjurer la vision du vieillissement en déclin. Il s'agit d'inventer une culture de la longévité positive et accessible par le plus grand nombre. Cela passe notamment par la façon dont on se projette dans l'avenir « à venir » : comment j'aimerais vieillir demain ? dans la trajectoire et les choix de vie ? comment permettre la projection individuelle ? Quelle(s) projection(s) individuelle(s) ? Mais aussi en faisant advenir des espaces (physiques, symboliques, temporels...) qui permettent de faire entendre la diversité des témoignages, des aspirations et solutions portées par les citoyens.

CONSTATS

"
**Une société nouvelle
 est en train de se
 créer sous nos yeux,
 il faut réussir à inventer,
 construire et créer
 ensemble.**"

Serge Guérin

Dans de nombreux domaines, du logement à la santé en passant par la mobilité ou le lien social, de nombreuses solutions ou alternatives émergent et permettent un « bien-vieillir » réel. Sur le logement par exemple, il ne s'agit pas nécessairement de permettre le maintien à domicile mais d'offrir une variété de possibles adaptés aux besoins, attentes et aspirations des habitants. Que ce soit sur le logement ou sur d'autres sujets comme la vie sociale voire les rites funéraires, une bonne partie de ces solutions restent encore cantonnées à des petites initiatives parfois sans lendemains, ou bien invisibles, ou bien inaccessibles, avec un accès réservé à ceux qui en ont les moyens que ce soit en termes de capital social, culturel ou financier.

Par ailleurs, une grande majorité des citoyens impliqués dans le débat, de même que de nombreux intervenants du Festival Citoyen, soulignent que l'avancée en âge est souvent synonyme de choix de vie plus subis que choisis. Or certaines pratiques évoluent avec l'âge, comme Marie de Hennezel le montre avec la sexualité même si celle-ci demeure un tabou social peu traité et visible. L'enjeu est de connaître et reconnaître la diversité des pratiques et les évolutions, pour que chacune et chacun puissent se construire un projet de vie qui lui corresponde. C'est vrai notamment au moment du départ à la retraite, qui prend souvent la forme d'une rupture sèche, un passage sans transition avec un décélération radicale du rythme de la vie et de sa structure sociale, pas toujours bien vécue. Or, le débat a mis en exergue que vieillir, en bonne santé, est un grand bonheur, le danger est dans la non anticipation d'un long vieillissement. Et qui dit anticipation dit prise de conscience, information... pour guider les choix d'aujourd'hui qui influenceront sur demain. Ainsi cela vient confirmer le constat précédent : si des solutions existent, y avoir recours n'est pas toujours possible et pour différentes raisons.

De plus, outre leur intérêt « pratique » et les réponses qu'elles permettent d'apporter à certains besoins ou aspirations des personnes âgées mais aussi de la société, ces approches ou ces solutions sont supports à changer les représentations. Les faire connaître et les donner à voir est nécessaire, pas seulement pour que le plus grand nombre puisse y accéder, mais aussi pour redessiner l'horizon des possibles associés à la vieillesse et changer le regard collectif sur cette tranche de vie.

Le phénomène démographique du vieillissement se traduit également par un foisonnement d'innovations et d'inventions. Il se structure dans un contexte de développement

accru de recherches scientifiques visant à améliorer les performances humaines. Le transhumanisme représente une évolution technique afin que les gens vivent plus longtemps et en bonne santé tout en augmentant leurs capacités intellectuelles, physiques et émotionnelles. Vivre plus longtemps apparaît comme une fin en soi : ingénierie génétique, technologie de l'information, nanotechnologie, intelligence artificielle, etc. sont autant de sujets explorés aujourd'hui dans l'unique but de rendre meilleurs les humains. L'accroissement de la durée de vie devient un objectif plausible grâce à l'arrêt du processus normal de vieillissement et l'amorce du rajeunissement. Ce mouvement intellectuel et scientifique répond à l'injonction de bien-vieillir en réfléchissant à la manière d'empêcher les incapacités et améliorer la performances physiques, et cognitives des individus. Il place le long vieillissement – notamment réussi – comme un idéal à atteindre. Or ces évolutions technologiques, techniques et médicales apparaissent dans certaines contributions comme de réels repoussoirs. Ce progrès n'est pas toujours bien vécu : « Tous centenaires et combien de grabataires ? » interrogent certaines contributions. Des bains de jouvence à la chirurgie esthétique, la quête de la jeunesse éternelle traverse les siècles. Les différents supports culturels étudiés dans les Communautés montrent une injonction à rester jeune et performant : « l'idéal serait de mourir vivant, beau et en pleine forme ».

ENJEUX, CONDITIONS DE RÉUSSITE

- Parmi les possibles de la longévité, que chacun **puisse choisir** parmi ceux qui existent déjà ceux que je souhaite pour moi ou pour la société, sans céder à la norme du bien-vieillir qui peut s'avérer culpabilisante
- La longévité est une question que l'on doit se poser **dès le plus jeune âge** et qui ne concerne pas seulement le 3^{ème} ou 4^{ème} âge.
- Que chacun.e ait voix au chapitre (donner la parole, construire son projet de vie/longévité) pour pouvoir anticiper, se préparer
- Que les personnes âgées se sentent utiles et intégrées à la vie des plus jeunes générations
- Que l'on favorise un environnement propice aux échanges intergénérationnels, car « bien-vieillir, c'est aussi transmettre son expérience de la vie pour aider les autres à vivre les moments parfois plus difficiles. »

02
P. 36 à 161

ACTIONS/PROPOSITIONS ISSUES DU DÉBAT

Dans ce contexte, la métropole pourrait jouer un rôle important en permettant et en organisant l'accessibilité des différentes solutions le plus tôt possible, en portant des expérimentations pour contribuer à la diversification de l'offre existante, en s'assurant qu'un espace de choix est donné aux personnes au bon moment. Ce travail autour de l'accessibilité doit s'opérer sous plusieurs registres :

- en termes d'information (savoir ce qui existe, faire connaître, donner à voir)
- en termes d'offre (via le soutien aux collectifs, associations etc, via les expérimentations)
- en termes de localisation (maillage et/ou transports)
- en termes d'accessibilité financière

En assurant ces missions, la métropole contribuerait ainsi à faire des citoyen.ne.s des acteur.rice.s de leur longévité à tout âge, tout au long de leur vieillesse.

- **Créer et soutenir des lieux de sensibilisation qui encouragent le pouvoir d'agir**, comme le festival a pu l'être.
- **Développer un coaching du vieillissement** pour se « préparer à vieillir ».
- **Valoriser la transmission des savoirs et encourager le partage d'expériences entre générations**, et notamment entre les femmes, pour « tordre le cou aux tabous et idées reçues », montrer que certains vécus ou phénomènes que l'on a trop souvent tendance à considérer comme du registre de l'intime et des choix personnels sont en fait le fruit d'un système de fonctionnement social que l'on peut remettre en cause collectivement si on génère une prise de conscience collective.
- **Être attentif à ce que regroupe la terminologie de la silver économie** pour ne pas tomber dans une situation où les personnes âgées de plus de 60 ans ne seraient que consommateurs, en créant des activités, des loisirs, des lieux spécifiques, des sortes de ghetto
- **Reconnaître et donner une utilité sociale aux vieux** : dans le cercle familial (les services aux petits enfants), le cercle de voisinage (les services entre voisins), auprès des jeunes (écoles et collèges)...
- **Développer les expériences de réseau de voisins** à l'image du dispositif « Voisin'Âge » porté par « les Petits Frères des Pauvres »
- **Développer des mesures de tutorat en entreprise**, de parrainage, de relais.
- **Former les organisateurs d'événements à l'accueil des personnes âgées.**
- **Mobiliser les seniors pour la transition écologique** : « Nous pourrions par exemple créer des Services Civique Senior Nantais, profitant aux associations nantaises et reconnus chaque année par une cérémonie officielle de remerciements »
- **Devenir « retraité professionnel »** c'est marquer sa volonté de vivre un long temps de retraite et de vieillissement, en bonne santé, de façon bénévole ou lucrative pour des raisons personnelles, en s'engageant, par exemple, pour recentrer la science sur le vrai, l'art sur le beau, et la culture sur le bien.

02
P. 36 à 161

Les arts et les artistes une ressource pour

Les communautés citoyennes du Grand Débat ont travaillé l'imaginaire. Elles ont confirmé à travers les arts plastiques, la littérature, la philosophie, le cinéma, la chanson, la danse, etc. qu'il était possible de questionner/déconstruire des représentations et de s'inspirer pour refonder un imaginaire de ce temps de vie de 20 à 30 ans. Les artistes sont souvent des avant-gardistes, qui structurent ces représentations collectives, qui exacerbent ou dénoncent des excès ou qui nous aident à entrevoir de nouvelles figures, de nouveaux risques ou opportunités. L'art offre des pistes, des possibilités de nourrir **un nouvel imaginaire.**

Depuis l'Antiquité, les sociétés occidentales ont produit un imaginaire de la vieillesse. La question des représentations demeure en tension avec **quatre grandes figures** : une quête de l'éternelle jeunesse présente dès l'Antiquité puis une représentation du vieillard ancrée dans la finitude et le déclin. Progressivement, ce vieux est devenu sage et porteur d'une mémoire collective, d'un héritage. Et enfin, une phase qui se dessine petit à petit autour des aspirations contemporaines plus en adéquation avec la société post-moderne où les seniors aspirent à se redécouvrir et s'émanciper.

Le Grand Débat Longévité a fait le pari d'ouvrir un espace de débat mobilisant les disciplines artistiques, plaçant l'art et les artistes comme des passeurs et des aiguillons du débat démocratique. Ils véhiculent et interrogent des représentations inspirantes pour chacun mais aussi pour le débat et l'action publique.

Seconde vie : nouveaux possibles, nouvelles aspirations
De la retraite à la longévité

CITOYENNETÉ | LIBÉRATION | LIBERTÉ

Vous avez dit euthanasie,
Didier Martz, 2003

CHOIX

Le déjeuner du matin, Édouard Vuillard, 1900

AFFRANCHISSEMENT DES CONVENTIONS

La vieille dame indigne, René Allio, 1965

ÉMANCIPATION | ÉPANOUISSEMENT

Le vieillard à la canne, Picasso, 1971

CONTEMPLATION DU MONDE | CRÉATION | TEMPS LIBRE | LONGÉVITÉ | SEXUALITÉ (SLOW SEX)

L'âge, le désir et l'amour, Marie de Hennezel, 2015

SLOW LIFE | IMAGE DE SOI | BEAUTÉ | RECONQUÊTE DE SOI GARDER LE MEILLEUR | PROFITER DE LA VIE TEMPS QUI PASSE

L'hospice, Gilles Barbier, 2002

Sakado, Communauté des écrivains, 2019

Une seconde vie : essai, François Jullien, 2017

Christine Jordis, Automnes, 2017

Et puis ... Paulette, Barabara Constantine, 2012

Exposition "Regarde-moi" de JR 2019

Passeurs / Héritage
Du sage au vieux Tubers

PASSEUR

Dans la maison arrière-grand père,
Aldebert, 2016

HÉRITAGE

Quatre murs et un toit, Bénabar, 2005

RÉSILIENCE FACE À LA VIE | MÉMOIRE

Clarika, C'était mieux avant, 2013

LUCIDITÉ | SAGESSE | TRANSMISSION SAVOIRS | CONNAISSANCES PHILOSOPHIE | EXPÉRIENCES CURIOSITÉ | RENOUVEAU

La barque, Sarkis

J'me fous pas mal du temps qui passe,
Robert Charlebois

interroger et fonder l'imaginaire

Déclin | Angoisse

Du retrait | invisibilité à l'âge de l'émancipation

TRANSFORMATION DE SOI

Les sœurs Brown, Nixon Nicholas, 1975-2010

TRANSFORMATION DU CORPS

Portraits XL: Daniel, Alain Cavalier, 2018

DÉFORMATION DES TRAITS | DÉCHÉANCE

3 âges de l'homme, Giorgione, 16^{ème} siècle

LAIDEUR | VIEILLESSE | VIEILLITUDE

Louise en Hiver, Jean-François Laguionie, 2017

ISOLEMENT

Les Sorcières: la puissance invaincue des femmes, Mona Chollet, 2018

SOLITUDE | REPLI SUR SOI | NAUFRAGE

PRÉCARITÉ | PAUVRETÉ | ANGOISSE

PEUR | INJONCTIONS | BIEN-VIEILLIR

RALENTI | MORT | FATALISME

PERTE | VIEILLARDS

Liz Van Deug, Des rides, 2014

Les communautés citoyennes

LES HISTORIENS DE L'ART

Artaban

LES CINÉPHILES

Cinématographe

LES ÉCRIVAINS

Théâtre de la Ruche

02

P. 36 à 161

Les ressources inspirantes du Festival Citoyen

CHANSON

Trafic d'airs

PHOTO

Exposition J.R

DANSE

La piste à dansoier
la compagnie NGC25

LITTÉRATURE

Barbara Constantine
Marie de Hennezel
Christine Jordis
François Jullien
Didier Martz

SCIENCE FICTION

Yoan Ollivier
Max Mollon

Éternité | Jeunisme

Du bain de jouvence au transhumanisme

BAIN DE JOUVENCE

La Fontaine de Jouvence, Lucas Cranach, 1546

BEAUTÉ | JEUNESSE ÉTERNELLE

Expérience de l'infini, Bill Viola, 1996

Le Grand secret, René Barjavel

RAJEUNISSEMENT | IMMORTALITÉ

Ganymède et l'aigle, Rubens, 17^{ème} siècle

CHIRURGIE ESTHÉTIQUE

La réincarnation de Sainte Orlan, Orlan, 1990

PERFORMANCE | PLEINE FORME

DICTATURE DE L'ACTIVITÉ | ROBOTIQUE

PROGRÈS TECHNOLOGIQUE

PROGRÈS SCIENTIFIQUES

Black Mirror, Charlie Brooker, 2011

PROGRÈS MÉDICAUX | TRANSHUMANISME

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE | CLONAGE

MODIFICATION GÉNÉTIQUE

Le cycle de fondation, Isaac Asimov, 1942-1993

Mister Nobody, Jaco Van Dormel, 2009

Les menhirs de glace, Kim Stanley Robinson, 1984

PARTIE 02

QUESTION

04 AUTOUR DE L'IMAGINAIRE



**ACTES
DU FESTIVAL
CITOYEN**

BIEN VIEILLIR – WHAT ELSE ?

Conférence à deux voix

Public: 25 personnes

Intervenantes

Les chargées de mission projet I-CARE :

Béatrice Blanchard, directrice d'un centre social à Saint-Sébastien-sur-Loire
Juliette Michel, doctorante en géographie sociale à l'Université d'Angers
Shani Galland, doctorante en sociologie à l'Université de Nantes

Deux chercheuses universitaires ont écouté des usagers de centres sociaux sur le bien-vieillir.

Le bien-vieillir, un ressenti pluriel.

Le bien-vieillir, un ressenti pluriel

Pour esquisser une définition du bien-vieillir, Juliette Michel et Shani Galland, ont mené une recherche durant trois ans auprès des usagers de 16 centres sociaux basés en Pays-de-la-Loire. Leurs entretiens et micro-trottoirs ont fait émerger un ressenti pluriel et des thématiques communes : la préservation de la santé, mais aussi l'importance de la participation sociale et du contact, notamment intergénérationnel. Ces résultats vont permettre aux centres sociaux de conduire une réflexion sur leur accompagnement du vieillissement.

Nourrir le lien social

Ouverts à toute la population, indépendamment de l'âge, les centres sociaux permettent de tisser du lien. Dans le public, une personne qui ne les fréquente pas s'interroge sur la portée générale d'une telle enquête. Pour Shani Galland, les centres sociaux sont un terrain d'enquête sociologique parmi d'autres et révèlent des choses générales. Côté personnes plus âgées est ainsi souvent vécu difficilement, car cela renvoie à son propre vieillissement. Qui plus est, l'intérêt pour des activités intergénérationnelles avec un désir de nourrir davantage d'échanges, au-delà d'un simple baby-sitting, a aussi été exprimé. « *Attention cependant à ne pas provoquer des rencontres qui peuvent s'avérer traumatisantes si elles manquent de naturel* » a nuancé une participante.

L'engagement bénévole

Vectrice de nombreux bienfaits (baisse de la mortalité et du déclin cognitif, augmentation du bien-être...), la participation sociale a aussi été mise en avant. Au premier rang, l'engagement bénévole est source de multiples valorisations : sentiment d'utilité, maintien d'une identité, reconnaissance... Cependant, les dangers du sur-investissement bénévole sont aussi pointés avec des risques de burn-out réel. « *Si l'engagement bénévole n'est plus un plaisir, on perd le bénéfice du bénévolat* » souligne Juliette Michel.

Préserver sa santé

La multiplicité des activités sportives proposées dans les centres sociaux (yoga, marche nordique...) est appréciée par les usagers, mais elle contribue à diffuser une certaine norme du bien-vieillir. « *Cela peut amener l'individu à culpabiliser s'il ne répond pas à celle-ci, indique Shani Galland, or les individus ne vieillissent pas tous de la même manière* ». Il existe souvent un décalage entre la représentation sociale du vieillissement et sa propre avancée dans l'âge qui induit une évolution de ses capacités. « *Le vieux, c'est l'autre* » résume Juliette Michel. En fin de conférence, un participant soulève les difficultés rencontrées par les personnes âgées dans leur mobilité à Nantes, qui ne contribuent pas au bien-vieillir.

VIEILLES, ET ALORS ?

Écoute collective du podcast « *Vieilles, et alors ?* »

réalisé par Charlotte Bienaimé pour Arte Radio, suivie d'un temps d'échanges.

Public : 7 femmes âgées de 30 à 78 ans

Intervenante

Maud Raffray, activatrice d'égalité femmes-hommes

Des agressions âgistes au tabou de la ménopause, en passant par la différence de regard posé sur le corps des femmes et des hommes vieillissants, ce podcast balaye largement le thème du vieillissement au féminin dans notre société aujourd'hui.

Des inégalités de traitement persistantes en matière de santé

En complément du podcast, les inégalités de traitement dans le domaine de la santé sont pointées du doigt. Pour l'une des participantes, conserver la santé lorsqu'on est une femme âgée est un combat quotidien. Sa propre expérience illustre les difficultés à obtenir les mêmes droits que les hommes.

Du bonheur de vieillir

De manière plus générale, les participantes ayant passé le cap de la ménopause se disent libérées des règles, des cadres, de l'inutile, des injonctions à plaire physiquement. « Être vieille, c'est être folle. » La jeunesse a beaucoup à prouver. À l'inverse, « vieillir a un côté génial : on ne garde que le meilleur, on se donne le droit d'être soi-même, d'aller uniquement vers ce qui nous plaît ». Une personne âgée se sent attristée par ces nombreuses femmes qui ne réussissent à exister qu'à travers le regard des hommes. Elle juge primordial de s'en détacher.

Selon Maud Raffray, du fait d'injonctions et de désirs croisés, les femmes vivent aujourd'hui leur rapport à l'âge dans une ten-

sion permanente. Réussir professionnellement, avoir des enfants... Quel est le bon âge pour faire les choses ? Les schémas anciens pouvaient être source de souffrance pour certaines, mais proposaient des phases de vie mieux définies et plus longues.

La vieillesse libère donc des pressions de la société, mais doit-on attendre la vieillesse pour s'en affranchir ?

Libérer la parole entre les générations

À l'écoute des témoignages positifs de leurs aînées, les participantes plus jeunes expriment leur soulagement. Non, la vieillesse n'est pas un naufrage. Elle peut au contraire être créative, émancipatrice.

Ces échanges démontrent la nécessité d'un dialogue entre les différents âges : les transmissions d'une génération à l'autre sont essentielles pour tordre le cou aux tabous et idées reçues. Maud Raffray insiste sur le partage de ces expériences que l'on pense appartenir uniquement à la sphère intime, car elles relèvent en fait d'un système de fonctionnement social.

02

P. 36 à 161

ÉTERNITÉ, RÊVE HUMAIN ET RÉALITÉS DE LA SCIENCE

Causerie

Public: 10 personnes

Intervenant

Philippe Guillet, directeur du Muséum d'histoire naturelle de Nantes Métropole

En 2015, une exposition portant sur l'éternité, est née de la coopération entre le Musée du Fjord à Saguenay (Québec), le Muséum d'histoire naturelle de Nantes Métropole et l'Espace des sciences de Rennes. À travers un parcours multimédia et interactif, l'exposition interroge le thème de l'éternité d'un point de vue scientifique (et non religieux) et sous l'angle de trois temporalités : le temps de l'individu, le temps de l'espèce et le temps de la Terre et de l'univers.

Le temps de l'individu

À l'échelle de l'individu, le désir d'éternité est aujourd'hui renforcé par les progrès technologiques et médicaux. La science nous permet de mieux appréhender le processus du vieillissement humain et de le comparer à d'autres espèces végétales ou animales qui sont, par leur longévité, des modèles d'éternité. Les progrès scientifiques permettent de « réparer le corps humain » par des prothèses

ou des cœurs artificiels. Le clonage, l'intelligence artificielle, l'humain génétiquement modifié et le courant d'opinion du transhumanisme intensifient cette utopie d'éternité. Le temps des espèces et le temps de l'univers À l'échelle des espèces et de l'univers, la question de l'éternité se pose tout autrement. Au total, près de 100 milliards d'individus ont vécu. La terre ne pourrait supporter leur coexistence. En ce sens, la mort est une limitation naturelle. Sans la mort et le renouvellement des espèces, il n'y a pas d'évolution. À l'échelle du temps de l'univers, les roches très anciennes représentent les premières traces de vie et sont composées d'atomes qui nous composent aussi. Le fer contenu dans une météorite est le même que celui qui compose notre sang. Ainsi, l'éternité est à rechercher en nous, plutôt qu'ailleurs. L'exposition se termine par une référence au titre d'un ouvrage d'Hubert Reeves Pous-sières d'étoiles et un clin d'œil à l'expression biblique « Tu es poussière et tu resteras poussière ».

Lien vers l'exposition :

<https://www.tourisme-rennes.com/fr/organiser-mon-sejour/les-evenements/eternite-reve-humain-et-realites-de-la-science>

LA VIEILLESSE VUE PAR LA SCIENCE-FICTION : QUELS IMAGINAIRES ?

Causerie

Public: 15 personnes

Intervenant

Yoan Ollivier, designer, agence Vraiment-Vraiment

Ce choix d'œuvres de science-fiction pose un ensemble de questions induites par la longévité et l'immortalité. La santé est un thème omniprésent dans les scénarios. La vie professionnelle, l'éducation, les loisirs, les relations affectives, la coexistence des générations sont également repensés.

Quel modèle économique et social de la longévité ?

Roman. *Hyperion*, Dan Simmons : dans cet univers où la longévité est possible, faut-il laisser vivre toutes les personnes ? Quelle innovation, quel renouvellement dans ces conditions ?

Roman. *Spin*, Robert Charles Wilson : dans une société à vie prolongée, les aînés sont

stériles et n'ont plus le droit de vote.

Film. *Time out*, Andrew Niccol : chaque individu est doté d'un compteur de temps et doit en gagner pour continuer à vivre. Avoir droit à la longévité est une question de classe sociale.

Romans. *Trilogie martienne*, Kim Stanley Robinson : des thérapies accessibles à tous

pour vivre 400 ans, ou bien réservées aux individus qui peuvent se les payer? Comment remettre en question les idées quand ceux qui les défendent vivent si longtemps?

Transformation du rapport au vivant et au deuil

Roman. *La voix des morts*, Orson Scott Card : les humains ont détruit une race extraterrestre. La mort d'un homme amène une réflexion collective.

Film. *La mort en direct*, Bertrand Tavernier : dans une société où tout le monde vit en bonne santé, la mort annoncée d'une femme est un événement, filmé à son insu.

Roman. *Une forme de guerre*, Iain M. Banks : dans un univers où la mort est devenue presque impossible, comment socialiser avec la mort? Comment mourir?

Série. *Black mirror* : une exploration des conséquences des nouvelles technologies. Par exemple, une application qui reproduit une personne défunte et évite de faire son deuil.

Roman. *Le cycle de fondation*, Isaac Asimov : quand la technologie permet de prévoir le futur.

Film. *Robot and Franck*, Jake Schreier : un vieillard est aidé par un robot. Mais qu'est-ce qui aide vraiment les gens?

Quelle construction identitaire quand on vit très longtemps?

Roman. *Rainbows end*, Vernor Vinge : un homme guéri d'Alzheimer doit réapprendre à vivre dans une société entièrement technologique. La longévité pose la question de la reconversion permanente et de la relation aux autres.

Série. *Advitam* : La vie est allongée. Quand l'individu est amené à se reconverter au bout de 70 ans de carrière, quelles conséquences sur la formation initiale des jeunes?

Roman. *Les Menhirs de glace*, Kim Stanley Robinson : lorsque des thérapies permettent de vivre 500 ans, quelle est la place de la mémoire et le rapport à l'histoire?

Film. *Mister Nobody*, Jaco Van Dormael : le dernier mortel vivant dans un monde d'immortels revient sur les événements de ses différentes vies.

Film. *Final cut*, Omar Naim : filmée du début à la fin, la vie des personnes fait l'objet d'un montage final à leur décès.

Roman. *Le grand secret*, René Barjavel : le risque de la jeunesse éternelle

Série. *Sliders* : en glissant dans le temps, les individus deviennent seniors à 25 ans
Roman. *2312*, Kim S. Robinson : l'érosion psychologique

des personnes qui vivent très vieilles.

Film. *Les fils de l'homme*, Alfonso Cuarón : devenue stérile, l'humanité s'achemine vers l'extinction. Sans nouvelle génération, le sens et l'espérance disparaissent.
Roman. Rien ne nous survivra, Maïa Mazaurette : Les jeunes sont en guerre contre les vieux.

DÉBAT

Dans le public, on remarque que beaucoup de ces œuvres semblent développer une approche négative de la longévité. Par ailleurs, une œuvre peut-elle traiter de problèmes existentiels si la crainte de la mort est réglée dans les deux premières pages? Pour Yoan Ollivier, ces œuvres décrivent les conditions sociales d'un prolongement de la vie sans forcément prendre parti. Et toute résolution d'un problème existentiel en pose un autre. Ainsi, dans un scénario, une personne entièrement reconstruite se demande si elle est la même qu'auparavant.

Quelles œuvres sortent d'une vision linéaire de la vie pour proposer une vision plus cyclique? Yoan Ollivier cite *Le problème à trois cordes* de Liu Cixin et *La guerre éternelle* de Joe Haldeman.

02

P. 36 à 161

LA COMMUNAUTÉ DES HISTORIENS DE L'ART

Restitutions de communauté

Intervenant.es

Louise Robin,
Association Artaban

La communauté des Historiens de l'art a exploré le thème du temps et de la longévité à travers des œuvres artistiques visibles dans la ville de Nantes ou au Musée des Beaux-Arts.

La vieillesse comme déchéance ?

Léonard de Vinci : un regard cruel et caricatural sur la vieillesse qui est considérée comme une déchéance de l'être. À la Renaissance, la vieillesse est traitée en opposition avec la beauté et souvent représentée par la déformation et une expressivité excessive.

Col tempo - Gorgione : une représentation de la vieillesse plus réaliste, douce et humaine, mais sans concession. C'est une vision de la laideur.

La réincarnation de Sainte Orlan - Orlan : l'œuvre raconte neuf opérations de chirurgie esthétique mises en scène, filmées, photographiées et retransmises en direct. L'artiste utilise son corps comme lieu performatif pour ques-

tionner les stéréotypes de la beauté occidentale.

L'hospice - Gilles Barbier : l'action du temps touche même les super-héros, qui se retrouvent en EHPAD. On y voit Superman avec un déambulateur, Wonder Woman aux seins tombants, Cat Woman en charentaises et Captain America sous perfusion.

Les âges de la vie

L'enfant est le symbole de l'arrogance et de l'indiscipline. La femme aux seins tombants regarde jalousement la femme plus jeune. Un homme, la mort, tient le sablier du temps.

Les vieilles - Goya : ce tableau caricatural représente la reine Marie-Louise, parée de bijoux et d'une belle robe. Sa servante lui tend un miroir et lui fait apparaître sa laideur. À l'arrière, un homme avec des ailes brandit un balai et insinue qu'il faut se débarrasser des vieilleries.

Les trois âges de l'homme - Titien : le cycle de vie est représenté par un vieillard décharné qui se prépare à la mort en contemplant une paire de crânes, mais est entouré par les deux autres âges : trois angelots et deux amoureux.

Les Parques

Le tre parche - Bernardo Strozzi : les Parques ont chacune un rôle défini : Clotho fabrique le fil de la vie, Lachésis déroule ce même fil sur le fuseau et Atropos le tranche de ses ciseaux.

Clotho - Camille Claudel : la sculpture représente la Parque Clotho, dont les cheveux réfèrent à l'écheveau de toutes les destinées. On note l'avachissement et la décrépitude du corps.

La jeunesse éternelle ou retrouvée

La Fontaine de Jouvence - Lucas Cranach : des vieux, portés en brouettes ou en calèches, se décident à entrer dans le bain de jouvence, pour en ressortir beaux et jeunes. On les voit festoyer autour d'une table et s'adonner à d'autres plaisirs derrière les arbres.

Ganymède - Rubens : le mortel Ganymède est porté par un aigle noir représentant Zeus. Il sert aux dieux une coupe d'ambrosie, une nourriture délicieuse qui leur donne l'immortalité et leur conserve une éternelle jeunesse.

LA COMMUNAUTÉ DES ÉCRIVAINS

Restitution de communauté

Public : 15 personnes

Intervenants

Anne Groisard, théâtre de la Ruche à Nantes
Des membres de la communauté des Écrivains

La communauté des Écrivains s'est constituée à l'occasion d'une rencontre littéraire insolite, en venant échanger autour d'un livre qui n'existait pas avec son auteur qui ne l'avait pas écrit. Cette communauté animée par le théâtre de la Ruche à Nantes a finalement écrit un ouvrage intitulé *Sakado*, dont des extraits ont été lus au cours de la restitution.

« Une expérience folle »

Six membres de la communauté ont témoigné de leur expérience et donné lecture d'extraits de *Sakado*, l'histoire d'un personnage nommé Dora. Jean-Luc explique : « *Je voulais vivre cette expérience folle. J'avais beaucoup de choses à écrire!* » Nicole : « *La vieillesse ne m'intéresse pas, mais la longévité, oui! Au début, je me suis sentie perdue dans cette communauté mais nous avons réussi à construire une histoire.* » Henri Mariel, directeur artistique du théâtre La Ruche, a coordonné l'écriture du livre dans lequel est très vite apparue l'idée d'un voyage de Dora au Japon. « *Cela permettait d'introduire une philosophie différente, une vision de la vie non linéaire mais perçue comme un perpétuel renouvellement.* »

L'immortalité

Achille – Rubens : la mère d'Achille, Thétis, lui donne l'immortalité en le plongeant par le talon dans les eaux du Styx, le fleuve de l'enfer. Lors de la guerre de Troie, Achille trouve la mort, atteint au talon par une flèche de Pâris guidée par le dieu Apollon.

Vénus demandant à Vulcain des armes pour Énée - Charles Lafosse : Voici Vénus qui veut donner l'éternité à son fils. Le peintre reprend le geste du baptême, qui se confond avec la coupe d'ambrosie, et qui l'introduit dans un monde à possibilité éternelle.

Recherche de l'éternité – *Recherche de l'immortalité* - Bill Viola : cette vidéo représente une femme et un homme, un couple de vieux, qui recherchent avec leur lampe de poche et à tout prix une trace de leur jeunesse perdue.

Le paradis chrétien

Jan Brueghel de Velours : au Paradis se côtoient toutes les espèces animales. L'espèce humaine y est représentée par Adam et Ève, cette dernière cueillant la pomme qui provoquera la chute et la mortalité des hommes.

Le temps qui passe :**l'écoulement de la vie**

Renaissances et Le cauchemar d'Alice - Pierre et Gilles : deux peintures photographiques au style kitsch et pailleté. Dans *Renaissances*, le temps s'écoule lentement (la tortue) et dans *Le cauchemar d'Alice*, le temps va trop vite (le lapin).

Labarque-Sarkis : l'artiste contemporain représente la barque qui mène à la mort et d'où coule des bandes magnétiques des œuvres musicales qu'il a aimées.

The Brown Sisters – Nicholas Nixon : cet artiste a photographié sa femme et ses trois sœurs de 1975 à 2010. Une performance photographique sur 35 ans qui montre avec bienveillance le vieillissement et l'écoulement d'une vie.

One million years - On Kawara : cet enregistrement d'un long poème numérogique sonore, lu en alternance par deux voix, est une comptabilité abstraite du temps qui passe.

Le temps qui passe :**les saisons de la vie**

L'arbre multi couleurs - Philippe Millon : cette sculpture visible devant la gare de Saint-Étienne est un arbre qui ne perd pas ses feuilles. Il représente toutes les saisons

et ainsi le temps immobile et le non-mouvement, ce qui est paradoxal devant une gare.

Les saisons de la vie - Ker-Xavier Roussel : les robes de quatre femmes, par leur couleur et leur style, donnent à voir le temps qui passe et l'âge des femmes.

Giuseppe Arcimboldo : des têtes composées, portraits caricaturaux ou allégoriques formés d'une juxtaposition de fruits, légumes, végétaux, symbolisent les saisons.

Élans en fin de vie

Un vieil homme regarde le Christ. Le tableau témoigne de la tension spirituelle du vieillard envers Dieu.

George de La Tour : une relation onirique et d'une grande force affective entre une femme et un vieillard.

Le déjeuner du matin - Édouard Vuillard : une vieille dame à chignon, chez elle, porte un vêtement d'intérieur. Elle illustre le désir de rester chez soi jusqu'à la fin de sa vie.

Le vieillard à la canne - Picasso : la toile, réalisée à la fin de sa vie, représente un vieillard sympathique, qui semble dire avoir eu une belle vie et « *je vous laisse beaucoup de tableaux à contempler !* ».

Une lecture critique de Sakado

Lili, lectrice critique du livre, a présenté son analyse de l'ouvrage. « *J'ai trouvé le récit très cinématographique et le personnage de Dora porteur d'une philosophie sur la longévité.* » Dotée d'un caractère d'exception, Dora éprouve sa capacité à décider pour elle-même et à s'affirmer tout au long et jusqu'au bout de la vie, en savourant tous les petits plaisirs et en donnant du sens aux événements de sa vie. Le dialogue entre Dora et sa petite-fille fait passer un message sur les liens intergénérationnels.

Un livre porteur d'espoir

Le titre, Sakado, énonce une théorie du sac à dos dans lequel on entasse au cours de sa vie et qu'on peut décider d'alléger. « *Le temps de*

la vieillesse peut être le temps de se libérer des carcans et de faire le tri » interprète la lectrice. Une participante acquiesce : « *Je ne me suis pas beaucoup reconnue jusqu'à présent dans les séquences de ce Festival Citoyen. Ici, oui. En vieillissant, on fait ce qu'on a envie de faire. Toutes nos cicatrices se transforment en bénéfiques. C'est ce que raconte ce livre.* » Une autre : « *J'ai 83 ans. Je me suis retrouvée dans Dora. C'est un peu ma vie et ce que j'ai envie d'en faire.* » Une autre encore « *Bravo pour ce festival ! Je suis entrée par hasard et je m'y retrouve. Chaque personne doit faire le choix de ce qu'elle met dans son sac à dos. C'est une grande leçon, qui donne beaucoup d'espoir.* »

LA LONGÉVITÉ EST-ELLE UNE ARNAQUE ?

Conférence-spectacle : « Tribunal pour les générations futures », organisé en partenariat avec Usbek et Rica.

Public : 300 personnes

Animation : un président de séance, un procureur et une avocate

Avec la participation de Frap, dessinateur de presse.

La séance est ouverte par Johanna Roland, Maire de Nantes et Présidente de Nantes Métropole.

> Chefs d'accusation

- La vieillesse est une situation de dépendance et d'exclusion, un poids financier pesant sur la société.
- Les personnes âgées sont en décalage avec les mutations technologiques.
- Les inégalités sociales biaisent l'accès à la Silver économie.

> Audition de Gilles Berrut

professeur des universités, praticien hospitalier au CHU de Nantes, fondateur du Géontopôle Autonomie Longévité des Pays-de-la-Loire et ambassadeur du Grand Débat longévité de Nantes Métropole.

Les questions du procureur portent sur la maladie et l'accès aux soins.

« Si vous voulez éviter les risques, le mieux c'est de ne pas vivre », rétorque Gilles Berrut. La maladie d'Alzheimer, par exemple, touche 5 % de personnes avant 70 ans et 15 % après 90 ans. La prévalence de la maladie diminue dans tous les pays occidentaux. La moitié de cancers mortels guérissent aujourd'hui.

Pour l'avocate, « la vieillesse est un signal de prospérité d'une société ».

La dépendance est devenue la définition du vieillissement, constate Gilles Berrut. Or on vit longtemps et plutôt autonome. Les plus de 60 ans produisent plus de 30 milliards d'euros de services non-salariés. « S'il faut un travail pour réussir, alors on construit une société de l'exclusion

sociale. »

> Audition de Georges Hervouët

président de l'association Old'Up Nantes

Pour le procureur, la France doit se préparer au vieillissement, or rien ne s'adapte aux personnes âgées. « Nous, les vieux, travaillons pour les générations futures : vous, quand vous serez en retraite, monsieur le Procureur ». Rires dans la salle. Moyennant un suivi médical constant « et quelques prothèses », 82 % des personnes âgées vivent comme les autres.

L'avocate aborde la notion d'autonomie basée sur l'entraide. L'autonomie, explique Georges Hervouët, c'est fixer soi-même ses règles de vie. Dès qu'une personne âgée laisse paraître une faiblesse, ses enfants veulent la protéger et la placer en Ehpad. Elle doit pouvoir dire non, les enfants abandonner toute culpabilité et accepter qu'il n'y ait pas de risque zéro.

Le Président conclut : « Je vous laisse vous rasseoir en toute autonomie ». Rires dans la salle.

> Audition de Valérie Audegond

conseillère innovation industrie et services des filières santé, handicap et silver économie à la CCI de Nantes Saint-Nazaire

Le procureur remarque qu'« il vaut mieux être riche et en bonne santé que pauvre et malade ». Est-il possible de permettre à tous d'accéder à l'accompagnement technique lié au grand âge ? Les pouvoirs publics font un réel effort pour rendre ces solutions accessibles, expose Valérie Audegond. Sur la question du financement certes, mais surtout sur celle de l'information. En effet, il y a une réelle méconnaissance des droits des personnes âgées. Les Pays-de-la-Loire n'ont pas plus d'attractivité qu'un autre territoire mais il y existe un bon maillage des acteurs locaux. Avec la Métropole, le département, la région, les entreprises, la

CCI essaie de créer une meilleure compréhension et de faire naître la confiance. L'avocate enchaîne sur la silver économie : est-elle un marché de gadgets ou bien porteuse d'innovations qui peuvent profiter à tous ?

La télécommande, inventée pour les personnes qui ne pouvaient pas se déplacer, est devenue un objet universel. Le Président intervient : « *ça a soulagé des gens mais ça a quand même détruit quelques couples !* » Rires dans la salle.

> Audition de Corinne Hirsch

cofondatrice du Laboratoire de l'Égalité

Le procureur pointe le fait que l'espérance de vie en bonne santé est quasiment la même pour les deux sexes, alors que l'espérance de vie de femmes est largement supérieure à celle des hommes.

Cette « bombe sociale » s'explique, selon Corinne Hirsch, par le fait que les femmes perçoivent en moyenne 25 % de salaire en moins et sont deux fois plus nombreuses parmi les smicards. Elles prennent en charge 80 % du temps domestique et familial et 90 % des congés parentaux. Il existe un écart de 800 euros de retraite entre femmes (1 100 euros) et hommes (1 900 euros).

L'avocate rebondit sur la moindre qualité de vie des femmes âgées, qui résulte d'inégalités tout au long de la vie.

En effet, la vieillesse est plutôt un accélérateur qu'un déclencheur. Les femmes évoluent dans un système de santé créé par les hommes, pour les hommes. Qui sait que les femmes ont huit fois plus de chances de mourir d'un AVC que d'un cancer du sein ? La fatigue en est un signe, pourtant peu d'entre elles sont orientées vers un cardiologue quand elles ressentent ce symptôme, alors qu'elles ne ratent pas une mammographie !

> Réquisitoire du Procureur

La vieillesse n'est pas l'arnaque : c'est la longévité, qui promet une éternelle jeunesse alors que la société ne s'adapte pas aux personnes qui vieillissent. « *Nous sommes gérontophobes.* » S'il existe des alternatives sympathiques, elles sont « *comme les patrons de gauche, ce n'est pas la majorité du genre. Et Nantes n'a pas*

vocation à accueillir toute la longévité du monde. Arrêtons de poser des rustines sur des prothèses de hanche. »

> Plaidoirie de l'avocate

Viser le bien-vieillir pour tous, d'accord. Bien sûr on n'y est pas, mais faut-il tout arrêter pour autant ? Quand on utilise des clichés, on se complaît dans des raisonnements simplistes : si on applique ces questions de dépendance aux enfants, on se rend compte de leur absurdité. Or elles s'appliquent à « *tous ceux dont on pourrait se passer dans la startup nation* ».

> Questions de la salle

La première intervention pointe le manque d'aides-soignantes à Nantes. Pour Gilles Berrut, il faut repenser ces métiers et proposer une véritable carrière. Corinne Hirsch plaide pour l'évolution des représentations mentales : les hommes peuvent aussi occuper ces métiers-là.

Une deuxième personne demande comment se mettre dans la peau d'une personne âgée. Corinne Hirsch évoque les costumes qui permettent de simuler un handicap (comme l'arthrose), Georges Hervouët un cabinet d'architectes nantais qui organise un « Vis ma vie » en Ehpad pour ses nouveaux collaborateurs.

> Verdict

La longévité n'est pas une arnaque pour :

- Odile, septuagénaire, qui a beaucoup d'activités et se trouve « très heureuse »
- Béatrice, 60 ans, presque retraitée, pour qui « c'est une chance de vieillir »
- Guy, 68 ans, qui considère que c'est une « chance à saisir, même s'il faut se battre »

Par contre, c'est une arnaque :

- pour Marine, 76 ans, qui fait « en sorte de ne pas subir [son] avancée en âge » ;
- Christophe, 52 ans, responsable restauration en Ehpad, qui pointe les velléités de business des acteurs du secteur aux dépens des personnes âgées.

Verdict : la longévité n'est pas une arnaque, mais « il ne faut pas céder au triomphalisme », conclut le Président.

02

P. 36 à 161

RENCONTRE LITTÉRAIRE ET PHILOSOPHIQUE

Causerie

Animation : Christelle Capo Chichi

Public : 40 personnes

Intervenants

Didier Martz, auteur du *Dictionnaire impertinent de la vieillesse* (2018)

Christine Jordis, autrice de *Tu n'as pas de cœur* (2019)

Barbara Constantine, autrice de *Petits portraits de très grandes personnes* (2017)

Normes sociales, clichés, paradoxes de l'âge : un auteur et deux autrices partagent leurs réflexions autour de la vieillesse. Mais au fait, la vieillesse existe-t-elle ?

> Comment penser la vieillesse ?

La substantivation « le bien- vieillir » véhicule, pour Didier Martz, un cortège de normes qui en fait un désir tyrannique. Pour lui, la notion de vieillesse n'est absolument pas opératoire : elle correspond à la « *tendance fâcheuse de découper la vie en rondelles* ». Et une fois les étiquettes posées, on joue un rôle. Les sociétés ont besoin de produire de la norme et traitent les marges de manière différente. Les personnes altérées nous renvoient à notre fragilité et notre finitude. L'éthique est une réponse à cette tendance : elle permet de contenir la maltraitance.

> Quelle réponse possible ?

Barbara Constantine aime raconter les relations entre générations. Son dernier livre était l'occasion de rencontrer de « vraies » personnes, en Ehpad. Comme l'école et la prison, l'Ehpad est un lieu où on enferme dans des cases, où les gens sont dépossédés de leur vie. Ce livre était l'occasion de leur faire retrouver une voix, car ils n'ont plus ni passé, ni présent, ni futur. L'animatrice souligne : « *c'est punk, la vieillesse !* », ce qui fait rire la salle. L'autrice raconte l'Ehpad : « *tout est absurde* », les résidents n'ont pas le droit de choisir ce qu'ils mangent, boivent, etc. Ils attendent beaucoup. Pour Didier

Martz, Barbara Constantine fait une « *philosophie de l'ordinaire* » en exposant la neutralisation du désir, de la sexualité, etc. Les portraits que propose le livre permettent de faire émerger des individualités qui résistent : « *quand on nomme, on ne peut plus écraser* ».

> Vieillir, une atrocité ?

Pour Christine Jordis, l'idée de vieillir et d'être relégué est « *atroce* ». Elle évoque les paradoxes de l'âge : « *À 20 ans, je me sentais très vieille, j'avais la responsabilité de ma vie. Vieux, on peut se sentir jeune* ». N'appartient-il qu'à nous de vivre dans la joie ? Dans la vie, on est victimes de l'usure. Nous ne savons pas percevoir l'émerveillement : « *on peut être très vieux et vivant ou très jeune et complètement mort* ».

Didier Martz relève une confusion courante entre autonomie et dépendance. La première relève de la capacité à faire savoir ses besoins, non à les assouvir. D'autant que d'une manière ou d'une autre, « *nous sommes tous dépendants* ». Christine Jordis ajoute que la période de la vie où on est le plus dépendant est... l'enfance ! Il est normal qu'avec l'âge, on n'ait pas envie de se retrouver confronté à la même situation. D'autant qu'en Ehpad, complète Barbara Constantine, les résidents n'osent pas se plaindre pour ne pas être considérés comme « *l'emmerdeur ou l'emmerdeuse de service* ».

LA COMMUNAUTÉ DES CINÉPHILES

Restitution de communauté

Public : 15 personnes

Intervenant

Erwan Cadoret, docteur en cinéma et enseignant à l'École supérieure de réalisation audiovisuelle de Rennes

600 personnes ont assisté à la vingtaine de projections sur la représentation de la vieillesse au cinéma dans les salles associatives nantaises, dont celle du Cinématographe, coordinateur du projet. En parallèle de ces projections, la communauté a échangé durant trois ateliers pour réfléchir collectivement à la représentation de la figure « du vieux » dans l'imaginaire.

Cinq regards de cinéastes

« Le septième art s'est emparé de cette question au vu du vieillissement général de la population notamment en Occident. C'est aussi la raison pour laquelle j'ai proposé une sélection de films essentiellement occidentaux » précise l'animateur de la communauté, Erwan Cadoret. Cinq œuvres ont été choisies : *La vieille dame indigne* de René Allio, *Mischka* de Jean-François Stevenin, *Nebraska* de Alexander Payne, *Louise en hiver* de Jean-François Laguionie, *Six portraits XL* : Jacquotte et Daniel de Alain Cavalier. « J'ai voulu mettre en avant des regards subtils sur les conséquences sociales et quotidiennes du vieillissement. » Et, quel que soit le support - film en noir et blanc, film d'animation ou documentaire - les thématiques sont communes.

Le vieillissement, âge d'émancipation

À travers le montage d'une sélection d'extraits issus des films choisis, l'universitaire a déroulé ces thématiques en s'appuyant sur les réflexions collectives qui ont émergé dans le cadre des ateliers, « *une restitution fidèle à nos échanges* » a noté une participante. La vieillesse y est d'abord abordée dans son aspect le plus physique, à travers la représentation du corps, mais également sous un prisme social. La recherche de solitude ou, au contraire, la volonté de cultiver une ouverture vers les autres fait partie des questions soulevées par les cinéastes. Enfin, le rapport au passé et la transmission de la mémoire est également une thématique importante sur laquelle les caméras s'attardent. Pour finir, c'est une certaine émancipation de la personne âgée qui affleure. « *Les cinéastes nous montrent que le vieillissement n'est pas un achèvement, mais plutôt un commencement où la personne peut enfin s'affranchir des conventions* » commente Erwan Cadoret.

Douceur et tendresse

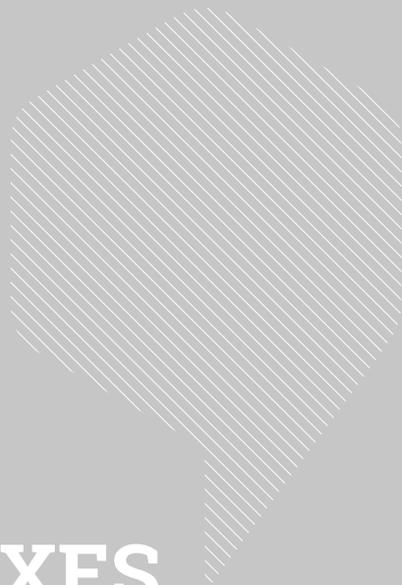
La projection s'est achevée sous les applaudissements d'une assemblée conquise parmi laquelle une participante a salué un « *travail splendide qui transmet des émotions sans aucune tristesse* ». Une autre s'est enthousiasmée sur « *des images douces et magnifiques qui changent notre regard sur le vieillissement* ». Le docteur en cinéma a précisé qu'il avait volontairement occulté les scènes dans les cimetières pour ne pas nourrir une image fataliste. « *J'ai cherché à mettre en avant la tendresse avec laquelle les réalisateurs filment ces personnages.* » Une dernière participante a évoqué « *un montage subtil qui montre que le vieillissement, outre l'isolement, peut aussi signifier créativité et contemplation du monde* ». Et Erwan Cadoret de conclure, « *le cinéma va continuer de s'emparer de cette question car c'est désormais un thème de société.* »

02
P. 36 à 161





PARTIE
03



—
ANNEXES
—

ANNEXE

A



—
**LA DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL
MÉTROPOLITAIN
DU 7 DÉCEMBRE 2018**
—

A -
LA DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL
MÉTROPOLITAIN
DU 7 DÉCEMBRE 2018

B -
LA CHARTE
DU DÉBAT

C -
LA PROGRAMMATION
DU FESTIVAL CITOYEN

D -
LES CAHIERS
D'ACTEURS

E -
LES CONTRIBUTIONS
INDIVIDUELLES

F -
LES ÉVÉNEMENTS
DU GRAND DÉBAT

LA DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MÉTROPOLITAIN DU 7 DÉCEMBRE 2018

Transition démographique et vieillissement - Organisation d'un Grand Débat citoyen métropolitain

POURQUOI UN GRAND DÉBAT SUR LA TRANSITION DÉMOGRAPHIQUE ET LE VIEILLISSEMENT ?

Le vieillissement de la population est l'un des défis démographiques majeurs du XXIème siècle pour les pays occidentaux. Le vieillissement de la population, comme dynamique de transition démographique, est le fruit de plusieurs facteurs : l'allongement de l'espérance de vie, la baisse de la natalité, les migrations résidentielles, le nombre des personnes âgées par rapport à la population totale, avec pour la France, l'arrivée à l'âge de la retraite de la génération du "baby boom" (naissances d'après guerre entre 1946 et 1973). L'année 2015 est considérée comme une année de rupture en France, car les plus de 60 ans sont devenus plus nombreux que les moins de 20 ans.

Ce phénomène du vieillissement de la population est largement documenté depuis de nombreuses années. L'État, les Conseils départementaux, les communes soutiennent des politiques publiques et dispositifs dédiés auxquels participe également le tissu associatif et économique. Pour autant, cette transition démographique au regard de son ampleur et de sa pérennité interpelle plus largement la société dans son rapport à ce nouveau temps de vie "après le travail" - long de 20 à 30 ans - et inédit (la durée de vie moyenne en France a plus que triplé en deux siècles et demi - Source INED). Si les mondes professionnels et économiques (médical, social, silver économie ...) ont joué un rôle important et utile dans l'organisation de solutions en réponse aux besoins des plus fragiles, le débat public et citoyen a peu investi ces questions, au risque d'affaiblir le partage collectif des enjeux de mutation à l'œuvre et ce faisant réduire les capacités de choix des personnes.

Afin de relever collectivement les défis posés par la transition démographique, Nantes Métropole propose l'organisation d'un troisième Grand Débat métropolitain (après ceux dédiés à la Loire en 2014/2015 et à la transition énergétique en 2017-2018) qui associe les parties-prenantes, citoyens, acteurs à l'échelle des 24 communes.

MÉTROPOLE : UNE TRANSITION DÉMOGRAPHIQUE ÉQUILIBRÉE

La Métropole va faire face à une forte augmentation du nombre des personnes âgées de plus de 65 ans pour les 20 ans à venir. Entre 2018 et 2050, le nombre de 75-84 ans devrait doubler. Un pic de vieillissement est prévu en 2038 dû aux générations "baby boom" qui auront à cette date entre 65 et 92 ans, représenteront selon l'INSEE près de 150 000 habitants de la métropole nantaise, soit une augmentation de 2700 seniors par an.

Toutefois, la métropole nantaise connaît une transition démographique spécifique du territoire, en lien avec les politiques publiques menées, caractérisée par :

- une **espérance de vie en Loire-Atlantique légèrement supérieure** à celle mesurée en France pour les femmes et équivalente pour les hommes. Elle est estimée pour 2017 à 23,2 ans pour les hommes à 60 ans (soit jusqu'à 83,2 ans) et 27,6 pour les femmes (soit jusqu'à 87,6 ans).
- une **natalité dynamique** qui reste croissante, à contre-courant de l'évolution nationale et de la région Pays de la Loire, qui la place au deuxième rang des métropoles concernant l'évolution du nombre de naissances (7 840 naissances en 2014 soit une progression de plus de 10% en 10 ans). Tant que le nombre de naissance restera élevé, il permettra au territoire métropolitain de limiter un peu plus qu'ailleurs son vieillissement démographique.

- une **attractivité résidentielle** des jeunes et des familles avec un solde migratoire positif de 4 000 nouveaux habitants par an (2014), « l'apport migratoire des jeunes permet de ralentir le poids des personnes âgées dans la population ».
- une **attractivité du littoral** qui se traduit par un léger déficit migratoire des plus âgés « si 1 411 retraités s'installent dans la métropole, ils sont plus nombreux à la quitter (1 870) pour s'installer sur le littoral de la Baule et de Pornic et les polarités urbaines de proximité ».

L'ensemble de ces phénomènes produit un modèle démographique équilibré entre les différentes générations, conforté sur plus de 10 ans et qui fait la singularité de la métropole nantaise. Cette situation locale reflète les partis pris, les valeurs fortes et les effets de politiques publiques menées sur cette métropole ainsi que son contexte géographique (effet Côte Ouest – littoral) : services aux familles, modes de garde, attractivité étudiante, emploi, logement. Même s'il se fera à un rythme atténué par rapport à d'autres territoires, le vieillissement démographique de la métropole nantaise entraînera une forte progression des effectifs des seniors dans chacune de ses 24 communes avec des situations contrastées ; la part des plus de 65 ans dans la population communale pouvant varier de 10 à 22% selon les communes (moyenne métropolitaine 16% - chiffres 2014 - source AURAN). Par ailleurs, la prise en charge de la dépendance concernera sur la Métropole, 16 200 personnes en 2030 sur 172 500 personnes âgées de plus de 60 ans, soit près de 9% de cette population (source PLH et INSEE). Ce sujet important de la dépendance aura donc sa place dans le débat à venir. Toutefois pour 91% des plus de 60 ans, l'enjeu de la longévité ouvre des questions plus larges que le débat public et citoyen devra éclairer.

Pour accompagner ces mutations démographiques et préparer l'avenir, la Métropole souhaite engager dans le cadre d'un Grand Débat citoyen, une réflexion prospective et participative qui puissent soutenir les acteurs et les actions à développer sur le territoire métropolitain sous plusieurs angles :

- l'adaptation des politiques publiques : habitat, transport, culture, citoyenneté, etc.,
- l'aménagement du territoire : densité de l'habitat, accessibilité et maillage des services etc.,
- la cohésion sociale et l'innovation : prévention des formes de précarités, inclusion,
- l'emploi et la formation (santé, silver économie, numérique),
- le décroisement des approches.

NANTES : UNE MÉTROPOLE DE LONGÉVITÉ À CO-CONSTRUIRE

Nantes Métropole dispose de leviers importants lui permettant d'agir concrètement sur la question du vieillissement démographique, tels que l'habitat, l'espace public, les déplacements, le bâti, le développement économique et l'innovation sociale avec l'économie sociale et solidaire, l'emploi, la silver économie mais aussi la mission égalité et la politique de la ville. Plus récemment, suite au transfert de compétences du département, Nantes Métropole est l'une des premières métropoles françaises à se doter d'un projet gérontologique qui place la Métropole comme un acteur à part entière de cette question au travers des centres locaux d'information et de coordination (CLIC). Aujourd'hui, la problématique du vieillissement irrigue les politiques publiques métropolitaines au travers de grands documents et schémas structurants de programmation et de planification (PLH, PDU) mais également via le soutien d'innovations et d'expérimentations technologiques, sociales et économiques. À cette étape, Nantes Métropole opère essentiellement sous l'angle de principes clés tels que l'accessibilité universelle, l'adaptation, l'expertise ainsi que l'inclusion notamment à travers le volet habitat.

Pour autant, la transition démographique pose de nouveaux enjeux d'avenir et nécessite d'élaborer une vision du temps long, dans une approche prospective, plus sociétale, transversale et citoyenne. Face à ce défi, la métropole, considérant que ce processus peut également être une formidable opportunité, entend faire évoluer l'approche usuelle qui s'attache aux publics selon leurs âges (retraités - 55/75 ans, personnes âgées - 70/85 ans, grand âge - 80 et plus) vers une approche nouvelle qui s'intéresse davantage au processus d'allongement de la vie des individus et du vieillissement de la population (l'équilibre entre les générations). Il s'agit aussi de reconsidérer pour notre territoire la ressource que constituent ces futures générations, la valeur que leurs activités, modes de vie et sensi-

A -
LA DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL
MÉTROPOLITAIN
DU 7 DÉCEMBRE 2018

B -
LA CHARTE
DU DÉBAT

C -
LA PROGRAMMATION
DU FESTIVAL CITOYEN

D -
LES CAHIERS
D'ACTEURS

E -
LES CONTRIBUTIONS
INDIVIDUELLES

F -
LES ÉVÉNEMENTS
DU GRAND DÉBAT

bilités représentent pour tous. Le vieillissement en tant qu'expérience n'est pas un sujet si fréquemment discuté par et entre les citoyens. Faire de la transition démographique et de la longévité un enjeu de citoyenneté partagé à l'échelle de la métropole est une réelle opportunité de sortir des tabous et du déni et de recouvrer une capacité d'action et d'innovation sur un sujet majeur, intime et universel qui concerne tout le monde. Nantes Métropole à travers ce troisième Grand Débat entend identifier **les leviers et conditions pour l'émergence d'une société de la longévité portée par le territoire métropolitain à travers l'ensemble de ses acteurs et citoyens.**

UN DÉBAT EN 4 THÈMES POUR LA PARTICIPATION DE TOUTES LES GÉNÉRATIONS

Afin de répondre à l'ensemble des enjeux liés à la transition démographique et au vieillissement, le Grand Débat propose quatre angles de questionnements élaborés collectivement avec les élus des 24 communes.

En effet, un travail préliminaire a été engagé dès 2018 avec :

- d'une part, une phase d'étude qui a permis de solliciter les lieux d'expertises locales et citoyennes déjà constitués sur le territoire, en particulier par le biais de **saisines à des instances expertes** (AURAN, Gérontopôle, École de Design,...) et **consultatives** (Conseil de Développement Métropolitain, Conseil Territorial de Santé, Conseil de développement de Loire Atlantique, Conseil Départemental Métropolitain de la Citoyenneté et de l'Autonomie,...).
- d'autre part, un **atelier prospectif en trois séminaires** organisés entre septembre et décembre 2018 à l'adresse des élus des 24 communes.

Thème 1 / En soi

La longévité comme un projet de vie : quel choix pour chacun ?

Quelles transitions des modes de vie au quotidien (alimentation, santé, les pratiques de "l'être"...) ? Quels leviers pour une longévité souhaitée (prévention, anticipation...) ? Y a-t-il une limite-éthique à la longévité (transhumanisme, réalité augmentée, intelligence artificielle, régénération cellulaire...) ? Un projet de longévité, ça se prépare à quel âge ; seul-e ou à plusieurs ? Statut de « non-productif » : quelle valeur de "l'être" pour la société, son entourage ? Quelle société de longévité solidaire et intergénérationnelle veut-on ? Fin de vie en bonne santé ? Le vieillissement : une maladie curable ?

Thème 2 / Chez soi et près de chez soi

Comment inventer un "chez soi" qui avance avec soi ?

Quelles transitions des modes d'habiter ? Quels leviers et opportunités pour inventer collectivement de nouvelles manières d'habiter (abandon, poursuite ou évolution des activités / les nouveaux types d'habitats intermédiaires) ? Vers un urbanisme de la "sollicitude" : ou comment tenir compte des évolutions cognitives des individus ? Maître "Chez soi" : comment garantir la liberté de décision des plus âgés sur leur environnement ? Innovations techniques/technologiques (essor de la domotique, robotique, data...) : pour rassurer qui ? Les conditions du maintien à domicile : quel niveau de service et par qui ? Quelles fonctions de proximité : vers une cohabitation des générations ?

Thème 3 / Avec les autres

Une longévité inclusive, égalitaire et citoyenne : à quelles conditions ?

Quels leviers pour une société inclusive pour les personnes âgées ? Temps libéré et talent disponible : 25 ans de plus... quoi faire, pourquoi faire ? Quels impacts sur les relations sociales, affectives et familiales ? Les constellations familiales d'aujourd'hui ? Quelles évolutions des transferts monétaires et non monétaires pour une solidarité intergénérationnelle ? Quel statut social de la personne âgée inactive ? Comment lutter contre les formes d'inégalités dues à l'âge ?

Par ailleurs, si les femmes apparaissent comme les « gagnantes » de la longévité, ce simple constat suffit-il à gommer les inégalités de genre ? Ainsi, leur espérance de vie en bonne santé est plus faible que celle des hommes et leurs carrières souvent incomplètes entraînant une différence de montant de pension toujours majeure. Sur un autre volet, princi-

pales actrices du « Care », entendu comme l'ensemble des activités de lien et d'accompagnement, les femmes peinent à faire reconnaître et valoriser leurs compétences réelles (et pas forcément innées) en la matière. Promouvoir une société de la longévité invite à débattre de la situation de femmes : bénéficiaires, aidantes ... toutes citoyennes.

Thème 4 / Autour de l'imaginaire

Nouvel imaginaire de longévité : ouvrir de nouveaux possibles ?

Quels espaces démocratiques pour faire entendre la diversité des témoignages, les aspirations et solutions portées par les citoyens ? Conjuré la vision d'un vieillissement en déclin, comment inventer une culture de longévité positive et accessible par le plus grand nombre ? La longévité, une chance pour la société : ça se passe d'abord dans nos représentations ? La "maturité" comme ressource de nouvelles actions et relations entre les générations : transmission, expériences, soutien, sagesse, mémoire, liberté ? À chaque génération, une nouvelle manière de vieillir : comment actualiser notre regard et nos pratiques ? Quelles ressources sensibles, spirituelles et culturelles pour refonder un imaginaire de la longévité ?

UN GRAND DÉBAT CITOYEN

À DIMENSION SOCIÉTALE ET PROSPECTIF

Ce débat métropolitain s'entend comme une occasion de débattre collectivement de ce que pourrait constituer demain pour la métropole une politique de longévité pour tous. L'offre de participation et les dynamiques collectives qui vont s'engager visent à favoriser une connaissance partagée par les citoyens, à collecter une diversité de points de vue, à faire se rencontrer les acteurs et les citoyens, à soutenir la capacité d'agir du plus grand nombre.

Le format du Grand Débat s'appuie comme les précédentes démarches sur les principes du dialogue citoyen, à savoir :

- Un **mandat cadre** à travers la délibération ci-près soumise au vote du conseil métropolitain ;
- Des **règles claires** (charte du débat) et une **offre de participation diversifiée et accessible** pour favoriser des niveaux d'implication de tous.
- Un **document socle** pour assurer aux citoyens une connaissance de base, fiable, neutre, contextualisée et pédagogique, qui problématise les termes du débat, donne à voir d'où l'on part et pose le champ des possibles.
- Un **espace internet dédié sur la nouvelle plateforme "dialogue citoyen"**, comme espace de convergence, de traçabilité et de transparence au fur et à mesure de toutes les contributions produites et sous toutes les formes (vidéo, cahiers d'acteurs, mail, photo...).

Pour ce troisième Grand Débat à caractère plus sociétal, sensible et prospectif, Nantes Métropole a souhaité l'enrichir d'une nouvelle modalité de participation sous un format événementiel en organisant en mai 2019 un Festival Citoyen et prospectif. Ce temps fort a vocation d'offrir pendant trois jours des apports experts, sensibles, décalés à travers des conférences, des ateliers, des retours d'initiatives citoyennes. L'ensemble de ces éclairages visent à soutenir la capacité des citoyens à s'exprimer, proposer, échanger, débattre, agir demain sur les enjeux de la longévité et les solutions à inventer. Pour partie, la programmation du festival sera co-construite en amont avec des citoyens. Dès le lancement du débat en janvier, plusieurs communautés d'actions et de réflexions seront ouvertes à l'ensemble des habitants des communes et des quartiers de la métropole, leurs productions restituées dans le cadre du festival.

A -
LA DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL
MÉTROPOLITAIN
DU 7 DÉCEMBRE 2018

B -
LA CHARTE
DU DÉBAT

C -
LA PROGRAMMATION
DU FESTIVAL CITOYEN

D -
LES CAHIERS
D'ACTEURS

E -
LES CONTRIBUTIONS
INDIVIDUELLES

F -
LES ÉVÉNEMENTS
DU GRAND DÉBAT

GOUVERNANCE, CALENDRIER ET ATTENDU DU DÉBAT

Le pilotage du troisième Grand Débat est confié à deux élus métropolitains : Claudine Chevalle-reau, au titre de sa délégation sur « les solidarités et les parcours de vie » (fonds de solidarité pour le logement, fonds d'aide aux jeunes et centres locaux d'information et de coordination pour les personnes âgées et leur entourage) et Fabrice Roussel au titre de sa délégation au « dialogue citoyen » et référent des grands débats. Il est proposé que le collectif d'élus, ayant participé à l'atelier prospectif préparatoire et qui représente les 24 communes, se poursuive et constitue l'instance de suivi politique du Grand Débat tout au long de sa mise en œuvre. Par ailleurs, la conférence des maires sera régulièrement informée des avancées du Grand débat et de ses conclusions.

Le Grand Débat doit se dérouler en 2019 en 4 étapes :

Mi-Janvier // Lancement du débat

Mise à disposition d'un document socle, ouverture de l'espace internet dédié au débat (dans la nouvelle configuration du site), mise à disposition des espaces de contributions numériques (contributions individuelles et cahiers d'acteurs), lancement des appels à volontaires pour participer aux différentes offres de participations et communautés d'action.

De Février à avril // Collecte de points de vue et productions dans les 24 communes

Différentes offres accompagnées de production collective sont proposées aux territoires et par les communes. À titre d'exemple : « ciné-débat », « veilleurs prospectifs », « atelier prototypage », « arpenteurs » ... Via le site internet, la traçabilité au fur et à mesure des contributions individuelles et collectives est garantie.

16, 17 et 18, 19 Mai // Festival de prospective citoyenne

Pendant trois jours (ouverture jeudi soir, vendredi, samedi et dimanche), un format inédit pour produire des préconisations en collectif et en trois jours : conférences plénières et thématiques, ateliers participatifs, partage initiatives citoyennes...

Septembre à octobre // Remise d'un rapport final

Diffusion "en open source" du livrable du débat et la formalisation de préconisations et de scénarii pour le territoire.

Attendu et atterrissage du débat

Concrètement, le débat vise à nourrir les acteurs et les citoyens du territoire dans une meilleure connaissance des problématiques du vieillissement dans leurs projets et le quotidien du bien vivre ensemble, et ce dans toute l'agglomération. À l'issue du Grand Débat, un rapport final sera produit sur la base de l'ensemble des contributions, productions et saisines, en réponse aux 4 grands questionnements.

Dans une visée prospective, ce rapport devra :

- rendre compte de la dynamique démocratique du Grand Débat,
- traduire les enseignements issus du débat sur les 4 questionnements,
- identifier "les enjeux/défis spécifiques" à la Métropole,
- actualiser la cartographie des acteurs "ressources",
- établir des scénarii et pistes d'actions,
- identifier les initiatives citoyennes.

Ce rapport sera rendu public et mis à disposition du territoire, des acteurs, des élus pour nourrir les projets, les expérimentations et les coopérations futurs. Pour les élus, cela pourra se traduire par l'actualisation des plans d'actions et politiques publiques des communes. Pour la Métropole, les conclusions du débat pourront venir nourrir et orienter le projet gérontologique métropolitain.

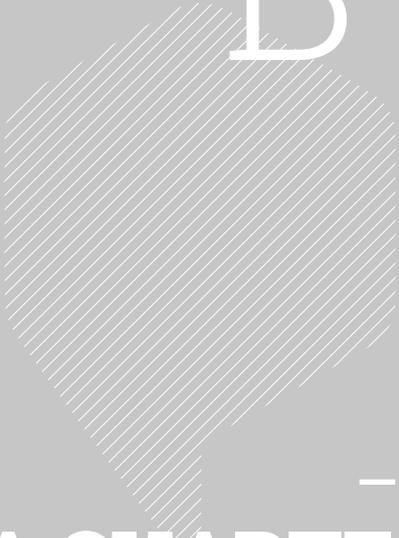
Le Conseil délibère et,

1 – approuve l'organisation d'un débat citoyen sur « transition démographique et vieillissement »,
2 – autorise Madame la Présidente à prendre les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Nantes, le 7 décembre 2018
Johanna ROLLAND,
La Présidente de Nantes Métropole

ANNEXE

B



—
**LA CHARTE
DU DÉBAT**
—

A -
LA DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL
MÉTROPOLITAIN
DU 7 DÉCEMBRE 2018

B -
LA CHARTE
DU DÉBAT

C -
LA PROGRAMMATION
DU FESTIVAL CITOYEN

D -
LES CAHIERS
D'ACTEURS

E -
LES CONTRIBUTIONS
INDIVIDUELLES

F -
LES ÉVÉNEMENTS
DU GRAND DÉBAT

LA CHARTE DU DÉBAT

PRINCIPES, VALEURS ET ENGAGEMENTS.

Nantes Métropole s'engage à garantir les principes, valeurs et engagements suivants :

LE CADRE DU DÉBAT

Un mandat participatif est établi au regard de la délibération du 07 décembre 2018 votée à l'unanimité par le Conseil métropolitain qui structure le débat et les échanges autour des quatre thèmes suivants

Thème 1 / En soi, la longévité comme un projet de vie: quel choix pour chacune et chacun ?

L'allongement de la vie implique d'être plus attentif à soi. Comment profiter dans les meilleures conditions des années gagnées ? Y a-t-il une limite éthique à la longévité ? Quelle fin de vie en bonne santé ?

Thème 2 / Chez soi et près de chez soi

Comment inventer un "chez soi" qui avance avec soi ?

Quelles sont les conditions pour vieillir dans un habitat qui nous ressemble et dans lequel on se sent "chez soi" ? Quels sont les leviers pour inventer de nouvelles manières d'habiter ? Comment garantir notre liberté de décision en vieillissant ? Quelle place pour les innovations technologiques dans notre habitat ? Quelle cohabitation des générations pour demain ?

Thème 3 / Avec les autres

Une longévité inclusive, égalitaire et citoyenne : à quelles conditions ?

Comment se sentir pleinement citoyen et actif dans la société, quel que soit son âge ? Quels sont les effets du vieillissement sur les relations sociales, affectives et familiales ? Quelles évolutions pour les coopérations et la solidarité entre les générations de demain ? Les formes d'inégalités et de précarité s'accroissent avec l'âge : comment agir collectivement ?

Thème 4 / Autour de l'imaginaire

Nouvel imaginaire de longévité: ouvrir de nouveaux possibles ?

Et si le rapport à la longévité passait aussi par les représentations ? Comment s'éloigner d'une vision négative associée à la vieillesse ? À chaque génération correspond une nouvelle manière de prendre de l'âge : comment actualiser notre regard et nos pratiques ? Comment construire un nouveau récit collectif plus positif ?

PRINCIPE DE TRANSPARENCE

Afin de garantir la qualité de ce Grand Débat sur la longévité, tous les participants auront à disposition le plus grand nombre d'informations utiles et objectives,

MODALITÉS

- Publication sur la plateforme du Dialogue citoyen du débat et au fur et à mesure des contenus produits par les différentes parties prenantes : acteurs institués, experts, citoyens.
- Mise à disposition des expertises et études en cours.

PRINCIPE DE PLURALITÉ DE L'INFORMATION

Le Grand Débat s'appuie également sur la pluralité de l'information, en faisant appel à des expertises, points de vue et expressions multiples et contradictoires qui permettent d'augmenter et d'enrichir la compréhension des enjeux du débat dans une approche pluraliste et ouverte. L'ensemble des expertises produites dans le cadre du débat est mis à disposition de tous sur la plateforme du Dialogue citoyen.

À l'issue du débat, toutes celles et ceux qui ont quelque chose à dire sur le thème de la longévité auront pu le faire.

- MODALITÉS**
- Publication d'un document pédagogique au démarrage du débat, "le document socle du débat" qui pose en toute neutralité les éléments de repère et de contextualisation aux enjeux du territoire métropolitain.
 - Organisation de saisines pour donner la parole à des instances consultatives et expertes pour éclairer et nourrir les 4 thématiques structurant le débat
 - Appel à contribution des acteurs institués pour qu'ils portent connaissance de leur analyse, expertise et projet dans un format unique et simplifié : les cahiers d'acteurs.
 - Appel à des contributions individuelles sur la plateforme du Dialogue Citoyen..

PRINCIPE DE DIVERSITÉ ET DE PROXIMITÉ

Par les modalités choisies, le Grand débat vise à favoriser l'association de tous les publics et de leurs expressions.

Le débat est fondé sur le respect de la diversité et de la pluralité des opinions, il est ouvert à tous et pas exclusivement aux experts, aux "sachants" ou aux acteurs impliqués. Le débat participe de la sensibilisation des habitants, leur information et leur implication dans le projet de territoire, depuis leurs expériences, leurs vécus et leurs propositions pour l'avenir. Les citoyens-usagers de l'agglomération sont attendus pour participer au débat.

- MODALITÉS**
- Offrir sur la plateforme du Dialogue Citoyen des modes de contribution diversifiés : pouvoir déposer des contributions, des témoignages, des appréciations sensibles et créatives sous différents formats (audio, photo, vidéo).
 - Soutenir les 24 communes de l'agglomération dans leur volonté de décliner des offres de participation et d'échange au plus près des habitants et dans le cadre des dispositifs de dialogue citoyen existants.

A -
LA DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL
MÉTROPOLITAIN
DU 7 DÉCEMBRE 2018

B -
LA CHARTE
DU DÉBAT

C -
LA PROGRAMMATION
DU FESTIVAL CITOYEN

D -
LES CAHIERS
D'ACTEURS

E -
LES CONTRIBUTIONS
INDIVIDUELLES

F -
LES ÉVÉNEMENTS
DU GRAND DÉBAT

PRINCIPE DE PROMOTION DE LA CAPACITÉ CITOYENNE / SOUTENIR LE DÉBAT DU "FAIRE"

Les modalités pratiques de ce Grand Débat vise à soutenir les échanges entre les citoyens. L'enjeu du débat n'est pas seulement d'organiser le dialogue entre des élus décideurs, des acteurs-experts et des citoyens, mais aussi entre les citoyens eux-mêmes. Le débat vise à offrir aux citoyens les moyens de faire connaître leur expertise d'usage et d'élaborer un point de vue éclairé en connaissance de cause. La parole des citoyens doit peser dans le débat et impacter l'action publique en s'appuyant sur des modes de participation fondés sur l'expérience et l'expérimentation, collective et individuelle, et qui donneront lieu à des retours d'expériences et témoignages notamment lors du Festival prospectif et participatif les 16, 17, 18 et 19 mai 2019 venant éclairer le débat sur "le comment".

MODALITÉS

1/ Lancement de 6 communautés citoyennes pendant 3 mois pour vivre une expérience autour de la longévité et produire des contributions qui viendront nourrir le débat et enrichir la programmation du festival prospectif et participatif du mois de mai :



LES ARPENTEURS

Participez à des expéditions urbaines pour découvrir comment les enjeux de la longévité peuvent contribuer à redessiner la ville (nouveaux modèles d'habitat collectif, parcours de santé...).



LES OBSERVATEURS

Testez et enrichissez sur site un référentiel de critères de ce que pourrait être un quartier adapté aux attentes et besoins des seniors (ou senior friendly).



LES VEILLEURS

Découvrez des réponses décalées ou méconnues aux enjeux du vieillissement (service civique senior, coopératives funéraires, maisons des grands parents...), et faites-vous un avis à plusieurs pour voir si elles peuvent être inspirantes pour la Métropole.



LES CINÉPHILES

Observez la façon dont le 7^e art met en scène la figure du "vieux" en assistant aux différentes séances thématiques programmées dans les cinémas associatifs de la Métropole. Et, pour les plus mordus, participez à un groupe de débat avec un expert cinéophile.



LES ÉCRIVAINS

Renouvelez les représentations de l'avancée en âge qui traversent la littérature en prenant la plume pour imaginer collectivement un roman qui met la question de la longévité au cœur de son propos.



LES HISTORIENS DE L'ART

Inventez un nouvel imaginaire collectif de la longévité en analysant la façon dont l'art s'est saisi des questions du temps qui passe et de ses effets sur l'homme et la nature à travers les âges, en compagnie d'une historienne de l'art.

2/ Mobilisation des 24 communes pour la mise en œuvre d'initiatives propres

3/ Organisation d'un Festival participatif et prospectif pour l'ensemble des citoyens métropolitains

PRINCIPE DU RENDRE-COMPTÉ ET SUIVI

Concrètement, le débat vise à nourrir les acteurs et les citoyens du territoire dans une meilleure connaissance des problématiques du vieillissement, dans leurs projets et le quotidien, et ce dans toute l'agglomération.

À l'issue du Grand Débat, un rapport final sera produit sur la base de l'ensemble des contributions, productions et saisines, en réponse aux 4 grands questions.

Ce rapport final viendra clore le débat. Ce document a pour vocation d'établir un bilan quantitatif et qualitatif de la participation en rendant lisibles les arguments en présence : les convergences comme les divergences. Le rapport traduit les enseignements issus du débat sur les 4 questions, identifie les enjeux/défis spécifiques à la Métropole, actualise la cartographie des acteurs "ressources", établit des scénarii et pistes d'actions et identifie des initiatives citoyennes et inspirantes.

Le rapport du débat est rendu public en octobre 2019 et remis à Johanna Rolland, Maire-Présidente de Nantes Métropole.

Il est mis à disposition du territoire, des citoyens, des acteurs, des élus pour nourrir les projets, les expérimentations et des coopérations futures. Pour les élus, cela pourra se traduire par l'actualisation des plans d'actions et des politiques publiques. Pour la Métropole, les conclusions du débat pourront venir nourrir et orienter le projet gérontologique métropolitain voire une future feuille de route.

MODALITÉS • Rédaction d'un rapport final, après lecture et analyse des contributions et de toutes les productions publiées sur le site internet.

GOUVERNANCE DU DÉBAT

Le pilotage du débat est confié à deux élus métropolitains : Claudine Chevallereau, au titre de sa délégation sur « les solidarités et les parcours de vie » et Fabrice Roussel au titre de sa délégation au « dialogue citoyen » et référent des grands débats. Un comité de suivi politique associant un représentant des 24 communes constitue l'instance de suivi du Grand Débat tout au long de sa mise en œuvre et de ses étapes clés. Par ailleurs, la conférence des maires sera régulièrement informée des avancées du Grand débat et de ses conclusions.

Le pilotage technique et la mise en œuvre des modalités du débat sont assurés par une équipe projet associant le Pôle Dialogue citoyen, Évaluation et Prospective, le Département Prévention et Solidarités, la Mission Coordination Gérontologique, ainsi que la Direction Générale Information et Relation aux citoyens

LA CHARTE DU DÉBAT

Fait à Nantes, le 15 janvier 2019

Signatures des élus co-pilotes du débat

Claudine Chevallereau
Vice-présidente



Fabrice Roussel
1^{er} Vice-président



03

P. 162 à 204

ANNEXE

C



—
**LA PROGRAMMATION
DU FESTIVAL CITOYEN**
—

A -
LA DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL
MÉTROPOLITAIN
DU 7 DÉCEMBRE 2018

B -
LA CHARTE
DU DÉBAT

C -
LA PROGRAMMATION
DU FESTIVAL CITOYEN

D -
LES CAHIERS
D'ACTEURS

E -
LES CONTRIBUTIONS
INDIVIDUELLES

F -
LES ÉVÉNEMENTS
DU GRAND DÉBAT

LA PROGRAMMATION DU FESTIVAL CITOYEN

Le Festival Citoyen a rassemblé 3 500 visiteurs du 16 au 19 mai 2019. Le noyau dur s'est constitué de 750 citoyens et jeunes professionnels, plutôt du champ médico-social. Il a réuni 70 intervenants dont 16 acteurs associatifs et économiques locaux qui ont pu présenté leur projet pour le territoire mais également 16 experts et penseurs nationaux de la longévité des pionniers aux nouvelles générations. Différents formats (conférences-spectacle, tables rondes, causeries, pitchs inspirants...) ont été imaginés afin de susciter une réflexion et inciter à la contribution notamment individuelle grâce à des urnes prévues pour les accueillir. Il a été réalisé en partenariat avec l'Agence Gleech.

JEUDI 16 MAI 2019

La longévité est-elle une arnaque ?

Le Tribunal pour les Générations Futures. Une conférence-spectacle a été proposé en partenariat avec Usbek et Rica, « le magazine qui explore le futur ». Avec la participation du dessinateur de presse FRAP.

Quatre témoins invité à la barre :

- **Valérie Audebong**, CCI Nantes Saint-Nazaire, Conseillère Innovation Industrie et Services de filières Santé, Handicap et Silver Economie;
- **Gilles Berrut**, Professeur des Universités, praticien hospitalier au CHU de Nantes, fondateur du Gérontopôle Autonomie Longévité des Pays de la Loire et ambassadeur du Grand Débat Longévité de Nantes Métropole;
- **Georges Hervouët**, Président de l'association Old'up Nantes;
- **Corinne Hisch**, co-fondatrice du Laboratoire de l'Égalité

VENDREDI 17 MAI 2019

Temps libre et loisirs des aînés, quelles évolutions ?

Avec la présence de :

- **Gwenaëlle Le Dreff**, directrice de l'Université Permanente;
- **Christine Bouyer**, chargée de projet à l'ACCOORD.

2 700 seniors chaque année sur la métropole nantaise

Avec **Hervé Patureau**, Directeur du pôle planification, habitat et démographie de l'Agence d'Urbanisme de la Région Nantaise (AURAN).

La solidarité ça existe, et en plus ça rapporte !

Avec **Serge Guérin**, sociologue spécialiste des questions liées au vieillissement.

Regarde-moi

Avec l'association les **Petits Frères des Pauvres** et le projet de « Inside Out » de l'artiste **JR**.

Habitats participatifs et solidaires

Avec l'intervention d'associations :

- **Hal'âge**, sur l'habitat participatif;
- **Tissatoit**, sur l'habitat social innovant (résidence senior couplée à une micro-crèche);
- **Le temps pour toiT**, sur la colocation intergénérationnelle;
- **Loki Ora**, sur la colocation entre seniors;
- **Hacoopa**, sur l'habitat inclusif.

L'EHPAD de demain

Avec **Antoine Fraysse**, Directeur du Centre Régional d'Études, d'Actions et d'Informations (CREAI).

Le vieillissement: une affaire de femme?

Avec **Annie Dussuet**, sociologue et Maître de conférence à l'Université de Nantes.

Quel vieillissement pour les seniors venus d'ailleurs?

Avec la présence de:

- **Anne Bossé**, enseignante-chercheuse et directrice du CRENAU-Nantes ENSA, co-auteur de la pièce « Suivre les Morts » mise en scène par Monique Hervouët (compagnie Banquet d'Avril);
- **Aurélien Martineau**, chercheur géographe à l'Université d'Angers.

L'âge, le désir et l'amour, entretien avec Marie de Hennezel

Avec **Marie de Hennezel**, autour de son livre « L'âge, le désir et l'amour ».

Rencontre littéraire et philosophique

Avec **Barbara Constantine**, **Didier Martz**, et **Christine Jordis**

Théâtre intergénérationnel avec le théâtre du cyclope

Avec **Alissa Denissova**, membre des associations Théâtre du Cyclope et Écosystème Production autour de l'atelier théâtre enfants-seniors produit par le théâtre du Cyclope.

Silver économie – quel marché de la vieillesse?

Avec la présence de:

- **Valérie Audegond**, CCI Nantes Saint-Nazaire, Conseillère Innovation Industrie et Services de filière de Santé, Handicap et Silver Economie;
- un représentant des **Ecosolies**.

Télé-présence à domicile

Les intervenants:

- **Max Mollon**, Design Fiction Club – La Gaîté Liryque;
- **Miguel Jean**, Directeur de l'Espace de réflexion éthique des Pays de la Loire.

L'évolution du chez-soi: repenser l'intime?

Avec **Mélissa Petit**, sociologue indépendante et fondatrice de Mixing Generations.

La communauté des Observateurs

Avec **Arnaud Robert**, chargé de mission à l'Agence d'Urbanisme de la Région Nantaise (AURAN).

Être acteur de sa longévité aujourd'hui et demain?

Avec:

- **Vincent Ould Aoudia**, Président du Gérontopôle des Pays de la Loire;
- **Georges Hervouët**, Président de l'association Old'up Nantes.

Une Ville Amie des Aînés, c'est quoi?

Avec **Pierre Olivier Lefebvre**, délégué du réseau Francophone Ville Amie des Aînés.

Le patrimoine comme outil de transmission

Avec la direction Patrimoine de Nantes Métropole:

- **Nathalie Barré**, responsable de la démarche Histoire et Mémoire des Quartiers;
- **Gaëlle Caudal**, responsable du patrimoine industriel, maritime et fluvial;
- **Aurélien Mathia**, webmaster du site Nantes Patrimonia de Nantes Métropole.

PARTIE 03

A -
LA DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL
MÉTROPOLITAIN
DU 7 DÉCEMBRE 2018

B -
LA CHARTE
DU DÉBAT

C -
LA PROGRAMMATION
DU FESTIVAL CITOYEN

D -
LES CAHIERS
D'ACTEURS

E -
LES CONTRIBUTIONS
INDIVIDUELLES

F -
LES ÉVÉNEMENTS
DU GRAND DÉBAT

Vivre vieux demain ?

Avec la présence de :

- **Serge Guérin**, sociologue spécialiste des questions liées au vieillissement, professeur à l'INSEE Paris ;
- **Anne-Marie Guillemard**, Docteure en sociologie, Professeure émérite des Universités Paris Descartes Sorbonne ;
- **Melissa Petit**, Docteure en sociologie, fondatrice de Mixing Générations ;
- **Virginie Raisson**, géopolitologue et prospectiviste, présidente de LEPAC ;
- **Alain Villez**, Président de l'association les Petits Frères des Pauvres.

SAMEDI 18 MAI 2019

Quel renouveau pour l'aide à domicile ?

Avec la présence de :

- **Anne Delahousse**, association Votre Second Souffle, lauréate du Prix Demain Mode d'emploi ;
- **Geoffroy Verdier**, Directeur général de l'association ADT 44.

Projet intergénérationnels et culturels

Avec la présence de :

- **Les souvenirs partagés**, sur la création d'enregistrement audio sur les souvenirs des grands-parents pour qu'ils ne s'effacent jamais ;
- **L'association Chauffe Citron**, sur une programmation inédite autour de la curiosité, de la découverte et de la mémoire ;
- **L'association Manou Partage**, sur le lien social entre les générations ;
- **L'association Globe Conteur**, sur la transmission d'histoire populaire ;
- **Les petites grandes vacances**, sur la garde d'enfants par les retraités.

Le chez-soi, c'est quoi ?

Avec la présence de :

- **Bernard Ennuyer**, Docteur en sociologie ;
- **François Xavier Turbet-Delof**, Directeur adjoint des Petits Frères des Pauvres, Association de Gestion des Etablissements.

Le renouveau des rites funéraires

Avec **Marinette Goureaux**, co-fondatrice de l'association La maison des adieux qui milite pour la mise en place sur le territoire métropolitain de lieux pouvant accueillir des cérémonies civiles.

J'y suis, j'y reste – Volet 1

Avec la présence de **Marie Delsalle**, co-réalisatrice.

Projection d'un film documentaire de Leroy Merlin Source réalisé par **Marie Delsalle** et **Pierre Rapey**.

La communauté des Arpenteurs

expédition urbaine animée par l'association **ARDEPA**.

1001 façons de vieillir à travers le monde

Avec **Clément Boxebeld**, co-fondateur de l'association Oldyssey.

Vieilles et alors ? Écoutes collectives

Séance d'écoute collective animée par **Maud Raffay**, activatrice d'égalité femmes-hommes, culture, média et ESS, Fameuses, Femmes ici et ailleurs, Association TRUST.

Comment lutter contre l'exclusion numérique des personnes âgées ?

Avec la présence de :

- **Gervais Sachot**, délégué Loire-Atlantique les Petits Frères des Pauvres ;
- **Samira Legsir**, Directrice adjointe de la MSA Loire-Atlantique Vendée.

L'isolement des seniors LGBT : quelle vieillesse pour tous ?

Avec **Stéphane Sauvé**, fondateur de Rainbold Society.

La communauté des Écrivains

Avec **Anne Groisard** du **Théâtre La Ruche**.

Quelle citoyenneté des aînés, quel pouvoir d'agir ?

Avec la présence de :

- **Monique Boutrand**, co-rapporteur de l'avis du CESE sur la loi ASV;
- **Anne-Marie Guillemard**, Docteure en sociologie, Professeure émérite des Universités Paris-Descartes Sorbonne.

La communauté des Cinéphiles

Avec **Erwan Cadoret** et le cinématographe.

Éternité, rêve humain et réalités de la science

Avec **Philippe Guillet**, directeur du Muséum d'histoire naturelle de Nantes Métropole.

La vieillesse vue par la science fiction : quels imaginaires ?

Avec **Yoan Ollivier**, designer, agence Vraiment-Vraiment.

La communauté des Historiens de l'art

Avec **Louise Robin** de l'association ARTABAN.

Prendre soin (film)

Avec la présence de **Bernard Hagenmüller**, réalisateur.

Nouvelles solidarités

Avec :

- **Le dispositif Jardin'âge**, sur la mise en relation de personnes âgées qui ne sont plus en capacité d'entretenir leur jardin et des personnes qui ne disposent pas d'un jardin;
- **L'association Demen'âge**, sur l'accompagnement des seniors dans leur déménagement;
- **L'initiative Voisin-âge** (Les petits frères des pauvres), sur la mise en relation avec des personnes âgées pour tisser des liens de voisinage;
- **Les boutur'âges** (association ECOS Nantes), sur la mise en lien d'un propriétaire qui ne veut plus/pas s'occuper de son jardin et un jardinier qui en cherche un.

Vieilles et alors ? Écoutes collectives

Séance d'écoute collective animée par **Maud Raffay**, activatrice d'égalité femmes-hommes, culture, média et ESS, Fameuses, Femmes ici et ailleurs, Association TRUST.

Bien vieillir – what else ?

Avec **Béatrice Blanchard**, **Juliette Michel** et **Shani Galland**, chargées de mission sur le projet de recherche I-CARE pour l'Union Régionale des centres sociaux et socioculturels des Pays de la Loire.

La communauté des Créateurs

Avec **Gaël Guilloux** des Bolders.

Collectif La Fabrique du Bien Vieillir 44

Avec l'intervention de :

- **Élise Durand**, membre de l'association Chauffe-Citron
- **Sophie Charteau**, membre de l'association Manou Partages.

L'accompagnement de la fin de vie

Avec **Rodolphe Moquet**, Direction de l'association COMPAS.

Une seconde vie, conférence de François Jullien

autour de l'œuvre du philosophe, helléniste et sinologue **François Jullien**.

PARTIE 03

A -
LA DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL
MÉTROPOLITAIN
DU 7 DÉCEMBRE 2018

Vieillir et prendre soin ? Oui ! Mais comment ?

Avec la présence de :

- **Bernard Benattard**, psychosociologue, médiateur et philosophe du travail ;
- **Bernard Ennuyer**, Docteur en sociologie ;
- **Anne-Marie Frances**, Directrice pédagogique de l'Institut Formation Santé de l'Ouest ;
- **Agnese Macaluso**, consultante Régions et Cities du cabinet ECORYS (Pays-Bas) ;
- **Hervé Maigret**, fondateur, directeur artistique et chorégraphe de la compagnie nantaise ngc25.

DIMANCHE 19 MAI 2019

B -
LA CHARTE
DU DÉBAT

La Gazette du festival, tout juste sortie des presses,

Avec la participation de l'association **Roméo et Huguette** et un groupe de citoyen.

J'me fous pas mal du temps qui passe

animée par les chanteurs et musiciens de **Trafic d'airs**.

Le grand bal des générations

animée par les danseurs et musiciens de la **Piste à Dansoire** – Collectif Mobil Casbah

C -
LA PROGRAMMATION
DU FESTIVAL CITOYEN

D -
LES CAHIERS
D'ACTEURS

E -
LES CONTRIBUTIONS
INDIVIDUELLES

F -
LES ÉVÉNEMENTS
DU GRAND DÉBAT

ANNEXE

D



—
LES CAHIERS
D'ACTEURS
—

A -
LA DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL
MÉTROPOLITAIN
DU 7 DÉCEMBRE 2018

B -
LA CHARTE
DU DÉBAT

C -
LA PROGRAMMATION
DU FESTIVAL CITOYEN

D -
LES CAHIERS
D'ACTEURS

E -
LES CONTRIBUTIONS
INDIVIDUELLES

F -
LES ÉVÉNEMENTS
DU GRAND DÉBAT

LES CAHIERS D'ACTEURS

MODE D'EMPLOI

Les cahiers d'acteurs sont classés par ordre alphabétique. Chaque résumé est accompagné de la question à laquelle se réfère la contribution.

Pour lire les cahiers d'acteurs, se rendre sur <https://dialoguecitoyen.metropole.nantes.fr/> > sélectionner le projet « Grand Débat Longévité – ouvrons les possibles » > sélectionner cahiers d'acteurs > puis lire la collection.

Parmi ces collectifs, le débat a touché une grande diversité d'acteurs : 34 % des cahiers d'acteurs ont été rédigés par des associations (dont 27 % d'associations issues de l'ESS), 17 % d'institutions, 16 % par de structures du champ (EHPAD, résidences autonomie ...), 10 % par des communes ou des conseils consultatifs associés, 16 % par d'entreprises, 3 % par le milieu académique, 3 % par des organisations syndicales, partis politiques, etc. et enfin 1 % de citoyens organisés en collectif.

A

Atelier d'architecture sans-titre (AAST) - S'approcher au plus près des choses

par l'atelier d'architecture sans titre qui expose une réflexion autour des nouvelles formes d'habiter et fonctions du logements.

Question 2 – Chez-soi, près de chez-soi

Accueil de loisirs Croc'loisirs Sautron - C'est quoi être Grand-parents ?

par l'équipe des enfants de 6 à 10 ans de l'accueil de loisirs de Sautron qui exposent sous la forme de dessin ce qu'est pour eux être grand-parents après avoir échangé avec les résidents de l'EHPAD.

Question 4 – Autour de l'imaginaire

Association nantaise d'aide familiale (ANAF) - Des liens entre les générations avec les ateliers numériques pour seniors : témoignages des jeunes volontaires en service civique

par les jeunes volontaires en service civique au sein de l'association nantaise d'aide familiale qui témoignent de la transmission entre génération grâce à la formation à l'outil numérique.

Question 3 – Avec les autres

Association nantaise d'aide familiale (ANAF) - Paroles d'usagers

par les usagers de l'association nantaise d'aide familiale qui offrent un témoignage sur l'apport de l'association dans leur quotidien.

Question 2 – Chez-soi, près de chez-soi

Association nantaise d'aide familiale (ANAF) - Points de vue d'aidants professionnels

par les aidants professionnels qui travaillent dans l'association nantaise d'aide familiale et qui témoignent de leur cœur de métier et de la relation avec les usagers.

Question 2 – Chez-soi, près de chez-soi

Association Nantes pour les déplacements et l'environnement (ANDE) et l'association rue de l'Avenir - Se déplacer et profiter des espaces publics

par l'association Nantes pour les déplacements et l'environnement et l'association rue de l'Avenir qui apportent une réflexion sur l'environnement urbain comme la continuité du « chez-soi » et l'importance de sa bienveillance pour garantir aux personnes vieillissantes de pouvoir sortir de chez elles.

Question 2 – Chez-soi, près de chez-soi

Association A6 Retraite et long vieillissement - En soi, la longévité comme un projet de vie: quel choix pour chacune et chacun ?

par l'association A6 Retraite et long vieillissement autour de la proposition d'un statut créé par l'association « les retraités professionnels » pour marquer l'engagement de ses membres comme acteurs reconnus pour leurs compétences professionnelles entretenues et développées par un apprentissage tout au long de la vie.

Question 1 – En soi

Association A6 Retraite et long vieillissement - Chez soi, près de chez soi, comment inventer un « chez soi » qui avance avec soi ?

par l'association A6 Retraite et long vieillissement sur la prise en compte globale du vieillissement dans les politiques publiques et par les acteurs du territoire et propose de passer d'une politique sociale du vieillissement à une politique de gestion territoriale de la vieillesse.

Question 2 – Chez-soi, près de chez-soi

Association A6 Retraite et long vieillissement - Avec les autres, une longévité inclusive, égalitaire et citoyenne: à quelles conditions ?

par l'association A6 Retraite et long vieillissement en défendant la formation et l'acquisition de compétences tout au long de la vie afin d'être des retraités actifs avec des qualités économiques, culturelles, sociales et professionnelles mises au profit de la société et de soi-même.

Question 3 – Avec les autres

Association A6 Retraite et long vieillissement - Autour de l'imaginaire, imaginaire de longévité: ouvrir de nouveaux possibles ?

par l'association A6 Retraite et long vieillissement autour de la quête de jeunesse éternelle et la recherche du progrès qui pourrait un jour permettre à l'Homme d'agir sur lui-même et sa propre substance.

Question 4 – Autour de l'imaginaire

Association Médiagraph - Pour que le numérique n'oublie personne

par l'association Médiagraph et ses adhérents, autour des ateliers numériques seniors proposés par l'association.

Question 3 – Avec les autres

Association STOPMALPA « Stop à la maltraitance des personnes âgées » - La longévité: un calvaire pour la personne âgée maltraitée

par l'ensemble des adhérents de l'association STOPMALPA, qui souhaite faire prendre conscience à tous que la longévité n'est pas toujours une chance lorsque celle-ci s'accompagne de violences, d'abus, de maltraitance.

Question 3 – Avec les autres

Atlantique Habitations - Un territoire qui vieillit, un bailleur social qui s'implique

par le bailleur sociale Atlantique Habitations, autour de leurs actions effectives et souhaitées à destination des personnes vieillissantes vivant dans le parc social.

Question 2 – Chez-soi, près de chez-soi

Audencia – Malakoff Médéric Humanis - Comprendre, analyser et prévenir les situations de vulnérabilité financière des seniors

par Audencia et Malakoff Médéric Humanis, autour de la précarité croissante et préoccupante des seniors.

Question 3 – Avec les autres

A -
LA DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL
MÉTROPOLITAIN
DU 7 DÉCEMBRE 2018

B -
LA CHARTE
DU DÉBAT

C -
LA PROGRAMMATION
DU FESTIVAL CITOYEN

D -
LES CAHIERS
D'ACTEURS

E -
LES CONTRIBUTIONS
INDIVIDUELLES

F -
LES ÉVÉNEMENTS
DU GRAND DÉBAT

B

Bouguenais mobilité solidaire - Lutter contre la solitude

par l'association Bouguenais mobilité solidaire qui propose une offre de transport solidaire sur la commune de Bouguenais pour toutes personnes de plus de 18 ans et rayonne sur 40 km autour du cœur de la ville.

Question 3 – Avec les autres

C

Carsat des Pays de La Loire - « Longévité EN SOI »

par les agents de la Carsat des Pays de la Loire, autour de la santé, de la prévention, de l'image de soi, de la liberté de choix, des solutions qui existent et celles qu'il reste à imaginer.

Question 1 – En soi

Carsat des Pays de La Loire - « Longévité CHEZ-SOI ET PRÈS DE CHEZ-SOI »

par les agents de la Carsat des Pays de la Loire, qui font l'état de lieux des solutions pour l'habitat, les services de proximité mais aussi les nouveaux modes d'habiter et les métiers émergeant.

Question 2 – Chez-soi, près de chez-soi

Carsat des Pays de La Loire - « Longévité AVEC LES AUTRES »

par les agents de la Carsat des Pays de la Loire, autour du maintien à domicile et les actions spécifiques qu'ils nécessitent à destination des personnes âgées.

Question 3 – Avec les autres

CCAS Carquefou - Un service de « bienveillants » au sein d'une résidence sociale seniors

par les usagers et les professionnels du CCAS de Carquefou qui partagent leur initiative communale d'un service de « bienveillants » au sein d'une résidence sociale seniors.

Question 2 – Chez-soi, près de chez-soi

CCAS de Nantes - Les vieux changent... changeons notre regard

par les agents du CCAS de la Ville de Nantes autour des représentations, des images de la vieillesse d'aujourd'hui et la perspective des évolutions attendues pour demain.

Question 4 – Autour de l'imaginaire

CCAS Ville de Nantes – Résidences Autonomie - Maître chez soi : comment garantir la liberté de décision des plus âgés sur leur environnement ?

par les agents du CCAS de la Ville de Nantes autour de la notion de « maître chez-soi » à la fois pour les personnes habitant en résidences autonomie ainsi qu'auprès des professionnels évoluant au CCAS.

Question 2 – Chez-soi, près de chez-soi

CCAS Ville de Nantes - Cahier d'acteur nomade

par les professionnels du CCAS de la Ville de Nantes qui ont souhaité donner la parole pour connaître le point de vue sur la « longévité » de celles et ceux qui ne se déplacent pas sur les temps collectifs et pour qui la contribution numérique.

Question 1 – En soi

CCAS Ville de Nantes- Les démarches intergénérationnelles peuvent-elles être socle de l'inclusion ?

par les agents du CCAS de la Ville de Nantes autour des freins et des leviers à activer pour favoriser une société inclusive pour les personnes âgées en considérant les 8 domaines du diagnostic villes amies des aînées (habitat et espaces extérieurs; transports et mobilité; habitat; culture et loisirs; lien social et solidarité; participation citoyenne; information et

communication ; autonomie, services et soin).
Question 3 – Avec les autres

Conseil Départemental Métropolitain pour la Citoyenneté et l'Autonomie (CDMCA) - Bien vivre chez soi

par le conseil départemental métropolitain pour la citoyenneté et l'autonomie, qui met en avant des leviers d'amélioration pour permettre aux aînés de rester acteurs et citoyens.
Question 2 – Chez-soi, près de chez-soi

Conseil Départemental Métropolitain pour la Citoyenneté et l'Autonomie (CDMCA) - Une métropole accueillante pour tous

par le conseil départemental métropolitain pour la citoyenneté et l'autonomie, qui propose de dépasser le clivage intergénérationnel, de penser autrement la place des personnes âgées dans la société, de faire de ce défi un investissement social au bénéfice de tous.
Question 3 – Avec les autres

Centr'âge - Un mieux-vivre-vieux conçu pour et par toutes et tous

par l'entreprise Centr'âge qui propose des alternatives pour une longévité heureuse grâce à des services et des solutions de qualités.
Question 1 – En soi

Château des ducs de Bretagne et le Musée d'histoire de Nantes - Le musée : accessibilité, contribution au « bien-vieillir » et transmission

par le Château des ducs de Bretagne et le Musée d'histoire de Nantes autour de l'accessibilité des musées et des actions volontaristes mises en œuvre et qui contribuent au bien-vieillir.
Question 3 – Avec les autres

8 CLIC métropolitains - Propos sur le vieillissement

par les huit CLIC de la Métropole de Nantes qui abordent le « chez-soi » et son adaptation au fil du temps, nécessaire pour rester citoyens.
Question 2 – Chez-soi, près de chez-soi

Collectif « La Fabrique du bien-vieillir 44 » - L'histoire de Pierre, 90 ans en 2044

par la Fabrique du Bien Vieillir 44, regroupement d'associations du territoire engagées dans l'économie sociale et solidaire, qui à travers l'histoire imaginée de Pierre, mettent en lien leurs différentes associations et projets pour faire synergie autour de l'usager.
Question 4 – Autour de l'imaginaire
CARENE – Le temps des solutions

Collectif d'acteurs : CLIC Sautron-Orvault et Saint-Herblain, Hacoopa, Mutualité retraite, MSA Service, Breizh ASM, Eval'loire - Les solutions d'habitat senior d'aujourd'hui et de demain

par un collectifs d'acteurs qui propose un état des lieux des besoins et volontés des seniors en matière d'habitat suite à 3 ateliers organisés à Sautron, Saint-Herblain et Orvault.
Question 2 – Chez-soi, près de chez-soi

Collectif parcours de vie des aînés - En quoi notre projet « Parcours des aînés de Malakoff » accompagne les gens à bien-vieillir ?

Par les membres du collectif « parcours de vie des années » incluant les associations Espace lecture et La Clé des Couleurs qui partagent, à travers les verbatims de leurs usagers, les activités variées et ludiques qu'elles proposent aux personnes âgées du quartier de Malakoff à Nantes.
Question 1 – En soi

Comité Valentin Haüy 44 - Longévité, Malvoyance, Autonomie

par le comité valentin Haüy 44 autour de la longévité comme un projet de vie pour les personnes malvoyante, quel choix pour ces personnes ?
Question 1 – En soi

PARTIE 03

A -
LA DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL
MÉTROPOLITAIN
DU 7 DÉCEMBRE 2018**Conseil de développement de Nantes Métropole - On ne naît pas seul, on le devient**

par le Conseil de développement de Nantes Métropole autour de l'isolement et de ses conséquences notamment lors du passage à la retraite qui marque une rupture dans le parcours de vie.

Question 3 – Avec les autres

Conseil de développement de Nantes Métropole- Citoyenneté et longévité

par le Conseil de développement de Nantes Métropole autour d'une réflexion la longévité et la citoyenneté.

Question 3 – Avec les autres

B -
LA CHARTE
DU DÉBAT**Conseil des Sages de Bouaye - Et si vieillir n'était plus synonyme de mourir!**

Par le conseil des sages de la commune de Bouaye composé de 17 membres âgés de plus de 60 ans autour d'une réflexion globale sur la longévité et la citoyenneté quel que soit l'âge.

Question 1 – En soi

Conseil des Sages de Sautron - Le droit à mourir

par le Conseil des Sages de la commune de Sautron autour de la liberté de sa mort en contextualisant ce débat.

Question 1 – En soi

C -
LA PROGRAMMATION
DU FESTIVAL CITOYEN**Conseil des Sages du Pellerin - Un projet de vie, chez-soi et citoyen**

par le Conseil des Sages de la commune du Pellerin qui expose une réflexion sur la longévité sous 3 angles: la place des aînés dans la société, l'allongement de l'espérance de vie et l'engagement associatif.

Question 1 – En soi

Croix Rouge Française - Réflexion au sein de la résidence Ginkgo Biloba

par la croix rouge française suite à des échanges au sein de la résidence autonomie Ginkgo Biloba et propose des pistes de réflexions à engager autour du « bien-vieillir », « vieillir entouré » et « tourner vers l'avenir ».

Question 1 – En soi

D -
LES CAHIERS
D'ACTEURS**D****Département prévention et solidarités – CCAS Ville de Nantes - Bien dans son corps, bien dans sa tête: proposition d'un arbre du bien-vieillir**

par les agents du département prévention et solidarités et le CCAS de la Ville de Nantes autour d'une réflexion sur le thème du bien-vieillir dans son corps et dans sa tête.

Question 1 – En soi

E -
LES CONTRIBUTIONS
INDIVIDUELLES**E****Écossolies / Services aux personnes ESS - Demain, mode d'emploi 2018 « Roulez vieillesse »**

par les membres du comité de pilotage de Demain mode d'emploi 2018, proposent une projection sur ce que pourraient être les services à la population demain.

Question 4 – Autour de l'imaginaire

EHPAD du CCAS de Nantes - Vieillir en EHPAD? Les résidents témoignent

par des résidents d'un EHPAD de Nantes (Fonteny, Renoir, Hirondelle de Sèvre, Haute-Mitrie) autour de l'appréciation de la vie en établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes.

Question 1 – En soi

F -
LES ÉVÉNEMENTS
DU GRAND DÉBAT

EHPAD du CCAS de Nantes - Vieillir en EHPAD ? Les proches témoignent

par les proches des résidents d'un EHPAD de Nantes (Fonteny, Renoir, Hirondelle de Sèvre, Haute-Mitrie) autour de leur vision de la vie en établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes à travers ce qu'ils en perçoivent à travers leur parent et leur projection pour les années à venir.

Question 1 – En soi

EHPAD Hirondelle de Sèvre ; Haute Mitrie ; Madeleine ; Accueil de jour Haute Mitrie ; les Récollets - Chez soi tout en étant libre vu par les résidents

par les résidents et les professionnels des EHPAD de Nantes (Hirondelle de Sèvre, Haute Mitrie, Madeleine) et des accueils de jour (Haute Mitrie, les Récollets) qui exposent une réflexion autour de la notion de liberté vécue et souhaitée.

Question 2 – Chez-soi, près de chez-soi

Élus écologistes et citoyens de Nantes et Nantes Métropole - Vivre âgé.e heureux et en bonne santé: un projet en soi

par les élus écologistes et citoyens de Nantes et Nantes Métropole, autour du vivre vieux en bonne santé, que chaque senior trouve sa place dans la société, qu'ils aient accès à des solutions adaptées dans tous les domaines de vie.

Question 1 – En soi

Élus écologistes et citoyens de Nantes et Nantes Métropole - Libre et solidaire à tout âge chez soi et près de chez soi

par les élus écologistes et citoyens de Nantes et Nantes Métropole, autour du chez-soi, du quartier, de la ville et des solutions existantes et celles à mettre en œuvre pour garantir le pouvoir d'agir et le lien social.

Question 2 – Chez-soi, près de chez-soi

Élus écologistes et citoyens de Nantes et Nantes Métropole - Seniors, aidant.e.s, professionnels: pas de quartier pour la précarité

par les élus écologistes et citoyens de Nantes et Nantes Métropole, autour des situations de précarité sociales et/ou financières des habitants mais aussi celles de certains professionnels.

Question 3 – Avec les autres

Élus écologistes et citoyens de Nantes et Nantes Métropole - Les seniors: passeurs et ressources dans une ville inter-générationnelle

par les élus écologistes et citoyens de Nantes et Nantes Métropole, autour de la transmission, des ressources que représente le public vieillissant.

Question 3 – Avec les autres

G

Gérontopole des Pays de la Loire - Habitat des seniors: état des lieux et enjeux en Pays de la Loire

par le Gérontopole des Pays de Loire, qui partage une analyse territoriale, géographique, dynamique et incarnée pour faire ressortir les faits saillants relatifs à la question de l'habitat des seniors.

Question 3 – Avec les autres

Groupe coopératif « la santé n'a pas d'horaire », DOMETvie/L'assistant, Proximed, Well, ADHAP, Titi Services, Senior Coordination, Gérontopole - Coordonner pour un projet de vie de qualité

par le groupe coopératif « la santé n'a pas d'horaire », qui fait un état des lieux des différentes acteurs de Nantes Métropole contribuant au maintien à domicile des personnes âgées, de présenter leurs difficultés et proposent une réflexion sur la coordination des différents acteurs au service de l'utilisateur.

Question 1 – En soi

PARTIE 03

A -
LA DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL
MÉTROPOLITAIN
DU 7 DÉCEMBRE 2018

Groupe de résidents de l'EHPAD Anne de Bretagne - Euthanasie et suicide assisté, pas de tabous ...

par les résidents de l'EHPAD d'Anne de Bretagne, autour de la fin de vie et le droit de choisir sa mort.
Question 1 – En soi

Groupe de résidents de l'EHPAD Anne de Bretagne - Mobilité et rendez-vous de santé ... Comment se déplacer ?

par les résidents de l'EHPAD d'Anne de Bretagne, autour de la proximité et des transports.
Question 3 – Avec les autres

Groupe littéraire (groupe de citoyen) - Gratitude

par un groupe d'amis se retrouvant régulièrement pour parler d'un livre, d'un thème et qui proposent une réflexion sur la longévité à partir du livre de Delphine de Vigan, Gratitude.
Question 4 – Autour de l'imaginaire

B -
LA CHARTE
DU DÉBAT

H

Hal'âge et plan 9 - Vieillir en préservant ses choix

par l'association Hal'âge et Plan 9 qui retrace les échanges d'une journée de rencontre d'échange et de réflexion sur les enjeux de la longévité et plus particulièrement sur la préservation de ces choix, de construire un projet de vie conforme à ses aspirations.
Question 2 – Chez-soi, près de chez-soi

C -
LA PROGRAMMATION
DU FESTIVAL CITOYEN

Hal'âge et plan 9 - La solidarité par l'entraide

par l'association Hal'âge et Plan 9 qui retrace les échanges d'une journée de rencontre d'échange et de réflexion sur les enjeux de la longévité et plus particulièrement sur l'entraide comme solutions à l'autonomie.
Question 3 – Avec les autres

D -
LES CAHIERS
D'ACTEURS

I

IAE de Nantes - Repenser le rapport à la mort

par les étudiants de l'IAE de l'université de Nantes, autour de la manière d'envisager la mort en plaçant au centre le recueillement et l'accompagnement des familles endeuillées.
Question 1 – En soi

Intersyndicale départementale des retraités - Regardons la réalité en face

par l'intersyndicale départementale des retraités (CGT, FO, CFTC, CFE-CGC, FSU, Solidaires, FGR Fp et LSR) qui souhaitent que les améliorations des conditions de vie des aînés soient améliorées dans toutes les communes du département, comme à Nantes Métropole.
Question 2 – Chez-soi, près de chez-soi

E -
LES CONTRIBUTIONS
INDIVIDUELLES

L

Le Colibri - On a encore envie de changer de vie

par l'association le Colibri autour d'un partage d'expériences quotidiennes de personnes jeunes et âgées dans le cadre d'un atelier de médiation numérique.
Question 1 – En soi

F -
LES ÉVÉNEMENTS
DU GRAND DÉBAT

Le temps pour toiT - La colocation intergénérationnelle

par l'association le temps pour toiT autour de son projet associatif sur la cohabitation intergénérationnelle.
Question 2 – Chez-soi, près de chez-soi

Les ateliers liens croisés de Rezé Seniors - Lutter contre l'isolement des personnes âgées

par l'association Rezé Senior ayant le statut d'office municipal des retraités de la ville de Rezé autour de leur offre d'ateliers « liens croisés » qui favorise le lien avec l'extérieur, animés par une animatrice qui travaille en réseau avec les différents services à destination des aînés de la ville.

Question 1 – En soi

Les forges médiation - Vieillesse et précarité : comment prendre en compte des modes d'habiter différents dans les réflexions sur la longévité ?

par des voyageurs et les médiateurs de l'association Les forges médiation, autour des modes d'habiter et d'organisation familiale différents, la prise en compte des situations particulières.

Question 2 – Chez-soi, près de chez-soi

Les VIEUX TUBERS - VIEUX TUBERS

par Mutualité retraite autour de l'animation de leur chaîne youtube « les vieux tubers de l'autonomie » par des professionnels et des personnes âgées qui sont les premiers acteurs des messages de prévention et de valorisation de l'image de la vieillesse dans une société en pleine évolution.

Question 3 – Avec les autres

M

Malakoff Médéric Humanis - Aidants au positif

par Malakoff Médéric Humanis, qui propose une immersion positive dans l'aidance afin que celle-ci soit perçue comme constructive et franchissable dans la vie familiale.

Question 3 – Avec les autres

MANOU PARTAGES - Développons le « pouvoir d'agir ensemble! »

par l'association de l'ESS Manou Partages autour de leur projet associatif et de leur mission.

Question 3 – Avec les autres

Mission Égalité de Nantes Métropole - Longévité, agir pour l'égalité réelle

par les agents de la Mission Égalité de Nantes Métropole, autour des enjeux de visibilité de certains publics mis en perspective avec les initiatives existantes sur le territoire.

Question 3 – Avec les autres

Mutualité Retraite - La vie comme il vous plaira

par Mutualité Retraite et 80 usagers de leurs structures, autour d'une projection dans la longévité en fonction de leurs souhaits, de leur expérience, de leur imagination ...

Question 2 – Chez-soi, près de chez-soi

N

Nantes Métropole Habitat - Une offre de logements adaptés nombreuse et diversifiée

par les professionnels de Nantes Métropole Habitat qui présentent la diversité de l'offre de logements adaptés, ses caractéristiques et les évolutions qu'il faut accompagner.

Question 2 – Chez-soi, près de chez-soi

Nantes Métropole Habitat - Proximité veille et bienveillance

par les professionnels de Nantes Métropole Habitat qui présentent la diversité des services rendus aux locataires et l'attention particulière faite aux personnes vieillissantes.

Question 2 – Chez-soi, près de chez-soi

PARTIE 03

A -
LA DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL
MÉTROPOLITAIN
DU 7 DÉCEMBRE 2018

Nantes Métropole Habitat - Du lien social au vivre ensemble

par les professionnels de Nantes Métropole Habitat qui présentent les multiples actions menées pour favoriser le lien sociale et le vivre ensemble.

Question 3 – Avec les autres

Nantes Métropole Habitat - Toute une vie dans le logement social

par les professionnels de Nantes Métropole Habitat, autour de l'histoire individuelle et collective de la Cité.

Question 1 – En soi

Nantes'Renoue - Logement intergénérationnel : une ouverture vers les possibles

par l'association Nantes'Renoue autour du logement intergénérationnel et des conditions préalables à une cohabitation réussie.

Question 3 – Avec les autres

B -
LA CHARTE
DU DÉBAT

O

ORPAN - « Valoriser les parcours de vie »

par les salariés de l'association des seniors nantais (ORPAN) qui témoignent de leur expérience quotidienne auprès des seniors.

Question 3 – Avec les autres

C -
LA PROGRAMMATION
DU FESTIVAL CITOYEN

P

Pause de la cigarière - En quoi notre projet : pour vous bien-vieillir, c'est quoi et c'est comment ? Je/on met(s) quoi en place dans mon quartier, dans mon logement, dans la société pour y arriver ?

par l'association Pause de la cigarière qui proposent des animations pour lutter contre l'isolement et qui, lors de ces portes ouvertes, a interrogé les visiteurs sur ce qu'était, pour eux, la longévité comme un parcours de vie, quels choix ils aimeraient.

Question 1 – En soi

Pause de la cigarière - En quoi notre projet : En quoi la longévité est-elle un projet de vie ?

par l'association Pause de la cigarière qui proposent des animations pour lutter contre l'isolement et qui, lors de son comité de suivi, a croisé les regards entre les assistantes sociales du centre médico-social de Dalby et un agent de développement sur la longévité comme un projet de vie.

Question 1 – En soi

D -
LES CAHIERS
D'ACTEURS

E -
LES CONTRIBUTIONS
INDIVIDUELLES

Pôle Développement Territorial Département Prévention et Solidarités / Centre sud - Coopération entre les générations : quel équilibre entre l'intergénérationnel et entre pairs

par les agents du développement territorial du département prévention et solidarité de la Ville de Nantes qui ont recueilli la parole des habitants du Centre-Ville autour des coopérations entre les générations.

Question 3 – Avec les autres

F -
LES ÉVÉNEMENTS
DU GRAND DÉBAT

Pôle Développement Territorial Département Prévention et Solidarités / Centre Ville - Demain, quel centre-ville pour les personnes âgées ?

par les agents du développement territorial du département prévention et solidarité de la Ville de Nantes qui ont recueilli la parole des habitants du Centre-Ville autour d'un centre-ville idéal selon eux.

Question 2 – Chez soi, près de chez-soi

R

Réseau Eco-Événement (REEVE) - Objectif 2025: 1001 événements accueillants pour nos aînés

par le réseau éco-événement, autour de la place des aînés dans les éco-événements du territoire.

Question 3 – Avec les autres

Restaurant Intergénérationnel (RIG) Malville - Cahier de chansons pour la longévité: Les paroliers de Malville

par des usagers du restaurant intergénérationnel de Malville, autour de la réécriture de chanson avec des paroles qui font échos aux situations de vieillissement.

Question 4 – Autour de l'imaginaire

Restaurant Intergénérationnel (RIG) Malville - Rester citoyen, acteur, en lien avec son environnement

par les usagers du restaurant intergénérationnel de Malville, autour de la citoyenneté et des conditions pour rester citoyens et acteurs en lien avec l'environnement.

Question 3 – Avec les autres

Restaurant Intergénérationnel (RIG) Malville - Fresque « génération papier »

par les usagers du restaurant intergénérationnel de Malville, autour de la création d'une fresque de la longévité.

Question 4 – Autour de l'imaginaire

S

Seniors et alors - Favoriser l'autonomie et le maintien à domicile par la dynamique de groupe

par l'association seniors et alors, qui partage son projet d'association et les bienfaits que leur offre procurent aux aînés.

Question 3 – Avec les autres.

U

UNA Pays de La Loire - Bien accompagné chez soi: plus de vie, plus d'autonomie, plus longtemps

par l'union nationale des associations autour des évolutions de la société, des services d'aides, d'accompagnement et de soins à domicile et des solutions adaptées et équitables.

Question 2 – Chez-soi, près de chez-soi.

V

Ville d'Orvault - Le vieillissement n'a pas d'âge

par les enfants de deux accueils de loisirs 6-11 ans à Orvault autour de leur vision réelle et idéale des grands-parents.

Question 4 – Autour de l'imaginaire

PARTIE 03

A -
LA DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL
MÉTROPOLITAIN
DU 7 DÉCEMBRE 2018**Ville de Bouguenais - Parcours autonomie Santé-Bien être**

par la ville de Bouguenais, autour de son projet « Bouguenais Ville Santé » et plus spécifiquement la proposition d'un parcours autonomie-santé/bien-être dans le cadre de sa politique en faveur des plus de 60 ans.

Question 3 – Avec les autres

Ville de Couëron - Ciné échanges: « pour un regard plus apaisé et ouvert sur notre longévité... »

par la ville de Couëron qui a organisé un ciné-échange autour du film « Une jeune fille de 90 ans » de Valérie Bruni-Tedeschi et fait état des échanges à la suite du visionnage.

Question 1 – En soi

B -
LA CHARTE
DU DÉBAT**Ville de Couëron - Ciné échanges: « un grand-père, une grand-mère, oui! Mais pour quoi faire? »**

par la ville de Couëron qui a organisé un ciné-échange autour du dessin animé « Là-haut » de Bob Peterson et Pete Docter et fait état des échanges à la suite du visionnage.

Question 1 – En soi

Ville de Couëron - Dessiner le vieillissement

par la ville de Couëron qui a organisé 4 séances pour dessiner le vieillissement sous forme de BD en partenariat avec l'association Fumetti, spécialisé de cette typologie de dessin, et l'EHPAD de Couëron au sein duquel se déroulaient les ateliers.

Question 4 – Autour de l'imaginaire

C -
LA PROGRAMMATION
DU FESTIVAL CITOYEN**Ville de Couëron - Quelles évolutions pour les coopérations et la solidarité entre les générations de demain?**

Par la ville de Couëron en partenariat avec les villes d'Indre et de Saint-Herblain, autour de la réflexion de citoyens sur les évolutions des coopérations et la solidarité entre les générations de demain, lors d'une réunion publique de lancement le 08 mars 2019.

Question 3 – Avec les autres

D -
LES CAHIERS
D'ACTEURS**Ville de Nantes – Équipe de quartier Centre-Ville - Un centre ville inclusif pour les personnes âgées(1)**

par les participants à la table ronde « Rue du lien sociale » organisée dans le cadre de la rencontre de quartier du centre-ville, autour d'une réflexion sur les solutions pour rendre inclusif le centre-ville de Nantes pour les personnes âgées.

Question 3 – Avec les autres

Ville de Nantes – Équipe de quartier Centre-Ville - Un centre-ville inclusif pour les personnes âgées(2)

par les participants à la table ronde « Rue du lien sociale » organisée dans le cadre de la rencontre de quartier du centre-ville, autour d'une réflexion sur les représentations de l'allongement de la durée de vie.

Question 4 – Autour de l'imaginaire

E -
LES CONTRIBUTIONS
INDIVIDUELLES**Ville de Nantes – Rencontre de quartier Nantes Nord - Avoir envie de vieillir**

par les participants à la réunion de quartier de Nantes Nord, qui proposent un changement de regards sur la seconde partie de la vie afin de donner envie de vieillir.

Question 4 – Autour de l'imaginaire

Ville de Nantes – Rencontre de quartier Nantes Nord - Nantes Nord, un quartier intergénérationnel adapté au vieillissement?

par les participants à la réunion de quartier de Nantes Nord, autour de l'adaptation du quartier aux personnes vieillissantes et non l'inverse.

Question 2 – Chez-soi, près de chez-soi

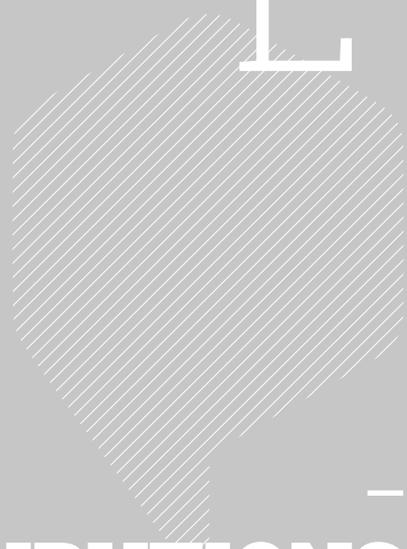
F -
LES ÉVÉNEMENTS
DU GRAND DÉBAT**Ville de Nantes – Rencontre de quartier Nantes Nord - La mémoire du quartier Nantes Nord**

par les participants à la réunion de quartier de Nantes Nord, autour du quartier et de son appartenance malgré les évolutions des formes urbaines.

Question 1 – En soi

ANNEXE

E



—
**LES CONTRIBUTIONS
INDIVIDUELLES**
—

A -
LA DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL
MÉTROPOLITAIN
DU 7 DÉCEMBRE 2018

B -
LA CHARTE
DU DÉBAT

C -
LA PROGRAMMATION
DU FESTIVAL CITOYEN

D -
LES CAHIERS
D'ACTEURS

E -
LES CONTRIBUTIONS
INDIVIDUELLES

F -
LES ÉVÉNEMENTS
DU GRAND DÉBAT

LES CONTRIBUTIONS INDIVIDUELLES

Qu'est-ce qu'une contribution individuelle ?

Tout au long du débat ont été recueillies les idées et découvertes des citoyens sur l'une des quatre questions du débat.

Postés directement sur la plateforme du Dialogue citoyen, sous forme de contribution ou d'enrichissement, envoyés via la messagerie du Grand Débat, par téléphone, par voie postale ou en format papier lors du Festival Citoyen, ces points de vue individuels ont été mis en ligne sur la plateforme du Dialogue Citoyen dès lors que les règles de bonne conduite énoncées dans la charte du débat étaient respectées. Aucune contribution n'a été refusée. Idées, témoignages, propositions, mécontentements, solutions, dessins, les contributions individuelles ont été de natures diverses et de formes variées.

180 contributions individuelles ont été reçues, du 15 janvier 2019, date de lancement du Grand Débat au 31 mai 2019.

L'équipe projet a pris connaissance de ces contributions au fur et à mesure. Toutes les contributions ont été lues et analysées, permettant ainsi de préparer le rapport.

QUESTION 1 – EN SOI, LA LONGÉVITÉ COMME UN PROJET DE VIE : QUEL CHOIX POUR CHACUNE ET CHACUN ?

Pour lire les contributions :

1 – Se rendre sur la plateforme du dialogue citoyen <https://dialoguecitoyen.metropole.nantes.fr> : sélectionner le projet « Grand Débat Longévité – ouvrons les possibles » > je contribue au Grand Débat Longévité > sélectionner « en soi, la longévité comme une projet de vie: quel choix pour chacune et chacun ? »

2 – Cliquer sur le lien suivant : <https://dialoguecitoyen.metropole.nantes.fr/project/le-grand-debat-longevite-ouvrons-les-possibles/collect/deposez-votre-proposition-ou-enrichissez-les-propositions-des-autres-participants> > sélectionner « en soi, la longévité comme une projet de vie: quel choix pour chacune et chacun ? »

QUESTION 2 – CHEZ SOI ET PRÈS DE CHEZ SOI, COMMENT INVENTER UN "CHEZ SOI" QUI AVANCE AVEC SOI ?

Pour lire les contributions :

1 – Se rendre sur la plateforme du dialogue citoyen <https://dialoguecitoyen.metropole.nantes.fr> : sélectionner le projet « Grand Débat Longévité – ouvrons les possibles » > je contribue au Grand Débat Longévité > toutes les contributions > sélectionner « Chez soi et près de chez soi, comment inventer un « chez » soi qui avance avec soi ? »

2 – Cliquer sur le lien suivant : <https://dialoguecitoyen.metropole.nantes.fr/project/le-grand-debat-longevite-ouvrons-les-possibles/collect/deposez-votre-proposition-ou-enrichissez-les-propositions-des-autres-participants> > toutes les contributions > sélectionner « Chez soi et près de chez soi, comment inventer un « chez » soi qui avance avec soi ? »

QUESTION 3 – AVEC LES AUTRES, UNE LONGÉVITÉ INCLUSIVE, ÉGALITAIRE ET CITOYENNE : A QUELLES CONDITIONS ?

Pour lire les contributions :

1 – Se rendre sur la plateforme du dialogue citoyen <https://dialoguecitoyen.metropole.nantes.fr> : sélectionner le projet « Grand Débat Longévité – ouvrons les possibles » > je contribue au Grand Débat Longévité > toutes les contributions > sélectionner « Avec les autres, une longévité inclusive, égalitaire et citoyenne : à quelles conditions? »

2 – Cliquer sur le lien suivant : <https://dialoguecitoyen.metropole.nantes.fr/project/le-grand-debat-longevite-ouvrons-les-possibles/collect/deposez-votre-proposition-ou-enrichissez-les-propositions-des-autres-participants> > toutes les contributions > sélectionner « Avec les autres, une longévité inclusive, égalitaire et citoyenne : à quelles conditions? »

QUESTION 4 – AUTOUR DE L'IMAGINAIRE , IMAGINAIRE DE LONGÉVITÉ : OUVRIR DE NOUVEAUX POSSIBLES ?

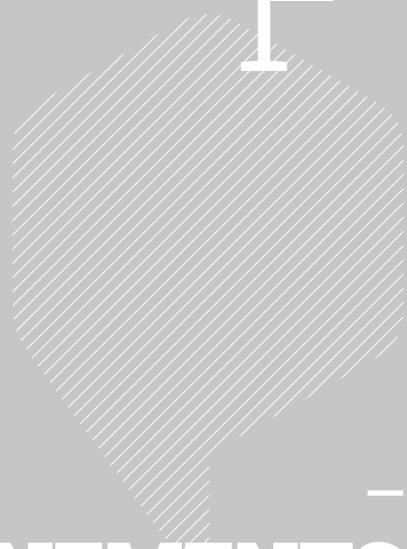
Pour lire les contributions :

1 – Se rendre sur la plateforme du dialogue citoyen <https://dialoguecitoyen.metropole.nantes.fr> : sélectionner le projet « Grand Débat Longévité – ouvrons les possibles » > je contribue au Grand Débat Longévité > toutes les contributions > sélectionner « Autour de l'imaginaire, imaginaire de longévité : ouvrir de nouveaux possibles ? »

2 – Cliquer sur le lien suivant : <https://dialoguecitoyen.metropole.nantes.fr/project/le-grand-debat-longevite-ouvrons-les-possibles/collect/deposez-votre-proposition-ou-enrichissez-les-propositions-des-autres-participants> > toutes les contributions > sélectionner « Autour de l'imaginaire, imaginaire de longévité : ouvrir de nouveaux possibles ? »

ANNEXE

F



—
**LES ÉVÉNEMENTS
DU GRAND DÉBAT**
—

A -
LA DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL
MÉTROPOLITAIN
DU 7 DÉCEMBRE 2018

B -
LA CHARTE
DU DÉBAT

C -
LA PROGRAMMATION
DU FESTIVAL CITOYEN

D -
LES CAHIERS
D'ACTEURS

E -
LES CONTRIBUTIONS
INDIVIDUELLES

F -
LES ÉVÉNEMENTS
DU GRAND DÉBAT

LES ÉVÉNEMENTS DU GRAND DÉBAT

Ce Grand Débat longévité a disposé d'une offre métropolitaine mais également d'une impulsion de la part des communes à mettre en débat ce sujet sur le territoire. La liste des événements ci-contre n'est pas exhaustive.

En quelques chiffres, le Grand Débat Longévité c'était environ 80 événements à l'agenda sur le territoire dont 48 dédiés aux communautés citoyennes et plus de 1 600 citoyens impliqués. Vous pouvez retrouver le détail des communautés dans la partie 1 de ce rapport (p. 20 à 27).

LES RÉUNIONS PUBLIQUES : PRÉSENTATION DES ENJEUX ET DES DONNÉES SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES

VENDREDI 1 FÉVRIER 2019

LES COMMUNES ORVAULT, SAUTRON ET LA CHAPELLE-SUR-ERDRE

Les communes d'Orvault, Sautron et La Chapelle-sur-Erdre ont organisé une réunion de lancement du Grand Débat Longévité afin de présenter un panorama des enjeux socio-démographiques, de mettre en perspective les enjeux et de présenter l'offre de participation à l'échelle des communes et de Nantes Métropole.

MERCREDI 6 FÉVRIER 2019

LA COMMUNE DE SAINT-AIGNAN-DE-GRAND-LIEU

La commune de Saint-Aignan a organisé une réunion d'information sur le Grand Débat Longévité afin de présenter un panorama des enjeux socio-démographiques, de mettre en perspective les enjeux et de présenter l'offre de participation à l'échelle des communes et de Nantes Métropole.

VENDREDI 8 MARS 2019

LES COMMUNES DE COUËRON, INDRE, SAINT-HERBLAIN (PÔLE LOIRE-CHÉZINE)

Les communes de Couëron, Indre et Saint-Herblain ont organisé une réunion de lancement du Grand Débat Longévité afin de présenter un panorama des enjeux socio-démographiques, de mettre en perspective les enjeux et de présenter l'offre de participation à l'échelle des communes et de Nantes Métropole.

À l'occasion de ce temps d'information, les participants ont pu contribuer par groupe autour des coopérations entre les générations aujourd'hui et demain. L'ensemble de la réunion a été accompagnée par la facilitation graphique.

MERCREDI 24 AVRIL 2019

LA COMMUNE DE MAUVES-SUR-LOIRE

La commune de Mauves-sur-Loire en partenariat avec l'Agence d'Urbanisme de la Région Nantaise (AURAN), a organisé, dans le cadre du Grand Débat Longévité, une soirée de présentation du portrait socio-démographique de la métropole, avec une attention particulière sur la situation communale.

PARTAGE D'EXPÉRIENCE : DÉMARCHE VILLE AMIE DES ÂÎNÉS

JEUDI 7 MARS

TÉMOIGNAGE D'UNE EXPÉRIENCE VILLE AMIE DES ÂÎNÉS À SAINT-SÉBASTIEN SUR LOIRE

Dans le cadre du Grand Débat Longévité et de la démarche Ville Amie des Aînés, la Ville de Saint-Sébastien-sur-Loire a organisé une demi-journée de présentation des projets et actions menées par la commune dans ce cadre. Ce temps d'information était ouvert à tous les habitants de l'agglomération.

MARDI 2 AVRIL 2019

TÉMOIGNAGE D'UNE EXPÉRIENCE VILLE AMIE DES ÂÎNÉS À NANTES

Dans le cadre du Grand Débat Longévité et de la démarche Ville Amie des Aînés, la Ville de Nantes a organisé une demi-journée de présentation de ses actions à destination des seniors afin de la partager et de la faire connaître. La maison des aidants était présente sur ce temps pour présenter ses missions.

JEUDI 11 AVRIL 2019

TÉMOIGNAGE D'UNE EXPÉRIENCE VILLE AMIE DES ÂÎNÉS À SAINT-HERBLAIN

Dans le cadre du Grand Débat Longévité et de la démarche Ville Amie des Aînés, la Ville de Saint-Herblain a organisé un temps de présentation de l'association espace retraités, office herblinois des retraités et personnes âgées ainsi que les actions menées par la commune en direction des seniors. La soirée s'est clôturée par la participation à un débat public dont le titre était « Qui veut s'occuper des vieux ? ».

ATELIERS ET ANIMATIONS SUR LE TERRITOIRE

VILLE DE NANTES

LONGÉVITÉ À LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE NANTES : PARCOURS DE LECTEURS

Dans le cadre du Grand Débat Longévité et en partenariat avec le département prévention et solidarité de la ville de Nantes, la bibliothèque municipale a proposé un ensemble de livres et de films portant sur la longévité. Les volontaires ont pu se rendre à la Médiathèque Lisa Bresner (boulevard Émile Romanet) le 12/04, le 17/05 et le 14/06 pour engager une réflexion et débattre entre lecteurs de cette thématique.

LONGÉVITÉ À LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE NANTES : ACCÈS GRAND ÉCRAN

À l'occasion du débat lancé par Nantes Métropole pour relever collectivement les enjeux de l'allongement de la vie, la Bibliothèque municipale a souhaité investir cette question de la longévité sous différents angles : le cinéma en étant un. Elle a donc convié les nantais et les nantaise à la projection du film Les souvenirs de Jean-Paul Rouve (2015) le 12 avril dernier à la médiathèque Floresca Guépin pour engager une réflexion collective sur la longévité.

LONGÉVITÉ À LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE NANTES : LES SOUVENIRS D'ENFANCE

Dans le cadre du Grand Débat sur la longévité, la bibliothèque municipale de Nantes a imaginé un temps de partage des souvenirs d'enfance mêlant toutes les générations. Le Samedi 13 avril 2019, les habitants étaient invités à venir écrire et transmettre leurs souvenirs à la médiathèque Floresca Guépin (quartier Nantes Erdre).

LONGÉVITÉ À LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE NANTES, EN PARTENARIAT AVEC LIRE ET FAIRE LIRE: CONTE, RACONTE PARTICIPATIF

Composée de seniors qui partagent le plaisir de la lecture intergénérationnelle, l'association Lire et faire lire en partenariat avec la médiathèque Floresca Guépin a invité les grands-parents qui le souhaitent à se familiariser avec la lecture à voix haute le mercredi 17 avril 2019. L'après-midi s'est découpé en deux temps : un premier temps d'atelier d'une heure puis la lecture d'histoires aux enfants présents ; un temps de partage entre deux générations.

A -
LA DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL
MÉTROPOLITAIN
DU 7 DÉCEMBRE 2018

LONGÉVITÉ À LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE NANTES: CAFÉ GEEK - LEVEL 2

En partenariat avec le Département Prévention et Solidarité de la Ville de Nantes, la bibliothèque municipale de Nantes a proposé une présentation des ressources numériques auprès des seniors à la médiathèque Luce Courville le samedi 11 mai 2019.

LONGÉVITÉ À LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE NANTES: GRAINOTHÈQUE

Dans le cadre du Grand Débat Longévitité, la bibliothèque de Nantes a mis en place un atelier Grainothèque « Jardiner sur son balcon ». Le samedi 11 mai, les seniors et autres habitants de Nantes ont pu découvrir des solutions et profiter des solutions proposées par l'association A Fleur de Terre. L'âge est parfois un frein au jardinage, des alternatives existent pour continuer à goûter au plaisir du jardinage. Cette matinée était l'occasion de le découvrir.

LONGÉVITÉ À LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE NANTES: À QUOI TU JOUES ?

À la médiathèque Jacques Demy, le samedi 11 mai dernier, il était possible de venir jouer avec ses petits-enfants. Une sélection spéciale de jeux de société et de jeux vidéo étaient à disposition pour offrir un espace de partage entre les générations. Grands-parents et petits-enfants ont pu avoir un moment privilégié autour de jeux comme clac-clac, saute lapin, crazy circus ou encore des jeux vidéo comme Switch ou Mario Tennis Aces.

LONGÉVITÉ À LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE NANTES: Ô VIEILLESSE AMIE

La vieillesse met à l'épreuve la condition humaine dans le temps. Ce qui apparaît comme une inévitable défaite peut aussi donner l'occasion d'un nouvel accomplissement. Dans le cadre du Grand Débat, la Bibliothèque municipale de Nantes a convoqué le philosophe Didier Périgois le mardi 21 mai 2019 à la médiathèque Jacques Demy pour éveiller une réflexion chez chacun des participants sur la possibilité de concevoir la vieillesse comme une chance et non plus comme un déclin.

C -
LA PROGRAMMATION
DU FESTIVAL CITOYEN

LONGÉVITÉ À LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE NANTES: LA CURIEUSE CONFÉRENCE DE CERCLE MIRABILIS

Que faire de ceux et de celles qui, conformément à la règle meurent ? C'est cette question qui a été mise à débat par le professeur Saint-Funeste, le 13 juin dernier à la médiathèque Jacques Demy. Une conférence humoristique et décalée d'Alfred Jarry ou François Rollin pour parler des rites funéraires étranges, curieux et surprenants en France et à travers le monde. Ce temps, qui fût un franc succès, a permis aux participants de s'interroger sur leurs rapports à la mort.

D -
LES CAHIERS
D'ACTEURS

LONGÉVITÉ À LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE NANTES: SPEED SOUVENIR ENTRE GÉNÉRATION

La médiathèque Jacques Demy, le mardi 26 juin 2019, a ouvert ses portes à un speed souvenirs entre générations. L'occasion pour chaque nantais volontaire de transmettre un récit ou l'histoire d'un objet important pour lui. Une carte postale, un jouet, un bijou ... Un instant partagé entre un enfant et un aîné.

VILLE DE COUËRON

LONGÉVITÉ À LA MÉDIATHÈQUE DE COUËRON: CINÉ-ÉCHANGE

Dans le cadre du Grand Débat Longévitité, la médiathèque de Couëron, en partenariat avec son CCAS et son service Développement Durable, a proposé un ciné-échanges le mercredi 3 avril 2019 autour du film de Valéria Bruni-Tedeschi « Une vieille dame de 90 ans ». Il est ressorti des échanges que la perte d'autonomie, la dégradation des corps et de l'esprit est souvent difficile à regarder ; voire douloureux tant cela renvoie à sa propre « perte » à plus ou moins long terme.

LONGÉVITÉ À LA MÉDIATHÈQUE DE COUËRON: CINÉ-ÉCHANGE

Dans le cadre du Grand Débat Longévitité, la médiathèque de Couëron, en partenariat avec son CCAS et son service Développement Durable, a proposé un ciné-échanges le jeudi 18 avril 2019 autour du film d'animation de Bob Peterson et Pete Docter « Là-haut ». Il est ressorti des échanges que le temps passé avec les grands-parents, lorsqu'il existe, est un temps privilégié. Les grands-parents ont été décrits comme ayant envie de faire plaisir et de rendre les moments partagés les plus agréables possibles. La solitude des aînés a également fait partie des échanges.

F -
LES ÉVÉNEMENTS
DU GRAND DÉBAT

LONGÉVITÉ VU PAR LES HABITANTS DE COUËRON : DESSINE TON VIEILLISSEMENT

Dans le cadre du Grand Débat Longévité, la ville de Couëron, par l'intermédiaire de son CCAS a mis en place 4 ateliers dessin en partenariat avec l'association Fumetti, spécialisée dans la bande dessinée. Les couëronnais volontaires ont pu témoigner de leur vision personnelle du vieillissement en réalisant une à deux planches de bande dessinée en partant de l'écriture du scénario à la finalisation du dessin. Les rencontres se sont déroulées à l'EHPAD de Couëron.

ASSOCIATIONS HAL'ÂGE ET PLAN 9

LES VIEILLES ET LES VIEUX S'EMPARANT DU GRAND DÉBAT LONGÉVITÉ

Le 10 mai 2019, les associations Hal'âge et Plan 9 ont organisé une journée de rencontres, d'échanges et de réflexion sur les enjeux du vieillissement. Au cours de la matinée, les participants ont pu partager collectivement leur conception d'un projet de seconde partie de vie conforme à leurs aspirations : « vieillir en préservant ses choix ».

L'après-midi visait à interroger l'habitat et le vivre ensemble jusqu'à la fin de sa vie, et comment l'autonomie pouvait être pensée par l'entraide. Des éclairages ont pu être apportés en écho à un point de vue citoyen.

L'ensemble des réflexions a fait l'objet de deux cahiers d'acteurs versés aux contributions du débat.

LE GÉRONTOPÔLE DES PAYS DE LA LOIRE ET AUDENCIA

QUELLE SERA MA SANTÉ FINANCIÈRE À LA RETRAITE ?

Selon une étude, 62 % des seniors actifs ne se sentent pas sereins lorsqu'ils pensent à la retraite. La question financière est leur première source d'inquiétude bien avant la santé. En partant de ce constat, le Gérontopôle des Pays de la Loire et la chair sur la vulnérabilité financière des seniors d'Audencia-Malakoff, les citoyens ont été conviés à une conférence-débat sur la question de la santé financière à la retraite le 04 juin 2019 à la Maison Régionale de l'Autonomie et de la Longévité à Nantes. L'occasion de mettre des mots sur ce sentiment d'inquiétude et de réfléchir collectivement aux solutions qui peuvent être anticipées et mises en place.

L'ASSOCIATION HACOOPA

LES SOLUTIONS D'HABITAT SENIORS D'AUJOURD'HUI ET DE DEMAIN

Dans le cadre du Grand-Débat Longévité, l'association Hacoopa, en lien avec d'autres partenaires, a organisé 3 ateliers citoyen à Sautron, Orvault et Saint-Herblain. Ces temps participatifs avaient pour objectif de collecter les besoins et aspirations des seniors pour anticiper une offre de logements, de services, de programmes qui leur correspondent. Les ateliers se sont déroulés le 02/04 (Sautron), 02/05 (Orvault), 09/05 (Saint-Herblain).

LES RENCONTRES DE QUARTIER DE LA VILLE DE NANTES

Mardi 14 mai 2019 –

Rencontre de quartier Nantes Erdre : « vieux ... et alors ? »

Mercredi 15 mai 2019 –

Rencontre de quartier Centre-Ville : « vivre en centre-ville, aujourd'hui et demain »

Jeudi 16 mai 2019 –

Rencontre de quartier Nantes Nord : « vivons vieux, vivons mieux »

Lundi 03 juin 2019 –

Rencontre de quartier Hauts-Pavés et Saint-Félix : « le quartier demain, ensemble et solidaire »

Mardi 04 juin 2019 –

Rencontre de quartier île de Nantes : « vivre sur l'île, aujourd'hui et demain »

PARTIE 03

A -
LA DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL
MÉTROPOLITAIN
DU 7 DÉCEMBRE 2018

Mercredi 12 juin 2019 –

Rencontre de quartier Malakoff et Saint-Donatien : « bien vivre et bien vieillir sur son quartier, tous concernés? »

Samedi 15 juin 2019 –

Rencontre de quartier Breil et Barberie : « comment tisser du lien et s'impliquer dans la vie sociale du quartier? »

FESTIVAL CITOYEN

B -
LA CHARTE
DU DÉBAT

Du 16 au 19 mai 2019 dernier, Nantes Métropole a souhaité inaugurer une nouvelle modalité de participation citoyenne. Ouvert à tous, ce temps a comptabilisé plus de 3 500 visites. Au total ce sont plus de 70 intervenants de tous les horizons qui se sont retrouvés à l'école d'architecture de Nantes pour échanger, débattre et réfléchir collectivement aux enjeux de la longévité sur le territoire de la métropole.

Ce temps citoyen offrait la possibilité de croiser des expériences, et des points de vue pour s'enrichir et questionner ensemble la longévité. Dans ce cadre, une programmation riche et variée a été proposée : conférence, tables rondes, retours d'expériences ... (Programme du Festival Citoyen - Annexe C)

C -
LA PROGRAMMATION
DU FESTIVAL CITOYEN

D -
LES CAHIERS
D'ACTEURS

E -
LES CONTRIBUTIONS
INDIVIDUELLES

F -
LES ÉVÉNEMENTS
DU GRAND DÉBAT

SOMMAIRE DÉTAILLÉ

Préambule	5
PARTIE 01 – BILAN DE LA DYNAMIQUE PARTICIPATIVE	8
Introduction	10
Cadre général du Grand Débat	11
Un mandat de participation en quatre grands questionnements	11
Calendrier du Grand Débat 2019	13
Moyens dédiés au projet	14
Des modalités diverses pour connaître, débattre et participer	15
Mettre à disposition la connaissance et l'enrichir au fur et à mesure	15
• Le document-socle	15
• Un espace numérique dédié et les réseaux sociaux	16
Mobiliser la diversité des points de vue	17
• Les cahiers d'acteurs	17
• Les contributions numériques individuelles	17
• Dynamique démocratique en chiffres	18
• Méthodologie pour une typologie de l'implication citoyenne	18
Deux innovations démocratiques: débat de « l'imaginaire », et proximité	20
• Un débat avec sept communautés	20
Les Observateurs/déambulation et évaluation de l'espace public	21
Les Arpenteurs / balades urbaines et apprenantes	22
Les Historiens de l'art / analyse de la prise en compte du vieillissement par l'art	23
Les Cinéphiles / mise en scène du vieux dans le 7ème art	24
Les Écrivains / réinvention collective de l'imaginaire de la vieillesse	25
Les Créateurs / réflexion autour de la création d'un espace dédié aux aides techniques	26
Les Veilleurs / mise à débat de solutions décalées ou méconnues	27
• Un débat de proximité	28
Les communes au rendez-vous	28
Le web au service du « aller-vers »	28
Un Festival Citoyen comme point d'orgue du Grand Débat	29
Le Grand Débat / retour en images	31
PARTIE 02 – ANALYSE DES CONTRIBUTIONS CITOYENNES	36
Introduction	38
QUESTION 01 / EN SOI, LA LONGÉVITÉ COMME UN PROJET DE VIE: QUELS CHOIX POUR CHACUNE ET CHACUN ?	41
• Un questionnaire du débat qui a suscité beaucoup d'expressions individuelles	42
Focus / 30 ans à vivre et à inventer	44
Constats et enjeux	44
• La dépendance n'est pas synonyme de perte d'autonomie	45
• Pour une culture de la prévention	46
• Mort civique, mort sociale	46
• Les nouvelles générations, nouvelles aspirations	46
Ce qui fait débat	47
• Le match: « bien-vieillir » ou « longévité »	47
• Services dédiés aux « seniors » ou mixité des approches	47
Actions/propositions issues du débat	47
• La longévité comme un projet de vie à anticiper et accompagner	47
• Être acteur de sa longévité	47
Propositions de la Communauté des Veilleurs	48
• Les parcs thérapeutiques	48
• Les aidants sexuels	48
• Les jeux olympiques seniors	49

Focus / la longévité « point aveugle » des inégalités de genre	50
Constats et enjeux	50
• Statistiques sur la situation des femmes	50
• L'invisibilité des femmes	50
Un nouveau rapport à soi et à l'intime	50
Visibilité des femmes sur l'espace public	51
Les impacts des inégalités de genre	51
Une société empreinte de représentations	51
Actions, propositions issues du débat	52
• Sortir de la politique des âges	52
• Intégrer une approche genrée à tous les âges	52
Focus / vers une révolution des rites et des pratiques	53
Constats et enjeux	53
• Mon corps après la mort : humus ou diamant	53
• Adapter les lieux de recueillement	54
• Anticiper les différents rapports culturels à la mort	54
Actions, propositions issues du débat	55
• Être acteur de sa fin de vie	55
Propositions de la Communauté des Veilleurs	55
• L'humusation	55
• Les rites funéraires laïcs	56
• Les coopératives funéraires	56
Actes du Festival Citoyen	57
• Une seconde vie	58
• « Regarde-moi ! »	58
• 1 001 façons de vieillir à travers le monde	59
• Le vieillissement : une affaire de femme ?	60
• Le patrimoine comme outil de transmission	60
• Quel vieillissement pour les seniors venus d'ailleurs ?	61
• Être acteur de sa longévité aujourd'hui et demain	62
• L'âge, le désir et l'amour	63
• L'accompagnement de la fin de vie	64
• Le renouveau des rites funéraires	64
• Vivre vieux demain ?	66
QUESTION 02/CHEZ SOI ET PRÈS DE CHEZ SOI, COMMENT INVENTER UN « CHEZ-SOI » QUI AVANCE AVEC SOI ?	69
• Un questionnement du débat qui a placé le « chez-soi » comme un incontournable pour être acteur de sa longévité	70
• La longévité : anticipation et prévention pour un « chez-soi » bienveillant	70
• Un quartier accueillant pour pouvoir rester « chez-soi »	71
Focus / pour un domicile bienveillant	72
Constats	72
Enjeux	72
• Un domicile bienveillant	73
• Des soutiens qui facilitent le maintien à domicile	73
• Se sentir chez-soi, « y être maître »	74
Ce qui fait débat	74
Actions/propositions issues du débat	75
• Développer et accompagner la prévention des risques liés à l'âge	75
• L'anticipation et l'adaptation du logement	75
• Accompagner le changement de regard	75
Propositions de la Communauté des Veilleurs	55
• La télé-présence	76
• Les robots de compagnie	76
Focus / ré-habiter ensemble : une nouvelle aspiration, des solutions variées	77
Constats	77
Enjeux	77
• Aspiration à vieillir dans un « chez-soi » collectif	78

• Un « chez-soi » qui se réinvente : les nouvelles fonctions de l'habitat	80
• EHPAD : un mode à réinventer.....	80
Ce qui fait débat	81
Actions, propositions issues du débat.....	81
• Les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes : des évolutions à accompagner	81
• Adapter les contours de la politique du logement à la longévité.....	81
• Accompagner le vivre ensemble.....	82
Propositions de la Communauté des Veilleurs.....	82
• Les maisons de retraite communautaires	82
• Les béguinages	83
• Les colocations intergénérationnelles	83
Focus / le micro-quartier : le « chez-soi » augmente	85
Constats	85
Enjeux	85
• Un quartier adapté au vieillissement.....	86
• Des espaces publics favorables	86
• La mobilité, une garantie d'autonomie.....	87
Ce qui fait débat	88
Actions/propositions issues du débat	88
• Mobilité et transports	88
• Aménager un espace public bienveillant.....	89
• Penser la ville comme un lieu de rencontre et de loisirs.....	89
• L'aménagement du quartier pour bien-vieillir.....	89
Propositions de la Communauté des Veilleurs.....	90
• Les villages seniors.....	90
Actes du Festival Citoyen	91
• L'évolution du chez soi : repenser l'intime?.....	92
• 2 700 seniors chaque année sur la métropole nantaise	93
• Téléprésence à domicile demain – quelle éthique ?.....	94
• L'EHPAD de demain.....	95
• L'isolement des seniors LGBT : quelle vieillesse pour tous ?	96
• Habitats participatifs et solidaires	96
• La communauté des Créateurs.....	98
• La communauté des Observateurs	98
• La communauté des Arpenteurs.....	99
• Silver économie quel marché de la vieillesse ?	100
• Le chez-soi, c'est quoi ?	102
QUESTION 03/AVEC LES AUTRES, UNE LONGÉVITÉ INCLUSIVE, ÉGALITAIRE ET CITOYENNE : À QUELLES CONDITIONS ?	103
• Un questionnement du débat qui invite à refonder le pacte social entre les générations	104
Focus / la proximité : nouvelles échelles des coopérations intégrationnelles	106
Constats et enjeux	106
• A la recherche d'un nouveau pacte entre les générations	106
• Un risque : la spécialisation générationnelle des territoires	106
• Réinventer la transmission.....	107
Ce qui fait débat	108
Actions/propositions issues du débat	108
Propositions de la Communauté des Veilleurs.....	109
• Les grands-parents certifiés	109
• Les supermarchés seniors.....	109
Focus / un pouvoir d'agir renouvelé : temps libre, engagement associatif, citoyenneté	110
Constats et enjeux	110
• Explorer un temps libre inédit	110
• Une nouvelle citoyenneté active.....	111
Ce qui fait débat	111
Actions/propositions issues du débat	111
Propositions de la Communauté des Veilleurs.....	112

• Le mécénat de compétences	112
• Le service civique senior	112
Focus / prévenir des facteurs de l'isolement inédit : mode de vie et numérique	113
Constats et enjeux	113
• Porter la voix des invisibles	113
• Des discriminations qui s'aggravent	114
• La fracture numérique	114
Ce qui fait débat	114
Actions/propositions issues du débat	114
• Beaucoup de solutions vues par les citoyens ont été envisagées sous un angle préventif	114
• Vue par les professionnels, il s'agit de renforcer un certain nombre d'actions existantes	114
Focus / « prendre soins » des aidant.e.s : les proches et les professionnel.le.s	115
Constats et enjeux	115
• Les aidants proches, une solidarité indispensable et fragile	115
• Le soutien et l'accompagnement des aidants constitue donc une des composantes essentielles de la prise en charge des personnes âgées et notamment des plus dépendantes	116
• Les aidants professionnels, enjeu d'une nouvelle éthique ?	116
Ce qui fait débat	116
Actions/propositions issues du débat	117
• Aidants proches	117
• Aidants professionnels	117
Propositions de la Communauté des Veilleurs	117
• Les systèmes d'échanges entre aidants	117
Focus / séniors de demain : anticiper l'arrivée de nouvelles formes de précarités financières	119
Constats et enjeux	119
• Des vulnérabilités qui exposent les femmes	119
• Inquiétudes et vulnérabilités financières	119
Ce qui fait débat	120
Actions/propositions issues du débat	120
Actes du Festival Citoyen	121
• La solidarité ça existe, et en plus ça rapporte !	122
• Quel renouveau pour l'aide à domicile ?	123
• Prendre soin	124
• Temps libre et loisirs, quelle offre demain ?	124
• Comment lutter contre l'exclusion numérique des personnes âgées ?	126
• Une Ville Amie des Aînés, c'est quoi ?	127
• Collectif La Fabrique du Bien Vieillir 44	128
• Projets intergénérationnels et culturels	129
• Nouvelles solidarités	130
• Théâtre intergénérationnel avec le théâtre du Cyclope	132
• Vieillir et prendre soin. Oui ! Mais comment ?	133
QUESTION 04/AUTOUR DE L'IMAGINAIRE, IMAGINAIRE DE LONGÉVITÉ : OUVRIRE DE NOUVEAUX POSSIBLES ?	137
• Un questionnement du débat qui soutient un changement de regard sur cette période de la vie	138
• Premier constat partagé : l'imaginaire de la longévité n'existe pas, il reste à inventer	138
Focus / une revendication émergente : pour un big-bang de l'imaginaire de la vieillesse	140
Constats	140
• Un rejet du vieillissement par la société	140
• Une notion de perte qui effraie	141
• Des injonctions permanentes qui agacent	141
• Des idées reçues à combattre	141
Enjeux	141
• Un autre temps	142
• Le temps de la réalisation personnelle	142
• Un temps qui se partage	142
Conditions de réussite	143

Actions, propositions issues du débat	143
Focus / une aspiration: la longévité, une dynamique de vie pour toutes et tous	144
Constats	144
Enjeux, conditions de réussite	145
Actions/propositions issues du débat	146
• Les arts et les artistes une ressource pour interroger et fonder l'imaginaire	148
Actes du Festival Citoyen	151
• Bien vieillir – what else ?	152
• Vieilles, et alors?	153
• Éternité, rêve humain et réalités de la science	154
• La vieillesse vue par la science-fiction quels imaginaires?	154
• La communauté des Historiens de l'art	156
• La communauté des Écrivains	157
• La longévité est-elle une arnaque?	158
• Rencontre littéraire et philosophique	160
• La communauté des Cinéphiles	161
PARTIE 03 – ANNEXES	162
A – La délibération du Conseil Métropolitain du 7 décembre 2018	165
B – La charte du Grand Débat « Longévité, ouvrons les possibles »	171
C – La programmation du Festival Citoyen	177
D – Les cahiers d'acteurs	183
E – Les contributions individuelles	195
F – Les Événements du Grand Débat	199



Notes

A series of horizontal dotted lines for taking notes.



Notes



Notes

A series of horizontal dotted lines for taking notes.

LE GRAND DÉBAT
LONGÉVITÉ OUVRONS LES POSSIBLES

RAPPORT FINAL
DU GRAND DÉBAT

RÉDACTION, COORDINATION ET SUIVI
ÉDITORIAL / Nantes Métropole: Pôle dialogue citoyen, évaluation et prospective; Département Prévention et Solidarité; Mission coordination Gériatologique

MISE EN FORME / Duplijet
Imprimé à 1 350 exemplaires par VAL PG sur papier offset recyclé

CRÉDITS PHOTOS / © Nantes Métropole
Décembre 2019

LE
GRAND
DÉBAT

**LONGÉVITÉ,
OUVRONS
LES POSSIBLES**

Je donne mes idées sur

metropole.nantes.fr/grand-debat

Informations/contact
contactgrand-debat@nantesmetropole.fr